BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLII
C
23
NAPOLI

XLII
C
23

OBSERVATIONS

SUR LES

ECRITS MODERNES.

PAR MM. DESFONTAINES ET GRANET.

TOME VINGT-TROISIEME.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Privilege & Approbation.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXI.

VOUS ſçavez, Monſieur, qu'un des morceaux les plus intéreſſans de l'Hiſtoire Romaine, eſt la ſeconde Guerre Punique. Le récit des événemens de cette guerre célébre, eſt le chef-d'œuvre de Tite-Live. M. Rollin dans le treiziéme Livre qui termine le 4e. Tome de ſon Hiſtoire Romaine, a ſçû rendre dans notre Langue tous les agrémens de la narration de l'Hiſtorien Latin. Il me permettra cependant de faire une remarque ſur la maniere dont il raconte le paſſage d'Annibal par les Alpes pour arriver en Italie. Ma critique

Suite du quatriéme Tome de l'Hiſtoire Romaine de M. R.

ne nuira point à la réputation de ce célébre Ecrivain, qui d'ailleurs doit être perſuadé de mon eſtime & de ma vénération. D'abord il nous dépeint d'après Tite-Live la marche d'Annibal, comme une entrepriſe des plus hardies. « Ses Soldats ne trouvoient preſque » partout que des chemins eſcarpés, » étroits, gliſſans, enſorte qu'ils ne » pouvoient ſe ſoutenir en marchant, » ni s'arrêter, lorſqu'ils avoient fait » un mauvais pas, mais tomboient les » uns ſur les autres & ſe renverſoient » mutuellement .... Les Soldats ſans » armes & ſans bagage avoient bien de » la peine à deſcendre, en tatonnant & » en s'accrochant des pieds & des mains » aux ronces & aux broſſailles qui » croiſſoient à l'entour. L'endroit étoit » extrêmement roide par lui-même, » & l'étoit encore devenu davantage » par un nouvel éboulement des terres; » de ſorte que l'on ſe trouvoit vis-à-vis » d'un abyme, qui avoit mille pieds de » profondeur. La Cavalerie s'y arrêta » tout court. Annibal, étonné de ce » retardement, y courut, & vit qu'en » effet il étoit impoſſible de paſſer » outre. Il ſongea à prendre un long » détour, & à faire un grand circuit. » Mais la choſe ne ſe trouva pas moins

» impoſſible. Comme ſur l'ancienne » neige qui étoit durcie par le tems, il » en étoit tombé depuis quelques jours » une nouvelle qui n'avoit pas beau- » coup de profondeur, les pieds d'a- » bord y entrant facilement s'y foute- » noient. Mais quand celle-ci, par le » paſſage des premieres Troupes & des » bêtes de ſomme, fut fonduë, on ne » marchoit que ſur la glace, où tout » étoit gliſſant, où les pieds ne trou- » voient point de priſe, & où pour peu » qu'on fît un faux pas, & qu'on vou- » lût s'aider des genoux ou des mains » pour ſe retenir, on ne rencontroit » plus ni branches ni racines pour s'y » attacher. Outre cet inconvénient, les » chevaux frapant avec effort la glace » pour s'y retenir & y enfonçant leurs » pieds, ne pouvoient plus les en reti- » rer, & y demeuroient pris comme » dans un piege, &c. »

Si ce récit n'eſt pas fabuleux, on ne peut raiſonnablement regarder Annibal comme un Général prudent & ſage, ni donner des éloges à ſon expédition. Mais le récit ne paroit-il pas romaneſque ? Annibal pour ouvrir & élargir une route, fait abattre des arbres, les fait ranger autour d'un roc, & ordonne qu'on y mette le feu. Un grand vent s'é-

leve à propos pour allumer bientôt une flamme ardente ; enſorte que la pierre devient auſſi rouge que le braſier même qui l'environnoit. « Alors Annibal fit » verſer deſſus du vinaigre, qui s'inſi» nuant dans les veines du rocher entr'» ouvert par la force du feu, le calcina » & l'amollit. » De cette ſorte, on pra» tiqua un chemin pour les troupes » Carthaginoiſes. » Cette circonſtance de la calcination d'un rocher par le moyen du feu & du vinaigre, ne ſuffit-elle pas pour faire préſumer que Tite-Live n'a ſuivi dans tout ce récit, ou qu'une tradition populaire, ou que ſon imagination, & que ſans ſe mettre en peine de l'exacte vérité, il n'a ſongé en cet endroit qu'à peindre. Qu'auroit répondu Tite-Live, ſi on lui eût demandé comment Annibal avoit pu trouver dans les montagnes des Alpes la quantité de vinaigre néceſſaire pour la prétenduë opération dont il s'agit ? Enfin il réſulte du recit de Tite-Live, s'il eſt véritable, qu'Annibal avoit formé une entrepriſe très-téméraire.

Cependant M. Rollin prétend qu'elle fut non-ſeulement grande, noble, hardie, mais encore pleine de ſageſſe, & il le prouve par le témoignage de Polybe. Mais M. Rollin n'a pas fait atten-

tion que ce témoignage renverſe entiérement tout ce qu'il a tiré de Tite-Live. Annibal, dit Polybe, conduiſit ſon entrepriſe avec beaucoup de prudence. « Il s'étoit informé exactement » de la nature & de la ſituation des » lieux où il s'étoit propoſé d'aller .... » Pour ſe précautionner contre la diffi» culté des chemins, il ſe faiſoit conduire par des gens du Pays .... D'ailleurs » *les chemins par les Alpes n'étoient pas ſi* » *impraticables qu'on pourroit ſe l'imaginer.* » Avant qu'Annibal en approchât, les » Gaulois voiſins du Rhône avoient » paſſé plus d'une fois ces montagnes, » & venoient tout récemment de les tra» verſer, pour ſe joindre aux Gaulois » des environs du Pô contre les Ro» mains : & de plus, les Alpes mêmes » ſont habitées par un peuple très» nombreux, où une armée par conſé» quent peut trouver des vivres & des » fourages. Je puis parler avec aſſuran» ce de toutes ces choſes (continuë Po» lybe) parce que je me ſuis inſtruit » des faits par le témoignage des con» temporains, & pour ce qui eſt des » lieux, *je les connois par moi-même*, » *ayant viſité les Alpes avec ſoin*, pour » en prendre une exacte connoiſſance. « M. Rollin devoit donc, ce me ſem-

ble, conſéquemment au récit de Tite-Live, avoüer que l'entrepriſe d'Annibal étoit peu ſenſée ; où s'il la trouvoit conduite par la prudence, s'attacher uniquement au récit de Polybe, & y conformer ſa narration. Or c'eſt ce qu'il n'a point fait ; *il a adopté tout enſemble* & le récit de Tite-Live, & le jugement de Polybe, ſans faire attention que l'un eſt refuté par l'autre *. S'il n'avoit fait que rapporter les deux manieres dont ces Hiſtoriens racontent le fait, il n'y auroit rien à lui objecter ; mais après avoir peint fort au long d'après Tite-Live la marche d'Annibal au travers des Alpes, il prétend que la périlleuſe conduite de ce Général fut prudente ; & pour le prouver, il cite le témoignage de Polybe, qui raconte le fait tout autrement. C'eſt dans l'expédition telle que cet Auteur la raconte, qu'il y a de la ſageſſe, & non dans celle que Tite-Live a décrite.

A la fin de ce Volume M. Rollin a inſeré quelques digreſſions, dont la matiere eſt curieuſe. La premiere eſt ſur la Fête des Saturnales que les Romains célébroient vers le milieu du mois de

* M Rollin, non plus que M. Crévier dans ſa Note ſur cet endroit de Tite-Live ne rejettent point abſolument la calcination du rocher.

Décembre, & qui duroit ſept jours. « C'étoient des jours de réjoüiſſance » qui ſe paſſoient en feſtins. Les Ro- » mains quittoient la Toge, & paroiſ- » ſoient en public en habit de table.... » les jeux de hazard, défendus en un » autre tems, étoient alors permis. Le » Sénat vaquoit : les affaires du Bar- » reau ceſſoient, les écoles étoient fer- » mées.... Les enfans annonçoient la » Fête en courant dans les ruës dès la » veille & criant *Io Saturnalia.* » Cette Fête avoit été principalement établie pour rappeller l'égalité primitive & naturelle qui étoit entre tous les hommes. C'eſt pour cela qu'alors la puiſſance des Maîtres ſur les eſclaves étoit ſuſpenduë. Ils changeoient d'habits avec eux, & leur donnoient autorité ſur toute leur maiſon ; en un mot, durant ces ſept jours les Maîtres étoient eſclaves, & les eſclaves étoient Maîtres ; ce qui devoit former un ſpectacle fort comique, & divertir également les Maîtres & les eſclaves. Mais comme toute Comédie doit renfermer quelque moralité, celle dont il s'agit faiſoit ſouvenir les Maîtres « que leurs eſclaves étoient hom- » mes comme eux, & devoient par con- » ſéquent être traités avec humanité, » & être regardés par eux comme des

» eſpéces de commenſaux & d'amis d'un » ordre inférieur. »

M. Rollin, qui ne perd jamais occaſion d'inſtruire ſes Lecteurs ſur la morale, cite ici Plutarque, qui dans la vie de Coriolan, dit que dans les premiers tems de la République, les Maîtres traitoient les Eſclaves avec beaucoup de douceur, & leur permettoient une ſorte de liberté & de familiarité qui adouciſſoit leur ſervitude. Il cite enſuite Sénéque (*Ep.* 47.) qui félicite un de ſes amis ſur ſa douceur, & ſa bonté à l'égard de ſes eſclaves, & qui l'exhorte à ne point être ſenſible aux frivoles & injuſtes reproches de ceux qui lui ſçavent mauvais gré, de ce qu'il ſe familiariſe avec ceux qui le ſervent, & de ce qu'il ne leur fait pas ſentir ſa ſupériorité avec un air de fierté & de hauteur: *Non eſt quod faſtidioſi te deterreant, quominus ſervis tuis hilarem te præſtes, & non ſuperbe ſuperiorem.*

Une autre digreſſion de l'Auteur eſt touchant les Publicains. « Les *Publi-* » *cains*, dit-il, eſt ce qu'on appelle en » France les Fermiers Généraux, les » Receveurs généraux, qui n'ont pas » un rang parmi nous auſſi diſtingué » que chez les Romains. » M. l'Abbé B. dans ſon parallele des Romains & des

François, a oublié de traiter cet article. Les Publicains à Rome étoient ordinairement des Chevaliers, dont l'Ordre étoit fort conſideré & tenoit le milieu entre les Sénateurs & le Peuple. Ils formoient entr'eux pluſieurs Compagnies. *Mancipes* ou *Redemptores*, étoient ceux qui prenoient les Fermes en leur nom; *Prædes* ceux qui les cautionnoient, *Socii* leurs aſſociés, qui partageoient avec eux les gains & les pertes. L'adjudication des Fermes publiques, ſoit pour l'Italie, ſoit pour les Provinces, ne ſe pouvoit faire qu'à Rome, & en préſence du peuple, par le miniſtére des Cenſeurs.

Cicéron parle des Fermiers Généraux de Rome, d'une maniere qui doit flatter ceux qui parmi nous exercent les mêmes fonctions. *Si nous avons toujours vu*, dit-il, *que les revenus qui ſe tirent des tributs & des impôts, ſont les nerfs de la République, nous devons regarder l'Ordre de ceux qui ſe chargent de les lever, comme l'appui & le ſoutien de tous les autres corps de l'Etat.* (*Pro Leg. Man.*)

Il y avoit chez les Romains deux ſortes d'impoſitions. 1°. Celle qu'on appelloit *Tributum*, qui étoit une contribution perſonnelle, & ce que nous

appellons *Capitation*. Elle étoit reglée ſur les revenus de chacun. *Veëtigal* étoit l'impoſition faite ſur les terres, ſur les marchandiſes, ſur les denrées, ſur les entrées, ſur les eſclaves, &c.

On ne faiſoit point un crime aux *Publicains* d'avoir amaſſé du bien dans le recouvrement des deniers publics, pourvû que leur fortune fût ſupportable, & qu'elle ne parût que le fruit honnête de leurs peines. « Rien n'eſt plus juſte ni » plus légitime que ce profit, dit M. » Rollin, *quand il eſt moderé*..... La » profeſſion des gens d'affaires, loin » donc d'être condamnable en elle-mê- » me, doit être regardée comme abſo- » lument néceſſaire à l'Etat. Les Prin- » ces ſont obligés, pour en ſoutenir les » Charges, pour le défendre contre les » ennemis du dehors, pour y mainte- » nir la tranquillité intérieure, de tirer » de leurs ſujets des tributs & des im- » pôts. » Il ajoute que l'intention des Princes, eſt qu'en impoſant & en levant les contributions, on traite leurs ſujets avec toute l'humanité poſſible. « Le » malheur eſt, ajoute-t'il, que leur in- » tention n'eſt pas toujours ſuivie, & » que ceux à qui ils confient leur auto- » rité, en abuſent quelquefois d'une » maniere étrange, & c'eſt ce qui a ſou-

» vent rendu odieux le nom de Publi-» cain. » M. Rollin exhorte tous ceux qui ſont en place, Intendans, Gouverneurs, Miniſtres, à lire la belle Lettre de Cicéron à ſon frere Quintus. Les ſages avis qu'il lui donne dans une Lettre, où l'on parle librement & à cœur ouvert, marquent, dit l'Auteur, ce qu'il penſoit véritablement des Publicains, & diminuënt beaucoup du poids des loüanges qu'il leur donne dans ſes diſcours publics, où il parle en Orateur.

M. Rollin me permettra de lui donner ici deux conſeils, dont il pourra faire uſage dans les éditions ſuivantes de ſon Ouvrage. 1°. C'eſt d'ajouter le N°. du Livre au titre courant des pages. 2°. C'eſt de marquer le N°. des pages à chaque article dans la Table des matieres. En voulant chercher certains endroits indiqués dans les Tables, j'ai eu de la peine à les trouver dans le corps de l'Ouvrage. Puiſque les Sommaires de chaque Livre tiennent ici lieu de Tables, il falloit donc les chiffrer: on n'a pas eu aſſez d'égard à la *commodité* du Lecteur.

M. Rollin, dans l'avertiſſement qui eſt à la tête de ce Volume, donne quelques loüanges à la Traduction de Tite-

Live par M. Guérin, ancien Profeſſeur de l'Univerſité, qui en a déja publié ſix Volumes, & qui doit inceſſamment faire paroître le reſte. M. Rollin, ajoute qu'il a entrepris de traduire auſſi tous les Supplémens de Freinshemius. Pour M. Rollin, il promet de publier le 5e. Tome de ſon Hiſtoire Romaine avant la fin de cette année.

Suite de l'Hiſtoire des Révolutions de Portugal.

Voici la ſuite de l'*Hiſtoire des Révolutions de Portugal*, écrite en Anglois, dont je vous ai entretenu dans ma derniere Lettre. Vous avez vû combien il y eut de prétendans à la Couronne après la mort du Roi Sébaſtien ſous le regne de ſon oncle, le vieux Cardinal Henri qui lui ſuccéda. Que d'intrigues, que de mouvemens, que de factions! Jamais il ne fut plus néceſſaire à une Nation d'être gouvernée par un Prince d'une haute prudence, aidé de Miniſtres éclairés & fidéles; cependant le Portugal n'avoit jamais eu un Roi plus foible, & un ſi mauvais Miniſtere. Henri manquoit de toutes les qualités qui conviennent à un Roi. Il étoit avare, vindicatif, timide, irréſolu, implacable dans ſa haine, plus gouverné encore par ſes paſſions que par ſes Miniſtres.

Il s'agiſſoit de décider ſur le choix

de ſon Succeſſeur, & toute la Nation le preſſoit vivement d'examiner les titres de chacun des Prétendans, & de prononcer, promettant de ſe ſoumettre à celui qu'il nommeroit. Henri cite tous les Prétendans, & chacun lui expoſe ſon droit. Mais Henri ne décide point. Il a peur de Philippe II, de ſes intrigues & de ſa puiſſance : il a même peur du Bâtard Antoine, & de ſon crédit ſur le menu peuple. Enfin, certaines perſonnes entierement dévoüées alors à la Maiſon d'Autriche, viennent à bout de perſuader à Henri, que le ſeul moyen qu'il ait de prévenir la rüine du Royaume, eſt de faire un Traité avantageux avec le Roi d'Eſpagne, & de le déclarer ſon Succeſſeur. Mais comment y faire conſentir la Nation ? Comment guérir l'averſion des Portugais pour le Gouvernement Eſpagnol ? On aſſemble les Etats : on corrompt le Clergé & la Nobleſſe : mais le Tiers-Etat eſt intraitable, & refuſe abſolument d'accepter Philippe pour Succeſſeur au Trône de Portugal. Sur ces entrefaites Henri meurt, après avoir établi cinq Régens pour gouverner le Royaume, & laiſſant par Teſtament la Couronne au plus proche héritier, ſans nommer perſonne.

Ces cinq Régens, du vivant même de Henri, avoient été conſtitués par ce Prince juges des Prétendans à la Couronne. Philippe les fit folliciter avec ardeur. Ni les largeſſes, ni les promeſſes ne furent épargnées. On voit ici les conditions que Philippe offroit, ſi la Nation vouloit ſe ſoumettre à lui : il faut avoüer quelles étoient ſéduiſantes, étant d'ailleurs ſoutenuës d'une puiſſante armée. Le Portugal étoit épuiſé ; point de garniſons, point de munitions dans les Places. Le Duc de Bragance, dont le titre paroiſſoit le mieux fondé, du chef de ſa femme, étoit mépriſé de la Nobleſſe. On le repréſente ici comme un homme foible, doux, timide, tranquille, dévot.

Mais voici la déciſion du procès. Le Duc d'Albe entre en Portugal à la tête de 20 mille hommes, & bientôt toutes les Villes ſe ſoumettent à lui. Philippe eſt reconnu preſque par tout pour Roi de Portugal. Le ſeul Bâtard Antoine oſe lui réſiſter. Il ſouleve les peuples de la campagne en ſa faveur ; & il ſe fait proclamer Roi ; il aſſemble des troupes. Mais elles ſont bientôt diſſipées. L'Auteur dit fort ſenſément, qu'Antoine auroit mieux pris ſes meſures, & que vraiſemblablement ſon pro-

jet auroit réuſſi, s'il avoit ſuivi l'exemple de Jean I. en prenant ſimplement le titre de Défenſeur du Royaume. La conduite indigne & ſcandaleuſe des cinq Régens auroit favoriſé ſon entrepriſe, & la petite Nobleſſe auroit pû ſe joindre à lui, & fortifier ſon parti. Ayant gagné ce point-là, & étant reconnu en qualité de Défenſeur du Royaume, ſon pouvoir ſe ſeroit affermi par l'exercice de cette qualité, & ſa réputation ſe ſeroit établie par quelques heureux ſuccès. De cette maniere la Nation, ennemie du joug Eſpagnol, auroit changé vraiſemblablement ſon titre de Défenſeur en celui de Roi. Jean I. tout Bâtard qu'il étoit, avoit été autrefois placé ſur le Trône, par les ſuffrages de toute la Nation, & Antoine pouvoit avoir le même bonheur.

Pourſuivi de tous côtés, & n'ayant plus de reſſource, Antoine eſt obligé de ſe tenir caché. Il cherche à s'embarquer; il ſe rend ſecrettement dans tous les Ports du Royaume pour trouver le moyen de paſſer en France: ſa tête eſt à prix pour la ſomme de 80 mille ducats. Cependant on ne peut le découvrir; perſonne ne le trahit. Il a la hardieſſe de venir juſque dans Liſbonne,

où le Roi Philippe eſt en perſonne, afin de pouvoir s'y embarquer : ſes gens ſont arrêtés & mis à mort, ſans l'avoir décelé. Enfin après avoir reſté plus d'un an dans le Royaume depuis la mort de Henri, il trouve un Vaiſſeau qui le tranſporte à Calais.

On détaille ici la conduite indigne & perfide de Philippe II, qui devenu Roi de Portugal, ne tint aucune de ſes promeſſes. Les Etats s'aſſemblent, & Philippe refuſe toutes les demandes qu'on lui fait. Il fait publier une amniſtie générale ; mais ſi pleine de reſtrictions & de clauſes captieuſes, qu'à peine elle en méritoit le nom. Cinquante perſonnes de la plus haute conſidération y ſont nommément exceptées. Les Religieux n'eurent aucun privilége. On exila, on perſécuta tous ceux qui étoient exceptés dans l'amniſtie. Un grand nombre de perſonnes de qualité furent miſes en priſon. On en fit mourir quelques-uns ; on traita les autres avec la derniere rigueur ; & pluſieurs même furent envoyez priſonniers en Eſpagne. Les femmes ne furent pas mieux traitées que les hommes. On confiſqua leurs biens ; on les empriſonna, & quelques-unes furent tirées de leur Convent pour

être envoyées en Caſtille. A l'égard des Religieux Portugais qui s'étoient déclarés contre Philippe, on en fit mourir un grand nombre de différente maniere ; enſorte, dit l'Auteur, que pour calmer dans la ſuite les remords de ſa conſcience, il demanda au Pape un Bref de pardon, pour deux mille Religieux qu'il avoit fait mourir ; & dont quelques-uns étoient Provinciaux de leur Ordre. Il ajoute ici un fait, qui eſt bien ſingulier. Comme on jetta, dit-il, pluſieurs de ces Moines dans le Tage, les Pêcheurs de cette riviere en tirerent quelques-uns revêtus de leur habit monacal. Ces gens groſſiers s'imaginant alors que la riviere étoit excommuniée, ne voulurent plus manger du poiſſon qu'on y pêchoit, ni même continuer d'y pêcher, juſqu'à ce que l'Archevêque de Liſbonne, s'accommodant à leur ſimplicité, fût venu avec les cérémonies ordinaires, lever la prétenduë excommunication, & abſoudre la riviere.

Muley Hamet Roi de Maroc, à la ſollicitation d'Eliſabeth Reine d'Angleterre, promit à Antoine de lui prêter la ſomme de 200 mille Ducats, pour aider à le mettre ſur le Trône de Portugal. En 1588, Antoine ſe mit en Mer avec

une flotte de 26 Vaiſſeaux de guerre, & de 140 Vaiſſeaux de charge, & fit une deſcente près de la Corogne en Galice. Ses troupes qui étoient ſur cette flotte (ſelon M. de la Clede dans ſon *Hiſtoire de Portugal*) montoient à 30 mille hommes, tant Soldats, qu'Officiers, Matelots, Pilotes & Volontaires. Cette armée étoit abondamment pourvûë de tout, & elle ne doutoit point qu'elle ne chaſsât facilement les Eſpagnols du Portugal. Elle étoit commandée par Edoüard Vernais, & par l'Amiral Drack. Cette deſcente ne fut pas heureuſe, & les Anglois furent vivement repouſſés par les Eſpagnols, & ſe virent obligés de ſe rembarquer, après avoir perdu beaucoup de monde. La flotte reparut au Cap de Péniche. Les troupes Angloiſes débarquerent encore & s'emparerent du Château de ce nom, qui eſt à 13 lieuës de Liſbonne. Le Général Anglois s'avança vers cette Ville, pillant, brûlant, & ſaccageant tout ce qu'il rencontra ſur ſa route. Il s'étoit flatté, & Antoine l'avoit fait entendre ainſi à Eliſabeth, que les habitans de Liſbonne prendroient les armes, & favoriſeroient leur entrepriſe. Mais le Cardinal Albert d'Autriche & le Comte de

Fuentes avoient ſi bien pris leurs meſures, que perſonne n'oſa ſe ſoulever. Les troupes Angloiſes, voïant qu'il n'y avoit rien à eſpérer, rentrerent dans leurs Vaiſſeaux & retournerent en Angleterre.

Notre Auteur Anglois remarque, que pour empêcher le Roi de Maroc d'avancer 20 mille Ducats à D. Antoine, on lui avoit cédé la Ville d'Arzilla en Barbarie; que ce fut en partie la cauſe du mauvais ſuccès de l'expédition, & que la Reine Eliſabeth s'en expliqua ainſi dans une Lettre écrite au Roi de Maroc le 19 Octobre 1590. Pour D. Antoine, ne trouvant plus de ſecours dans les Cours étrangeres, las d'errer & de former de vains projets, il ſe retira à Paris, où il ſubſiſta quelque tems par les bienfaits du Roi. Il y mourut l'an 1595, & fut inhumé dans l'Egliſe de l'Ave-Maria.

L'Auteur décrit fort au long la maniere dure & tyrannique dont Philippe II. gouverna le Portugal durant 18 années. Etant mort en 1598, ſon fils Philippe III. mort en 1621, & Philippe IV. ne traiterent pas mieux les Portugais. On ne conſerva ni leurs coutumes, ni leurs priviléges. Preſque au-

cune des conditions, auſquelles le Portugal avoit reconnu Philippe pour ſon Roi, ne fut obſervée. L'Auteur entre, ſur toutes ces contraventions, dans un très-grand détail. Il ſuffit de dire que l'Eſpagne traita le Portugal comme une Province qu'on ſe mettoit peu en peine de ruiner, ou plûtôt comme un Royaume, qu'on vouloit abſolument affoiblir & réduire en Province d'Eſpagne. Ce n'étoient qu'injuſtices & véxations. C'eſt l'équité & la douceur du gouvernement, qui affermiſſent les Rois ſur le Trône, & qui les aſſurent de la fidélité de leurs ſujets. Philippe II, & les deux Philippes ſes Succeſſeurs, ne connurent point cette maxime. Ils voulurent regner ſur le Portugal par la violence & la cruauté, & être plûtôt craints qu'aimés. C'eſt ce qui produiſit enfin en 1640 cette fameuſe révolution, qui eſt bien plus exactement expoſée dans l'Ouvrage Anglois, que dans celui de l'Abbé de Vertot, dont la plume a toujours paſſé pour plus élégante que fidéle.

Fable nouvelle de M. RICHER.

LE MOUTON ET LE CHAT.

UN homme avoit dans ſa maiſon
Deux Animaux de diverſe nature,
Un Mouton bonne créature,
Un chat hypocrite & fripon.
Quand le Mitis entroit dans la cuiſine,
Obſerver ſon allure étoit un embarras.
Son inſtinct le portoit à vivre de rapine,
Et le friand donnoit échec à tous les plats.
Il avoit la griffe ſubtile.
Le bien nourrir, ſoin inutile,
Un morceau dérobé flattoit ſon apetit.
Souvent pris en flagrant délit,
Il étoit grondé de ſon Maître;
On le mettoit dehors: mais l'Animal maudit,
Par la porte chaſſé, rentroit par la fenêtre.
L'homme lui dit: maraud, je ſuis las de tes tours.
Séduit par ton air doux & par tes gentilleſſes,
Je te prodigue des careſſes;
Et tu n'es qu'un vaurien, tu le ſeras toujours.
Imite le Mouton, Animal débonnaire.
Il n'a pas un eſprit bien fin:
Mais il n'eſt larron, ni malin,
Et ne ſonge point à mal faire.
Jettez l'œil dans votre jardin,
Lui répondit le Chat, voyez, comme Robin
Se promenant dans les allées,
Broute vos belles giroflées
Je ſçai qu'il n'y reflechit pas,

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXII.

APrès tant de Mémoires hiſtoriques ou politiques, que Gatien de Courtilz & ſes émules ont prêté aux noms les plus illuſtres, vous ne ſerez pas ſurpris, Monſieur, qu'en vous annonçant les *Mémoires de Maximilien Emanuel Duc de Wirtemberg**, je commence par vous dire que ce Prince ne les a pas compoſez. Il y a plus lieu de s'étonner de ce que l'Auteur a choiſi un Héros, qui ayant vêcu peu de tems ne pouvoit joüer un rôle brillant. Tout ce que nous en apprenons dans ces prétendus *Mémoires*, c'eſt qu'il fit ſes premieres armes ſous Charle XII. Roi de Suéde, qu'il l'accompagna dans ſes ex-

Mémoires du Duc de Wirtemberg.

* A Amſterdam 1740. *in*-12. On en trouve des Exemplaires chez Montalant.

péditions, que dans quelques occaſions il donna des preuves de ſa valeur, que pour récompenſe il fut fait Colonel d'un Régiment de Dragons, & qu'après avoir été fait priſonnier à la célébre journée de Pultowa, il mourut d'une fiévre maligne le 20 Septembre 1709, âgé de vingt ans & ſept mois. C'eſt un ſecond Marcellus que le Ciel n'a fait que montrer à la terre. La plûpart des faiſeurs de Mémoires donnent l'eſſor à leur imagination, & inventent tout ce qui leur plaît. On ne peut faire ce reproche à l'Auteur des Mémoires du Prince de Wirtemberg; il ne prête ni galanteries ni intrigues politiques, ni faits merveilleux à ſon héros; écho de la fidéle renomée, il le repréſente endurci à la fatigue, plein de généroſité, avide de de gloire, & de connoiſſances politiques & militaires. Il s'eſt fait ſcrupule de le faire parler lui-même, pour ne pas induire ſes Lecteurs en erreur. Quoiqu'il débute par la naiſſance du Prince de Wirtemberg, on s'apperçoit bientôt qu'il ne fait que raconter les exploits fameux de Charle XII. en Pologne. Ainſi ce Roi eſt à proprement parler le Héros de ces *Mémoires*. Comment l'Auteur ne les a-t'il pas publiés ſous le nom de l'Aléxandre du Nord?

Pour donner quelque poids à ſes Mémoires, l'Auteur indique les ſources où il a puiſé 1°. Un Journal Allemand d'un certain M. *Bardili*, qui a accompagné le Prince de Wirtemberg dans ſes Campagnes 2°. Une Relation Allemande compoſée par le Baron de *Suttman*, Officier Pruſſien qui a ſervi ſous Charle XII. en qualité de Volontaire. Enfin il a conſulté des perſonnes habiles qui ont été à portée de voir le Roi de Suéde en Pologne & en Allemagne. « J'ai tâché, » dit-il, de ne rien préſenter que de » vrai à l'attention du Public, & l'ai » reſpecté en reſpectant la vérité, que » bien des Ecrivains ne ſe font ſouvent » point de peine de déguiſer ou d'enterrer. » Il paroît étonnant que l'Auteur ne diſe rien de la *Vie Militaire de Charle XII.* Roi de Suéde, imprimée en Hollande peu de tems avant la publication de ces Mémoires. Comme ils ne ſont preſque qu'un précis de cet Ouvrage, on ſoupçonnera peut être cet Ecrivain d'y avoir puiſé, de n'avoir fait que ſe parer du nom de Wirtemberg, & d'avoir voulu par un ſilence affecté déguiſer ſon plagiat. C'eſt une conjecture que j'abandonne à la ſévere critique. N'eſt-il pas à craindre qu'à ſon exemple, d'autres Ecrivains du mê-

me pays ne donnent un tour différent aux-mêmes faits, ornés ſeulement de quelques circonſtances nouvelles, & qu'ils ne publient leur compilation ſous le titre de Mémoires d'un Général Polonois, Danois, Saxon ou Moſcovite? Il eſt bon d'en avertir pour arrêter le progrès de la Charlatanerie littéraire.

L'Auteur de ces Mémoires avertit dans ſa Préface que dans quelques circonſtances eſſentielles de batailles, il n'eſt pas d'accord avec M. de Voltaire, qu'il aſſure n'avoir pas eu de bons Mémoires. « Il eſt facheux, dit-il, que M. » de Voltaire, qui me paroît écrire avec » autant d'impartialité & de bonne-foi » que de dignité & de force, ait manqué des ſecours néceſſaires pour ſon » Ouvrage. Avec de fidéles Mémoires, il » auroit donné au Public une excellente » Hiſtoire de Charle XII, & auroit été » un digne Hiſtorien de ce Héros, qu'il » auroit peint à la poſtérité avec des » couleurs auſſi vraies que vives. » Il refute enſuite par des faits déciſifs ce que dit le Poëte de l'indifférence pour le Luthéraniſme, que ce Héros avoit puiſée dans la converſation du fameux Leibnitz.

Quoique ces Mémoires ne ſoient peut être qu'une répétition de la *Vie Militaire* de Charle XII. Roi de Suéde; cependant quelques faits particuliers, quel-

ques détails nouveaux les feront peut être rechercher. Charle XII. a été un Roi d'une ordre ſi rare, que tout ce qui a rapport à lui ne peut manquer d'intéreſſer la curioſité. Voici un fait qui peint vivement l'intrépidité de ce Héros. Dans le tems que le Roi avoit ſon quartier à Ravits Ville de Suéde, le feu prit à une maiſon voiſine de celle qu'il occupoit ; & peu de jours après que cet incendie eut été arrêté, il y en eut un autre, ſans qu'on pût en découvrir la cauſe. Perſonne ne les regarda alors comme un ſtratagême pour attenter à la vie du Roi ; ce ne fut que deux ans après qu'on l'apprit. « Un inconnu s'étant » rendu au Camp Suédois, dit l'Auteur, » fit demander au Roi une audience par- » ticuliere, aſſurant qu'il avoit un ſe- » cret important à revéler à Sa Majeſté. » Charle ordonna qu'on l'introduisît. » Cet homme lui avoüa qu'ayant été ſu- » borné à force d'argent, il avoit mis » lui-même le feu à Ravits, dans le deſ- » ſein de l'aſſaſſiner pendant le tumulte : » que s'étant approché de lui durant » l'incendie, il avoit été ſur le point de » lui plonger le poignard dans le ſein : » mais que dans ce moment les forces » lui ayant comme manqué tout d'un » coup, ſon bras avoit refuſé de ſe prêter

» à une action ſi exécrable. Il ajoute » que les remords continuels dont il » étoit tourmenté, l'avoient porté à lui » venir faire l'aveu de ſon crime. Charle » ne fut point ému de cette nouvelle, & » regardant cet homme comme fou, il » lui laiſſa la liberté de ſe retirer. » Il eſt facheux qu'on ne trouve point la date d'un événement ſi remarquable. C'eſt une faute que fait ſouvent l'Auteur, & qui lui eſt commune avec les autres faiſeurs de Mémoires.

Hiſtoire de Philippe.

Pour vous donner une idée juſte de l'*Hiſtoire de Philippe Roi de Macédoine* *, compoſée par M. Olivier de l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille, il me reſte à vous en tracer les principales beautés, & les défauts les plus dignes d'être remarqués. On peut dire ſans exagération, que nul autre Ecrivain n'a ſi bien développé l'hiſtoire du ſiécle de Philippe, les intérêts des peuples de la Gréce, leurs mœurs & leurs coutumes, le génie militaire & politique du Roi de Macédoine, ſes mœurs & ſes inclinations. M. Olivier, au lieu d'entaſſer ſans art, les bons mots qu'on attribuë à ſon Héros, a eu ſoin de les placer dans les circonſtances qui les ont fait

* Chez de Bure l'aîné 1740. en 2. vol. *in-12.*

éclore, ce qui leur donne plus de ſel & d'agrément. Tout ce qu'il rapporte, il l'a puiſé dans les vraies ſources de l'antiquité. Il décrit avec ſoin les opérations & les ſtratagêmes militaires, les moyens employez par Philippe pour rendre ſes Etats floriſſans, pour en reculer les limites, & pour devenir l'arbitre de la Gréce. En un mot, le Héros tout entier ſe trouve peint dans ſon hiſtoire, où brille un génie original, une vaſte & curieuſe littérature, ſoit dans les notes, ſoit dans le corps de l'Ouvrage, ſemé de refléxions fines & dignes d'un vrai Philoſophe. Enfin, ſon ſtyle peu hiſtorique, eſt plein de force & ſouvent ingénieux.

Mais ſon Hiſtoire manque d'art; les digreſſions ſont trop fréquentes & quelquefois ennuyeuſes. Au lieu de faire connoître en peu de mots les perſonnes qui ne joüent pas un grand rôle, il ne peut réſiſter à la tentation d'en dire ce que l'hiſtoire lui en a appris; & par-là il fait ſouvent perdre de vûë ſon Héros. Repréſentez-vous un homme qui dans une promenade publique, fait l'hiſtoire de tous ceux qu'il rencontre. Je ne comprends pas comment un homme d'eſprit a pû entaſſer les portraits des différens peuples de la Gréce & de leurs Géné-

raux. Auroit-il cru qu'un Hiſtorien, ainſi qu'un Poëte Epique, avoit la liberté de faire tout de ſuite le dénombrement de toutes les Nations, dont il ſe propoſe de développer les intérêts & les démarches ? Comment n'a-t'il pas ſenti que ces portraits entaſſez éclipſoient Philippe, & que pour produire un heureux effet, ils devoient être placés dans les circonſtances qui ſervent à caractériſer d'une maniere ſinguliere chaque peuple & chaque Général ? N'eſt-il pas étrange de trouver dans une hiſtoire leur portrait, avant qu'on les ait vû agir ? Il y a d'ailleurs un air trop grec dans cette Hiſtoire ; on diroit qu'elle a été écrite pour des gens qui doivent prendre parti, dans les querelles de Philippe & d'Athénes ; l'Auteur, ſoit dans le corps de l'Ouvrage, ſoit dans les notes, entre dans des détails preſque domeſtiques ; il imprime les noms de ceux qui étoient pour ou contre Philippe, les décrets du Sénat d'Athénes. Il me ſemble que ſans altérer la ſubſtance des faits, on peut laiſſer les circonſtances qui dépendent trop de certains uſages peu connus de ces ſiécles éloignés. En général, nous ne nous intéreſſons véritablement qu'aux faits importans, ſoit politiques, ſoit militai-

res, & qu'aux grandes actions dont la vertu & le vice ſont les principes. Pour ce qui regarde les mœurs & les uſages des anciens peuples, nous ne ſommes attachés que par les détails qui ſervent à en démêler le génie & le caractere, & nous abandonnons aux Sçavans de profeſſion la connoiſſance de ces uſages indifférens qui ne conduiſent pas à ce but. Faute d'avoir fait ce diſcernement, M. Olivier a compilé beaucoup de choſes inutiles à la plûpart de ſes Lecteurs. Peut être qu'accablé par ſon érudition, il a été obligé pour ſe délivrer de ce fardeau, de la ſémer partout.

Elle domine principalement dans ſes notes, dont la plûpart ſont curieuſes, mais quelquefois déplacées & ſuperfluës. Je vois un homme verſé dans l'antiquité, qui au lieu de m'inſtruire à propos fait ſouvent montre de ſa vaſte lecture, ſource d'une admiration oiſive & ſouvent de l'ennui.

Le ſtyle, ainſi que je l'ai déja obſervé, n'eſt nullement hiſtorique; il eſt en général ſec, découſu, & ſur le ton du Diſſertateur. Mais de tems en tems on y trouve des graces & des tours vraiment originaux. Le ſtyle du ſecond Volume m'a paru meilleur; le Public en eſt ſans doute redevable aux ſoins du Reviſeur

intelligent, qui a eu moins d'indulgence pour cette partie de l'Ouvrage de M. Olivier, que le Secretaire de l'Académie de Marſeille *, aſſure avoir contracté ce ſtyle défectueux, *pour avoir lû trop jeune des Livres d'un ſtyle coupé.* On trouve peu d'expreſſions qui ſentent le terroir. Mais ſans pouſſer la critique plus loin, ſouvenons-nous que c'eſt ici un Ouvrage poſthume qui mérite beaucoup d'indulgence, que les recherches exactes & curieuſes, & la maniere originale de préſenter les choſes, doivent ſervir de paſſe-port au défaut d'art & à d'autres taches légeres, & que s'il y a moins de goût que d'eſprit & de ſçavoir dans cet Ouvrage, c'eſt au ſéjour de la Province qu'il faut l'attribuer & non à l'Auteur, qui dans le centre du bon goût, n'auroit pas manqué de diſpoſer ſes matériaux d'une maniere plus agréable. Il eſt étonnant qu'ayant eu un ſi grand commerce avec les grands Ecrivains de l'antiquité, il ne ſe ſoit pas formé un meilleur ſtyle. Peut être ne les étudioit-il qu'en ſçavant & qu'en Philoſophe, ſans obſerver le goût & les graces de leur élocution.

Vous ne vous attendez pas ſans doute à un précis de cette Hiſtoire. Les faits

* Page 23. de l'*Eloge* de M. Olivier.

illuſtres vous ſont connus. J'aurois pû vous faire remarquer les différences qui ſe trouvent quelquefois dans le récit de M. Rollin & de M. Olivier ; j'ai ſupprimé ce parallele critique, qu'il vous ſera aiſé de faire dans votre cabinet, pour peu que vous ayez envie de ſatisfaire votre curioſité.

Je vous ai déja dit, que le Moderne Hiſtorien s'eſt appliqué à ſaiſir le vrai caractere de Philippe, qu'il le regarde comme un grand Capitaine & un grand Politique, que loin de voir en lui un fourbe & un parjure, il ne voit qu'un Héros, dont toutes les démarches s'accordent avec la politique la plus vertueuſe. Il le repréſente encore comme un Prince généreux, clément, plein de modération, & verſé dans l'art de gagner les hommes par les bienfaits & les careſſes. Il faut avoüer que les actions juſtifient cette idée de Philippe. Plutarque a accordé à ce Prince l'activité d'Epaminondas ſon premier Maître dans les opérations militaires, & ſon habileté à ſe ſervir des occaſions & des ruſes de guerre ; mais il lui a refuſé les qualités de l'ame qui rendoient Epaminondas véritablement grand. « Cependant » le caractere le plus marqué d'Epami» nondas, répond M. Olivier, étoit de

» porter au même dégré la valeur & l'hu-
» manité. Toutes les actions de Philip-
» pe raſſemblées & rapprochées les unes
» des autres, ne donnent point de lui
» une autre idée. Il falloit que ſon ame
» eût cette étenduë de ſentimens, qui
» réunit les plus oppoſés, & cette mo-
» dération qui met de juſtes bornes aux
» vertus mêmes; ou qu'elle eût cette
» heureuſe fléxibilité que la préſence des
» objets détermine diverſement, à ce
» que les différentes circonſtances exi-
» gent. »

M. Olivier s'eſt attaché à faire voir que la politique la plus vertueuſe ne ſçauroit blâmer ſon Héros, à qui l'on doit pardonner d'avoir eu des penſionnaires dans toutes les Villes; elle ſemble les autoriſer. Mais ſi l'Hiſtorien avoit bien examiné quelques démarches de Philippe, je ne ſçais s'il auroit pû les juſtifier ſolidement. Je ne citerai que le fait ſuivant. « Philippe, dit-il, s'apperçut dans ces
» deux batailles qu'Apollonide, Géné-
» ral de la Cavalerie Olynthienne, mon-
» troit une valeur & un zéle capable de
» retarder ſes progrès; il fit à deſſein
» quelques démarches, qui donnerent
» lieu de penſer qu'Apollonide avoit des
» intelligences avec lui; il le fit enſuite
» accuſer par quelque penſionnaire qu'il

» avoit à Olynthe. Apollonide fut dé-
» posé & banni, & on donna sa place à
» Lasthéne & à Euthycrate, dont Phi-
» lippe étoit assuré de longue main. »
Trouvera-t'on beaucoup d'héroïsme & de grandeur dans cette maniere de se délivrer d'un Général habile ? Il me semble qu'il n'y a que de la bassesse. Il me semble encore que Philippe n'avoit pas des idées justes de la gloire militaire. Il ne la faisoit consister que dans les victoires. Obligé de discontinuer un combat inégal, il dit que les Macédoniens ne fuyoient point, mais qu'ils reculoient comme les beliers, pour porter des coups plus furieux. Outre qu'il y a un peu de fanfaronade dans ce discours, on voit qu'il ne sçavoit pas qu'une retraite habilement concertée ne faisoit pas moins d'honneur à un Général que le gain d'une bataille. Ses fausses idées sur la gloire militaire se manifestent encore plus lorsqu'il se vit forcé de lever le siége de Byzance. Il voulut avoir une entrevûë avec le Commandant de la Ville, & tacha de lui persuader que son dessein avoit été de contraindre les habitans à lui accorder leur amitié, & qu'il alloit faire ôter les machines qui étoient tournées contre la place. C'est une pitoyable finesse pour cacher l'im-

poſſibilité de la prendre. M. de Turenne contoit avec autant de plaiſir ſes retraites que ſes victoires.

On ne peut conteſter à Philippe cette généroſité & cette grandeur d'ame qui mépriſe les injures. Etant à Corinthe, il voulut aſſiſter à des jeux qu'on y célebroit ; mais à peine parut-il dans l'Aſſemblée qu'on entendit quelques coups de ſifflet : ſes Courtiſans vouloient l'engager a en tirer vengeance, & lui diſoient, pour l'irriter contre les auteurs de l'inſulte, que c'étoient des ingrats à qui il n'avoit fait que du bien. *Que feroient-ils donc*, répondit Philippe, *ſi nous leur avions fait du mal* ? M. Olivier rapporte quelques autres traits qui marquent une ame véritablement généreuſe & ſupérieure aux petites vengeances. Mais rien à mon avis ne la peint plus vivement, que la maniere dont il répondit à un Ambaſſadeur d'Athénes. Philippe avoit alors gagné la bataille de Cheronée, & il uſa de ſa victoire avec une clémence & une modération dont il y a peu d'exemples. La paix fut le fruit de ſa victoire ; Athénes lui envoya des Ambaſſadeurs pour la ratifier. Lorſqu'ils étoient ſur le point de s'en retourner, ce Prince leur demanda s'il ne pourroit point leur rendre quelque

ſervice. *Oüi*, reprit l'un d'eux, *celui de t'aller pendre.* Philippe ſans s'émouvoir, lui repliqua : *Allez dire à vos Maîtres, que ceux qui oſent dire de telles injures, ſont bien moins pacifiques, que ceux qui ſçavent les pardonner.*

Si l'homme de génie paroît dans cette Hiſtoire, il faut avoüer qu'il brille d'une maniere ſinguliere dans le paralléle de Philippe & d'Aléxandre. Je vais vous en offrir les traits principaux. Ils pouſſoient tous les deux la valeur perſonnelle à un point *qu'on n'exige plus des Rois ni des Généraux.* Celle d'Aléxandre eſt connuë, & Démoſthéne fait un portrait de celle de Philippe, qui ne lui eſt point inférieure ; le pere a eu comme le fils pluſieurs chevaux tuës ſous lui ; ils ont été deux fois emportés pour morts du champ de bataille. Si à l'attaque de la Ville des Oxidraques, Aléxandre au défaut des échelles ſe prit au haut du mur, & fauta ſeul dans la Ville ; Philippe au ſiége de Méthone, commanda en perſonne un poſte, ſur lequel les Aſſiégés firent une vigoureuſe réſiſtance. Il y reçut un coup de flêche dans l'œil ; mais il continua de combattre & ne ſouffrit qu'on lui mît le premier appareil que lorſque les ennemis eurent été repouſſez.

La valeur d'Aléxandre a été plus éclatante, & celle de Philippe plus utile & plus éclairée ; le premier ne ſçavoit preſque que charger l'ennemi à la tête de l'élite de ſes troupes ; l'autre au contraire pouſſa la ſcience militaire auſſi loin qu'aucun des Généraux Grecs. Polyen & Frontin ſont pleins de ſes ſtratagêmes, & tous les Tactiques anciens donnent pour modéles ſes marches, ſes campemens & ſes diſpoſitions. Philippe avoit affaire à des peuples aguerris, & qui auroient ſçû profiter du moindre avantage. M. Olivier entre là-deſſus dans un détail fort intéreſſant, & fait voir avec la même ſolidité, que l'expédition contre les Perſes projettée par Philippe, étoit l'ouvrage de la raiſon. « Pour ce qui eſt du mérite de l'eſprit, » dit l'Auteur, Philippe étoit ſupérieur » à Aléxandre, parce qu'il l'étoit auſſi » à toute la Gréce. Cela n'étoit pas con» teſté de leur tems. » Démoſthéne & les autres célébres Orateurs d'Athénes qui lui furent députés, étoient obligés de concerter les propoſitions & le tour de leur converſation, parce que perſonne ne pouvoit ſoutenir la vivacité & la préſence d'eſprit de Philippe ; mais cet eſprit préparé leur fut inutile ; & Démoſthéne qui héſita, ne put jamais

continuer, malgré la politeſſe du Prince qui l'invitoit à s'entretenir avec lui comme avec ſon hôte & ſon ami. Le réſultat de leur négociation fut de ſigner un Traité dont Athénes ne devoit pas être contente. Aléxandre ne fut pas inſenſible à la gloire de l'eſprit. Il eût voulu être Diogéne, s'il n'avoit pas été Aléxandre ; & il ſe plaignit à Ariſtote d'avoir publié ſa Métaphyſique, qu'il auroit voulu poſſeder ſeul. *Sçachez*, lui écrivoit-il, *que je ſerois auſſi jaloux de ſurpaſſer les autres hommes par le ſçavoir, que par la valeur.* « Aléxandre ſe piquoit » de Médecine, & il avoit écrit diffé» rentes récettes, dont le Recuëil s'é» toit conſervé juſqu'au tems de Plutar» que. Mais quand il ſeroit venu juſ» qu'à nous, ce ne ſeroit pas un Ou» vrage a oppoſer à ce que nous avons » de Philippe, ſurtout à ſa déclaration » de guerre aux Athéniens, chef-d'œu» vre de l'éloquence politique, contre » lequel tous les foudres de Démoſthé» ne furent impuiſſans.

» Le goût des Lettres, pourſuit l'Au» teur, fut plus sûr & plus heureux » dans Philippe, & il ſçavoit mieux le » ramener à ſa véritable utilité. Les » hommes diſtingués à qui le pere & le » fils ont fait du bien en ſont une preuve.

» Aléxandre combla de ſes bienfaits un » Chérilus, qu'on trouvoit toujours » ridicule même quand on l'admiroit. » Un Anaxarque, Philoſophe de mau- » vaiſe foi, qui lui vendoit des loüan- » ges mal aſſaiſonnées qu'Aléxandre » payoit du revenu des Provinces en- » tieres ; un Calliſthéne bon Citoyen & » mauvais Hiſtorien. Philippe plaça » mieux ſa faveur & ſes bienfaits ; Pla- » ton, Xenocrate, Ariſtote, Eſchine y » eurent part, & il ne tint pas à lui » qu'on ne pût ajouter à ces noms celui » de Démoſthéne. »

Philippe & Aléxandre étoient adora- teurs d'Homere ; l'un y avoit pris l'i- dée de ſa phalange ; mais l'autre ne ſembloit l'avoir lû que pour punir le Gouverneur de Gaza du même ſupplice qu'Achille ſon modéle avoit fait ſouf- frir à Hector ; cruauté que Philippe n'é- toit point capable de commettre, lui qui loüa la dexterité d'Aſter, dont le trait lui avoit crevé l'œil, & le retint à ſon ſervice.

« Philippe étoit adoré dans ſa Cour, » parce qu'il étoit l'homme du monde » qui ſçavoit careſſer le mérite avec le » plus de dignité, & placer le mieux un » mot obligeant. Aléxandre au contrai- » re, ſemble avoir eu dans le cœur des

» ſémences de jalouſie, & peut être de » haine pour tout ce qui avoit quelque » éclat. » M. Olivier en donne pour preuve ſes cruels & indignes procédés avec ſes Généraux. Il convient cependant que ſon amitié pour Epheſtion les balanceroit, ſi le Héros content d'exprimer ſa vertueuſe douleur, n'avoit pas eu l'extravagance de faire raſer des crénaux, de faire pendre des Médecins, & de maſſacrer une Nation hors de défenſe, ſous prétexte de faire diverſion à ſon affliction.

« Aléxandre & Philippe ont tous les » deux aimé paſſionnement les loüan- » ges ; tribut légitime que la vertu peut » recevoir avec plaiſir, pourvû qu'elle » l'exige ſans inquiétude .... Mais ce » ſentiment étoit plus noble & plus dé- » licat dans Philippe ; du moins s'il en » faut juger par les manieres dont l'un » & l'autre recevoient les injures : on » pouvoit impunément outrer la ſincé- » rité à la Cour de Philippe. Un bon » mot qui lui rappelloit un devoir, » étoit récompenſé comme un ſervice. » Aléxandre regardoit comme ſes enne- » mis tous ceux qui n'étoient pas auſſi » étourdis de ſa gloire qu'il l'étoit lui- » même, & le paralléle que je fais ici » auroit été à ſes yeux un de ces crimes

» d'Etat, qui couterent la vie à quel-
» ques-uns de ſes amis.

» Enfin, & c'eſt ce qui décide de la
» ſupériorité de Héros à Héros, Philip-
» pe paroît avoir eu plus de connoiſ-
» ſance de la véritable gloire, qu'Alé-
» xandre. Celui-ci mettoit la ſienne à
» déſoler des Provinces, & à détrôner
» des Rois, qui n'auroient jamais en-
» tendu parler de lui, s'il ſe fut renfer-
» mé dans les bornes de la juſtice, & ſi
» ſemblable en quelque ſorte à Eroſtra-
» te, il n'eût cherché à ſe faire un nom
» par les ravages & par les incendies.
» Philippe au contraire, n'eut d'autre
» but que de rendre les Macédoniens
» arbitres de la Gréce, & redoutables
» à l'ennemi commun. Il y a plus de
» grandeur à fonder la ſupériorité d'une
» Nation, qu'à pouſſer cette ſupériori-
» té une fois établie, juſqu'à la con-
» quête de l'Univers. »

Tout ce morceau, quoique diffus en quelques endroits, m'a paru tourné avec beaucoup d'eſprit. C'eſt le fruit d'une application attentive au génie diſtinctif de ces deux Héros. Saint Réal & Saint Evremond qui ont excellé dans ces peintures, ne déſavoüeroient pas ce paralléle. J'aurois voulu faire connoître d'une maniere plus particuliere les

notes de M. Olivier ; mais la longueur de cet article m'avertit de finir. A l'égard de ſon éloge, il me ſuffit de dire qu'il eſt digne de M. de la Viſclede, & qu'il y a divers traits brillans & vraiment Académiques.

Oeuvres de Gretſer.

On m'a prié d'annoncer la collection entiere des Ouvrages du P. Gretſer Jéſuite, en dix-ſept Volumes *in-folio*, qui a été imprimée à Ratiſbone. On nous apprend dans la Préface qu'on s'eſt déterminé à recueïllir les Ouvrages de ce docte & laborieux Allemand, parce que M. le Cardinal d'Alſace, & M. Gentiloti Evêque de Trente, l'on déſiré. Des ſuffrages ſi glorieux paroiſſent aux Editeurs un augure favorable pour cette vaſte entrepriſe. Ils ont inſeré dans leur collection divers écrits publiés après la mort de Gretſer, & ont été attentifs à publier ſans aucune altération ſes nombreuſes productions, où ils trouvent une onction admirable, une éloquence mâle & généreuſe, & une candeur vraiment Germanique. Ils ont donné un ordre à tant de differentes matieres, & compoſé la vie de cet Ecrivain, auſſi illuſtre par ſon érudition, que par le nombre prodigieux de ſes Ouvrages. Les Inſtitutions pour la Langue Grecque leur

ont paru dignes d'entrer dans une collection, où il s'agit principalement de controverſe & d'érudition Eccléſiaſtique. Enfin ils ont fait une Table ample des Matieres. Le Pere Gretſer a été un des plus ſçavans Théologiens du ſiécle paſſé ; il n'a preſque point traité de ſujet qu'il n'ait épuiſé ; mais faute de goût pour la ſaine critique, il a employé diverſes piéces que les Sçavans tiennent pour ſuſpectes de fauſſeté & d'altération. Ces ſortes de collections ſont extrêmement utiles, & épargnent la peine de lire une infinité de Livres. Combien de Sçavans ne ſont redevables de leur érudition qu'à de pareils Recuëils ! On croit qu'ils ont paſſé leur vie à étudier les Auteurs originaux ; & ils n'ont jamais été que de timides Copiſtes. On trouve chez Montalant Libraire ſur le Quay des Auguſtins, des Exemplaires de cette vaſte collection.

Ouvrages Aſcetiques.

Le même Libraire a reçû des Exemplaires de la *Bibliothéque Aſcetique* de Dom Bernard Pez, Bénédictin Allemand. Le but de cet Ecrivain a été d'imprimer les Traités Aſcetiques ou Moraux, anciens & modernes qu'il a vûs avec douleur abandonnés aux Vers. Il remarque qu'on ſemble traiter ces ſortes

de Manuſcrits avec d'autant plus d'inhumanité, qu'ils découvrent plus librement les maladies & les playes de l'ame dont ils ſe propoſent la guériſon ; c'eſt ainſi que certains malades aiment mieux ſatisfaire leur averſion pour les remédes que de guérir. A la tête de chaque Volume, il fait connoître le tems où ont fleuri les Auteurs de ces Ouvrages moraux, & en donne l'hiſtoire. Ces ſortes de piéces ſont non-ſeulement propres à nourrir la piété, mais elles ſervent encore à connoître les mœurs des ſiécles où elles ont été compoſées. Les portraits des vices, la deſcription de certains uſages, du gouvernement Monaſtique, ne ſont pas un objet indigne de l'étude d'un Philoſophe. Si l'on recherche les anciens Tableaux pour connoître les modes des ſiécles éloignés, combien plus devons-nous eſtimer les anciennes peintures du cœur & de l'eſprit de l'homme ? Le Pere Pez eſt célébre par un grand nombre de collections de piéces ; celle que j'annonce aujourd'hui honore également ſa piété & ſon zéle pour les anciens monumens. Elle fera peut être naître l'envie à nos pieux Moraliſtes de traduire les meilleurs Traités Latins de cette Collection, dont je

n'ai vû que le premier Volume, qui vrai-ſemblablement ſera ſuivi de pluſieurs autres. La premiere piéce de ce Volume eſt un Dialogue, où l'amour Divin & la Langue trompeuſe combattent enſemble. Il eſt d'un Moine de Cîteaux qui vivoit l'an 1103. La ſeconde eſt un Traité ſur les quatre *fins* derniéres, compoſé par un Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Auguſtin, célébre par ſa piété & ſon ſçavoir dans le quinziéme ſiécle. La troiſiéme piéce eſt un Traité du bon gouvernement d'un Abbé; c'eſt l'Ouvrage d'un Bénédictin mort l'an 1439. La quatriéme eſt un Traité des bons & des mauvais Paſteurs, compoſé par un Prieur des Chartreux, qui fleuriſſoit en 1610. Enfin, les Sermons capitulaires de ce même Prieur, ſont la derniere piéce de ce Recuëil.

Je ſuis, &c.

Ce 1 Octobre 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXIII.

IL me ſemble, Monſieur, qu'on doit compter l'Imprimerie parmi les cauſes du progrès de l'eſprit humain dans les Sciences. Sans cet Art merveilleux qui multiplie ſes productions, comment pourroient-elles voyager & porter rapidement par-tout leur lumiere? L'Imprimerie eſt non-ſeulement la meſſagere de l'eſprit humain, mais elle le reproduit preſque ſans ceſſe, & lui rend préſent tout ce qu'il a découvert & penſé dans les ſiécles les plus reculés. Il étoit bien juſte qu'un Art, qui n'eſt point inférieur aux plus curieuſes inventions, excitât la verve des Poëtes & le zéle des Hiſtoriens. Bengellanus, Auteur d'un Poëme célébre ſur l'Imprimerie, la préfere hautement aux chefs-

Hiſtoire de l'Imprimerie.

d'œuvres des plus grands Artiſtes de l'Antiquité. Henri Eſtienne, dans un Poëme Latin où il en a vengé les intérêts & la gloire, dit qu'elle eſt deſcenduë du Ciel, qu'elle eſt la huitiéme merveille du monde, une dixiéme Muſe, l'amour & les délices des Dieux & des hommes. Mais ſans étaler toutes les exagérations poëtiques, je vais décrire ce que l'hiſtoire nous apprend de l'origine & du progrès de cet Art, ſans lequel la République des Lettres ſeroit reſſerrée dans des bornes fort étroites.

Quelques ridicules admirateurs de l'Art de l'Imprimerie, n'ont pas voulu en laiſſer la gloire au quinziéme ſiécle, & l'ont tranſportée les uns à Saturne, & les autres à Adam & aux Patriarches. Toland a ſoutenu qu'un paſſage de Cicéron avoit fourni à quelque curieux l'idée de l'Imprimerie. Ces folles prétentions ſe réfutent elles-mêmes. Mais en quel tems, en quel lieu, & par qui a-t'elle été inventée ? Il eſt certain qu'il n'y auroit eu aucune variété de ſentimens ſur ce point, ſi l'excellence de la découverte n'eût excité la jalouſie. Il en a été de l'origine de l'Imprimerie, comme de la naiſſance d'Homere ; differentes Villes s'en ſont attribué la gloire. Cependant quand on obſerve de près

le témoignage des Hiſtoriens les plus dignes de foi, on démêle aiſément la vérité. C'eſt la route que paroît avoir ſuivie l'Auteur de l'*Hiſtoire de l'Imprimerie*, qui a paru cette année à la Haye, *in*-4°. & dont on trouve des Exemplaires chez Montalant. Il nous apprend que vers l'an 1440 Jean *Guttemberg*, de l'ancienne famille de *Zum jungen*, qui avoit un Hôtel de ce nom dans Mayence, & une eſpéce de Palais nommé *Guttemberg* dans le voiſinage de cette Ville, imagina l'Imprimerie à Straſbourg, & la perfectionna enfin à Mayence. Sa premiere idée fut ſimple & groſſiere; il ne ſe propoſa que de graver à rebours & en relief ſur des planches de bois, les lettres, les mots & les périodes d'un diſcours ſuivi. S'il en faut croire Bengellanus, ce fut l'empreinte de ſon cachet ſur laquelle il obſerva quelques lettres en relief, & l'attention qu'il fit à un preſſoir à vin, qui lui firent naître cette idée. *Guttemberg* eſſaya en vain de réduire ſa théorie en pratique; & après avoir dépenſé preſque tout ſon bien, il communiqua ſon ſecret à quelques riches Bourgeois de Mayence, avec leſquels il s'aſſocia. Les ſeuls qu'on connoiſſe, ſont Jean *Meydenbach*, dont on ne nous a conſervé que le nom, & Jean *Fuſt* originaire

d'Aſchaffenbourg & Orfévre de profeſſion, qui contribua beaucoup à l'avancement de cette entrepriſe. Enfin Pierre *Schoiffer*, en Latin *Opilio*, & en François *Berger*, nâtif de Grensheim, dans le Landgraviat de Darmſtadt, & Clerc du Diocèſe de Mayence, ayant pénétré quelque choſe de leur ſecret y fut admis, & s'appliqua fortement avec eux à le perfectionner.

A force de travailler ils exécuterent la premiere idée de Guttemberg. L'Auteur de cette Hiſtoire s'éleve avec raiſon contre Chevillier, qui n'a regardé ce premier eſſai que comme *la gravure des Inſcriptions* renduë plus utile, & comme auſſi peu digne du titre d'*Art nouvellement inventé*, que l'introduction de l'huile dans la peinture au quinziéme ſiécle. « S'il eſt vrai, dit-il, qu'on a » toujours gravé ſur le bois, la pierre & » les métaux, il ne l'eſt pas moins que » pour graver à l'uſage de l'Imprimerie, » il a fallu imaginer de diſpoſer les ca» racteres & les mots de droite à gauche, » comme ceux des Langues Orientales, » de ne les pas graver en creux comme » les Inſcriptions, mais de les tailler en » relief, comme ſur la Monnoye & ſur » les Médailles, de les colorer d'une » encre épaiſſe & gluante, mais non trop

» fluide, d'impoſer deſſus du papier ou
» du parchemin trempé pour en rece-
» voir l'empreinte, de les gliſſer enſuite
» dans une preſſe propre à les y impri-
» mer ; en un mot, de faire enſorte qu'ils
» puſſent être imprimés ſeuls & nette-
» ment ſur le papier ou le parchemin
» préparé, & y être lûs dans leur ordre
» naturel. » Il eſt certain que pour faire tout cela, il a fallu méditer beaucoup & ſurmonter bien des difficultés. Ainſi ce n'eſt pas juger ſainement du travail de ces premiers Inventeurs, que de le comparer ſimplement à la gravure perfectionnée.

Ce fut vers l'an 1450, que ces Aſſociés parvinrent enfin à imprimer non-ſeulement un Alphabet, & un *Donat*, eſpéce de Grammaire, mais même une compilation de Grammaire, de Rhétotique & de Poëtique, ſuivi d'un ample Dictionnaire, & intitulée : *Catholicon Johannis Januenſis.* L'Auteur eſt un Dominicain du 13°. ſiécle, nommé *Januenſis*, parce qu'il étoit de Génes, & auquel Caſeneuve a ridiculement donné le nom de *Jean de la Porte.* Ces trois premiers Ouvrages furent imprimés à Mayence. Voilà le premier titre de l'origine de l'Imprimerie, qui paroît déciſif pour cette Ville. On peut voir dans

l'Ouvrage dont il s'agit la Liſte des autres Ecrits, imprimés avec des caractéres en relief. Ce n'étoient pourtant là que de foibles eſſais ; car ces planches gravées ne pouvoient être employées que pour le même Livre ; leur grand nombre rempliſſoit des Magazins entiers ; d'ailleurs elles occaſionnoient une double peine & une double dépenſe, ne pouvant ſervir qu'à imprimer d'un côté du papier, dont on étoit obligé de coller enſuite les deux faces blanches.

Ces Aſſociés dégoûtés eux-mêmes d'une ébauche ſi imparfaite, porterent plus loin leurs recherches. Leurs reflexions les conduiſirent à ſeparer les lettres de leurs planches, & d'en façonner ſéparement de ſemblables de plomb, d'étain & de cuivre. Mais le long travail qu'exigeoient ces nouveaux caractéres, & la difficulté de les former de proportion égale, ne leur permirent pas d'en faire uſage. Enfin Schoiffer, à force de méditations, s'aviſa de tailler des poinçons, de frapper des matrices, de fabriquer des moules, & de fondre ainſi des lettres mobiles & ſeparées, dont il pût à ſon gré compoſer des mots, des lignes & des pages entieres. En un mot, il créa tout ce qu'il falloit pour former

les caractéres tels que ceux que nous avons toujours vûs, & fut ainſi l'Inventeur & le pere de la véritable Imprimerie. Il fit d'abord part de ſa découverte à ſes Maîtres. Fuſt fut ſi charmé d'un Alphabet complet imprimé de cette façon, qu'il lui donna ſa fille en mariage. Quelques Littérateurs prétendent que la premiere de toutes les éditions de la Bible fut faite par les ſeuls *Fuſt* & *Guttemberg*, avec des caractéres mobiles de bois & de métal. Mais comme Schoiffer lui-même & Bengellanus ne diſent rien de ſemblable, l'Auteur eſt perſuadé que des planches de bois, qui ne pouvoient ſervir qu'à un ſeul & même Ouvrage, ces premiers Inventeurs paſſerent aux poinçons, aux matrices & aux caractéres de fonte. Il convient cependant qu'ils peuvent avoir fait quelque eſſai de ces caractéres mobiles de bois, de plomb ou de cuivre; mais pour des Ouvrages peu étendus & imprimés en Lettres capitales. En homme verſé dans l'Art de l'Imprimerie, il fait voir qu'avec de petits caractéres mobiles de bois ou de métal, il leur auroit été impoſſible d'imprimer un Livre de quelque étenduë. On doit, ſelon cet Auteur, mettre au nombre des contes ridicules, ce qu'on dit de divers Ouvrages impri-

més avec des caractéres d'argent, qui étant trop aigres se casseroient aisément, & ne manqueroient pas de couper le papier. « Reiserus, dit l'Historien, débite » quelque chose de bien plus magnifique. C'est que la Préface des *Euclidis* » *Elementa Geometrica*, imprimés à Vénise, chez *Erhard Ratdolt*, *en* 1482. » *in-folio*, est imprimée en Lettres d'or, » *aureis Literis impressa*. Mais que veut » dire cela ? J'ai examiné cette *Préface*, » qui n'en est certainement pas plus » nette. En récompense, on y voit » quelque chose de plus certain & de » plus curieux ; sçavoir que cet habile » Imprimeur est le premier qui se soit » avisé d'imprimer les *Lettres grises*, les » *Vignettes*, & les *Figures de Mathéma-* » *tiques*, en même tems que le reste de » la Feüille où elles entroient .... & » cela est un peu plus intéressant, que » les prétenduës Lettres d'or de sa *Pré-* » *face*, moins recevables encore que les » Lettres d'argent des autres Impri- » meurs. Les vrais caractéres d'Impri- » merie sont d'une matiere plus douce » & moins tranchante, étant principa- » lement de plomb, mêlé de fer ou de » cuivre fondus à l'aide de l'antimoine, » mais préférablement de cuivre, ce qui » leur a fait donner si souvent le nom de

» *Typi aheni*, *Litteræ æneæ*, *caracteres* » *ænei*, *&c.* & ceux qui en ont parlé au- » trement, ne l'ont fait que parce qu'ils » ignoroient ou ne connoiſſoient pas aſ- » ſez la pratique de l'Imprimerie. »

Dès que ces premiers Inventeurs eurent trouvé les caractéres de fonte, ils firent des paquets des planches de bois gravées, qu'ils faiſoient voir enſuite aux curieux. On les montroit encore à Mayence au commencement de notre ſiécle. Le premier Livre qu'ils imprimerent vers la fin de 1450, à l'aide de cette derniere & merveilleuſe invention, qui eſt proprement le fruit de la véritable Imprimerie, fut une *Bible Latine*, en gros caractéres, tels que ceux qu'on employe pour les *Miſſels*. Elle leur couta des ſommes immenſes. Trithéme, l'écho de Schoiffer, dit que la dépenſe pour les trois premiers cahiers de quatre feüilles, monta à plus de quatre mille florins. Les PP. Quetif & Echard Dominicains, aſſurent que le *Catholicon Johannis Januenſis*, eſt le ſecond Livre imprimé en caractéres mobiles, & qu'il y en a un Exemplaire dans la Bibliothéque de Sainte Geneviéve. Voilà les deux premieres de toutes les impreſſions. On n'y trouve ni la datte de l'année, ni le nom de la Ville, ni

celui des Imprimeurs, ni aucune marque qui pût les trahir. Il en uſerent ainſi, ſoit pour cacher leur ſecret, ſoit pour faire paſſer leurs impreſſions pour des Manuſcrits. *Fuſt* porta à Paris pluſieurs Exemplaires de ſa Bible, qu'il vendit d'abord fort cher, & enſuite à meilleur marché. Ce qui donna lieu à ſes premiers acheteurs de l'accuſer de mauvaiſe foi, & même de ſorcellerie à cauſe de la conformité des Exemplaires. Un Sçavant Allemand a prétendu que les Moines irrités de ſe voir privés par cette nouvelle invention, du gain que leur procuroit le métier de Copiſte, firent paſſer Jean Fuſt pour ſorcier. « Mais malheureuſement pour ce Pro» feſſeur, dit l'Hiſtorien, non-ſeule» ment cela n'eſt nullement fondé, mais » même ſe trouve poſitivement réfuté » par les monumens de ce tems-là : les » Chanoines de Saint Victor près de » Mayence, les Bénédictins de l'Ab» baye de Soubiac, & les Religieux de » l'Abbaye de Saint Ulric & de Sainte » Afre à Auſbourg, étant préciſement » les premiers qui ayent pratiqué l'Im» primerie immédiatement après Gut» temberg, Fuſt & Schoiffer, ayant » été bientôt imités en cela par divers » de leurs Confreres en différens Pays. »

L'Hiſtorien ajoute que les Moines ne commencerent à décrier l'Imprimerie comme un Art infernal, que lorſque les premiers Proteſtans la vanterent comme un don du Ciel, qui avoit diſpoſé les eſprits à leur réformation.

La dépenſe que cauſa l'impreſſion de la Bible Latine & du *Catholicon Johannis Januenſis*, épuiſa les Finances de ces Aſſociés. Fuſt & Guttemberg s'accuſerent mutuellement d'infidélité, ce qui engendra la diſſenſion, & enſuite la rupture de leur ſociété à la fin de l'année 1455. Guttemberg paſſa à Strasbourg, & s'aſſocia avec quelque riche Bourgeois de cette Ville; mais n'y trouvant pas tout l'encouragement qu'il avoit eſpéré, il paſſa à Harlem en Hollande, où il établit en 1459 une Imprimerie. Ainſi à s'en tenir aux faits, dépoſés par des témoins dignes de foi, la vraie Imprimerie prit naiſſance à Mayence, & paſſa ſucceſſivement à Straſbourg, à Harlem & à Oxford. Ce ſont donc certainement les quatre Villes où cet Art célébre a été d'abord exercé. Guttemberg retourna enſuite à Mayence, & y mourut au commencement de l'an 1468. Dans ſon Epitaphe on lui attribuë l'invention de l'Imprimerie.

Durant les voyages de Guttemberg, ſes anciens Aſſociés Fuſt & Schoiffer, continuerent d'imprimer à Mayence divers Ouvrages importans, & ne doutant nullement qu'il ne découvrît à d'autres leur commun ſecret, ils ne firent plus aucune difficulté de l'indiquer eux-mêmes à la fin de leurs impreſſions. La premiere où l'on trouve cet aveu, eſt le Pſeautier qu'ils publierent en Août 1457, dix-huit mois après leur rupture avec Guttemberg. C'eſt un petit *in-folio*, dont on ne connoît abſolument que deux Exemplaires, l'un dans la Bibliothéque de l'Académie de Freyberg en Miſnie, & l'autre dans la Bibliothéque Impériale de Vienne en Autriche. Mais on ignore abſolument les Editions que Guttemberg peut avoir faites à Strasbourg & à Harlem. Toutes celles qu'il a publiées à Mayence avec ſes Aſſociés Fuſt & Schoiffer, auſſi bien que celles que ceux-ci ont faites ſans leur premier Maître, ſe réduiſent à quatorze, en comprenant leurs trois premiers Eſſais de l'Imprimerie par Tables de bois. Il ne m'eſt pas poſſible de parler en détail de ces Editions, ni des autres qui paſſent pour être certainement de Fuſt & de Schoiffer, quoiqu'on n'y trouve ni leur nom, ni la datte de l'année. Cer-

tains Bibliophiles ſeront charmés de ces Catalogues, & des détails où entre l'Auteur de cette Hiſtoire, pour faire connoître les Livres imprimés par Fuſt & Schoiffer, dont il a même expliqué les armes, & fait connoître les deſcendans. J'obſerverai ſeulement que le plus ancien Livre imprimé où l'on voit le pleinchant noté, eſt un Pſeautier que Schoiffer publia en 1490.

La ſéparation de Guttemberg d'avec Fuſt & Schoiffer, en donnant lieu à la manifeſtation de leur Art, le répandit bientôt dans les principales Villes de l'Europe; & ce fut aux Allemands qu'elles en furent redevables. Pour marquer préciſément l'époque de cet établiſſement dans chacune de ces Villes, l'Auteur de l'Hiſtoire de l'Imprimerie a marqué exactement la premiere des Editions qui y ont été faites avec le nom de l'Imprimeur, la datte de l'année & le format. Ce Catalogue des premieres Editions de chacune des Villes où l'Imprimerie s'eſt établie pendant les vingt-ſix dernieres années du 15e. ſiécle, ne ſera pas moins agréable aux Bibliophiles dont je viens de parler. On voit par le premier Livre imprimé dans le Collége de Sorbonne, que l'Imprimerie ne

fut établie à Paris qu'en 1470. Quatre ans après elle le fut à Lyon, & ſucceſſivement dans quelques autres Villes de France. Ce Catalogue fait voir que l'Auteur s'eſt extrêmement appliqué à connoître les premiers Livres imprimés en differentes Villes du Royaume, & que ſa Bibliographie eſt très-vaſte & très-exacte. Il remarque que le premier Livre imprimé à Perouſe, eſt intitulé: *Quatriregio del Decurſu della vita humana de Meſſer* FEDERICO *Veſcovo della cita de Foligni. Divideſe in quatro Libri, il I del Regno de Dio Cupido, il II del Regno de Sathan, il III del Regno delli Vitii, & il IV del Regno de Dea Minerva de Virtù*, 1481. *in-folio.* Il ne faut pas être habile pour voir que c'eſt ici un Ouvrage moral. Cependant le Pere Labbe, dans ſa nouvelle Bibliothéque de Manuſcrits « ſe trompe aſſez plaiſamment, en faiſant de ce fameux » Poëme un Livre de Coſmographie, » auquel il fabrique ce titre: *Coſmographia in terza Rima di Frederico Veſcovo* » *de Foligno, con varie Hiſtorie & varii* » *Viaggii in diverſe Provincie.* S'il y avoit » bien pris garde, pourſuit l'Auteur de » cette Hiſtoire, il ſe ſeroit apperçu que » ces *Provinces*-là, n'étoient autres que

» le *Regne de Cupidon*, celui de *Sathan*, » celui des *Vices*, & celui de *Minerve* » & de la *Vertu*. »

Il réſulte évidemment de ces deux Catalogues, que Mayence eſt la premiere Ville du monde où l'Imprimerie ait été exercée, que Straſbourg eſt la ſeconde, & Harlem la troiſiéme. Elle fit tant de progrès, qu'en moins d'un ſiécle tous les bons Livres furent imprimés plus d'une fois, ſans compter les mauvais & les ſuperflus; de ſorte, qu'à peine un ſeul homme pourroit venir à bout de donner une notice exacte de ces premieres Editions. C'eſt ce que l'Auteur prouve fort bien par les mépriſes où ſont tombés les Hiſtoriens des Editions du 15e. ſiécle.

Mais ces Editions méritent-elles l'eſtime qu'en font certains curieux qui les achetent ſi cher? L'Auteur de cette Hiſtoire ſoutient judicieuſement qu'elles ne peuvent guéres ſervir qu'à connoître l'origine & le progrès de l'Art de l'Imprimerie, & qu'elles ſont réellement inutiles aux Gens de Lettres, ayant été faites ſur de mauvais Manuſcrits, par des Imprimeurs dépourvûs de lumiere & de goût. D'ailleurs l'ignorance & la témérité des premiers Edi-

teurs & Correcteurs s'y fait remarquer en divers endroits. Cette critique eſt appuyée de pluſieurs faits déciſifs.

Il avertit judicieuſement que parmi ces anciennes Editions, il s'en trouve un grand nombre dont les dattes ſont douteuſes, fautives, corrompuës à deſſein de tromper, inintelligibles & abſolument imaginaires; ouvrage de l'inexactitude, de l'intérêt & de la mauvaiſe foi. Les exemples qu'il en donne ſont palpables, & annoncent un profond Bibliographe. Enfin pour ne rien laiſſer a deſirer, il finit ſon Hiſtoire par un Catalogue abregé des Hiſtoires de l'Imprimerie.

Cette Hiſtoire de l'Imprimerie eſt pleine de recherches curieuſes & exactes; mais l'érudition n'eſt pas toujours montrée à propos; & le texte ſe trouve ſouvent noyé dans une mer de notes, quelquefois inutiles ou du moins trop prolixes. Il me ſemble que l'Auteur s'eſt trop ſervilement attaché à la méthode de ne rien avancer ſans en apporter différentes preuves; ce qui n'eſt pas toujours néceſſaire. Du reſte, on voit qu'il poſſéde parfaitement la matiere qu'il a entrepris de traiter.

Un homme d'eſprit qui cultive avec la même ardeur les Muſes Latines & Françoiſes, m'a envoyé les Vers ſuivans, où les loüanges dûës au pinceau délicat & aux graces naïves de Monſieur Chardin Peintre célebre, m'ont paru bien tournées. Vers à M. Chardin.

VERS

A M. CHARDIN, *Peintre de l'Académie Royale de Peinture, ſur les deux Tableaux faits pour le Roi.*

Sage rival de la Nature,
Par quel heureux talent ſçais-tu plaire à nos yeux ?
Chardin, tout vit dans ta peinture,
Tout eſt riant, ingénieux.
D'un nouveau goût inventeur & modéle,
Tu montres la carrierre & remportes le prix.
Que j'aime ton deſſein & ce pinceau fidéle,
Qui ſçait avec tant d'art placer le coloris !
Oüi, c'eſt la nature, c'eſt elle ;
A ſa ſimplicité je reconnois ſes traits.
Mes yeux la trouveroient moins belle,
Si tu l'ornois de plus d'attraits.
D'une mere laborieuſe,
Quel pinceau délicat pourroit comme le tien
Tracer l'air impoſant & l'auſtere maintien ?
Un enfant hypocrite écoute la grondeuſe ;
Mes yeux de cet enfant ſont ravis, enchantés.
C'eſt à peindre cet âge, ami de l'innocence,

Que tu fais éclater tes plus vives beautés,
Chardin, c'eſt à l'aimable enfance
Que tu dois de ton Art les traits les plus vantés.
Près d'une ſage Gouvernante
Ici la toile me préſente
Deux enfans, dont l'air ſeul annonce la candeur.
Le dîner les attend : mais il faut au Seigneur
Un petit mot préliminaire.
Le Frere joint les mains, & d'un ton bégayant
Prononçant la courte priere,
Jette ſur le potage un œil impatient.
D'un air modeſte & fin ſa ſœur le conſidere.
Quelle naïveté dans ces tendres objets !
Le Connoiſſeur que ton Ouvrage attire,
Chardin, n'eſt jamais las d'en contempler les traits.
Empreſſé, curieux, il regarde, il admire,
Sourit à ces enfans, & ſe laiſſant charmer
Sent encor plus qu'il ne peut exprimer.
Mais pourquoi m'étonner que tes heureux Ouvrages
Du Public éclairé remportent les ſuffrages ?
Ton pinceau travailloit pour ce ſéjour pompeux,
Où le goût raſſembla de ces Maîtres fameux,
Des le Bruns, des Mignards les ſçavantes merveilles :
Pour prix de tes charmantes veilles,
Parmi tous ces grands noms le tien ſera compté.
Tel auprès des Auteurs d'Andromaque & d'Horace,
La Fontaine eſt aſſis au ſommet du Parnaſſe,
Et joüit avec eux de l'immortalité.

La célébrité d'un Auteur, eſt cauſe quelquefois qu'on imprime des Ouvrages qu'il a faits dans ſa jeuneſſe & ſans deſſein de les mettre au jour. Cet abus eſt encore plus fréquent par rapport aux Lettres qu'il a écrites à ſes amis. Si par hazard on en a publié des Recuëils qui ont été recherchés, on ne manque pas d'imprimer enſuite celles qu'une critique judicieuſe avoit négligées. En un mot, ſans aucun reſpect pour la mémoire d'un ſçavant ou d'un bel-eſprit, on donne au Public des productions foibles & informes, dont lui-même ne faiſoit aucun cas. On trouvera peut-être que l'Editeur des *Nouvelles Lettres* de M. Bayle, imprimées en Hollande, a joüé un ſi mauvais tour à cet illuſtre Polygraphe, puiſqu'elles ne contiennent que des faits peu importans. On ne ſçait pas même ſi elles ſont certainement de lui. Quelques Journaliſtes Hollandois n'ont pas fait difficulté de dire qu'elles étoient ſuppoſées. Quoiqu'il en ſoit, cet Editeur a imprimé à la tête du premier Volume quelques piéces ſingulieres. On y trouve une conſultation de M. Fagon ſur la maladie de M. Bayle. Un Reçuëil de conſultations des plus célébres Méde-

Nouvelles Lettres de M. Bayle.

cins ſur les maladies des Gens de Lettres, ſeroit curieux & ſeroit fort recherché. On pourroit lui donner le titre de *Médecine des Gens de Lettres.*

Dans la vie de M. Bayle qu'on trouve à la tête de ces nouvelles Lettres, on attribuë la haine de M. Jurieu pour ce Sçavant, non pas à ſa tendre paſſion pour Madame Jurieu, mais à la jalouſie de ce fougueux Théologien, outré de ce que ſa critique de l'Hiſtoire du Calviniſme, fut jugée inférieure à celle du Philoſophe. La piéce la plus conſidérable, eſt l'*Apologie de M. Bayle, ou Lettre d'un Sceptique ſur l'examen du Pyrrhoniſme, pour ſervir de réponſe au Livre de M. de Crouzas ſur le Pyrrhoniſme.* Elle avoit déja été imprimée dans la derniere Edition *in-folio* des Oeuvres diverſes de M. Bayle. L'Auteur ſe donne pour un Franc Pyrrhonien, & ne dément point ſon caractere; en quoi l'on ne peut que déplorer l'abus de ſa raiſon. Il n'auroit pourtant tenu qu'à lui de faire une critique ſolide du vaſte Ouvrage du Philoſophe Suiſſe, ſans joüer un rôle auſſi odieux. Je ne puis pour cette raiſon donner des loüanges à cette Lettre, où j'ai trouvé un trait fort ſingulier. « Je ſerois bien

» trompé, dit-il, si vous n'êtes fort » surpris de voir un Philosophe assurer » gravement dans sa Préface, que les » actions de la Compagnie des Indes, » & celles de la Mer du Sud, sont des » fruits de l'incrédulité & du Pyrrho- » nisme : Eussiez-vous jamais imaginé » que la Philosophie eût eu quelques » influences sur ce qui est arrivé en » France & en Angleterre en 1720. » Si M. de Crouzas avoit fait usage de sa Logique, il auroit peut être vû que le défaut de Pyrrhonisme, du moins dans ceux qui avoient du bien, avoit accrédité ces inventions.

Médecine des Pauvres.

La Veuve Alix, a mis en vente un Ouvrage important de feu M. Hecquet, célébre Médecin de Paris, intitulé : *La Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie des Pauvres*, en trois Volumes *in*-12. Les pauvres sont la portion la plus nombreuse & la plus utile de l'Etat ; quelle obligation n'a-t'on pas à un habile Médecin, qui pénétré des devoirs de Chrétien & de bon Citoyen, s'applique à marquer les remédes les plus efficaces & qui coûtent le moins, pour guérir les maladies communes, parmi ce genre d'hommes si

néceſſaires. Tous ceux qui connoiſſent la haute piété & l'expérience éclairée de M. Hecquet, ſe formeront avec raiſon l'idée la plus avantageuſe de cet Ouvrage, ſi digne de ce ſçavant & pieux Ecrivain. La mort l'a preſque trouvé y travaillant encore. C'eſt donc ici le dernier monument de ſa tendre & conſtante charité pour les pauvres. La Vie de cet excellent & vertueux Médecin, compoſée par un homme d'eſprit, m'a paru faite avec ſoin & écrite d'une maniere intéreſſante. Je me propoſe de vous entretenir une autrefois, de l'Ouvrage & de la Vie de Monſieur Hecquet.

Recuëil de Piéces d'Hiſtoire & de Littérature.

Il ſeroit inutile de marquer ici les raiſons, qui depuis long-tems ont donné lieu à l'interruption d'un Ouvrage périodique, dont il a déja paru trois parties chez Chaubert, notre Libraire, ſous le titre de *Recuëil de piéces d'Hiſtoire & de Littérature*. Mais je crois vous faire plaiſir en vous annonçant, que la quatriéme partie ſera bientôt en vente, & que tous les trois mois il en paroîtra une nouvelle. Vous ſçavez qu'un ſeul & même Auteur a recuëilli ou compoſé les piéces qui forment les

deux premieres parties. C'eſt donc ſans aucun fondement qu'un Nouvelliſte de Paris, dans un Journal imprimé en Hollande, a aſſocié M. l'Abbé Desfontaines à la compoſition de ce Recuëil. La troiſiéme partie eſt remplie de piéces, ramaſſées par un docte Bibliothécaire.

Cette quatriéme partie, qui eſt de l'Auteur des deux premieres, renfermera les piéces ſuivantes, 1°. Des recherches ſur les Ambrons, ancien peuple de la Gaule Celtique, par le Sçavant P. Oudin, Jéſuite. 2°. Des conſidérations ſur la Vie de Cicéron, traduites de l'Anglois. 3°. Une Lettre de Monſieur * * *, pour juſtifier Pomponius Atticus, de la cenſure de l'Abbé de Saint Réal. 4°. Quelques Lettres Latines de Milord Atterburi, Evêque de Rocheſter. 5°. Le Diſcours d'Iſocrate à Démonique, traduit par M. l'Abbé Regnier des Marais. 6°. La Lettre de Perrault à Deſpréaux, touchant la Préface de ſon Ode ſur la priſe de Namur, & un parallele de cette Ode, avec celle de Chapelain au Cardinal de Richelieu. 7°. Le Compliment que fit M. Deſlandes, Commiſſaire Général de la Marine à l'Aca-

démie des Belles-Lettres de la Rochelle, le jour qu'il y fut reçû. 8°. Une Diſſertation ſur l'Hiſtoire de Sainte Urſule & des onze mille Vierges. La traduction des conſidérations ſur la Vie de Ciceron, & la Diſſertation ſur Sainte Urſule, ſont de l'Auteur du Recuëil.

Je ſuis, &c.

Ce 8 Octobre 1740.

Fautes à corriger dans la Lettre précédente.

Page 29. lig. 8. *Ravits Ville de Suede*, liſez, *Ville de la Grande Pologne.*

Page 30, lig. 26, *au lieu d'entaſſer ſans Art*, ajoutez, *comme a fait un Hiſtorien Moderne.*

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXIV.

Examen des Réflexions Politiques de M. du Tot.

JUſqu'ici l'Angleterre ſeule, Monſieur, avoit produit d'utiles Ecrits ſur la Finance & le Commerce. Tandis que les plus grands génies de ce Pays-là, un Locke même, conſacroient leurs veilles & leurs talens à l'éclairciſſement d'une matiere ſi intéreſſante, nous abandonnions ces connoiſſances aux Gens d'affaires & aux Négocians. La France enfin a produit depuis peu quelques Ouvrages en ce genre, dont le premier eſt celui de feu M. Melon, intitulé : *Eſſai ſur le Commerce*, dont il y a eu deux éditions. M. du Tot y ayant trouvé quelques erreurs, publia il y a deux années ſes *Refléxions politiques*, où non-ſeulement il combat M. Melon ſur un point particulier, concernant la va-

riation dans la valeur des Monnoyes, mais où il traite de beaucoup d'autres matieres rélatives aux Finances & au Commerce. Enfin voici un nouvel Ecrivain, qui ſans approuver certaines idées de M. Melon, & s'accordant avec M. D. T. ſur pluſieurs propoſitions inconteſtables, l'attaque ſur un grand nombre d'autres, dans un Livre en 2. Vol. *in*-12, qui a pour titre *Examen du Livre intitulé, Refléxions politiques ſur les Finances & le Commerce.* Je vais vous expoſer la ſubſtance de ce nouvel Ecrit; mais je ne m'arrêterai qu'aux principaux articles.

On reproche d'abord à M. du Tot de s'être vainement épuiſé dans ſon Ouvrage, pour prouver une vérité inconteſtable, & reconnuë de tout le monde, qui eſt que les variations dans la valeur de la Monnoye cauſent toujours de grands préjudices au Commerce, & dérangent la fortune des particuliers; qu'en un mot on ne doit jamais changer la valeur des Monnoyes une fois bien établie. Mais M. D. T. a été trop loin, ſelon ſon Cenſeur, lorſqu'il a oſé avancer dans un ſens abſolu & ſans reſtriction, qu'il n'y avoit aucun cas, où il fût à propos de changer cette valeur de la Monnoye. On lui répond

ici, qu'il eſt des conjonctures difficiles & même dangereuſes, où le gouvernement peut avoir beſoin d'un ſecours *prompt* & *préſent*, que ne peuvent jamais donner de nouvelles impoſitions, dont le recouvrement ſe fait toujours avec lenteur; or le ſecours indiſpenſablement néceſſaire ſe trouve commodément & promptement dans la mutation de la valeur des Monnoyes. Et c'eſt le cas où, ſelon notre Auteur, il eſt permis d'en uſer. Ainſi l'on réduit la maxime à ne jamais employer la reſſource de la mutation d'Eſpéces, à moins que le Royaume ne ſoit en péril, & que la Finance ne puiſſe fournir d'autre expédient pour le ſauver. On demande à M. D. T. comment il a pû dans ſon Livre donner de ſi grands éloges au ſyſtême de M. Law, qui n'a été qu'un *jeu biſarre d'augmentations & de diminutions dans l'eſpéce*, & qui n'étoit fondé que ſur la prétenduë *indifférence de la valeur des Monnoyes:* prétention dont on fait voir la fauſſeté, contre ce que M. Melon a oſé avancer dans ſon Livre.

M. Melon ſoutient, que *tout le reſte égal en matiere d'Etat, c'eſt le débiteur qui doit être favoriſé.* M. du Tot prétend au contraire, qu'il n'*y a pas plus de raiſon à favoriſer le débiteur que le créancier.*

On lui fait voir ici que ſa maxime eſt auſſi fauſſe, qu'elle eſt dure & contraire à la politique & à l'humanité, qui exigent que ſans ruiner le créancier, le débiteur ſoit ſoulagé autant qu'il eſt poſſible. C'eſt auſſi la maxime de tous nos Tribunaux. L'Auteur condamne avec raiſon & l'extrême indulgence & l'extrême ſévérité ſur ce point.

L'article qui concerne la conduite de M. Deſmarets en 1709, eſt fort curieux. Il s'agit de l'augmentation & de la refonte des Monnoyes dans cette année. L'Auteur ſans diſſimuler les inconvéniens & les facheuſes ſuites de ces ſortes d'opérations, qu'il prétend néanmoins que M. D. T. a exagerées, en juſtifie les motifs par la conſidération du beſoin de l'Etat, qui n'avoit pas alors d'autres reſſources.

L'Auteur, en peignant tous les malheurs de l'année 1709 & des deux ſuivantes, & les beſoins preſſans de l'Etat, donne une haute idée du génie fécond de M. Deſmarets. Il trouva des reſſources admirables, qui mériteroient, ſelon l'Auteur, qu'on lui élevât des ſtatuës, bien loin de laiſſer fletrir ſa réputation par la cenſure de quelques-unes de ſes opérations. « Les grands Miniſ-» tres, ajoute-t'il, connoiſſant mieux

» que le vulgaire les maux d'un Etat & » les remédes qui leur conviennent, il » eſt injuſte de juger de leur conduite, » ſans en approfondir les motifs, & ſans » ſe retracer fidélement les conjonctures » où ils étoient. » Selon lui, M. du Tot a négligé ce véritable point de vûë, & il lui rappelle cette refléxion judicieuſe, qui eſt à la fin du Mémoire de M. Deſmarets. *Bien loin de blâmer quelques moyens que la force & la néceſſité ont obligé de mettre en uſage, ne doit-on pas loüer des Miniſtres, qui dans des tems ſi malheureux, & dans un état ſi chancelant, ont eu aſſez de courage pour n'être pas effrayez, & pour continuer des efforts ſi vifs & ſi redoublez, qui ont enfin produit cette paix ſi néceſſaire & tant déſirée.*

Je ne m'arrête point à ce que l'Auteur dit ſur le *Viſa* de 1715, ſur l'Edit du mois de Décembre de la même année, & ſur la Chambre de Juſtice de 1716, articles où il reléve M. du Tot ſur pluſieurs mépriſes. Je paſſe à celui qui concerne le ſyſtême de M. Law, dont M. du Tot a fait l'apologie dans ſon Livre. On attaque premierement les principes généraux du crédit public établi par M. du Tot, & on lui reproche d'avoir confondu mal à propos le papier avec l'or & l'argent.

« L'or, l'argent, & les autres Mon-
» noyes de détail ne forment point le
» crédit ; ils ſont la meſure des paye-
» ment réels. Ils repréſentent les mar-
» chandiſes & denrées qui ſont livrées
» en échange. Ils en tiennent lieu. Ils en
» ſont la valeur effective. Les Billets de
» leur côté ne repréſentent point les mar-
» chandiſes, mais ſeulement les quanti-
» tés d'or & d'argent dont on eſt conve-
» nu pour le prix des marchandiſes, des
» ſalaires, &c. Ce ſont des marques &
» des gages du prêt qui s'en eſt fait ;
» c'eſt pourquoi les Billets conſtituent
» le crédit. » Cependant, ſelon M. du Tot, *un Loüis d'or, un Ecu, &c. ſont des Billets dont l'effigie du Prince eſt la ſignature.... Il eſt indifferent de ſe ſervir d'un Loüis, d'un Ecu ou d'un Billet de pareille ſomme* : Diſtinguez (lui répond-on) dans un Loüis d'or, dans un Ecu, &c. la matiere & la valeur. La matiere où le poids du métail à un prix certain dans chaque Pays du monde ; elle eſt reçûë partout comme une marchandiſe, & en ce ſens on ne peut ſoutenir ſérieuſement que ce ſoit un Billet. L'or & l'argent ont une valeur intrinſéque, & le Billet n'en a point. « Puiſque toute
» Monnoye, en tant que métail, conti-
» nuë notre Auteur, eſt de convention

» générale parmi tous les peuples poli-
» cez, un Légiſlateur ne peut lui ſub-
» ſtituer des Billets ou d'autres gages des
» échanges, à moins que ſa Nation ne
» ſoit confinée dans un coin de l'Uni-
» vers, où ſeparée de toutes les autres,
» elle trouve de quoi ſatisfaire à tous ſes
» beſoins dans les productions de ſa
» terre, & dans les Ouvrages de ſon in-
» duſtrie, ſans le ſecours du Commerce
» étranger. » Or c'eſt ce qu'on ne peut pas dire de la France. Donc l'application du principe de M. du Tot ne convient point à ce Royaume. Donc « M.
» Law eſt tombé dans la plus groſſiere
» de toutes les erreurs, lorſqu'il a voulu
» ſupprimer parmi nous l'uſage des
» Monnoyes d'or & d'argent. »

On fait voir enſuite que M. D. T. a eu tort de dire (T. I. pag. 229.) que *la force & la puiſſance d'un Etat dépend du nombre de ſes habitans, & que le nombre des habitans eſt toujours proportionné à la quantité des eſpéces qui eſt dans cet Etat.* Le nombre des habitans ne fait la force d'un Etat, lui dit-on, qu'autant qu'ils ſont laborieux. « L'ancien Empire des
» Perſes, quoique fort peuplé, ne laiſ-
» ſoit pas d'être très-*foible*, parce que
» les Sujets étoient plongez dans l'oiſi-
» veté & dans la molleſſe. Un Etat,

» ajoute-t'on, peut être très-floriſſant » avec une médiocre quantité d'eſpé- » ces. » L'Auteur auroit pu citer l'exemple des premiers Romains. Qu'importe, dit-il, d'avoir un ſol ou un écu pour ſa dépenſe, ſi l'on peut ſubſiſter également bien avec l'un & avec l'autre ?

Il combat enſuite un raiſonnement de M. D. T. qui pour juſtifier le projet du Sieur Law, donne ſon approbation à un crédit public, c'eſt-à-dire, à des Billets, dont le montant n'excede point la quantité des Eſpéces du Royaume. On lui répond 1°. Que par cette fixation il condamne le Sieur Law, qui par » une conduite précipitée a porté le cré- » dit public bien au-delà. 2°. Que ce » crédit même, ainſi fixé, eſt exhorbi- » tant, outré, chimérique & inſoutena- » ble. Il y avoit en France (ſuivant le » calcul de M. du Tot) 1200 millions » d'argent monnoyé, ſur le pié de 60 » livres le marc ; par conſéquent le cré- » dit auroit été de 1200 millions. Et » ſur quel fond auroit-il été aſſigné ? » Sur tout l'argent du Royaume ? Mais » tout l'argent du Royaume eſt-il en la » poſſeſſion du Prince ? Non, & mê- » me ſes revenus annuels, qui ſont af- » fectés à d'autres dépenſes, n'en ſont » qu'une petite partie. Chaque parti-

» culier auroit-il consenti que son ar-
» gent fût la caution du crédit public,
» & servît à en payer les Billets dans le
» besoin ? Non sans doute. Le crédit
» auroit donc été sans assignat certain.
» Par conséquent il auroit été illusoire ;
» c'est la réputation de solvabilité qui
» forme le crédit, & partout où elle
» manque, il n'y en a point. »

On fait voir ici qu'établir un crédit public en égalité avec tout l'argent du Royaume, c'est comme si on doubloit l'espéce, ou sa valeur ; c'est faire renchérir du double les denrées, les marchandises & la main d'œuvre ; or une opération qui produit ces effets, est toujours une fort mauvaise opération. On ajoute que ce crédit public entraîneroit toutes les suites funestes d'une augmentation de Monnoye, portée au double de leur prix, & ressembleroit par-là à une multiplication de valeurs numéraires, & non d'Espéces ; sans compter que ce seroit un crédit fictif & insoutenable, faute d'assignat. Il n'est pas nécessaire, ajoute-t'on, que tout l'argent des Billets qui est dans le Public soit dans la caisse. Il est même avantageux qu'il circule. Mais le Caissier doit en avoir la valeur en effets si surs & si liquides, qu'ils puissent être faci-

lement convertis en argent, pour ſervir à payer le Billet à ſa préſentation.

L'Auteur convient néanmoins qu'un crédit public pourroit être avantageux au Royaume en certaines conjonctures, en y apportant de grandes précautions pour le rendre ſolide & pour le garantir des abus. « Ce n'eſt point ici le lieu, » dit-il, d'en tracer le plan. Nous di- » rons ſeulement qu'un crédit public en » France doit être fixé & limité, & » que loin de le porter auſſi haut que » le montant des Eſpéces qu'il y a dans » le Royaume, il ne conviendroit pas » de l'étendre au-delà du produit des » revenus de Sa Majeſté pendant une » année. Ce crédit ſuffiroit pour opé- » rer tous les avantages qu'on auroit » lieu d'en attendre: La ſolvabilité, la » durée, la circulation, la facilité & » l'exactitude des payemens, tout s'y » trouveroit ſans embarras & ſans péril, » du côté de l'augmentation des mar- » chandiſes & denrées, de la main d'œu- » vre, & des fonds de terres, qu'un cré- » dit trop étendu porteroit encore à » l'excès. »

Un article important & curieux (p. 206.) eſt *le dévelopement du ſyſtême de M. Law depuis ſon origine, juſqu'à l'Arrêt du 5 Mars* 1720. Cet article étant

hiſtorique & compoſé de faits enchaînés l'un à l'autre, doit être lû de ſuite dans le Livre. Les choſes y ſont expoſées avec beaucoup de préciſion & d'éxactitude. Il nous rappelle bien mieux, que toutes les Hiſtoires de la Régence & du ſyſtême de Law, ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet il y a 20 ans. *Trojanas ut opes & lamentabile regnum eruerint Danai . . .*

M. du Tot a donné des éloges au ſyſtême de M. Law. Ç'a été, ſelon lui, un bel édifice que l'on a élevé trop haut ſans avoir égard à ſes fondemens. Cependant la refonte & l'augmentation des Monnoyes, opérations ſi condamnées par M. du Tot, ont été la véritable baze de cet édifice. Ce fut le ſignal & le commencement du ſyſtême. Il ne pouvoit même ſe ſoutenir que par une agitation continuelle dans les Monnoïes. Loüis XIV dans des cas preſſans n'avoit rehauſſé les Monnoyes à diverſes fois pendant le cours de 25 années, que de 3 dixiémes. Et M. Law, dans un tems où le Royaume commençoit à ſe remettre, & ſans un beſoin marqué, les augmenta d'un tiers dans une ſeule fois.

On montre fort bien, pag. 269, que toutes les parties du ſyſtême de M. Law étoient mal aſſorties, & que l'édi-

fice entier devoit s'écrouler de lui-même. « N'eſt-il pas vrai, demande » l'Auteur, que M. Law ne pouvoit » donner de la confiance aux actions » qu'en les faiſant monter ? N'eſt-il pas » vrai, que plus les actions acquéroient » de valeur, plus il ſe trouvoit de det- » tes de l'Etat abſorbées dans une ac- » tion ? Donc le prix exceſſif où les » actions furent portées, étoit dans le » plan de M. Law. » Du prix exceſſif des actions naiſſoit encore un inconvénient ; c'étoit le gain prodigieux des premiers actionnaires. « Il étoit natu- » rel qu'ils ſongeaſſent à réaliſer les pré- » ſens de la fortune ; & c'eſt ce qui eſt » arrivé. Rien de plus facile à prévoir » & M. Law ne l'a pas prévû. En voici » la gradation. Du déſir de réaliſer, eſt » venuë la vente des actions : De la » vente des actions, la diminution de » leur prix, & la traite de l'or & de » l'argent des caiſſes de la Banque : De » la diminution des prix des actions, la » multiplication infinie des Billets de » Banque pour ſoutenir l'action : Du » vuide de la Banque, les opérations » forcées que fit M. Law pour le répa- » rer, & pour faire circuler la Monnoïe » de papier : Et de ces opérations for- » cées, auſſi bien que de la multiplicité

» des actions & des Billets de Banque ;
» le discrédit général des uns & des
» autres. » De-là on conclut que le système de Law étoit vicieux dans ses fondemens, dans son application, dans son but & dans ses effets, & qu'il portoit en lui-même les principes de sa corruption. Cependant M. du Tot l'a peint avec les couleurs les plus favorables en le vantant, « comme un projet
» sage, utile, solide, & qui feroit encore le bonheur du Royaume, si la
» haine seule des ennemis de M. Law ne
» l'avoit pas renversé. »

On reproche encore à l'Auteur d'avoir fait un pompeux étalage des grands effets que produisit l'abondante circulation des Billets de Banque ; d'avoir mis par exemple (T. II. p. 354) au rang des avantages du système le prix des terres porté au denier 80 & 100. Mais quelle valeur donnoit-on pour acquérir ces terres ? Des Billets de Banque. Par qui ces terres étoient-elles achetées ? Par des gens à qui les Billets ne coutoient rien. Alors le prix des marchandises & des denrées fut triplé & quadruplé. Ceux qui n'étoient pas actionnaires, ne purent vivre sans consumer une partie de leur fonds. Il fallut augmenter par jour d'un sol la paye du

Soldat, qui ne pouvoit plus ſubſiſter. Et c'eſt une charge permanente d'environ trois millions chaque année. Depuis 20 ans, les peuples ſouffrent de la cherté des denrées & des marchandiſes, qui ne ſont pas revenuës au prix où elles étoient avant le ſyſtême, parce qu'il y auroit eu trop d'inconvénient à réduire & à fixer les Monnoyes à leur premiere valeur.

Il ſeroit trop long de rapporter ici d'après l'Auteur, tous les funeſtes effets du ſyſtême de M. Law. M. du Tot ne les nie point. Mais il prétend dans ſon Livre que *ce n'eſt point la faute du projet; qui n'avoit en lui aucun principe de ruine*; qu'il n'a péri *que par la défiance qu'excita l'artifice, que par la jalouſie, par les intrigues, par l'avidité, &c.* On fait voir ici le contraire, & que le projet dans ſon principe étoit pernicieux. Je vous expoſerai dans une autre Lettre pluſieurs autres articles importans que renferme l'*Examen* dont je viens de vous entretenir. L'Ouvrage m'a paru écrit avec beaucoup d'ordre, de préciſion & de clarté. Pour ce qui eſt de la ſolidité des raiſonnemens, un grand nombre de perſonnes éclairées lui donnent à cet égard de grands éloges, & aſſurent que l'Auteur a bien prouvé

que M. du Tot s'eſt trompé, ſoit dans ceux qu'il a donnés au projet de M. Law, ſoit dans la Critique qu'il a faite de l'Adminiſtration des Finances ſous Loüis XIV.

Non noſtrûm inter vos tantas componere lites.

Je vous ai annoncé il y a deux ans, les triomphes Académiques du Pere *Théodore Lombard*, Jéſuite & Profeſſeur de Rhétorique à Toulouſe. L'Académie des Jeux Floraux vient encore de lui décerner de nouvelles couronnes. En 1739, elle lui a adjugé le prix de l'Ode; & cette année elle a cru devoir récompenſer de même ſes travaux Lyriques & Dramatiques. Suivant le calcul qu'on trouve à la tête du dernier Recuëil, ce Jéſuite a remporté huit prix différens. Vous ſçavez que M. de la Mothe, pour en avoir remporté cinq, a voulu immortaliſer ſa gloire dans ces Vers à Meſſieurs de l'Académie des Jeux Floraux : Recuëil des Jeux Floraux.

Juges éclairés du Parnaſſe,
Cinq fois ma poëtique audace
Cueillit vos immortelles fleurs.

L'Ode du Pere Lombard couronnée en

1739, a pour titre : *Les Egaremens de la raiſon ſans la foi.* Comme il s'agit d'un Poëte dont la Critique ne ſçauroit flétrir les lauriers, je dirai avec liberté, qu'il y a dans ſa Piéce plus d'eſprit que d'invention, plus de beauté dans le ſens, que de graces lyriques ; que le tour du Vers eſt quelquefois proſaïque & dur, qu'il y a des épithétes obſcures, que le bon goût ne ſçauroit approuver ; enfin qu'on y trouve de tems en tems un beau ténébreux, avec un air de Sénéque dans la maniere de préſenter ſes idées, & pluſieurs points admiratifs accordés à la néceſſité de faire un hémiſtiche. On diroit que le Poëte a oublié que l'harmonie & le ſtyle coulant ſont la plus grande beauté de la Poëſie lyrique. L'homme d'eſprit n'a voulu que briller ; mais quelquefois cet éclat loin d'être une lumiere agréable & vive, ne produit qu'une fumée importune.

Le Poëme de cet Auteur qui a été couronné la même année, eſt intitulé : *l'Etabliſſement des Invalides par Loüis-le-Grand.* Il inſinuë au commencement qu'il eſt le premier Poëte qui ait exercé ſa Muſe ſur un ſi beau ſujet ; & il fait à cette occaſion la note ſuivante : « On

» ne ſçache point que ce ſujet ait été trai-
» té. Il a échappé même à l'Academie
» Françoiſe, ſi zélée à donner pour ſujet
» de la Poëſie les événemens du regne de
» Loüis XIV. » Il eſt vrai que l'Académie Françoiſe n'a jamais propoſé diſtinctement l'*établiſſement des Invalides* pour ſujet de la Poëſie, croyant ſans doute qu'il ne devoit pas remplir ſeul une Ode entiere ou un Poëme. Mais lorſqu'en 1671, elle preſcrivit à ſes Candidats de célébrer *la gloire des Armes & des Lettres ſous Loüis XIV*, ils n'oublierent pas l'établiſſement des Invalides. M. l'Abbé Geneſt qui remporta le prix, employa ſeize Vers à le décrire, & ce n'eſt pas le morceau le moins brillant de ſon Poëme. L'Auteur du Dialogue, intitulé : *Minerve & Uranie*, qui concourut pour le même prix, s'étendit encore davantage ; en ſorte que ces deux morceaux contiennent à peu près ce qu'on en peut dire. Je ne prétens pas pour cela rien diminuer de la gloire du P. Lombard. Si ſon Poëme n'a pas entiérement la fleur de la nouveauté, il faut avoüer en même tems que le tour qu'il lui a donné, mérite des loüanges.

Il fait d'abord une deſcription touchante de la malheureuſe deſtinée du ſoldat avant cet établiſſement, & il intro-

duit enſuite la Piété, engageant Loüis XIV à élever un Palais où il puiſſe joüir d'un repos honorable. Mais peut être que l'Hôtel des Invalides eſt moins l'Ouvrage de la piété, que celui de l'amour héroïque de ce grand Prince pour ſes Soldats. D'ailleurs on ſe ſouvient que Racine dans ſon Prologue d'*Eſther*, fait deſcendre du Ciel la Piété, pour élever la Maiſon de S. Cyr. Quoiqu'il en ſoit de cette Critique & de cette imitation, à peine la Piété, dans le Poëme du Jéſuite, a-t'elle achevé de parler à Loüis XIV, que l'Hôtel des Invalides eſt bâti. Voici la deſcription qu'il en fait.

Sur ces bords enchantés où ſerpente la Seine,
S'éleve dans les airs une maſſe *hautaine*,
La rivale du Louvre, auguſte bâtiment,
D'un Roi victorieux paiſible monument.
Des lances, des drapeaux, que la ſculpture enfante,
M'annoncent des guerriers la demeure éclatante,
Où leurs cœurs retrouvant l'image des combats,
Servent encor Lours au défaut de leurs bras.
Pour habiter ces lieux, l'active Prévoyance
Amene ſur ſes pas la Paix & l'Abondance.
La Pitié qui les ſuit, prodigue de ſes ſoins,
Va faire ſuccéder le ſecours aux beſoins.
Précédé du Repos, appuyant la Vieilleſſe,
L'Ordre, un compas en main, marche avec la Sageſſe.

Après que le Poëte a fait élever ce ma-

gnifique Palais par la Piété, il étoit bien juſte qu'il en repréſentât les triomphes ſur les cœurs des Soldats.

Quelle foi, quel reſpect ennobliſſent ce Temple !
Là, dans un calme heureux, la Piété contemple
Au pied de ſes Autels, de farouches guerriers
Jettant devant l'Agneau leurs *pénibles* lauriers,
Courbant leur front poudreux, purifiant leur ame,
Saiſis d'effroi, brûlez d'une céleſte flâme.
Tels les eſprits vengeurs, quand leur bras redouté
A laiſſé ſous ſes coups le monde épouvanté,
Viennent, *Pere du Ciel*, pleins d'amour & de crainte,
S'incliner ſous le poids de ta Majeſté Sainte.

Le Prix de l'Elegie a été remporté en 1739, par Madame de Montégut, femme d'un Tréſorier de France de Toulouſe. L'Elegie parmi nous eſt la plainte d'un amant ou d'une amante malheureuſe. C'eſt un flux & reflux de jalouſie, de tendreſſe, de fureur, de déſeſpoir, d'eſpérance. La difficulté eſt de peindre ces differentes révolutions du cœur humain, d'une maniere vive & intéreſſante. Il me ſemble que la Dame Poëte les a repréſentées avec beaucoup d'art & de délicateſſe, & que ſon Elegie n'a rien de cette fadeur qui regne dans certaines piéces de ce genre, où

un Auteur ; au lieu d'exprimer des mouvemens naturels, ſe perd dans de vaines & froides ſubtilités. C'eſt ici une peinture délicate de la jalouſie dans des Vers ſimples & élégans, à l'exception peut-être de deux ou trois. Ainſi l'Académie des Jeux Floraux, en couronnant cette Elegie, n'a point fait grace au beau ſexe.

En 1740, le P. Théodore Lombard, qu'on peut regarder comme le Pindare des Jeux Floraux, a encore remporté le prix de l'Ode. Il s'eſt propoſé de décrire *la Modération dans les Déſirs*. Vous ſçavez que le même ſujet a été traité il y a deux ans dans une Epître par un de nos Poëtes. Il ne tiendra qu'à vous de comparer ces deux piéces. Je dois vous dire à la loüange du P. Lombard, que ſa derniere Ode eſt d'un meilleur goût que celle qu'il a compoſée en 1739. La verſification en eſt plus aiſée & les penſées plus naturelles. Il y a plus d'images poëtiques & plus d'agrément ; ſi l'on y trouve quelques hyperboles outrées, il faut croire que le Poëte ne les a pas cru déplacées dans le genre Lyrique, où il vaut encore mieux s'élever trop haut que de ramper.

Il y a une autre Ode non couronnée, dont le ſujet eſt *la Coutume*, qui m'a extrêmement plû. On y trouve à la vérité

quelques Vers & quelques expreſſions négligées. Mais en général il y a du feu & de la force dans les penſées, & le génie poëtique s'y fait ſentir vivement. J'en citerai deux ſtrophes qui m'ont paru fort belles.

Du titre pompeux de courage
Maſquant une aveugle fureur,
Ta loi d'un chimérique outrage
Me rend le Juge & le Vengeur.
Du faux honneur triſte victime,
Malgré moi, je dois dans le crime
Laver des affronts prétendus.
Thémiſtocle, au ſiécle où nous ſommes,
Seroit, à la honte des hommes,
Infâme par trop de vertus.
C'eſt toi qui de nos mœurs antiques
Profanant l'auguſte candeur,
Du faſte des Aſiatiques
Nous tranſmets la vaine ſplendeur.
En vain la Nature féconde
Remplit pour nous la terre & l'onde
De tréſors toujours renaiſſans;
Par nos beſoins imaginaires,
Nous enfantons plus de miſeres
Que les Dieux ne font de préſens.

Il faut, en faveur du génie, avoir de l'indulgence pour quelque défaut de correction dans le ſtyle, & pour quelques Vers négligés ?

M. de Vendages de Malapeyre Doyen du Sénéchal de Toulouſe, a établi un nouveau prix. C'eſt un Lys d'argent de la valeur de 60 livres deſtiné annuelle-

ment à un Sonnet en l'honneur de la Vierge. Ce prix a été remporté cette année pour la premiere fois, par M. l'Abbé Portes, Chanoine de Laon.

Il y a de l'eſprit & du feu dans le Diſcours en Proſe qui a été couronné, & où l'on fait voir que l'*Elévation dégrade ſouvent les hommes en les faiſant connoître.* Mais il y a quelquefois plus d'emphaſe dans l'expreſſion, que de véritable éloquence. Il faut convenir cependant que l'Auteur (M. l'Abbé Borel, ſous-Chanoine de l'Egliſe d'Arles) a des penſées fortes, hardies, & dignes d'un grand Orateur. C'eſt dommage qu'elles ſoient quelquefois gâtées, par des idées acceſſoires qui les rendent languiſſantes ou qui les offuſquent. Pour rendre ſenſible ce que je veux dire, je n'ai qu'à citer un des endroits les plus brillans de ce Diſcours. « Qu'eſt-ce qu'un Miniſtre ? » C'eſt un homme choiſi pour ſoûtenir » une grande partie du poids immenſe » d'une Couronne ; & quel *théatre d'é-* » *preuves* pour ſes forces ! Un homme » qui doit être toujours attentif, & à » tout ce qui peut augmenter la puiſſan- » ce & la gloire d'un Etat, & à tout ce » qui peut les affoiblir ; *& quel* champ » d'examen pour ſes lumieres & pour ſa » prévoyance ! Un homme ſurchargé

» d'un nombre immenſe d'opérations dif-
» ficiles, qui exigent l'aſſemblage de tou-
» tes les ſortes d'eſprit ; *& quelle* carrie-
» re pour ſa capacité & ſon application !
» Un homme forcé à lutter ſans ceſſe, &
» avec le génie des Miniſtres étrangers
» pour la ſûreté de l'Etat, & avec celui
» de ſes rivaux pour ſa propre ſûreté ; *&*
» *quels* combats pour ſon génie ! Un
» homme enfin toujours obligé de ſacri-
» fier ſes intérêts à ceux de ſon Maître
» aux ſiens ; *& quels* périls pour ſa fidé-
» lité ! » En liſant ce morceau, on ſent que tous ces *Quels* admiratifs & monotones le réfroidiſſent. Les définitions oratoires, pour faire une impreſſion forte & agréable, doivent être courtes, vives, & pleines de traits nobles & brillans, qui forment un beau tableau. M. Fléchier a excellé dans ces définitions.

En général dans les Ouvrages d'Eloquence & de Poëſie qui viennent de nos Provinces méridionales, il y a de l'eſprit, du feu & de l'imagination, Mais le bon goût ne s'y fait pas toujours ſentir.

Hic ſegetes, illic veniunt felicius uvæ.

Quoique la Critique ait fait voir que Clemence Iſaure, regardée par l'Académie des Jeux Floraux comme ſa Fonda-

trice, eſt un perſonnage imaginaire, cependant ce Corps Littéraire lui conſacre toutes les années un éloge. C'eſt un effet de ſa politeſſe & de ſon eſprit galant, de vouloir être redevable de ſon établiſſement au beau ſexe. Je ne vous parlerai pas de ces piéces où la fiction remplace l'hiſtoire. Je fais plus de cas des *ſemonces* que l'Académie fait au commencement de chaque année, pour inviter les Auteurs à faire de nobles efforts dans la compoſition de leurs Ouvrages. Ces Diſcours Académiques ont pour objet principal le génie, le goût & l'art, & contiennent ſouvent des refléxions heureuſes & inſtructives. La *Semonce* faite le premier Dimanche de Janvier de l'année 1739, par M. le Chevalier Daliés, Secretaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, m'a paru pleine de traits vifs & brillans. La peinture qu'il fait du génie oratoire & poëtique, eſt vraie & délicate. Dans l'endroit où il fait voir que l'art ſans le génie ne peut rien, il ajoute cette judicieuſe refléxion : « Que doivent attendre de leurs veilles, dit-il, » les Auteurs qui en ſont privez, ſans vûës lorſ- » qu'il faut former le plan de leurs Ouvrages, » dans une ſtérilité pour les diverſes parties de » l'invention, qui les réduit enfin à être imita- » teurs ou plagiaires ; ſans mouvement lorſqu'- » ils devroient être à peine maîtres de leur ver- » ve; ces Auteurs dont l'imagination ne s'échauf- » fe, pour ainſi dire, que par raiſonnement & à » l'aide de la refléxion, qui ne s'élevent que par » effort, & rarement au-deſſus des penſées les » plus communes. »

Je ſuis, &c.

Ce 15 Octobre 1740.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXV.

M. Roques Auteur du *Traité de la Judicature*, depuis peu imprimé à Bâle, agite, Monsieur, une question au sujet de la profession d'Avocat. Ce qu'on dit contre son utilité ne m'a jamais paru judicieux. La plûpart des Parties son hors d'état d'exposer nettement les faits qui concernent leur cause: Comment exposeroient-elles les moyens de droit? Pourroient-elles même les sçavoir le plus souvent, sans le secours de l'Avocat? « Qui instruit les Avocats, » dit cet Auteur? Ce sont sans doute » les Parties. Les Juges ne sont-ils pas » en état de se mettre au fait de la cause » par le même moyen? » Mais combien de Parties ont besoin de l'organe d'autrui pour instruire leurs Avocats? D'ail-

Traité de la Judicature.

leurs quel ſupplice, quelle perte de tems pour un Juge, s'il lui falloit écouter le verbiage de tant de Plaideurs, qui ont de la peine à s'énoncer, qui ſçavent mal leur affaire, & qui en préſence du Juge pourroient ſe troubler, & oublier non-ſeulement la plus grande partie de leurs moyens, mais même les faits & leurs circonſtances. La profeſſion d'Avocat eſt donc très-utile. L'Auteur en convient lui-même dans la ſuite, & paroît n'avoir eu en vûë que de rapporter ce qu'on peut objecter contre cette Profeſſion. « Lorſqu'on examine, » dit-il, leur emploi en lui-même, & » dans le but de ſon inſtitution; lorſ- » qu'on enviſage cet emploi entre les » mains d'un homme éclairé, laborieux, » intégre, on ne peut que conclure que » les fonctions de l'Avocat ſont très- » nobles, & en même tems très-utiles » aux particuliers & aux Etats. De tels » Avocats ſont très-propres à mettre » dans tout ſon jour la juſtice d'une » cauſe. Ils deviennent les généreux dé- » fenſeurs de l'orphelin & de la veuve, » & de tous ceux que le crédit altier, & » la violence oppriment. Ils ſervent de » conſeil aux Juges, & leur abrégent » ſenſiblement le travail. »

Cependant il s'eſt gliſſé un grand

nombre d'abus dans la profeſſion d'Avocat, & on ne peut le diſſimuler. Il y en a qui pouſſent les particuliers à plaider ſur les prétextes les plus frivoles, qui ne cherchent qu'à embroüiller les cauſes, & qu'à les multiplier. Ce mal ne vient point de la profeſſion, mais de l'incapacité ou des vices de quelques-uns de ceux qui l'exercent. Notre Auteur réduit les qualités néceſſaires à l'Avocat à ces deux, la *capacité*, la *probité*. Ce qui lui donne lieu de débiter des choſes excellentes, mais un peu communes. Je ne releverai point ici quelques opinions ſingulieres de l'Auteur, qui ne doivent pas trouver beaucoup de partiſans. De plus, il reproche aux Avocats des défauts peut-être imaginaires. Si on l'en croit, « certains Avocats ſe traitent poliment les uns les autres, » d'ignorans, de fourbes, de gens ſans » bonne foi & ſans pudeur. A les entendre déclamer les uns contre les autres, on diroit que ce ſont des ennemis » mortels. Cependant au ſortir de l'Audience, ils s'abordent les uns les autres d'un viſage ſerein, d'une maniere » enjoüée. Ils ſe font des complimens » ſur le ſuccès de leur Plaidoyer, & ils » vont ſe divertir enſemble. » Trouve-t'on de ces ſortes d'Avocats chez les

Suiſſes ? Le Paſteur de Bâle ſe jette aſſez ſouvent dans la déclamation, & pourvû que ce qu'il dit lui donne lieu de citer doctement les anciens & les modernes, il ne ſe met pas toujours en peine de la juſteſſe de l'application.

Il n'oublie pas le déſintéreſſement qui convient aux Avocats. Il veut qu'ils ſoient auſſi charitables que les Médecins & les Chirurgiens, qui traitent gratis les pauvres. A l'égard des perſonnes aiſées, il faut, ſelon lui, que l'Avocat ne demande qu'un *ſalaire* moderé. « Les » rapides fortunes de pluſieurs Avocats, » ajoute-t'il, prouvent plus leurs ex- » torſions que toutes les plaintes qu'on » en pourroit faire. » Chez les Romains, il fut long-tems défendu aux Avocats de recevoir aucune récompenſe de leurs clients. Dans la ſuite, il fut ordonné ſous Claude & ſous Néron, que les Plaideurs donneroient aux Avocats une rétribution honnête. Dans le fond, il eſt juſte que chaque profeſſion nourriſſe celui qui l'exerce. Quoique ſuivant Quintilien, il ſoit plus honorable à l'Avocat de plaider pour l'honneur, il avouë cependant que ſi l'Orateur n'a pas de quoi vivre honnêtement, il peut recevoir de l'argent de ſon client. Il n'y a rien de plus juſte, ſelon ce Rheteur

que ce qui eſt acquis par un travail honnête. Cependant il veut que l'Avocat faſſe attention de qui & combien il reçoit, & il ne lui permet point de chercher à s'enrichir. Il ne faut pas craindre, ajoute-t'il, que les Plaideurs, ſoient des ingrats. Après tout, il vaut mieux que le Plaideur manque à ſon devoir, que l'Avocat au ſien.

Les Loix des Empereurs condamnent expreſſément tout traité entre l'Avocat & ſa Partie. C'eſt pour cela qu'encore aujourd'hui nos Avocats s'interdiſent toute action pour le payement de leurs honoraires. « Ils déſa-» vouëroient pour Confrere, dit M. » Rollin, celui qui en auroit formé quel-» que demande en juſtice, ou qui re-» tiendroit ſeulement les piéces de ſa » Partie, pour l'engager à reconnoître » les ſecours qu'il lui a prêtés. » Comme l'ingratitude eſt une choſe auſſi commune que déteſtée, il arrive ordinairement que les Plaideurs, de peur d'en être ſoupçonnés, témoignent d'avance aux défenſeurs de leur cauſe la reconnoiſſance que leur peine mérite. Quoiqu'il en ſoit, on peut dire que leur profeſſion déſintéreſſée n'en eſt pas moins lucrative, & qu'on y amaſſe

quelquefois de grandes richeſſes, qui ſont la juſte récompenſe de la droiture, de la capacité, du talent & du travail.

Notre Auteur, à qui les citations ne coutent rien, n'a pas honte de rapporter les miſérables invectives d'Amelot de la Houſſaye contre les Avocats, dans ſes notes ſur Tacite, & il traite ridiculement ce Satyrique dur & groſſier d'*Auteur de poids*, p. 380. Il cite d'autres Ecrivains encore plus décriés.

Autrefois les célébres Avocats parvenoient aux plus grandes Charges de la Robe. Henri III. donna celle de Garde des Sceaux à François de Montholon, Avocat au Parlement de Paris, qui avoit, dit-on, une ſi grande réputation de probité dans le Barreau, que lorſqu'il plaidoit, il étoit cru ſur ſa parole, ſans avoir beſoin de produire aucune piéce du procès. Pierre Séguier, Jacque Aubery, Denis de Riant, Avocats au Parlement de Paris ſous Henri II, furent pourvus des plus grandes Charges. Séguier & Riant furent faits Avocats du Roi, puis Préſidens, & Aubery Lieutenant Civil. Chriſtophe de Thou paſſa de la profeſſion d'Avocat à la charge de Préſident à Mortier, puis à celle de Premier Préſident. M. Roques

ne faiſant attention qu'à la maniere dont les Charges s'acquierent dans ſon païs, & ailleurs qu'en France, dit que le mérite d'un Avocat peut encore lui procurer de pareilles fortunes.

Je ne dirai rien de ce que l'Auteur enſeigne au ſujet des *Témoins*. C'eſt un fort bon Catéchiſme à l'uſage de certains Pays, où les témoins officieux ſont en grand nombre.

Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

Hippolyte-Loüis Guérin, Libraire, vient de publier un Recuëil, intitulé : *Hiſtoire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres depuis ſon établiſſement, avec les éloges des Académiciens morts depuis ſon renouvellement ; in-12. 3. vol.* Il n'y a preſque rien ici qui ne ſe trouve dans le grand Recuëil des Mémoires de cette Académie, dont celui-ci eſt un extrait : 1°. La Préface du premier Volume du grand Recuëil. 2°. Un tiſſu de pluſieurs morceaux répandus dans les Volumes de ce Recuëil, & qui ont rapport à l'Hiſtoire de l'Académie. 3°. Une Table Chronologique de tous les changemens arrivés dans les Liſtes de l'Académie depuis ſon rétabliſſement, & les noms des Académiciens actuellement en place. 4°. Les é-

loges des Académiciens morts depuis le renouvellement, avec le Catalogue de leurs Ouvrages. 5°. Enfin les Titres de tous les Articles littéraires, contenus dans les 12 Volumes que l'Académie a publiés. Cette cinquiéme partie, qui eſt la Table de toutes les piéces d'érudition de l'Académie des Belles-Lettres, contenuës dans ſon Recuëil, ne fait pas le moindre mérite de celui-ci. Je ne m'arrêterai qu'à la quatriéme, qui concerne les *Eloges*, dont les premiers ſont de l'Abbé Tallemant, & tous les autres de M. de Boze. On ne ſera pas étonné que je donne la préference à ceux-ci, & que je m'attache à quelques-uns plûtôt qu'à d'autres, m'étant impoſſible de parler de tous. Je choiſis d'abord l'éloge de M. Couture, un des hommes les plus célébres de l'Univerſité & de l'Académie des Belles-Lettres.

Il étoit fils de Gilles Couture, fort Matelot, des environs de Notre-Dame de la Délivrande, ſur la côte de Baſſe-Normandie, qui ayant une barque à lui, portoit en Angleterre des Marchandiſes, ſur leſquelles il faiſoit un gain honnête. On pourroit regarder comme une plaiſanterie la prétenduë circonſtance de ſa naiſſance ſur la Mer,

démentie par deux enquêtes écrites de ſa main. A l'égard de ſon tranſport en Canada, & de ſon retour en France, il n'y a rien dans les enquêtes qui y ſoit contraire. Après tout, il auroit pû être né dans une barque ſur l'Océan, & s'être dit natif d'un hameau dépendant de la Paroiſſe de Langrune, parce que c'étoit le lieu où il avoit été porté immédiatement après ſon débarquement, & qu'il y avoit été baptizé. Si on demandoit à un homme né ſur la mer, de quel Pays il eſt, & qu'il répondît, *je ſuis de la mer*, cette réponſe paroîtroit biſarre. De cette maniere, l'hiſtoire « ſi ſouvent dite & repétée par M. Couture, « peut ſe concilier avec les Enquêtes.

Après le cours de ſes études à Caën, il fut fait Régent de Seconde au Collége des Arts, d'où il paſſa à la Chaire de Rhétorique de Vernon ſur le bord de la Seine : la Ville voulant rendre floriſſant le Collége qu'elle venoit d'établir, ſçut y attirer le Profeſſeur de Caën, par les conditions avantageuſes qu'elle lui propoſa. Ce qu'il y a ici de particulier, eſt que quoique M. Couture ne fût Maître ès Arts que de Caën, l'Univerſité de Paris le choiſit, malgré ſes Statuts, pour Profeſſeur de Rhétorique au Collége de la Marche, par *Cooptation*, voye

qui dans des cas ſinguliers eſt permiſe. On appelle ainſi le paſſage ſubit d'une Univerſité dans une autre. On fit pour la premiere fois uſage de ce droit en faveur de M. Couture. Quelques années après il fut élevé à la dignité de Recteur, de Profeſſeur d'Eloquence, d'Inſpecteur du Collége Royal, d'Aſſocié de l'Académie de Belles-Lettres, de Cenſeur des Livres, avec penſion ſur le ſceau. Il dut toutes ces places à la protection de M. l'Abbé Bignon, « qui lui procura » tous les biens dont il pouvoit combler » & orner une perſonne de ſon état. » Les principaux Ouvrages de M. Couture ſont des Diſſertations inſerées dans les Mémoires de ſon Académie.

Je joindrai à l'Eloge de M. Couture celui de M. de Vertot. René-Aubert de Vertot, étoit un très-bon Gentilhomme du Pays de Caux. Après le cours de ſes études, il entra dans l'Ordre des Capucins, d'où l'intérêt de ſa ſanté l'obligea de ſortir quatre ans après, par le moyen d'un Bref de Tranſlation dans l'Ordre de Prémontré. Il fut pourvû ſucceſſivement de pluſieurs Cures, & quitta la derniere qui étoit de mille écus de revenu, pour venir demeurer à Paris, où ſes Hiſtoires *de la Conjuration de Portugal* & des *Révolutions de Suéde* lui

avoient fait une grande réputation.

Qu'il me ſoit permis de dire ici ce que je penſe de ce célébre Auteur. Son *Traité de la Mouvance de la Bretagne*, & celui de *l'établiſſement des Bretons dans l'Armorique*, ſont pleins de paralogiſmes & d'erreurs, dont une partie eſt réfutée dans l'*Hiſtoire des Ducs de Bretagne, in-12.* qui a paru il y a deux ans à Paris. D'ailleurs M. de Vertot y prend un ton peu décent. L'*Hiſtoire de la Conjuration de Portugal* eſt fort bien écrite : mais elle eſt médiocrement fidéle, & les Portugais en font peu de cas. Celle des *Révolutions de Suéde*, eſt un chef-d'œuvre pour le ſtyle ; à l'égard de la fidélité, on peu s'en défier, ainſi que de tous les autres Ouvrages de cet élégant Ecrivain. Son *Hiſtoire de l'Ordre de Malte* n'a point été approuvée de cet Ordre ; mais s'il l'avoit faite ſuivant leurs intentions, auroit-elle été lûë ? Ses *Révolutions de la République Romaine* ſont encore fort bien écrites. M. de Vertot, qu'on peut regarder comme notre Quinte-Curce, avoit près de 45 ans quand il compoſa le premier morceau d'Hiſtoire qu'il a donné au Public, & il en avoit plus de 70 quand il acheva l'Hiſtoire de Malte, qui eſt ſon dernier Ouvrage. Il mourut

au Palais Royal le 15 Juin 1734, âgé de 80 ans.

On lit un trait remarquable dans l'Eloge de M. Pavillon. « Je lui avois oüi » dire (dit l'Abbé Tallemant) qu'une » place dans cette célébre Compagnie » (l'Académie Françoiſe) lui convenoit extrêmement, ſurtout puiſqu'il » n'étoit guere occupé; mais ſa modeſtie » le retenoit, & les ſollicitations qu'il » croyoit néceſſaires l'en avoient toujours détourné. » L'Académie ſe trouvant un jour balancée entre deux partis qui partageoient les voix, on parle de M. Pavillon: alors les deux partis ſe réuniſſent, & il eſt élû tout d'une fois, ſans avoir ſollicité.

Dans l'éloge de Th. Corneille, on en donne une haute idée, même comme Poëte, à cauſe du ſuccès du *Timocrate*, de l'*Ariane* & du *Comte d'Eſſex*. » Le comique prit des beautés ſingulieres entre ſes mains.... Il a ſçu dans » l'*Inconnu* & dans pluſieurs autres piéces, revenir à un comique ſimple, inſtructif & gracieux, qui les a déja preſque fait ſurvivre au ſiécle qui les a vû » naître... Quarante piéces de Théatre » au moins n'ont emporté qu'une petite » partie de ſon tems, & ce qui eſt peut » être encore plus heureux, il n'y a

» preſque donné que celui de ſa jeu-
» neſſe. »

Quoique ceux qui ſont loüés dans ce Recuëil, ſoient tous recommandables du côté des Lettres, ce ſont néanmoins des genres de mérite fort différens. MM. de Tourreil, Renaudot, Maſſieu, &c. ſont bien d'autres perſonnages que MM. Kuſter, Cuper, Baudelot, &c. Il a fallu encore des loüanges toutes différentes pour M. de Sillery, Evêque de Soiſſons, pour M. le Pelletier de Souzi, pour le Cardinal Guaalterio, pour le Pere de la Chaiſe, & autres perſonnes de ce rang. Le judicieux Auteur de ces Eloges ſçait toujours les varier avec art, & les proportionner avec diſcernement.

L'Eloge de M. l'Abbé Fraguier eſt à mon gré un des mieux tournés. Voici un trait qui caractériſe bien un idolâtre de l'antiquité. «Dans la lecture d'Home-
»re, qu'il avoit bien recommencée
»cinq ou ſix fois en moins de quatre
»ans, il lui arriva une choſe, qui quoi-
»que probablement arrivée à la plûpart
»de ceux qui en ont fait de même leur
»principale étude, ne laiſſera pas au-
»jourd'hui de paroître fort ſinguliere.
»Pour mieux retenir, ou pour recon-
»noître plus facilement les beaux en-

» droits de ce Poëte, il les ſoulignoit » d'un coup de crayon dans ſon Exem- » plaire à meſure qu'il les liſoit. A la » ſeconde lecture, il fut ſurpris de re- » trouver des beautés qu'il n'avoit pas » apperçuës dans la premiere, & qui » plus vives encore, ſembloient lui re- » procher une injuſte préference. Ce » ſpectacle ſe renouvella à la troiſiéme, » à la quatriéme lecture, & de ſurpriſe » en ſurpriſe, de remarques en remar- » ques, l'Ouvrage ſe trouva preſque » ſouligné d'un bout à l'autre. » Ce qui peut excuſer ici M. Fraguier, c'eſt qu'il étoit alors un jeune Régent du Collége des Jéſuites de Caën. Homere ne dormoit point pour lui; il le laiſſoit dormir pour Horace & pour d'autres: *quandoque bonus dormitat Homerus.* Eſt-ce faire honneur à un Auteur ancien, que de le trouver partout admirable? Ce n'eſt pas au moins ſe faire honneur à ſoi-même. Cependant ce que l'on raconte ici de M. Fraguier ne doit pas faire mépriſer ſon goût. On ſçait qu'il l'avoit excellent. Il vaut mieux eſtimer trop Homere & Virgile, que de ne les eſtimer pas aſſez.

Mémoires de la derniere guerre d'Italie. Un Officier, qui a ſervi dans la derniere guerre d'Italie, a publié une eſpéce d'Hiſtoire de cette guerre,

ſous le titre de *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la derniere guerre d'Italie*, *in*-12. 1740. Dans un *Avant-propos*, il prie le Lecteur d'excuſer ce qu'il peut y avoir de défectueux dans ſa diction, attendu ſa qualité de *Militaire*. Il y a en effet dans ſon Ouvrage beaucoup de fautes de langage & de ſtyle, & il n'y en a pas moins d'ortographe & d'impreſſion; mais ces défauts ſont compenſez, ſelon lui, par la *ſincérité ſcrupuleuſe* avec laquelle il raconte les faits. Je ne ferai mention ici que des principaux.

Après avoir expoſé en détail tous les mouvemens des Troupes ennemies & des nôtres dans le Parmeſan, & l'événement du combat de Parme, où le Général Merci fut tué, « cette bataille, » dit-il, fut très-ſanglante : Il y eut un » grand nombre d'Officiers tués ou bleſ- » ſés. On a prétendu qu'il s'étoit tiré ce » jour-là, près de 400 cens mille coups » de fuſil. Nous y eûmes 5000 hom- » mes tant tués que bleſſés, & les en- » nemis 8000. Quatre de nos Majors » furent tués. Nous perdimes MM. de » l'Iſle, de Miſſon, de Valence, de la » Châtre. MM. les Maréchaux de Co- » gny & de Broglio, reçurent chacun » une contuſion. MM. de Cadrieux, de

» Louvigny, de Boiſſieux, Prince de » Montauban, Comte de Biron, Duc » de la Trimoüille, Duc de Cruſſol, » Marquis de Fimarcon, de Contade, » Maillebois fils, Comte d'Hautefort, » furent bleſſés dans cette journée, &c.» Il ajoute que nous ne retirâmes pas de cette bataille tous les avantages, que nous pouvions nous en promettre, & que ſi nous avions pourſuivi l'ennemi épouvanté, nous aurions mis cette armée hors d'état de nous nuire le reſte de la campagne; mais que nous manquions de pain; que ce fut la cauſe de nôtre tranquillité, & du ſéjour que nous fimes le 30 ſur les glacis de la Ville de Parme. Ce combat ſe donna le 29 Juin 1734.

On trouve ici dans le même détail, la malheureuſe affaire de la Sechia, après laquelle nos Généraux ſe comporterent avec beaucoup de prudence, & mirent le Comte de Konigſeg hors d'état de nous nuire. « Il n'y eut, dit-» il, dans cette ſurpriſe, que 400 hom-» mes & quelques Officiers de tués, » tant du côté des Impériaux que du » nôtre. Mais le nombre des priſonniers » que firent les ennemis fut ſi conſidé-» rable, que quoiqu'avant le paſſage » de la Sechia les ennemis nous en

» duſſent 18 cens, nous fûmes après » cet échec en reſte de preſqu'autant. » Nos Officiers qui furent faits priſon- » niers, eſſuyerent pour la plûpart tou- » tes ſortes d'avanies, &c. »

Suit le détail du combat de Guaſtalle, qui ſe donna le 19 Juillet ſuivant. Le Prince de Wirtemberg qui commandoit l'armée Impériale y fut tué, & les ennemis furent battus. On ſçait combien M. de Chatillon, aujourd'hui Gouverneur de M. le Dauphin, & Duc & Pair, ſe diſtingua dans cette action. « La Cavalerie des Impériaux, » dit l'Auteur, voulut prendre ſa revan- » che, & reparut dans la plaine ſur » deux eſcadrons de front. M. le Duc » de Châtillon la chargea à la tête d'un » des Eſcadrons de Chépy, la battit » pour la ſeconde fois, & enleva aux » ennemis une paire de timbales. Ce » Général eut deux aides de camp tués » à côté de lui, & reçut lui-même une » bleſſure conſidérable. . . . M. le Duc » d'Harcourt pourſuivit la Cavalerie » Impériale juſqu'à l'Infanterie, & re- » vint ſe former ſur le Champ de ba- » taille. » Le nombre de nos bleſſés & de nos morts, monta à près de 6000 hommes, & ceux des ennemis à huit mille.

« Le paſſage de la Séchia avoit » d'autant plus fait de plaiſir aux enne- » mis, que ſans faire de perte conſidé- » rable, ils avoient remporté ſur nous » des avantages eſſentiels. Tout fut » dans la joye dans les Etats héréditai- » res de l'Empire, & les Gouverneurs » des Villes de ſa domination célébre- » rent cette victoire par des réjoüiſſan- » ces publiques. Le Prince d'Armſtad, » qui commandoit dans Mantouë, avoit » choiſi le jour de la bataille de Guaſ- » talle pour donner un magnifique ſou- » per aux Dames de cette Ville. Il ſe » flattoit que ce qui rendroit la Fête » plus complette, ſeroit la nouvelle de » notre entiere défaite, qu'il attendoit » ce ſoir-là. Ce Gouverneur, pour ren- » dre le ſpectacle plus brillant, & pour » qu'il ne manquât rien à ſon triomphe, » avoit fait prier nos Officiers priſon- » niers de ſe trouver au bal qui devoit » ſuivre le ſouper. Un chariot qui ap- » portoit le corps du Prince de Wir- » temberg, & qui arriva vers le mi- » nuit, allarma le Roi de la Fête. Un » Courier qu'il reçut un quart-d'heure » après, mit fin aux divertiſſemens : » chacun eut ordre de ſe retirer chez » ſoi, &c. »

L'Auteur donne de grandes loüan-

ges à *Sa Majeſté de Sardaigne* (c'eſt ſon expreſſion) ſur ſa conduite & ſon courage dans le cours de cette guerre. Les exploits des Eſpagnols, commandés par le Comte de Montemar dans le Royaume de Naples, ſont décrits ici preſque auſſi au long, que ceux des François dans le Milanez & le Parmeſan. On n'a pas oublié le combat & le ſiége de Bitonto, ni tous les autres ſuccès de *Sa Majeſté Napolitaine*. L'Ouvrage eſt terminé par ce qui regarde l'évacuation des places, que différens motifs retarderent.

Amuſemens de l'amitié.

Loüis-Etienne Ganeau, ruë S. Jacques, vient de publier une ſeconde édition d'un Recüeil de Lettres écrites, dit-on, vers la fin du regne de Loüis XIV. ſous le titre d'*Amuſemens de l'Amitié*, *in*-12. 430. pag. Cette nouvelle édition (dit le Libraire dans un Avis) eſt un Ouvrage *preſque nouveau*. Indépendemment des changemens conſidérables qui ſont dans cette ſeconde édition, on peut dire que l'Ouvrage ſera tout à fait *nouveau* pour bien des perſonnes. Ce ſont les Lettres d'un homme grave à une Demoiſelle ſérieuſe, avec les Réponſes. Elles ſont écrites (dit-on dans une eſpéce de Préface) *ſans façon*.

& d'un ſtile aiſé. Par malheur il en eſt quelquefois de cette maniere d'écrire *ſans façon*, comme des repas *ſans façon*. Cependant le fond & la forme de ces Lettres ont ſuffiſamment de quoi nourrir bien des eſprits. » On y trouve des » maximes d'une ſaine morale, des Le- » çons du ſçavoir vivre, & une grande » variété d'inſtructions pour ſe conduire » dans tous les états & dans toutes les » circonſtances de la vie. « Ainſi on ne doit pas être étonné que le Livre ait eu l'heureux ſort d'une ſeconde édition. Il n'y a cependant pas le moindre trait galant dans ces Lettres : apparemment que le Monſieur & la Demoiſelle qui les ont écrites, étoient d'un âge un peu mur. On pourroit même douter ſi ces Lettres ont jamais été renduës à leur adreſſe. Dans les Lettres de la Demoiſelle, l'Auteur a quelquefois pris le ſtyle feminin. Il n'y a pas neanmoins plus de légereté plus de vivacité, que dans celles du Monſieur. Dans les unes & les autres c'eſt toujours le même goût de moralité. Pour les varier, on y raconte quelquefois des avantures, mais ſous des noms empruntés, & qu'on peut croire ſuppoſées. Si le fond en eſt vrai, elles ne ſont pas au moins revêtuës de ces ornemens fades & romaneſques qui ont don-

né cours aux Lettres médisantes de la Dame des Noyers. Celles dont il s'agit sont pleines de portraits satiriques, mais qui ne blessent personne en particulier, & n'attaquent que le vice & le ridicule en general; ce qui est très-loüable. Voici le jugement de feu M. Couture sur ces Lettres. » L'Auteur, dit-il, tient » plus qu'il n'a promis, il n'a annoncé » que *des amusemens*, & je trouve dans » ses Lettres plusieurs belles leçons & » plusieurs grands exemples de vertu & » de Religion, le tout assaisonné d'une » politesse fine, d'un langage pur, & » d'une liberté honnête. « Ce jugement a été porté sur la premiere édition. Dans cette seconde, on a fait (dit l'Editeur) des corrections dans le *tour obscur* des pensées, & dans la *diction*. De plus elle est augmentée d'un tiers. Je ne crains point de dire qu'il y a dans ce Recuëil quelques Lettres excellentes, surtout celle qui regarde les Religieuses.

Le Portrait de M. *Rousseau*, peint par M. *Aved*, a été gravé par M. *Daullé*, & est en vente depuis quelques mois. L'Estampe, est pour la grandeur pareille à celle de M. l'Archevêque. Ce célébre Auteur est assis devant son Bureau tenant une plume, & dans l'atti-

Estampe de M. Rousseau.

tude d'un Poëte qui fait actuellement des Vers. Ce ſont-là de ces Eſtampes qui méritent d'orner un Cabinet, & qui font plaiſir à tout le monde. Il en eſt en quelque ſorte des Eſtampes comme des ſtatuës qui ne doivent être erigées qu'à des hommes illuſtres. Eſt-ce à ce titre que certains perſonnages que l'on connoît, ſe ſont fait graver ? Le burin a exprimé ici la vigueur du pinceau, & il eſt agréable pour le public de voir naître des Succeſſeurs aux Chereaux & aux Drévets. On lit au bas de l'Eſtampe ce Vers de Martial.

Certior in noſtro carmine vultus erit.

Elle ſe vend chez le Sieur Daullé, ruë S. Jacques à l'Image S. François ; chez le Sieur le Bas ruë de la Harpe, dans la Maiſon d'un Fayancier ; chez la Veuve Chereau, ruë Saint Jacque aux Pilliers d'Or ; & chez Surugue, ruë des Noyers, vis-à-vis les murs de S. Yve.

Nouvelle Découverte.

Ceux qui ſont au fait de la Porcelaine, ſçavent combien il eſt difficile d'y appliquer le rouge. Il y a quelques années qu'une perſonne propoſa à la Cour de Saxe la maniere d'y appliquer un rouge, tel qu'on l'employe aujour-

d'hui à la manufacture de Dreſde, & qui eſt fort ſupérieur à celui de la Chine. On y eut pour cette curieuſe invention les égards qu'on auroit pu avoir pour la découverte du mouvement perpétuel dans les Mécaniques. Cependant ce rouge ſi vanté eſt bien défectueux. Il n'a point ce vif qui caractériſe le beau rouge ; il eſt terne, & il s'enléve facilement. Le Sieur *Taunay*, Orfévre-Joüallier de Paris, m'a fait part d'un heureux moyen qu'il a trouvé de perfectionner le rouge ſur la porcelaine ; & il m'en a donné un eſſai, où la couleur eſt preſque auſſi vive qu'elle le pourroit être ſur la toile. Il applique ce rouge avec toutes les nuances dont il eſt ſuſceptible, & de façon que quelque frotement qu'on employe, il eſt impoſſible, dit-il, de l'enlever, quand même on ſe ſerviroit de ſable ou de grais. Son ſecret s'étend non-ſeulement à ce beau rouge, au rouge incarnat & ceriſe, au pourpre, au violet de toutes ſortes de nuances, mais auſſi à toutes les autres belles couleurs. Il demeure Quai de Conti, au Petit-Suiſſe, où il offre de faire voir à toutes les perſonnes curieuſes, les effets de ſon ſecret.

Le Cuisinier Gascon.

Le Livre des *Dons de Comus*, qui a paru en 1739, a excité un Apicius moderne a faire part au Public de son profond sçavoir dans l'Art de la Cuisine, par une Brochure *in*-12. intitulée, *Le Cuisinier Gascon.* On y enseigne la maniere de composer des ragouts à la mode, & on y rafine beaucoup sur les sauces. Les Leçons du Cuisinier Gascon, sont, dit-on, excellentes. Le Livre se vend chez *Simon*, Imprimeur ruë de la Parcheminerie.

Jean Villette, ruë S. Jacque, a publié il y a quelques mois l'*Histoire des Amazones anciennes & modernes, enrichie de Médailles*, par M. *Guyon*, Auteur de la Continuation de l'*Histoire Romaine* de Laurent Echard. 2, vol. *in*-12.

M. *Pluche* a publié sur la fin de l'année derniere un petit Ouvrage, intitulé : *Revision de l'Histoire du Ciel, pour servir de supplément à la premiere Edition.* A Paris, chez la Veuve Etienne. 124 pages *in*-12.

Je suis, &c.

Ce 28 Janvier 1741.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXVI.

ON peut faire la ſatire de l'homme en général ſans que perſonne ait droit de s'en offenſer ; mais c'eſt une entrepriſe très-délicate, Monſieur, de choiſir une certaine portion d'hommes, des Nations entieres, pour en faire l'objet de ſes railleries & de ſa cenſure. En ne ſe propoſant même que de les corriger, on court riſque de bleſſer leur amour propre. Un Ariſtippe, un Eſope, un Phédre pourroient réüſſir dans la peinture de leurs mœurs, parce que la vérité, ornée de leurs graces, deviendroit aimable. Mais quel ſuccès attendre de ces Timons, de ces Archiloques, de ces Zoïles, qui dans notre ſiécle s'érigent en Peintres des Nations célébres ? Incapables de ſaiſir les traits vrais

Lettres Françoiſes & Germaniques.

& caractériſtiques, & de les exprimer d'une maniere noble & polie, ils élevent les accuſations les plus odieuſes, chargent une Nation entiere des vices & des ridicules de quelques particuliers, & ſacrifient effrontément la gloire de l'Hiſtorien fidéle & poli, au rôle de ſatyrique & de diſtributeur de fauſſes & inſipides anecdotes. Ils ſemblent uniquement occupés de donner de l'aliment à la groſſiere malignité d'un certain public, avide de tout ce qui eſt marqué au coin de la ſatire ou de la calomnie. Ne ſeroit-ce pas un Art pour cacher leur ignorance & leur peu d'eſprit ? N'ayant obſervé que dans leur cabinet les Nations, dont ils ſe propoſent de repréſenter les mœurs, ils s'imaginent qu'une licence effrenée leur tiendra lieu de génie & d'obſervations.

Voici un Ecrivain qui a entrepris de mettre au creuſet de ſa critique les François & les Allemands, ſujet de tant de paradoxes & de ſatyres. On nous apprend dans la Préface qu'il étoit François, qu'après avoir voyagé en Hollande & en Allemagne, il ſe retira à la Campagne, d'où il écrivit à un Allemand, qui étoit ſon ami, diverſes Lettres, imprimées l'année derniere en Hol-

lande, ſous le titre de *Lettres Françoiſes & Germaniques*, & qu'enfin il eſt mort en 1739. Cet ami Allemand a publié ces Lettres, & compoſé la Préface, qui eſt certainement de la même main; enſorte que l'Auteur n'eſt pas mort, ſi l'Editeur eſt vivant. C'eſt donc une fiction de l'Auteur pour loüer délicatement ſon Ouvrage. Vous ſçavez que ce n'eſt pas la premiere fois qu'un Ecrivain s'eſt encenſé ſous un nom emprunté.

Notre Auteur débute par les François, & s'attache principalement à démêler leur génie militaire. Il leur accorde la valeur & le courage, mais il leur refuſe certaines qualités eſſentielles pour faire un bon Soldat. Il exagere ſurtout l'inapplication de la plûpart des Officiers. Je me diſpenſe d'entrer dans des détails aſſez inutiles, & de diſcuter des faits, qui certainement ſeront mépriſés par l'Hiſtorien impartial. Croiriez-vous que pour prouver que le François ne ſçauroit être bon Soldat, il allégue la déſertion de nos Soldats, que la curioſité & le libertinage font ſortir du Royaume? La preuve n'eſt-elle pas bien convaincante? En général quelques faits particuliers, malignement expoſés, quelques inconvé-

niens, auſquels la plus ſage diſcipline ne peut obvier, des événemens qu'on doit plûtôt attribuer à la biſarrerie de la fortune, qu'à l'impéritie du Général, ſuffiſent à cet Ecrivain pour appuyer une propoſition, ſi ſouvent démentie par nos victoires & par nos conquêtes. Dans quel Pays du monde ne trouvera-t'il pas une ſoldateſque licentieuſe, des Officiers inappliqués, des Généraux dont la capacité a été déconcertée par des événemens imprévûs. Conclure delà, qu'une telle ou telle Nation n'eſt pas vraiment guerriere, n'eſt-ce pas raiſonner pitoyablement? L'Auteur cependant prend occaſion de ſe jetter dans des diſcours à perte de vûë, où regne la plus groſſiere ſatire. Nos Généraux, dont l'habileté eſt univerſellement reconnuë, ſont l'objet de ſes inſipides plaiſanteries; aveugle partiſan de la plus ſévere diſcipline, il fait un crime à nos Officiers de ce qui ne fut jamais incompatible avec la profeſſion des armes. L'auſtere Lacédémone n'auroit pas échappé à ſa cenſure, que le ton féroce, déciſif & mépriſant, rendent inſupportable.

Ecoutons-le dans ſa Lettre ſur les Dames Françoiſes: « Voulez-vous, » dit-il, plaire à nos Dames? Ne vous

» laſſez jamais de leur dire, qu'elles » ſont belles, qu'elles ont de l'eſprit ; » & après que vous les aurez loüées en » gros, ne manquez pas de les loüer en » détail, je vous ſuis garant de la re- » connoiſſance ; vous ſerez l'homme le » plus galant, le plus ſpirituel, & le » plus aimable du monde. » Ce rôle pourroit réuſſir auprès de quelque petite Bourgeoiſe, ridiculement épriſé de ſa figure. Mais parmi les femmes de qualité, un pareil Harangueur paſſeroit pour un Ecolier ou pour un Provincial. L'Auteur avoit-t'il vû des Dames Françoiſes, lorſqu'il s'exprimoit ainſi : « Les épaules ne ſont pas un moindre » ſujet de tentation & de ſcandale : nos » Dames ſe les découvrent juſqu'à un » demi pied au-deſſous de la nuque. Et » n'allez pas vous imaginer que le froid » ſoit capable de les contraindre ſur cet » article, elles y ont mis bon ordre : » l'habitude a pourvû à la délicateſſe de » leur tempérament, & cela ne craint pas » plus le froid que le viſage. » Si l'Auteur, qui tranche du Dom Quichote militaire, n'a pas mieux connu nos Gens de guerre que nos Dames, il faut avoüer qu'on ne peut gueres ſe fier à ſes Mémoires. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'il ne ménage ni les uns ni les

autres. Après avoir donné de grands éloges à la Nobleſſe Françoiſe, il ſemble les reprendre, en leur reprochant une malheureuſe éducation, & une ridicule vanité. Mais qui, à ces traits, reconnoîtra notre nobleſſe ?

L'article des petits-Maîtres n'offre que des lieux communs ; c'eſt un trait de prudence de l'Auteur d'avoir copié quelques endroits de la Comédie du *François à Londres* ; les faillies du Poëte diminuënt un peu l'ennui de cette froide peinture. Notre Cenſeur n'auroit-il pas plus doucement pincé les petits-Maîtres, s'il avoit conſideré que le caractére dominant des plus étourdis, conſiſte à décider magiſtralement de tout, à diſtribuer le mérite ſuivant leur caprice, à régler ſans aucune ombre de raiſon les rangs dans la Robe, dans l'Epée, & ſur le Parnaſſe ? L'envie de ſatiriſer, l'a emporté ſur les intérêts de l'amour propre.

Il s'éleve contre une certaine mode, qui ſemble avoir affecté le nom de *Marquis* aux aînés, & celui de *Chevalier* aux cadets. « Eſt-il rien de plus » ridicule, dit-il, que d'appeller *Marquis*, un homme qui le plus ſouvent » n'eſt pas même né Gentilhomme, & » qui n'a pour tout Marquiſat qu'une

» miſérable grange *aſſiſe* dans une bruye-
» re, dont il prend fiérement le nom,
» comme d'une Terre de conſéquence,
» quoique ce ne ſoit que le repaire des
» ſerpens & des oiſeaux de proye. Y
» a-t'il moins d'extravagance à faire ap-
» peller *Chevalier* un enfant qui ne
» fait, pour ainſi dire, que de naître, &
» qui de ſa vie n'aura peut être ni Croix
» ni Scapulaire. »

L'Auteur eſt une eſpéce de *Chryſologue* qui juge de tout. Après avoir apprécié le mérite militaire des François en général, il cite à ſon Tribunal quelques-uns de nos Rois, les Dames, les Petits-Maîtres, & la Nation entiere. Il fait le bel-eſprit dans la Lettre où il s'agit du génie de la Langue Françoiſe. Mais qu'eſt-ce que toutes ces refléxions, débitées avec tant d'emphaſe ? Un amas d'idées triviales, & qui ſouvent ſe contrediſent. Il y a un peu plus de goût & de critique dans ſes conſidérations ſur M. *de Voltaire*. Mais peut-être que l'Auteur a mieux peint l'homme, le Géométre, le Critique, que le Poëte & l'Hiſtorien. Quoiqu'il paroiſſe extrêmement zélé pour les intérêts de ce Poëte, juſqu'à attribuer à ſes ennemis de mauvaiſes piéces qu'ils n'ont jamais

faites ; cependant il ne le flatte pas toujours.

« Il eſt certain, dit-il, qu'il paroît » une infinité de mauvais Livres qui » ſont enlevés dans un inſtant, parce » qu'un Auteur à la mode y a mis ſon » nom, ou qu'on le ſoupçonne d'en » être l'Auteur. La *Bibliothéque des Gens* » *de Cour*, fatras inutile de niaiſeries, eſt » tombée dans le mépris, parce que » c'eſt le pauvre... qui l'a faite, & qui y » a mis ſon nom fort imprudemment. » S'il avoit pû obtenir de V.... de le » faire paroître ſous le ſien, quelque » déteſtable que ſoit réellement l'Ou- » vrage, on l'auroit vanté comme un » chef-d'œuvre. » Sans examiner ſi cette compilation mérite une ſi cruelle flétriſſure, qu'il me ſoit permis de dire que cette maniere de juger eſt inconnuë à Paris, parmi les gens qui ſont élevés dans la lecture des bons Livres. Le plus beau nom du monde mis au frontiſpice d'un mauvais Ouvrage, ne tromperoit pas long-tems. Il n'eſt pas moins abſurde de dire que certains Ecrivains donnent le ton à leur ſiécle ; & l'on ne peut s'empêcher de rire en liſant ces paroles. « Qui eſt-ce qui oſe ouvrir la bouche » dès que M. de V.... a parlé ? Y a-

» t'il quelqu'un d'assez hardi pour oser » appeller des jugemens de cet Oracle » du Parnasse ? Il a jugé à propos de » faire passer *Rousseau* pour un Poëte » subalterne. On l'a cru sur sa parole, » excepté quelques Connoisseurs, qui » admirent encore l'*Ode à la Fortune*, & » plusieurs autres du même Auteur, où » la solidité des pensées égale le tour » brillant des expressions. » Il faut être bien étranger dans la République des Lettres, pour avancer des faits aussi bisarres & aussi faux. Si l'Auteur n'est pas plus sincére & plus vrai dans tout le le reste, que penser de ses déclamations contre les François ?

Il n'en use pas plus civilement avec les Allemands ; car dans ses Lettres à un ami de cette Nation, il commence par dire qu'à peine on trouve chez le *commun peuple*, quelques vestiges de l'ancienne probité Germanique, & que les Gens de condition se distinguent par le mépris qu'ils en ont, & par une conduite fort opposée à cette probité. Ce sont ses propres termes. Mais cela est-il croyable ? D'ailleurs comment concilier ce qu'il dit ici avec les éloges qu'il donne dans un autre endroit à la *probité* & à la *vertu de la populace ?* Il reproche encore à cette illustre Nation l'avarice,

l'yvrognerie, la dureté pour les Soldats invalides; il accuſe les Gentilhommes d'être fourbes, & de ſe faire un jeu cruel de battre leurs Domeſtiques. Plus avantageuſement prévenu pour le caractére militaire des Allemands, il les juge très-propres à devenir d'excellens Soldats, parce qu'ils ſont élevés durement, & qu'ils ſont enchaînés par une diſcipline ſévere. L'émulation eſt fort vive dans le Soldat Allemand, que ſa valeur & ſa capacité peuvent élever aux premiers honneurs de la guerre. Mais la diſcipline à force d'être ſévere, dégénere en cruauté. On *paſſe par les verges* un Soldat, qui dans le centre du Bataillon *aura fait à droite* au lieu d'*avoir fait à gauche*. On en uſe même auſſi cruellement avec de jeunes Gentilhommes, pour les plus légeres fautes. La ſubordination entre les Gens de guerre, eſt auſſi ſcrupuleuſement obſervée dans les feſtins, que *le cérémonial parmi les Monſignors* d'Italie. L'Auteur nous apprend qu'un Ingénieur François ayant imprimé un Ouvrage, fut réprimendé par ſon Colonel, pour n'avoir pas auparavant demandé ſa permiſſion. « Excuſez-moi, Monſieur, répliqua l'Of» ficier, je n'ai pas cru que le Corps » des Ingénieurs fût une ſociété de

» Moines, où il eſt défendu de faire » rien imprimer, ſi ce n'eſt *cum permiſſu* » *Superiorum.* » L'Auteur ſe moque avec raiſon du cérémonial génant qu'on obſerve ſoit à table, ſoit dans le commerce des Grands.

La liberté du genre épiſtolaire, fait que l'Auteur voltige ſur différentes matieres. C'eſt ainſi qu'après avoir diſcouru ſur les mœurs & la diſcipline militaire, & ſur divers faits délicats, il repréſente les Allemands comme de grands bûveurs, vaillants, dévots, grands amateurs de titres, ſoit dans la converſation, ſoit en s'écrivant, eſclaves d'une politeſſe fatiguante & incommode. J'omets les détails où l'Auteur eſt entré à ce ſujet, & le portrait qu'il fait des Dames Allemandes, pour venir tout d'un coup à la Littérature Germanique.

Il paroît que l'Auteur n'y eſt pas étranger; ce qu'il dit ſur la Langue Allemande, eſt peut-être ce qu'il y a de meilleur dans ſes Lettres. Elle commença en 1350 à devenir une Langue un peu réguliere. Mais la rudeſſe de ſes mots & la difficulté de les prononcer, la font regarder comme barbare. Il eſt perſuadé que la Société des Sçavans de Leipzig, deſtinée à la perfectionner, en

la rendant plus riche, ne lui ôtera point ſa rudeſſe. D'ailleurs tant de peuples indépendans qui la parlent, voudront-ils ſe ſoumettre aux déciſions d'un petit nombre de Sçavans ? « Si les Allemands » ſont ſi peu d'accord ſur leurs propres » intérêts, dit l'Auteur, bien moins le » feront-ils ſur les difficultés de la Gram- » maire. Il n'en eſt pas de même chez » les François ; ils ne compoſent qu'une » Nation, quelque vaſte que ſoit leur » Empire ; & l'Académie Françoiſe eſt » autoriſée du Souverain à régler l'uſa- » ge de la Langue. Il faut ſe conformer » à ſes déciſions, ou paſſer pour igno- » rant dans la Langue Françoiſe. » Pour réfuter l'Auteur ſur ce dernier point, je n'ai qu'à rapporter ce qu'il dit plus haut. « Si perſonne ne s'étoit » oppoſé à la terrible proſcription que » l'Académie Françoiſe vouloit faire » d'une infinité de mots, je ne ſçai » à quoi notre Langue auroit été rédui- » te. . . . Les critiques qu'on a faites » de ſon Dictionnaire, dont on pour- » roit compoſer une petite Bibliothé- » que, ont rendu ces Meſſieurs plus cir- » conſpects dans le choix des mots. » Cette proſcription de pluſieurs mots, eſt auſſi chimérique, que la multitude de Brochures contre le Dictionnaire.

Jamais l'Académie Françoiſe n'a prétendu donner atteinte par ſes Arrêts à la liberté, ſi néceſſaire à l'Empire Littéraire ; elle n'a pas même trouvé mauvais que quelques-uns de ſes membres n'y ſouſcriviſſent pas.

Ce que l'Auteur a dit de la rudeſſe des mots & de la difficulté de la prononciation, il le confirme par des exemples déciſifs. Mais ces diſcuſſions Grammaticales ſont trop ennuyeuſes pour oſer même les effleurer. « Les Allemands ſe piquent, dit-il, de parler » leur Langue ſans y mêler des mots » étrangers. Il y a quelques années » qu'on ne diſoit pas quatre paroles » d'Allemand, ſans en dire deux de » François. Les Sçavans ſe déclarerent » contre cet abus ; on vit paroître une » infinité de plates *turlupinades* pour le » tourner en ridicule ; un Souverain en » fit une affaire d'Etat, & défendit, » ſous une amende pécuniaire, de mêler des mots François dans l'Allemand. Qu'en eſt-il arrivé ? Il a fallu » inventer de nouveaux mots pour ſuppléer à ceux qu'on a bannis, on a » augmenté l'embarras & les équivoques ; parce que ces mots de nouvelle fabrique ſont compoſés de pluſieurs autres, qui tous enſemble ne

» forment qu'une ſignification vague,
» générale. Par exemple, les Alle-
» mands ſe ſervoient autrefois de notre
» mot *Laquais*, pour exprimer un Do-
» meſtique qui ſuit ſon Maître lorſqu'il
» ſort de chez lui ; aujourd'hui ils di-
» ſent *Nach-Fretter*, c'eſt-à-dire, un
» homme qui marche derriere. » Il fait voir enſuite que la Langue Allemande, loin d'être riche, manque de termes pour exprimer une infinité de choſes, & eſt obligée d'avoir recours ou à des périphraſes ou à des mots étrangers, tandis qu'elle a pluſieurs mots pour une même choſe. Elle peut difficilement s'enrichir des autres Langues, à cauſe du petit nombre de ſes terminaiſons, qui ſont d'ailleurs ſi barbares, qu'il eſt impoſſible d'y *greffer* des mots étrangers. On peut lire dans l'Ouvrage les preuves que l'Auteur en apporte. Mais ſi la Langue Allemande n'eſt pas auſſi riche qu'il le dit, elle a pourtant de grandes beautés ; elle a la liberté, comme la Latine, de varier ſes conſtructions, d'exprimer la même choſe de diverſes manieres, & de faire des mots compoſés & des diminutifs.

Vous ſçavez que le P. Bouhours, pour avoir douté ſi un Allemand pouvoit être bel-eſprit, ſouleva tous les

Sçavans du Nord. Combien de diatribes, combien de harangues Académiques pour le réfuter ! L'Auteur de ces Lettres oſe cependant aſſurer encore que l'Allemagne n'a point de bons Poëtes, parce que *l'eſprit lui manque*. « Vantez-» moi, dit-il, la taille des Allemands, » leur force, leur vigueur, je ne vous » contredirai point : mais ne me dites pas » qu'ils ont de l'eſprit, ſi vous voulez » que nous ſoyons d'accord. » Il allégue à ce ſujet le témoignage des François & du Docteur Swift. Enſuite recherchant ſérieuſement la cauſe de ce défaut d'eſprit, il la trouve dans le mauvais goût des Gens de Lettres, qui ne s'occupent qu'à des anagrammes & à des chronogrammes, & dans le peu de cas qu'on fait des hommes d'eſprit, réduits à être les bouffons des Princes. En ſuppoſant vrai ce que dit l'Auteur des mauvais traitemens faits à ces bouffons, il n'eſt pas étonnant que perſonne ne veüille avoir de l'eſprit. Tous ces raiſonnemens me paroiſſent plus comiques que ſolides. D'ailleurs quelle abſurdité & quelle indécence de conteſter l'eſprit à une Nation auſſi célébre ? Il faut que l'Allemand, Editeur de ces Lettres, ait bien de l'humilité pour avoir imprimé ces injures groſſieres. Auroit-il voulu prouver par-

à la vérité d'un paradoxe si offensant?

Pour le justifier, l'Auteur de ces Lettres cite quelques traits ridicules de *Gunther*, célébre Poëte Lyrique, & observe que tandis que les Poëtes des autres Nations sont traduits en différentes Langues, les Allemands n'ont pas le même honneur. Les Traductions mêmes que les Poëtes Allemands ont faites des meilleurs Livres des autres Nations, expriment foiblement les beautés des originaux & les défigurent même souvent. L'Auteur cite à ce sujet un endroit de la Traduction Allemande de *Télémaque*, où une puérile bouffonnerie remplace le beau naturel de l'original. Mais qu'est-il besoin de traduire les Poëtes Allemands? Ils n'ont donné aucune Piéce de théatre qui soit supportable: Leur Poësie lyrique offre un mêlange grossier d'expressions emphatiques & populaires. « Je n'ai point vû de Pays, »dit l'Auteur, où les sœurs d'Apollon »soient plus prostituées qu'en Allema»gne. Il ne se marie point de Savetier »qui n'ait son Epithalame bien & duë»ment imprimée. » Voilà portant bien des occasions pour faire briller l'esprit. L'éloquence n'est pas moins *prostituée*: on fait l'Oraison funébre de tous les morts, sans excepter le plus vil Artisan.

L'Auteur rapporte quelques traits de l'Eloge funébre de la femme d'un Vacher. Mais peut-être qu'il les a inventés pour égayer ſa Lettre. Il attribuë le peu de culture de la Poëſie & de l'Eloquence, non pas au défaut d'eſprit, mais au peu d'encouragement de la part des Princes, qui ne ſe ſoucient point de réveiller l'émulation par de ſolides récompenſes.

Les Allemands ſe voyant inférieurs aux François du côté du bel-eſprit, cherchent à cacher cette infériorité, en s'attribuant le ſceptre philoſophique. Pour cela ils dégradent Gaſſendi, Deſcartes, Malebranche, & placent au-deſſus d'eux le célébre *Wolff*, qui eſt en Allemagne l'Hercule de la Fable à qui l'on attribue les exploits des autres Héros. Deſcartes, comme le remarque l'Auteur, en ſe ſervant des principes d'Euclide a perfectionné la méthode analytique, & a appris au monde étonné une maniere plus ſûre de chercher la vérité. C'eſt lui qui a ouvert la route de la plus ſublime Géométrie, & qui a appris l'art de démontrer les vérités d'une maniere nette & préciſe. « *Newton*, *Wolff*, » & tous les autres Philoſophes qui » viendront après eux, ne ſont, dit-il, » que les Ecoliers de Deſcartes; puiſ-

» qu'il les a précédés dans la voie de la » vérité, & qu'ils ſont obligés de pren- » dre ſa méthode pour y parvenir. Qu'ils » aillent plus loin que lui dans cette rou- » te, je ne m'y oppoſe pas; mais qu'ils » reconnoiſſent toujours ce qu'ils doi- » vent à leur Maître & à leur guide. » En convenant que M. Wolff eſt un grand Philoſophe de ſon ſiécle, & un des plus habiles Mathématiciens, il ſoutient en même tems qu'il n'y a rien de nouveau dans ſes écrits, excepté ſa méthode de raiſonner par définitions; encore, ajoute-t'il, n'en eſt-il pas l'inventeur, il l'a ſeulement perfectionnée; & n'a fait qu'expliquer le ſyſtême de l'harmonie préétablie, inventé par M. de Leibnitz; ſyſtême qui a attiré à M. Wolff une perſécution violente, ſource de ſa célébrité. L'Auteur de ces Lettres s'oppoſe donc avec quelque raiſon à l'apothéoſe de ce Philoſophe. Mais telle eſt la manie des Allemands, ils aiment à groſſir les objets, & à prodiguer les loüanges. Loüent-ils un Auteur, c'eſt toujours l'*incomparable*, le *divin*, l'*ingénieux* Ecrivain. C'eſt ce qu'on peut voir dans la Bibliothéque Germanique.

Si l'on en croit l'Auteur, ce n'eſt ni l'amour de la gloire, ni l'émulation, ni le déſir d'être utile à la Patrie; mais un

vil intérêt, & l'amour de l'argent, qui donnent naiſſance aux Traductions Allemandes de nos Livres François. « Un » Traducteur ſe met fort peu en peine, » dit-il, s'il traduit bien, pourvû qu'il » traduiſe beaucoup. Ceux qui traduiſent bien, ceſſent d'écrire dès qu'ils » ont amaſſé de quoi vivre. Un *Candidat* » avoit commencé à traduire l'*Hiſtoire* » *Ancienne* de ROLLIN; ſa Traduction » plût, on ſouhaita qu'il continuât, & » pour l'y encourager, on lui donna une » bonne Cure. Cela fit un effet tout » contraire. Le *Candidat* n'ayant plus » beſoin d'écrire pour vivre, prit une » femme, & aima mieux paſſer ſon tems » à fumer ſa pipe qu'à continuer à traduire ROLLIN, dont il n'a donné qu'» un Volume. »

En général les jugemens qu'on porte ſur des Nations célébres, paroiſſent exempts du poiſon de l'amour propre & dè l'intérêt perſonnel; mais l'envie de paroître original, l'amour mal entendu de l'ordre, une imagination trop vive & trop délicate, un caractére dur & ſauvage, ſont les ſources ordinaires des erreurs où tombent les Juges & les Cenſeurs dont il s'agit.

Diſcours Académique.

Il me ſemble que faute de ne pas bien connoître le caractére de l'éloquence propre aux jeunes Orateurs, qui remportent les prix Académiques, on ne rend pas juſtice à leurs excellentes productions. On les compare aux harangues impétueuſes & véhémentes de Démoſthéne & de Cicéron, dont le but eſt d'échauffer l'imagination & de remuer vivement le cœur; & comme on ne trouve point que ces modernes Orateurs reſſemblent par ce côté aux anciens, on ſe fait un titre de ce défaut de reſſemblance pour ne pas les eſtimer autant qu'ils le méritent. L'Eloquence qui regne dans les Diſcours des aſpirans aux prix Académiques, eſt d'un genre bien différent; douce & inſinuante, elle ſe borne preſque à éclairer & à convaincre l'eſprit; dans la crainte que les grandes figures, les expreſſions pompeuſes, les traits véhémens & les mouvemens trop forts ne faſſent une pernicieuſe diverſion, elle ſe les interdit, & ne prend preſque que la marche philoſophique. Pénétrée du ſujet qui eſt toujours moral, elle le décompoſe, & le conſidére de tous les côtés, elle le fortifie par de ſolides refléxions, & par des peintures agréables, qui l'animent & mettent la morale en action, dans un ſtyle fin,

délicat, pur & élégant. Mais elle paroît plus occupée de faire briller la raiſon & l'eſprit, que l'imagination. C'eſt à ce coin que ſont marquées les excellentes Piéces, couronnées par nos Académies.

Tel eſt le Diſcours compoſé par M. Nicolas, Avocat au Parlement, qui a remporté l'année derniere le prix d'Eloquence à l'Académie de Marſeille. Le ſujet propoſé étoit conçu en ces termes : *L'idée que les autres ont de nous, entre plus que nous ne penſons, dans celle que nous avons d'eux.* L'Orateur après un court prélude, remarque que pour ne pas ſe tromper dans le jugement que nous portons des hommes, il importe extrêmement de remonter aux cauſes de nos erreurs, dont la principale eſt de juger des autres par l'idée qu'ils ont de nous. Cette erreur eſt d'autant plus ſubtile, qu'elle a les apparences de l'équité. Il ſemble que nous ne devons aux autres, que les mêmes ſentimens dont ils ſont affectés pour nous. L'idée que les autres ont de nous entre donc plus que nous ne penſons dans celle que nous avons d'eux, puiſqu'elle détermine le caractére qu'ils prennent avec nous, & que cette idée une fois apperçuë nous prévient, ſoit en bien, ſoit en mal ; alors l'amour propre régle

à un certain point les jugemens que nous portons des autres.

Cette idée que les autres ont de nous, eſt le principe du rôle qu'ils joüent en notre préſence, & qui eſt toujours habilement diverſifié, ſuivant l'intérêt de leurs paſſions. Vrais Protées, ils donnent à leurs ſentimens, à leurs goûts, à leurs plaiſirs, à leur mécontentement, à leur modeſtie, à leur orgüeil, la forme qu'ils jugent la plus avantageuſe. Ils eſtiment, & mépriſent, ils parlent & ſe taiſent, tantôt enjoüés, tantôt triſtes, ſuivant l'impreſſion actuelle qu'ils ont de nous. C'eſt le reſſort qui fait mouvoir leur eſprit & leur cœur. M. Nicolas ſçachant que les tableaux pris dans le train ordinaire de la vie, font un effet plus prompt & plus ſûr, que les plus beaux raiſonnemens, a repréſenté l'homme tel qu'il ſe montre en diverſes conjonctures délicates, agité & remué par l'idée qu'il a pris des autres ; idée qui non-ſeulement régle le rôle qu'il joüe pour l'intérêt de ſes paſſions ; mais qui lui fait encore entrevoir les jugemens que nous portons de lui, & dont la connoiſſance décide du tour de ſon eſprit.

Dans la ſeconde Partie, l'Orateur s'applique à montrer que cette idée

influë ſur nos jugemens, intéreſſe notre amour propre à ſe prévenir pour ou contre les autres, & par-là nous empêche de juger ſainement. Des deſcriptions vives & naturelles, juſtifiées par ce que des yeux fins & pénétrans ſçavent obſerver, mettent cette vérité dans le plus grand jour. Je ne citerai qu'un ſeul morceau, pour faire voir le tour délicat des réflexions de l'Auteur, appliqué principalement à démêler les illuſions que produit la connoiſſance de l'idée avantageuſe que les autres ont de nous. « Nous diſons » d'un homme qu'il a l'eſprit juſte, » parce qu'il adopte nos opinions; » nous traitons celui qui les rejette d'eſ» prit faux. La différence des avis oc» caſionne des diſputes. Lorſque le » Contradicteur nous combat avec des » ménagemens, lorſqu'il eſt, ſinon » convaincu, du moins ébranlé par la » force des preuves que nous lui oppo» ſons, nous le diſons un eſprit doci» le; nous le définirions opiniâtre, » s'il nous contrediſoit avec chaleur. » Tous ces jugemens n'ont rien de » certain, ils ſont trop ſouvent dictés » par l'amour propre qui s'établit Ju» ge, qui, par un effet de ſon caprice » & de ſa partialité, ſurfait ou déguiſe

» les objets. Ce que nous nommons » docilité, eſt ſouvent une trop grande » facilité, une molleſſe dans le carac- » tére, un manque de courage ; & ce » que nous appellons opiniâtreté, eſt » quelquefois une fermeté, employée » à propos, qui oſe réſiſter aux Grands, » ou, ce qui n'eſt pas moins hardi, » aux Gens qui ont le talent de faire » triompher la mauvaiſe cauſe. »

L'Approbateur de ce Diſcours en a connu le mérite. « J'ai trouvé, dit » M. Danchet, que les Juges l'ont » couronné à juſte titre, & je crois » que l'impreſſion en convaincra le » Public. » Il eſt imprimé *in*-4°. chez Prault pere, ſur le Quay de Gêvres. Au reſte, ce n'eſt pas ici le premier eſſai de l'Eloquence de M. Nicolas ; il a déja eu l'honneur d'être couronné par l'Académie Françoiſe.

Je ſuis, &c.

Ce 4 Fevrier 1741.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXVII.

QUoique le but de l'hiſtoire, Monſieur, ſoit d'exciter le déſir d'imiter les belles actions qui y ſont racontées, il n'eſt pas à croire que M. l'Abbé Guyon ſe ſoit propoſé de donner de l'émulation aux Dames, & de leur inſpirer une ardeur martiale, par l'Ouvrage qu'il a publié ſous le titre d'*Hiſtoire des Amazones anciennes & modernes.** A la tête de ſon Livre, partagé en deux petites Brochures, eſt une Préface de 176 pages, qui occupe les deux tiers de la premiere Partie, & qui contient en abrégé l'Hiſtoire de pluſieurs Princeſſes, telles que l'Impératrice Irene, Marguerite d'Anjou, Marie & Eliſa-

Hiſtoire des Amazones.

* Chez Jean Villette, ruë S. Jacques *in*-12.

beth Reines d'Angleterre, Iſabelle Reine de Caſtille, Catherine de Médicis & Anne d'Autriche Reines de France, ce qui donne occaſion à l'Auteur de raconter les grands événemens de nos dernieres guerres civiles, & les troubles de la minorité de Loüis XIV. Tout cela, ſelon lui, *prépare à l'hiſtoire des Amazones.*

Goropius, & un Médecin nommé *Petit*, qui ont publié en Latin de ſçavantes Diſſertations ſur les Amazones, ont fourni à M. Guyon des autorités, pour prouver qu'elles ont autrefois exiſté. Cependant pluſieurs Sçavans croyent aujourd'hui le contraire. Les femmes, diſent-ils, qui en Cappadoce alloient à la guerre avec leurs maris, & combattoient comme eux, & peut-être ſéparément, ont donné occaſion de feindre un peuple de femmes belliqueuſes qui ne ſouffroient point d'hommes parmi elles, ou au moins qui ne leur donnoient aucune autorité, & ne les laiſſoient pas même porter les armes. Pour tirer de l'arc avec plus de facilité, on a feint auſſi qu'on leur brûloit la mammelle droite dans leur premiere enfance, ce qui leur a fait donner le nom d'Amazones.

Pour détruire tout ce que d'anciens Auteurs ont débité de fabuleux ſur ces prétenduës Amazones, on objecte au-

jourd'hui que les noms que ces Auteurs leur ont donnés, ſont Grecs : Iphinome, Hippothoé, Agaré, Théſeis, Climene, Pentheſilée, &c. Cependant les Amazones dont il s'agit, habitoient les bords du Pont-Euxin, où les Grecs n'avoient point alors de Colonies. On conclut de-là que ce ſont des perſonnages ſuppoſés, & que tout ce que quelques Anciens ont écrit ſur leur compte, n'eſt fondé que ſur les fictions des Poëtes, & ſur de vaines traditions. M. Guyon répond à cette objection, que les Hiſtoriens Grecs ont ſouvent changé les noms des perſonnes, pour leur donner des noms qui exprimaſſent quelqu'une de leurs principales qualités, ou quelque trait de leur hiſtoire ; que les Poëtes Grecs ſurtout faiſoient ces changemens, lorſque les noms étoient barbares, leur étant impoſſible de les employer dans leurs Vers. Une grande preuve, ſelon lui, qu'il y a eu des Amazones, eſt qu'on en voit ſur pluſieurs médailles grecques. On peut lui répondre que ces médailles prouvent ſeulement qu'il y a eu des femmes guerrieres, telles que celles de Cappadoce, & autres. On n'en doute pas.

M. Guyon ſur les pas de ſes doctes guides, Goropius & Petit, a fait de

ſçavantes recherches touchant les mœurs & les uſages des Héroïnes dont il a entrepris l'Hiſtoire. Il nous apprend qu'elles nouriſſoient leurs filles au berceau avec du lait de Jument, *pour leur en inſpirer la vivacité guerriere*; que *leurs yeux hagards* reſſembloient aux taches vertes qui ſont ſur le dos des Lézards dont elles ſe nourriſſoient; que le ven*n dont la chair de ces animaux eſt infectée* ne leur nuiſoit point, parce qu'elles y étoient accoutumées dès leur enfance; que le ſang des Amazones ne pouvoit manquer de ſe reſſentir de celui qui faiſoit leur nourriture; qu'elles eſtropioient « & rendoient *boiteux* leurs » enfans mâles, afin qu'ils fuſſent (ſe» lon quelques-uns) plus propres au » mariage; » mais qu'il eſt plus vraiſemblable qu'elles leur *contournoient* ainſi les membres, afin de les rendre incapables des exercices de la guerre. « La » néceſſité de ſoutenir leur République » étoit, ſelon lui, le ſeul motif qui les » portoit à s'approcher des hommes: » Encore étoit-ce des inconnus, des » étrangers, tels que le hazard les ame» noit à elles dans des lieux écartés, & » elles ne conſervoient pour eux pas » plus de ſentiment & de ſouvenir que » l'on en voit dans les bêtes. » Philoſ-

trate, Diodore de Sicile, & autres pareils Ecrivains de l'Antiquité ſont les Auteurs que M. Guyon cite, pour appuyer tout ce qu'il expoſe de curieux ſur ce ſujet.

Il n'a pas omis de décrire l'habillement & les armes de ſes Amazones, fondé ſur des médailles Grecques, qui repréſentent des femmes guerrieres, ayant la mammelle droite couverte. Il explique fort bien, pourquoi ſur une ancienne lampe ſépulchrale on voit une eſpéce d'Amazone expirante entre les bras d'une autre qui a la mammelle droite nuë & bien formée. Il ne s'agit point, dit-il, dans ce monument d'une Amazone de Scythie ou du Thermodon; mais de Camille Reine des Volſques, à qui Virgile donne le courage, la force, l'armure & l'habillement des Amazones d'Aſie, & qui fut tuée dans un combat.

Haſta ſub exertam donec perlata papillam
Haſit, virgineumque altè bibit acta cruorem.

Ainſi à la mammelle près, il a plû à Virgile de peindre ſon Héroïne, comme les Amazones du Thermodon. M. G. n'a pas manqué de traduire tout au long le morceau de l'Enéide ſur Camille.

Après avoir raconté les cinq guerres de ces Amazones, l'Auteur parle des monumens qui nous en reſtent dans les différents Pays qu'elles ont habités. Sur la foi d'Hyginus, il attribuë à Otrite leur Reine la fondation de la Ville d'Ephéſe ; ce qui lui donne lieu de s'étendre ſur le Temple de Diane, d'en faire l'éloge, de raconter comment il fut brûlé & rebâti dans la ſuite. Enfin il n'omet rien de ce qui peut avoir quelque petite liaiſon avec ſon ſujet.

Le dernier Chapitre du Livre eſt ſur les Amazones modernes, & les Voyageurs fourniſſent ici des autorités. Ce qu'on peut en conclure, eſt que dans la Tartarie il y a encore des femmes qui vont à la guerre comme les hommes ; ce qui cependant n'eſt pas certain. Il y a plus de fondement dans ce qu'on dit des Amazones d'Amérique, dont le plus grand Fleuve de l'Univers porte le nom. On cite ici la Rélation du P. d'*Acugna*. « Les femmes, dit le Miſſionnaire, ſe ſont toujours conſervées dans leur Républi» que, ſans le ſecours des hommes. » Lorſque leurs voiſins viennent ſur » leurs terres, au tems dont on eſt » convenu, elles les reçoivent armées de

» leurs arcs & de leurs fléches, juſqu'à
» ce qu'elles ſoient aſſurées qu'ils n'ont
» aucun deſſein de les ſurprendre. Alors
» elles quittent leurs armes & accourent
» aux canots ou autres petits Bâteaux
» de leurs voiſins. Chacune prend ce-
» lui qui lui convient. Elle le méne
» dans ſa maiſon ; elle lui offre ſon Ama-
» ça, qui eſt un lit de coton ſuſpendu
» avec des cordes, & elle le traite de
» ſon mieux durant tout le tems de ce
» ſéjour. »

Le Comte Pagan, & d'autres Hiſtorien du nouveau monde aſſurent auſſi qu'il y a réellement en Amérique des femmes belliqueuſes, qui n'ont de communication avec les hommes qu'en certains jours de l'année, & à peu près de la maniere dont le P. d'Acugna le raconte. Mais le Comte Pagan & ces Hiſtoriens qui n'ont jamais été en Amérique, ſe fondent ſur des Rélations qui peuvent être ſuſpectes de fauſſeté, ou au moins d'exagération. Cependant ils diſent que les Audiences de Quito & de Paſto ont fait ſur cela des informations, qui en confirment la vérité. Mais ils conviennent en même tems que le détail de leur gouvernement intérieur n'eſt pas bien aſſuré.

M. Guyon eſt Auteur d'une *Hiſtoire des Empires & des Républiques* en 6. vol. *in*-12. dont les quatre premiers ont paru en 1736. Et les deux autres depuis quelques mois. Un Sçavant *, qui s'intéreſſe particulierement à l'honneur de Tite-Live, a jugé à propos de prendre ſa défenſe contre M. Guyon, comme vous allez voir dans la Piéce ſuivante.

JUSTIFICATION DE TITE-LIVE',

Contre les reproches de M. l'Abbé GUYON.

NOus ſommes dans le ſiécle des paradoxes. Nous avons vû Homere, Virgile, & tous les fameux Poëtes de l'antiquité, attaqués ſans ménagement, & repréſentés comme des écrivains ſans jugement & ſans goût. Aujourd'hui c'eſt à Tite-Live que l'on en veut. On le traite d'*Hiſtorien déclamateur*, *d'amateur du ſtyle diffus & emporté*, *d'auteur continuellement partial*,

* M. Crevier Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Beauvais.

d'écrivain à *fictions imaginaires*.* Mais ce qu'il y a bien ſingulier ici, c'eſt que M. l'Abbé Guyon, qui fait tous ces reproches à Tite-Live, le prend pour guide dans les endroits même où il le critique, le ſuit pas à pas, le tranſcrit, ou du moins l'abrége en conſervant tout le fond de ſa narration. Deux fois il renouvelle contre lui l'accuſation de partialité, & toutes les deux fois par rapport au Roi Perſée, dont il prétend que Tite-Live *charge le portrait***, parce que ce Prince étoit ennemi des Romains. Cependant ſi on lit l'Hiſtoire de Perſée dans M. G. on n'y trouvera qu'un tiſſu de traits de noirceur, de perfidie, d'avarice, de lâcheté, d'imprudence & d'eſprit de vertige.

Ce ſera donc rendre ſervice à M. l'Abbé Guyon, que de défendre Tite-Live contre ſes cenſures. La juſtification de l'Original eſt néceſſaire pour celle du Copiſte. L'Ouvrage de M. Guyon ne ſeroit gueres eſtimable, au moins dans la partie qui regarde Perſée, s'il n'étoit que l'écho d'un Ecrivain partial & paſſionné.

Jamais une accuſation ſi grave dans

* Hiſtoire des Macédoniens, p. 581. not. g. & p. 117. not. f.

** *Ibid.*

toutes ſes circonſtances ne fut intentée ſur de ſi légers fondemens. Le premier moyen de l'accuſateur eſt tiré de ce que Tite-Live met dans la bouche de Perſée un long diſcours, par lequel il accuſe ſon frere Démétrius d'avoir voulu l'aſſaſſiner, quoiqu'il ſçache bien le contraire, & que ce ſoit lui-même qui cherche par la mort de ſon frere à ſe défaire d'un rival dangereux, qui pourroit lui diſputer la ſucceſſion au Trône de Macédoine.

Je n'examine point, ſi ce diſcours eſt trop long, s'il péche contre la vraiſemblance. Je n'enviſage maintenant que le reproche de partialité fait à Tite-Live à l'occaſion de ce Diſcours. Et c'eſt à quoi je ne vois pas la moindre apparence de juſtice.

Si les faits ſont vrais, s'il eſt conſtant que Perſée a calomnié ſon frere, qu'il a cherché à le perdre dans l'eſprit de leur pere commun, qu'il a employé les plus noires trahiſons pour y réuſſir, & qu'enfin il eſt venu à bout d'obtenir de ſon pere la mort d'un fils innocent, qu'ajoute à ces faits le diſcours que Tite-Live lui prête, & qui n'en rappelle même qu'une partie ? Or M. G. a reconnu la vérité de ces faits, puiſqu'il les a adoptés & inſérés dans ſon

Ouvrage. Que devient donc le reproche de partialité fait à Tite-Live ſur un tel fondement, & ſur qui doit tomber le titre de *déclamateur ?*

Le ſecond moyen n'a pas plus de ſolidité, quoiqu'il ait un peu plus d'apparence. Voici comment M. l'Abbé Guyon le propoſe : * « Tite-Live dit » que Perſée étoit à Dium, tandis qu'» Hippias & le Conſul diſputoient le » paſſage d'Octolophe ; qu'il entendoit » les cris des Macédoniens, & que par » ignorance, lâcheté, ou aveuglement, » il négligea d'envoyer du ſecours aux » ſiens : mais ce reproche n'eſt fondé » que ſur une *ignorance groſſiere* de Géo» graphie. Il n'y a qu'une Octolophe, » & qu'une Dium, la premiere dans la » Pénétie, la ſeconde dans la Piérie ; & » elles ſont éloignées l'une de l'autre » d'environ cinquante lieuës, ſuivant » les poſitions des meilleurs Géogra» phes, & en particulier de M. Deliſle. » Or quelle poſſibilité d'entendre des » cris à une telle diſtance, ou même de » ſçavoir ce qui s'y paſſoit ? » M. Guïon ne veut donc point croire que Perſée ſoit coupable de lâcheté ou de négligence en cette occaſion, ** & il rejette

* Pag. 617, not. f.
** Page 619.

encore ſur la partialité de l'Hiſtorien les traits de découragement qui ſont enſuite rapportés par Tite-Live, l'ordre donné par Perſée de jetter dans la mer tous les tréſors de Pella, & l'enlévement des ſtatuës d'or qui étoient à Dium.

Il y auroit pluſieurs obſervations à faire ſur le texte que nous avons rapporté de M. Guyon. Mais renfermons-nous dans ce qui eſt néceſſaire pour la juſtification de Tite-Live.

Et d'abord remarquons que le procès que l'on fait ici à ce grand Hiſtorien, ſuppoſe manifeſtement qu'il eſt le ſeul auteur des faits critiqués. Mais malheureuſement cette ſuppoſition eſt fauſſe. Diodore de Sicile qui, comme tout le monde ſçait, écrivoit un peu avant Tite-Live, a rapporté ces mêmes faits. Il dit en propres termes que Perſée ayant entre les mains la plus belle occaſion du monde de ruiner l'armée Romaine, engagée dans des précipices & dans des gorges preſque impraticables, perdoit le tems à Dium, où il n'étoit pas fort éloigné des ennemis; mais où il ſe livroit à la négligence & à la ſécurité dans des conjonctures ſi importantes & ſi déciſives. Le même Auteur raconte auſſi ces traits de décou-

ragement, qui, ſelon M. Guyon, prouvent la partialité de Tite-Live, l'ordre de jetter les tréſors à la mer, l'ordre de brûler l'Arcenal de mer de Theſſalonique, le tranſport des ſtatuës de Dium.

Faudra-t'il, pour réhabiliter la mémoire de Perſée, impliquer Diodore dans la même accuſation de partialité? Il eſt clair au moins que Tite-Live n'eſt point l'inventeur de ces faits deshonorans pour le Roi de Macédoine. Diſons mieux: S'il eſt permis de traiter de *fictions imaginaires*, *de fictions de Roman** des faits atteſtés par deux Hiſtoriens tels que Diodore de Sicile & Tite-Live, qu'y aura-t'il de certain dans l'Hiſtoire? Oüi ſans doute, ſelon toutes les régles de la critique, nous devons compter de pareils faits pour véritables: & dèſlors *les grandes réflexions d'un Ecrivain moderne***, qui ont mérité d'être regardées par M. Guyon *comme fort ſenſées*, ſe trouvent auſſi avoir une juſte *application*. Mais comment nous tirer de l'objection fondée ſur la diſtance de cinquante lieuës entre Octolophe & Dium?

* Pag. 619, not. f.
** Pag. 617, not. f.

Il eſt aiſé de répondre 1°. Que Diodore vient encore ici au ſecours de Tite-Live. Il dit expreſſément, comme nous l'avons rapporté plus haut, que Perſée étant à Dium, n'étoit pas fort loin de l'armée Romaine, & ſe trouvoit à portée de l'attaquer. 2°. Si l'on conſidére, non pas la Carte de M. Deliſle, mais la marche du Conſul dans l'Auteur original, on verra que cette marche n'eſt point du tout dirigée vers la Pénétie, ou Péneſtiane; & que tous les Pays & les lieux nommés par Tite-Live, ſoit avant, ſoit après le paſſage des défilés, ſont aux environs du Fleuve Pénée, de Tempé, du Mont Olympe, & de Dium. Quel moyen de croire que parmi tant de noms de lieux des confins de la Theſſalie & de la Macédoine vers la mer Egée, Tite-Live en ait placé un de la Péneſtiane à cinquante lieuës de tous les autres?

Tout nous porte donc à penſer de deux choſes l'une, ou qu'il y avoit deux Octolophes, l'une dans la Péneſtiane, & l'autre près de la Piérie; ou qu'il y a faute dans ce mot à l'endroit de Tite-Live que nous examinons. Cette derniere ſuppoſition eſt d'autant plus admiſſible, que l'on ſçait que les

cinq derniers Livres que nous avons de Tite-Live, ont été donnés ſur un ſeul exemplaire. Il n'y en a qu'un ſeul manuſcrit au monde, qui eſt dans la bibliothéque Impériale de Vienne en Autriche : & ce manuſcrit eſt mutilé, tronqué, altéré en une infinité d'endroits. Enfin la phraſe même où ſe trouve le nom d'Octolophe, eſt imparfaite & tronquée. Dans de pareilles circonſtances, qui peut douter qu'il ne ſoit plus raiſonnable de ſuppoſer dans un manuſcrit plein de fautes une erreur de copiſte, que d'accuſer Tite-Live d'*une ignorance groſſiere en Géographie* ? d'autant plus que le fait en lui-même eſt vrai & atteſté par Diodore, & que toutes les autres poſitions de lieuës ſe rapportent à merveille.

Il doit donc demeurer pour conſtant que Tite-Live n'en a point impoſé à Perſée, lorſqu'il l'a repreſenté comme négligent, comme lâche dans l'affaire de Dium: & le reproche de partialité n'eſt point prouvé.

Je ne diſconviendrai pas néanmoins que Tite-Live ne paroiſſe amateur de ſa Patrie, & qu'il ne ſe ſoit en quelques occaſions trop livré à une ſi naturelle & ſi excuſable ſéduction. Il a

quelquefois flatté le portrait des Romains, il a même ſupprimé certains traits qui pouvoient ne leur pas faire honneur. Mais qu'il ſoit un calomniateur déterminé, qu'il ait été capable d'inventer des faits pour noircir les ennemis de Rome, c'eſt ce que perſonne, juſqu'à M. Guyon, n'avoit oſé avancer.

Je me ſuis étendu ſur cet article, parce qu'il eſt important. Pour ce qui eſt des longs diſcours inſérés par Tite-Live dans ſon Hiſtoire, je me contenterai de faire obſerver que c'eſt une choſe de mode. Les Romains auſſi bien que les Grecs, par une ſuite de la conſtitution de leur gouvernement, étoient grands harangueurs, & ils portoient ce goût juſque dans la compoſition de leurs Hiſtoires. Cette faute, ſi c'en eſt une, nous a produit des chefs-d'œuvres d'éloquence : & il faut être, ce me ſemble, bien ſévere, pour ne pas faire grace, par exemple, au diſcours de Philippe Roi de Macédoine à ſes deux fils.

Inſérer de pareils diſcours dans une Hiſtoire n'eſt point du tout ce qui s'appelle *aimer le ſtyle diffus*. Nul Hiſtorien peut-être n'a mis dans ſon ouvrage

de plus fréquentes & de plus longues harangues que Thucydide : & néanmoins je ne crois pas que M. Guyon veüille accuſer Thucydide d'un *ſtyle diffus*. Le *ſtyle diffus* conſiſte dans un tour de phraſe chargé de redites inutiles, & qui multiplie les paroles au-delà de ce que demande la penſée. Si les diſcours de Tite-Live ſont précis, quelques longs qu'ils puiſſent être, on ne peut en prendre légitimement occaſion de l'accuſer d'aimer le *ſtyle diffus*.

Mais les diſcours de Philippe & de ſes deux fils bleſſent la vraiſemblance, dit M. Guyon. *Tout ſe paſſe dans le ſecret, & on le rapporte mot à mot.* *

Eſt-il étonnant qu'une ſcéne qui ſe paſſe entre cinq témoins ne demeure pas long-tems ſécréte ? Démétrius, qui avoit un intérêt viſible à ne s'en pas taire, n'a-t'il pas pû en raconter le détail à ſes Confidens ? Polybe, qui vivoit dans ce tems-là, aura été à portée d'apprendre ce que le jeune Prince en avoit dit, & aura ainſi fourni à Tite-Live les matériaux de ſes diſcours. Rien n'eſt plus naturel que toutes ces ſuppoſitions. Et je me flatte

* Pag. 581. not. p.

que M. l'Abbé Guyon les rejettera d'autant moins, qu'il a encore ici imité Tite-Live, ayant rapporté d'après lui le diſcours que Philippe * tient à Antigone dans un tête-à-tête.

De tout ce qui vient d'être établi, il réſulte, ce me ſemble, que la régle de Quintilien eſt bien ſage : (a) *Modeſtè & circonſpecto judicio de tantis viris judicandum eſt.* Encore ſi M. Guyon avoit bien voulu ſe donner toutes les peines néceſſaires pour ſe mettre à portée de juger avec une entiere connoiſſance de cauſe. Mais il n'a pas pris même la précaution de conſulter les éditions les plus correctes de Tite-Live.

Il propoſe ** comme un *problême* aux Sçavans la datte de la ſeconde guerre des Romains contre Philippe, & il nous avertit que cette datte lui a donné beaucoup d'embarras.

Mais il pouvoit ſe l'épargner cet embarras, ſi au lieu de s'en tenir aux vieilles Editions de Tite-Live, qui portent l'an 544, il eût jetté les

* Pag. 589. & 590.

(a) Quand il s'agit de juger de ces grands hommes de l'antiquité, on ne peut le faire avec trop de modeſtie & de circonſpection.

** Pag. 534. not. r.

yeux ſur quelqu'une de celles qui ont été données depuis cent ans. Dans les Editions de Sigonius, des deux Gronovius, de le Clerc, il auroit trouvé l'an 550. Il eſt vrai que cette datte ne s'accorde pas encore avec la chronologie que ſuit M. Guyon. Mais les Notes de Glaréanus, de Sigonius, & même de le Clerc, auroient levé toutes ſes difficultés. Il y auroit vû que depuis plus d'un ſiécle, on a remarqué que la datte de 544 étoit fautive, que c'étoit une erreur de copiſte. On ſçait que rien n'eſt plus ſujet aux altérations des ſcribes, que les lettres numérales. L'erreur étant conſtante, chacun l'a corrigée ſelon ſon ſyſtême de chronologie: & c'eſt la conjecture de Sigonius qui eſt reſtée dans les éditions. Conjecture pour conjecture, M. G. auroit ſubſtitué ſans peine & ſans embarras 552 à 550, & voilà le problême réſolu.

Il auroit pû encore, s'il eût voulu conſulter les bonnes Editions de Tite-Live, éviter une légere faute dans le nom d'un homme illuſtre. Il nomme partout *Flaminius*, le vainqueur de Philippe. Mais les textes de Tite-Live revûs avec ſoin portent *Flamininus*. Il

y a très-long-tems que tous ceux qui ont écrit des familles & des noms des Romains, ont remarqué que ce Général avoit pour nom *Quintius*, & pour surnom *Flamininus*, à la différence de celui qui fut vaincu & tué à la bataille de Trasiméne, & dont le nom de famille étoit *Flaminius*. Cette observation est peu considérable en soi. Néanmoins faute de l'avoir faite, le grand Corneille a péché contre l'Histoire, en faisant parler Nicoméde à *Flamininus*, comme s'il eut été fils de *Flaminius*, vaincu à Trasiméne. Et M. Guyon tend le même piége à ses Lecteurs.

Autre erreur, qui n'est pas plus importante, mais qui ne convient pas néanmoins à un écrivain qui accuse Tite-Live d'*ignorance grossiere en Géographie*. M. l'Abbé Guyon parle de la Ville de *Rhagé* en Thessalie *, du siége de *Rhagé*. Or la Ville de *Rhagé* n'existe point. C'est un nom altéré par les Copistes, au lieu duquel Gronovius a prouvé qu'il faut lire *Atrax*. Son édition & un grand nombre d'autres portent le nom *Atrax*. Il faut encore ici que M. Guyon n'ait consulté que d'anciennes éditions.

* Pag. 552.

Je finirai par une omiſſion qui ne laiſſe pas d'être de quelque conſéquence. M. Guyon en parlant de l'éclipſe qui précéda la défaite de Perſée, dit qu'elle arriva le 4 Septembre *. Premierement le texte de Tite-Live porte la nuit d'avant le 4 Septembre, ce qui fait une différence. Car réellement cette éclipſe arriva le 3 ſur les huit heures du ſoir en Macédoine. Mais ce n'eſt pas-là ſurquoi j'inſiſte. Ce que j'aurois ſouhaité que M. Guyon eut fait obſerver à ſes lecteurs, c'eſt que l'année des Romains étant alors dans une extrême confuſion, le jour qu'ils comptoient le 3 Septembre, étoit réellement le 21 Juin de l'année Julienne, ſelon le calcul du célébre Iſmaël Boüillaud. Cette différence eſt ſi conſidérable, qu'il étoit bon aſſûrément d'en avertir les Lecteurs, de peur qu'ils n'y fuſſent trompés; & cette obſervation eſt même néceſſaire pour jetter de la clarté ſur le récit des opérations de toute la campagne, ſi glorieuſe à Paul-Emile, & ſi funeſte à Perſée.

Voilà quelques remarques, que m'a préſenté la lecture rapide de la partie de l'ouvrage de M. l'Abbé Guyon,

* Pag. 634.

qui regarde les Rois de Macédoine, Philippe & Perſée. Si je les rends publiques, ce n'eſt point par la vûë de le bleſſer en aucune façon, mais dans le deſſein très-légitime de défendre & de juſtifier Tite-Live.

Cabinet curieux.

Le Sieur Gaillard expoſe depuis quelque tems aux yeux du Public, dans le Carrefour de l'Ecole, vis-à-vis la ruë des Prêtres, un Cabinet fort curieux, qu'il appelle *le Spectacle de la Nature & de l'Art*, & il diſtribuë *gratis* à tous ceux qui le vont voir le Catalogue des choſes qu'il contient, c'eſt-à-dire, d'environ huit mille piéces différentes, dont la plûpart ſont des morceaux très-précieux: les uns concernent l'hiſtoire naturelle, les autres ſont de précieux monumens de l'antiquité, ou des merveilles de l'art. Je crois qu'il n'y a pas un grand nombre de cabinets, où tant de choſes ſingulieres d'eſpéce différente ſoient raſſemblées. Tout y eſt arrangé avec beaucoup d'ordre & de propreté. Ce ne ſeroit être que médiocrement curieux, que de n'entrer qu'une ſeule fois dans ce cabinet. Les raretés qu'il contient, ſont ſi dignes d'attention & en ſi grand nombre, qu'elles demandent pluſieurs viſites. Il

eſt ouvert à tout le monde, & même à une ſeule perſonne, depuis 2 heures après midi juſqu'à ſept, & il n'en coute que 24 ſols pour ſe donner cette ſatisfaction.

Le Sieur Maſſoteau, demeurant aux Quinze-vingts, a inventé une nouvelle façon de montres à répétition, d'une conſtruction plus ſimple que les montres ordinaires. Il y ſupprime le barillet, le grand reſſort qui eſt ſujet à ſe caſſer, & tout le roüage qu'on a coutume d'y employer, & qui produit l'inconvénient des frotemens, auſquels le grand nombre de piéces eſt ſujet, & arrête bien ſouvent le mouvement des heures, outre que la délicateſſe de ces piéces les rend peu durables. Le Sieur Maſſoteau qui nous a fait voir une de ſes nouvelles montres, nous a aſſuré que ſon invention avoit eu l'honneur d'être approuvée de l'Académie des Sciences, & qu'il en avoit un certificat du 25 Avril 1736, ſigné *Couplet.* On peut conſulter ſur cet article le Journal de Trévoux, Octobre 1740. *p.* 1992. Nouvelles Montres à répétition.

* Il a paru ces jours-ci chez Ph. Nic. Lottin, ruë S. Jacque, une *Hiſtoire du Jeûne*, *in*-12. 576 pp. Ouvrage ſça-

vant, curieux, & même agréable à lire, par un grand nombre de traits hiſtoriques, liés au ſujet.

Fable nouvelle de M. RICHER.

L'OISELEUR.

CErtain habitant des Forêts,
Friant de la gent volatile,
Venoit de tendre ſes filets.
Il eſpéroit d'Oiſeaux atraper plus d'un mille;
Et faire un excellent repas.
Par avance invitant ſes amis à la Fête,
Il comptoit les différens plats
De ſon régal, tous fins & délicats.
Ce beau feſtin n'étoit que dans ſa tête,
Repas toujours mal aprêté.
Un phantôme ſouvent nous donne de la joye
Autant que la réalité.
Mais le glouton fut bien déconcerté,
Quand, retournant chercher ſa proïe,
Il trouva pris dans ſes rézeaux
Des Papillons au lieu d'Oiſeaux.
Cet apologue eſt l'image du monde.
En frivoles projets le cœur humain abonde.
Un Avare, un Ambitieux
S'épuiſent en déſirs, ſotiſes ordinaires.
Les autres hommes font-ils mieux?
Non, chaque eſprit à ſes chimères.

Je ſuis, &c.

Ce 10 *Fevrier* 1741.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXVIII.

Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres.

IL faut vous rendre compte aujourd'hui, Monsieur, des *Essais sur l'Histoire des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts*, par M. Juvenel de Carlencas. Ce sujet, traité avec quelque étenduë, auroit pû former plusieurs volumes. Mais à l'exemple de ces Géographes qui ne marquent sur la Carte d'un grand Royaume que les lieux les plus considérables, l'Auteur s'est borné à indiquer dans un Volume *in*-12, imprimé l'année derniere à Lyon, ce qu'il y a de plus important & de plus général sur cette matiere, l'origine des Sciences & des Arts, leurs principales révolutions dans les Païs les plus célébres, & les principaux traits de leurs inventeurs & de ceux qui en ont hâté le progrès. Son

Livre eſt donc une Carte ſçavante avec laquelle on peut parcourir dans ſon cabinet l'Empire des Lettres. Après vous avoir mené en Egypte, le berceau des Sciences, il vous tranſporte à Athénes où elles ont été cultivées avec ſuccès, & où tout ce qui eſt du reſſort de l'imagination & de l'eſprit, a pris les graces naturelles & la fleur de la politeſſe. Rome n'offre pas un ſpectacle moins intéreſſant ; rivale heureuſe de la Gréce dans la compoſition des Ouvrages d'eſprit, elle eſt inférieure du côté des Sciences & des Arts. Si je tourne mes regards vers l'Italie, la France, l'Eſpagne, & les autres Peuples, polis ſucceſſivement par la culture de la raiſon, j'admire l'eſprit humain qui, après avoir ſi long-tems lutté contre l'ignorance, eſt enfin éclairé par la lumiére des Sciences & des Arts, émule brillant d'Athénes, & de Rome dans la Poëſie & l'Eloquence, & ſupérieur dans la Phyſique, la Géométrie, &c.

Ces voyages dans le Païs des Sciences ſont, à mon avis, plus inſtructifs que ceux qu'on fait pour voir des Villes, & qui ordinairement ne ſervent qu'à ſatisfaire une vaine curioſité ; on voit des édifices, des monumens illuſtres ; mais rarement on étudie les hom-

mes ; leurs exemples de vertu ne font qu'une foible impreſſion, & leurs vices ſont contagieux. Au contraire les voyages de l'eſprit tournent toujours à notre inſtruction. Outre la connoiſſance qu'on fait avec les Sçavans, les plus beaux eſprits & les plus célébres Artiſtes, anciens & modernes, » on ſuit pas à pas, »dit, l'Auteur, toutes les démarches »de l'eſprit humain dans l'invention des »Arts, dans leur progrès, & dans leur »perfection. On y obſerve l'affoibliſſe»ment où il tombe enſuite, après s'être »épuiſé ; les ténébres qui le couvrent »quelquefois ; les foibles lueurs qui »s'échapent à travers ces ſombres nua»ges ; & qui récuëillies avec ſoin, ré»pandent ſouvent une vive lumiére. »

Mais un eſprit ſuperficiel & fier de ſon ignorance dédaigne une pareille étude. Je ſuis touché, dira un de ces eſprits, d'un diſcours éloquent, d'un excellent Poëme, d'un beau tableau. Que m'importe que Démoſthéne ait excellé dans l'Eloquence, Homere dans la Poëſie, Apelle dans la Peinture. Je joüis des découvertes qu'on a faites dans les Arts, à quoi bon examiner ſi les anciens ont connu la circulation du ſang, & dans quel ſiécle on a trouvé la bouſſole. Quelle ſource d'erreurs dans ce frivole

raiſonnement ! Je n'ai donc qu'à croire que l'Italie a été auſſi ſçavante ſous le régne de Théodoric que ſous le Pontificat de Leon X. & la France auſſi polie ſous Philippe Auguſte que ſous Loüis XV. Je traveſtirai Pindare en Poëte Tragique, & Sophocle en Poëte Lyrique. » Une ignorance ſi profonde à l'é-» gard des faits hiſtoriques, ajoute l'Au-» teur, obſcurciroit bien-tôt les Belles-» Lettres. On ne ſeroit plus en état de » choiſir de bons modéles, plus utiles » ſans contredit que tous les préceptes. » Le mauvais goût rameneroit la barbarie » dont on a eu tant de peine à ſe défai-» re. » Quelle vive curioſité n'a-t'on pas pour l'Hiſtoire & pour les Romans! Mais le ſpectacle qu'offrent les Sciences & les Arts, eſt-il eſt moins varié, moins agréable que la deſcription des Siéges, des Batailles, que les révolutions des Etats, & que les avantures des Héros fabuleux ?

» Il y a plus, pourſuit l'Auteur. Si » l'objet de l'Hiſtoire eſt de peindre » l'homme par rapport à l'eſprit & au » cœur, ne manque-t'il pas à cette » peinture un trait eſſentiel lorſqu'on » néglige l'un de ces deux points, pour » s'attacher uniquement à l'autre ? Le » peu de goût qu'on voit dans Mummius

» pour les chefs-d'œuvre de l'Art, n'en-
» tre-t'il pour rien dans le caractére du
» Conſul Romain ? Ne peut-on pas rap-
» porter à la paſſion qu'eurent les Egyp-
» tiens pour toutes ſortes de Sciences,
» le penchant de ce peuple pour une vie
» douce & paiſible, & le peu d'empreſ-
» ſement qu'il fit paroître à étendre les
» limites de ſon Empire ? Auſſi les bons
» Hiſtoriens de l'Antiquité ont-ils eu un
» ſoin particulier de recuëillir les points
» importants de l'Hiſtoire Littéraire. »
L'Auteur cite Tite-Live & Velleïus Patercule, qui ont eu ſoin de les ſemer dans leurs ouvrages. Il auroit pû ajouter que le Préſident de Thou & Mezeray, dans l'Abregé de ſon Hiſtoire de France, ont été encore plus attentifs à nous faire connoître l'état des Sciences & ceux qui les ont cultivées avec ſuccès. Il ſe plaint enſuite de ce que depuis la renaiſſance des Lettres perſonne n'a fait un corps entier d'Hiſtoire Littéraire, travail d'autant plus facile qu'elle a été donnée ſéparément.

L'Auteur ne s'eſt pas propoſé de ramaſſer ces matériaux épars, mais ſeulement de rendre utile aux jeunes gens qui entrent dans le monde, un Abregé de cette Hiſtoire. « Ils n'y puiſeront
» pas, dit-il modeſtement, une con-

» noiſſance exacte de tout ce qui regar-
» de les Arts, (ce qui n'appartient nul-
» lement à un eſſai :) mais ils pourront
» peut-être avec ce ſecours prendre des
» idées juſtes, claires & préciſes de cha-
» que Art en particulier ; fixer à des
» époques certaines, ſa naiſſance, ſon
» accroiſſement, ſa perfection, ſa dé-
» cadence, & ſon renouvellement ; ſe
» familiariſer enfin avec des Sçavans
» dont ils entendront ſouvent parler, &
» dont les noms ſe trouvent preſque
» toujours accompagnés dans cette inſ-
» truction, d'un trait qui les caractériſe. «

Les jugemens qu'il porte de ces Sçavans ſont ceux qu'en a porté la critique, confirmée par l'approbation du public. Il a été obligé de reſſerrer dans des bornes étroites les penſées d'autrui, mais ſans les défigurer, & ſans chercher à mieux dire ce qui a été bien dit. Il cite ordinairement ſes garants, en évitant cependant de charger ſon Livre de citations. » On me reprochera peut-être, » dit-il, d'avoir oublié pluſieurs Sça-
» vans qui auroient dû trouver place
» dans ces Eſſais ; mais je prie ceux qui
» pourroient me ſçavoir mauvais gré de
» cette omiſſion, de conſidérer qu'il ne
» s'agit ici que de quelques réflexions
» hiſtoriques ſur l'origine & ſur le pro-

» grès des Sciences ; des exemples ont » pû ſuffire pour en fixer les dates. » M. Juvenel finit ſa Préface par quelques autres traits d'une modeſtie bien rare.

C'eſt elle ſans doute qui lui a preſcrit de ne point parler des Auteurs encore vivans. Il faut avoüer cependant qu'un homme d'eſprit de Province, inacceſſible à certains préjugés, & ſur la lecture ſeule de leurs Ouvrages, auroit pû faire un tableau intéreſſant des plus célébres. Je conviens en même-tems que le plan de cette introduction à l'Hiſtoire Littéraire ne l'exige pas néceſſairement, & que M. Juvenel a pû le négliger, fondé ſur cette judicieuſe réflexion de Velleïus Patercule, *vivorum ut magna admiratio, ita cenſura difficilis eſt.*

Il eſt bon de vous apprendre que l'Auteur de cet Ouvrage demeure en Languedoc, où il cultive avec ſuccès ſes Belles-Lettres. Vous ſçavez combien il eſt difficile de trouver dans les Provinces tous les Livres néceſſaires pour écrire ſur toutes ſortes de matiéres. Ainſi à cet égard ſon travail mérite de l'indulgence. S'il eſt quelques articles, traités avec trop de ſéchereſſe, ou renfermés dans un trop court eſpace, il ne faut pas en cela accuſer la pareſſe de l'Ecrivain, mais l'impoſſibilité de trou-

ver des Livres, ou de consulter des Sçavans habiles. Les Belles-Lettres sont si fort abandonnées dans les Provinces, qu'on ne sçauroit trop encourager les personnes qui les cultivent. Outre cet Ouvrage aussi instructif que curieux, M. Juvenel a donné des *Principes de l'Histoire*, qui ont mérité les loüanges des connoisseurs.

Son Livre est divisé en trois parties, l'une pour les Belles-Lettres, l'autre pour les Sciences, & l'autre pour les Arts. Sous le nom de Belles-Lettres il comprend la Grammaire, la Poësie, l'Eloquence, la Rhétorique, & l'Histoire. Vous sous-entendrez facilement ce qui en dépend. Les Sciences dont il parle, sont la Philosophie & ses différentes parties; la Médecine, l'Anatomie, la Botanique, la Chimie, les Mathématiques & ses dépendances; la Cosmographie, l'Astronomie, la Géographie, la Navigation, l'Optique, la Catoptrique, la Dioptrique, la Gnomonique, la Mécanique, l'Hydrostatique, la Musique, la Fortification, l'Architecture, la Jurisprudence, le Droit Civil, le Droit Ecclesiastique & la Théologie. Pour les Arts, il s'est borné à la Sculpture, à la Peinture, à la Gravûre, à l'Imprimerie, à la Bibliographie, aux

Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire, à l'Agriculture, au Jardinage, à la Chaſſe, à la Pêche, à l'Equitation & à la Gymnaſtique des Anciens. Et tout cela ſe trouve admirablement renfermé en 412 pages.

Vous ſentez aſſez qu'il ne m'eſt pas poſſible de m'enfoncer dans tous ces détails. J'y ai remarqué en général beaucoup d'exactitude, une variété agréable, un choix fait avec ſoin, & autant de lumiére qu'on en peut répandre dans un ſi court eſpace. Cette introduction ne peut que contribuer à donner aux jeunes gens du goût pour les Sciences & pour les Arts, & l'idée qu'ils doivent en avoir. L'Auteur a le talent peu commun de joindre une grande clarté à beaucoup de préciſion. Mais il étoit bien difficile d'éviter la ſéchereſſe dans un Ouvrage, où en prodiguant les choſes on a épargné les mots.

A l'occaſion de notre langue il raconte les travaux de l'Académie Françoiſe pour la perfectionner, après quoi il ajoute, page 29. » Les préceptes ſer-» vent peu ſi on ne les ſoutient par des » exemples ; l'Académie donne des ré-» gles & des modéles en tout genre d'é-» crire ; la Fontaine & Benſerade ſont » de bons guides dans le ſtile ſimple,

» Boſſuet & Patru dans le ſtile ſoutenu, » d'Ablancourt dans le médiocre. Mrs. » de Buſſi & de la Rochefoucault ont » un certain air de qualité à dire les » choſes, qui ne s'acquiert point par » l'étude. » Mais comment l'Auteur a-t-il pû comparer Benſerade, ſi ennemi du naturel & de la belle ſimplicité, à la Fontaine ? Je ne voudrois pas non plus mettre Patru à côté de Boſſuet ; le premier à force de limer ſon ſtile l'a preſque énervé ; le Grammairien délicat & ſcrupuleux ſe fait trop ſentir ; l'autre au contraire entraîné par la force de ſon genie, dédaigne le ſoin étudié des mots. Il avoüe lui-même à la page 114. que Patru n'étoit pas véhément, & qu'en limant cent & cent fois ſes plaidoyers, il en a rendu le ſtile moins ferme, moins aiſé & moins oratoire. L'Auteur n'a pas ſçu que le Duc de la Rochefoucault n'a point été de l'Académie Françoiſe.

Dans l'article de la Poëſie Epique il obſerve que ſous le régne d'Auguſte, Pollion, Varius & quelques autres s'y attacherent. « Si leurs Poëmes, dit-il, » valoient l'Eneïde, ſeroient-ils enſeve- » lis dans l'oubli ? Ovide leur contem- » porain a l'eſprit vif, l'imagination » belle ; il ne manque ni de naturel, ni » de génie, & l'expreſſion ſemble cou-

» rir au devant de ſa penſée ; mais il eſt » bien jeune dans ſes Métamorphoſes, » il fait quelquefois des fautes contre le » jugement : c'eſt la cauſe de ſes écarts. » Eſt-ce ſur l'autorité de M. de la Mothe que l'Auteur a mis les Métamorphoſes d'Ovide au nombre des Poëmes Epiques ? Mais de l'aveu de tout le monde, cette dénomination de Poëme Epique ne peut convenir à un ouvrage tel que les Métamorphoſes. M. Juvenel parle ainſi de Lucain » : il chercha le grand au-delà » des bornes ; s'il trouve quelquefois le » ſublime, il ſe jette le plus ſouvent » dans l'enflure ; il ſe guinde, il s'é- » vapore, il outre ſes peintures, & » par une affectation puérile, il ſe » perd dans de longues diſſertations ſur » les choſes naturelles. Au ſurplus, je » ſerois aſſez du ſentiment de Montai- » gne, je n'aimerois Lucain que pour » la vérité de ſes jugemens : je préfére- » rois l'Hiſtorien au Poëte. »

On voit que M. de Fontenelle a été ſon guide dans la peinture qu'il a faite des Tragédies du grand Corneille. Mais M. Juvenel n'a pas donné un tour moins heureux à ſon jugement des pieces de Racine. Vous en déciderez par les traits ſuivans. » S'il reſpecta Sophocle, dit- » il, il lutta contre Euripide ; & l'Iphi-

» génie du moderne ne fut nullement in-
» férieure à l'Iphigénie de l'ancien : une
» piéce n'eſt parfaite que par l'exacte
» obſervation des régles, Phédre en eſt
» la preuve. Si toutes nos Tragédies
» lui reſſembloient, elles ſeroient moins
» contraires aux bonnes mœurs. Que
» la vertu y eſt aimable ! que le vice y
» eſt affreux ! (Ce jugement eſt con-
» traire à celui des Anglois.) Mais
» quelle grandeur, quelle ſublimité
» dans Athalie ! les figures y ſont har-
» dies, les ſentimens élevés, les ima-
» ges pompeuſes. On y reconnoît par
» tout l'éloquence mâle des divines
» Ecritures. Après la mort de M^r. Ra-
» cine, ajoute-t'il judicieuſement, le
» théatre a été en proye à des Ecrivains
» peu dignes de marcher ſur les pas de
» ce grand Poëte ; j'en excepte quel-
» ques-uns qui ont été applaudis ; en
» général on n'a imité Racine, que dans
» les endroits les plus foibles, que l'on
» a même traité encore plus foible-
» ment. »

Le bon goût de l'Auteur ne brille pas moins dans l'idée qu'il donne de l'Opéra. » Si le Ballet, dit-il, plaît à l'eſ-
» prit par la fineſſe des alluſions, l'O-
» péra charme les yeux & les oreilles
» par la magnificence du Spectacle, &

» par la beauté du chant : vouloir exa-
» miner ce Poëme ſuivant les régles du
» Drame, c'eſt s'expoſer à prendre le
» change & à porter un faux jugement.
» Ce n'eſt ni dans Ariſtote, ni dans Ho-
» race qu'on doit chercher des princi-
» pes qui puiſſent s'appliquer à un gen-
» re de Poëſie, inconnu à Horace & à
» Ariſtote. Un Opéra ſera parfait, lorſ-
» qu'à d'excellens accords on joindra
» une ingénieuſe variété de changemens
» de Scenes & de Machines : ces chars,
» ces vols que ſemble dédaigner la ſévé-
» rité de la Tragédie, jettent ici le mer-
» veilleux, embelliſſent la fiction,
» & tiennent lieu de vraiſemblance. »

» On fait trop d'honneur à l'Opéra,
» pourſuit-il, quand on le fait venir des
» Grecs : (ainſi que Madame Dacier
» l'a dit.) Ceux qui prétendent que
» l'Œdipe de Sophocle ſe chantoit d'un
» bout à l'autre ſur le théatre d'Athénes,
» comme l'Atys de Quinault ſe chante
» ſur le théatre de Paris, connoiſſent
» mal la Mélopée des anciens. Chez les
» Grecs c'étoit une déclamation mélo-
» dieuſe, qui avoit à la vérité diffé-
» rens modes : mais qui étoit bien dif-
» férente du chant muſical ; dans l'O-
» péra la Poëſie eſt ſoumiſe à la muſi-
» que, & le Muſicien regle le Poëte. »

Mais ne pourroit-on pas dire que ces Tragédies, déclamées d'un ton mélodieux, ont donné l'idée de l'Opéra ?

M. Juvenel fait avec raiſon beaucoup de cas du Lyrique de Quinault. » Il » faut avoüer néanmoins, dit-il, que » ſes plus beaux Opéra n'ont pas manqué de cenſeurs : on vouloit des images & des peintures dans une eſpéce » de Poëme qui ne demande que des » ſentimens ; ce n'eſt que bien tard que » l'on a compris que ce qui paſſoit pour » un défaut, faiſoit le mérite de ſa Poëſie. Les Poëtes qui ſont venus après » Quinault, ne l'ont ſuivi que de loin; » parmi les Opéra ſans nombre qui ont » inondé la France, on ne compte que » Thetis & Pelée, Iphigénie & l'Europe » Galante, que les connoiſſeurs mettent » en paralléle avec les bons Opéra de ce » charmant Auteur. « Il faut croire qu'ici M. Juvenel n'a voulu que citer quelques exemples, & qu'il n'a pas enveloppé dans ſa cenſure quelques Opéra modernes, qui ne ſont nullement inférieurs à ceux qu'il a indiqués, tel que la Paſtorale d'Iſſé, le Ballet des Elémens.

La modération avec laquelle M. Juvenel a parlé de la querelle des anciens & des modernes, élevée par Perrault, fait voir qu'il loüe ſans partialité les ou-

vrages heureux des uns & des autres. Voici un trait qui peint ſon caractére déſintereſſé. » Si les Anciens, dit-il, » l'emportent preſque toujours ſur les » modernes, M. Deſpréaux ſemble leur » avoir ravi cet avantage à l'égard de la » Satyre : on remarque dans cet illuſtre » Auteur une critique ſûre & judicieu- » ſe, ſoutenuë de tout ce que la Poëſie » a de force, de vivacité, & d'harmo- » nie ; il a imité les anciens : mais il » s'eſt rendu propres leurs richeſſes ; » comme eux il a toujours des tours » nouveaux, & il ſçait dire ce qui ne » s'étoit pas encore dit en notre langue. » Les étrangers ſe ſont peu appliqués à » ce genre d'écrire : il n'y a que je ſça- » che, que la Satire de Thomas Morus » contre les Allemans, qui mérite quel- » que attention. » On voit par ce juge- ment que l'Auteur eſt bien éloigné de regarder Deſpréaux comme un vil arti- ſan de rimes. Dans un autre endroit il attribue à l'art Poëtique de Deſpréaux ce bon goût & cette juſteſſe qu'on re- marque aujourd'hui dans les excellen- tes piéces de Poëſie. Il me ſemble que l'Auteur auroit pû faire mention des Sa- tires Italiennes de Salvator *Roſa*, eſti- mées des connoiſſeurs. S'il avoit fait quelque ſéjour à Paris, il auroit indi-

qué de meilleures chanſons que celles de Benſerade & de Coulanges, dont quelques-unes ont pourtant leur mérite.

L'Auteur a fort bien expoſé le caractére de l'Eloquence, des Orateurs Grecs & Romains. Le Portrait qu'il a fait de Séneque m'a paru juſte & bien frappé. » » Sénéque, ajoute-t-il, communiqua » ſes vices à ſes imitateurs, ſans leur » faire part de ce qu'il pouvoit avoir de » bonnes qualités, & il fut autant au- » deſſus de ſes Copiſtes, qu'il étoit lui- » même au-deſſous des Anciens. » Tels ont toujours été les ſinges des Sénéques; c'eſt que ce qu'il y a de bon dans ces mauvais modéles, eſt un préſent de la nature, & ne peut par conſéquent être imité; au lieu que ce qu'ils ont de vicieux, eſt l'ouvrage d'une affectation étudiée, qu'on attrape aiſément. Rien de plus facile que de copier l'enflure de Balzac, & ce jargon précieux & quinteſſencié qu'on honore ridiculement du nom de Métaphyſique.

M. G. a contredit en ces termes le jugement que nous avons porté de Sénéque à la page 138. du Tome XIV. de nos Obſervations : » Je ne ſçai pour » quoi un autre critique dit que Ciceron » eſt *plus ſerré* que Sénéque, & que

» Sénéque eſt plus *verbeux*. C'eſt faire » entendre que ce dernier exprime ſa » penſée en plus de mots que Ciceron. » Cependant il n'y a perſonne qui ne » ſçache que le défaut de Sénéque, eſt » d'être trop précis dans ſes expreſ- » ſions. » C'eſt à la faveur d'une petite infidélité que l'Auteur nous fait un procès dans cette occaſion. Nous n'avons jamais dit que Ciceron fût *plus ſerré* que Sénéque. On lit à la page indiquée : » Ciceron eſt dans ſon ſtile *moins ſerré* » que Sénéque, & cependant Sénéque » eſt plus *verbeux*. » Avec un peu d'attention, il eſt aiſé de comprendre cette différence. Ciceron renferme une penſée dans une Periode nombreuſe & d'une juſte longueur ; & dans ce ſens il eſt *moins* ſerré que Sénéque, dont les phraſes, dénuées d'harmonie, offrent une brieveté & une ſymmetrie affectée, & qui en même-tems eſt plus *verbeux*, que Ciceron, parce qu'il découpe une penſée & la repéte ennuyeuſement ſous différens termes, qui n'ajoutent preſque rien à ce qu'il a dit la premiére fois. » Il ne faut point dire, remarque le » Cardinal du Perron, * que Sénéque » eſt tout plein de Sentences ; il y en a

**Perroniana*, Art. de Ciceron.

» cent mille fois plus dans Ciceron. » Tout ce que dit Sénéque, il le dit » comme Sentence ; mais ce n'eſt pas » toujours des Sentences ; & il dira » bien ſouvent une même choſe par di- » vers traits. Sénéque lui-même écrit » contre le ſtile preſſé. Le feu Roi Henri » III. me commanda de lui faire mille » traits, & me donna dix ſujets ; ſur » chacun cent. Je me mis à feüilleter » les Epîtres de Sénéque, & après avoir » travaillé je trouvai que je n'avois rien » fait, & je tirai de Ciceron une infini- » té de belles choſes : il y a plus en » deux pages de Ciceron qu'en dix de » Sénéque. » D'ailleurs ſi M. G. avoit conſidéré qu'un homme qui ne dit pas ce qu'il faut, eſt long quand il ne diroit que deux ſyllabes, je crois qu'il ſe ſeroit épargné une pareille critique ; dont au reſte nous ne lui ſçavons aucun mauvais gré, puiſqu'il nous a donné lieu d'expliquer & d'appuyer ce que nous avons dit de Sénéque.

A l'occaſion des Hiſtoires modernes, M. Juvenel peint aſſez bien les défauts d'Hadrien le Valois, de Cordemoy, & de Grotius, & finit par ce trait. » Supérieurs » aux Anciens pour ce qui concerne les » Sciences & les Arts, nous ne ſommes » pas encore parvenus à les égaler par

» rapport à l'Hiſtoire : eſpérons cepen-
» dant que le ſoin que l'on prend au-
» jourd'hui de cultiver toutes les con-
» noiſſances qui peuvent orner l'eſprit
» & l'étendre, nous donnera des Thu-
» cydides & des Salluſtes ; du moins
» l'approbation univerſelle, où ſont
» quelques Auteurs qui ont écrit l'Hiſ-
» toire avec un art infini, & qui ont ſçu
» allier l'agrément, la ſimplicité, & la
» nobleſſe, fortifie cette eſpérance, &
» prouve qu'elle n'eſt pas ſans fonde-
» ment. » Mais l'Auteur rend-il tout-à-fait juſtice aux modernes ? Eſt-ce que le Préſident de Thou, Guichardin, Davila & même quelques Hiſtoriens de notre ſiécle, ne peuvent pas être comparés aux grands Hiſtoriens de l'antiquité ? Ils méritoient du moins d'être avantageuſement indiqués dans cet Eſſai ſur l'Hiſtoire des Belles-Lettres.

Les Modernes ne ſe plaindront-ils pas encore du ſilence de M. Juvenel ſur les Romans, que nous avons preſque la gloire d'avoir inventés, ou du moins d'avoir perfectionnés. La France en particulier ne lui ſçaura-t'elle pas mauvais gré de n'avoir rien dit des Journaux Littéraires, dont la premiére idée eſt duë à M. de Sallo Conſeiller au Parlement ? Je vous ferai part dans une autre Lettre de quelques autres remarques.

Traité des Etudes de M. Rollin.

On a mis en vente depuis deux ou trois mois l'Edition en deux Volumes *in*-4°. du Traité des Etudes de M. Rollin ; ouvrage qui ne peut être trop lû & trop eſtimé. Elle eſt ornée du portrait de ce fameux Ecrivain, qu'on voit en habit de Recteur de l'Univerſité de Paris. M. Coffin Principal du Collége de Beauvais a mis au bas de ce Portrait ſix vers Latins, qui expriment les talens & la modeſtie de ſon illuſtre ami. Les voici :

Ille eſt formandæ ſolers cupiduſque juventæ,
Aſſiduus morum cultor & ingenii.
Vivus adhuc hominum volitat regnatque per ora ;
Fama idem teſtis, ſpretor & ipſe ſuæ.
Unica pertentat generoſum gloria pectus,
Spargere doctrinæ quas cumulavit opes.

C'eſt-à-dire » Voici l'homme qui n'a » d'autre paſſion que de former la jeu- » neſſe avec un grand ſoin, & de cultiver » ſans relâche l'eſprit & le cœur. De ſon » vivant il voit ſon nom voler de bouche » en bouche, & triompher par tout, » ſans ſe laiſſer ébloüir par l'éclat de ſa » gloire. Il n'eſt ſenſible qu'au plaiſir de » répandre les ſçavantes richeſſes qu'il a » amaſſées. »

Il me ſemble que dans toutes les au-

tres Editions l'Epître dédicatoire à l'Univerſité n'étoit qu'en latin, qui eſt la langue propre de ce Corps célébre. M. Rollin a cru avec raiſon qu'il devoit traduire en François un monument ſi glorieux à ſa reconnoiſſance & à l'Univerſité. Cette traduction n'eſt pas l'addition la moins importante de cette nouvelle Edition. On lui doit ſçavoir encore gré d'avoir imprimé quelques concluſions de l'Univerſité au ſujet du Traité des Etudes. On y apprend que M. Rollin ayant vers la fin de l'année 1719. prononcé un diſcours ſur l'inſtruction gratuite, dont le Roi avoit accordé le bienfait à l'Univerſité, il expoſa la maniére dont les études s'y font depuis long-tems, & que l'Univerſité chargea le Recteur de lui faire des remercimens en ſon nom, & de l'engager à traiter plus au long cette matiére. C'eſt à ces prieres que M. Rollin regarda comme un ordre, que nous ſommes redevables de ſon Traité des Etudes, dont les deux premiers volumes furent achevés environ cinq ans après. A peine fut-il imprimé, que la faculté des Arts, après avoir donné de grands éloges à l'ouvrage & à l'Auteur, lui fit faire des remercimens. La lecture de cette concluſion, ſi avantageuſe à M. Rollin,

effacera ſans doute certaines impreſſions que M. Gibert en a données, ſoit dans ſes *Obſervations*, ſoit dans une Lettre adreſſée à ſon digne rival.

» L'Univerſité, dit M. R. n'a pas témoigné moins d'eſtime & de conſidération pour mon Hiſtoire ancienne. Elle a bien voulu déclarer qu'elle regarde cette Hiſtoire comme très-utile pour cultiver l'eſprit, & ce qu'elle eſtime beaucoup plus, propre à former les mœurs; autant eſtimée dans les païs étrangers, que dans ce Royaume, capable de faire honneur a la France, & ſurtout à l'Univerſité de Paris. » Cette derniere concluſion fut dreſſée à l'occaſion d'un préſent que M. Rollin fit faire au Recteur & à quelques Membres de l'Univerſité, des deux derniers volumes de l'Hiſtoire Ancienne & du premier volume de l'Hiſtoire Romaine. M. Rollin proteſte qu'il a fait violence à ſa modeſtie en imprimant ces piéces. Mais pouvoit-il les refuſer aux prieres de ſes amis? D'ailleurs après avoir immortaliſé ſa vénération pour l'Univerſité, il falloit bien qu'il apprît à la poſtérité la reconnoiſſance de cette illuſtre Compagnie.

Le Supplément au Traité des Etudes, qui a pour objet l'Education des Enfans & des Filles, eſt imprimé à la tête du

Traité des Etudes. J'ai remarqué encore que M. Rollin a traduit le Prologue de Laberius Poëte Comique ; morceau de Poëſie Latine dont l'extrême délicateſſe rend la traduction très-difficile. Il n'a oppoſé que le ſilence à la critique qu'on a faites de quelques endroits de ſon Traité, ſoit dans quelques Journaux étrangers, ſoit dans d'autres ouvrages.

Oeuvres de M. Mariotte.

Il eſt utile pour la République des Lettres qu'on raſſemble les Ecrits compoſés par des Auteurs illuſtres. Outre qu'on leur aſſure par-là une eſpéce d'immortalité, on procure aux Sçavans le moyen de les acheter à meilleur marché, & dans une forme plus commode, qui les met à portée d'obſerver plus facilement le génie, les connoiſſances & les talens d'un célébre Ecrivain. La réputation de M. Mariotte de l'Académie Royale des Sciences a déterminé Jean Neaulme Libraire de la Haye à former deux Volumes *in*-4°. des divers ouvrages de cet Académicien, qu'on trouve chez Hippolyte-Louis Guerin. * Quoi-

* Oeuvres de M. Mariotte de l'Académie Royale des Sciences, comprenant tous les Traités de cet Auteur, tant ceux qui avoient déja paru ſéparément ; que ceux qui n'avoient pas encore

que ces ouvrages ayent été réimprimés, ils étoient devenus extrêmement rares. Le Libraire s'eſt ſervi des meilleures Editions, & n'a rien oublié pour rendre ſa collection utile & curieuſe. On peut conſulter à ce ſujet les détails où il eſt entré dans l'Avertiſſement.

Il n'a appris qu'après avoir avancé l'impreſſion de ſon Recuëil, que M. Mariotte avoit compoſé un *Eſſai de Logique*, qui ne porte pas ſon nom. Cet Ouvrage qu'on auroit placé au commencement du premier Volume, n'a pû être imprimé qu'à la fin du ſecond, où l'on trouve un Traité manuſcrit de cet excellent Académicien ſur le *Mouvement des Pendules*; Ouvrage où M. Mariotte prouve quelques propoſitions que le fameux Galilée n'a fait que ſuppoſer. On doit ſçavoir bon gré à ce Libraire d'avoir imprimé quelques Lettres de Mrs Pecquet & Perrault, ſans leſquelles la nouvelle découverte de M. Mariotte touchant la vûë, ne ſçauroit être parfaitement éclaircie.

encore été publiés; imprimées ſur les Exemplaires les plus exacts & les plus complets; Revuës & corrigées de nouveau, nouvelle Edition. A la Haye chez Jean Neaulme 1740. deux Volumes *in*-4°.

Je ſuis, &c.

Ce 15 Février 1741.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXXXIX.

Premier Mémoire de M. de R. sur les Abeilles.

LEs neuf derniers Mémoires du cinquiéme Volume de l'*Hiſtoire des Inſectes*, par M. de Reaumur, comme je vous l'ai marqué, Monſieur, dans la Lettre 326. ont pour objet les *Abeilles*; matiére agréable & curieuſe, traitée ſuperficiellement par les anciens Naturaliſtes, qui nous ont tranſmis à ce ſujet un grand nombre d'erreurs. Elles ont été heureuſement corrigées en partie par les obſervations de quelques Naturaliſtes modernes, ſurtout par celles de M. Maraldi, imprimées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1712. & par celles du célébre *Swammerdam*, Auteur d'une *Hiſtoire des Abeilles*; Ouvrage poſthume écrit en Hollandois, traduit en Latin, & publié par Gobius,

Profeſſeur de Leyde, deux Volumes *in-fol.* Quelque eſtimable que ſoit l'Ouvrage de Swammerdam, ce que M. de R. a publié ſur les Abeilles, ſurpaſſe ſans contredit tout ce qui avoit paru juſqu'alors ſur ce ſujet. C'eſt une abondance de refléxions judicieuſes & utiles ſur des expériences qu'il a faites lui-même pour la plûpart, & dont le détail ſcrupuleuſement circonſtancié prouve la ſagacité & l'exactitude de l'Obſervateur.

Les curieux qui veulent, à ſon exemple, obſerver les Abeilles, doivent faire conſtruire des ruches vitrées, dont l'uſage aſſez recent paroît avoir été peu connu du tems de Swammerdam, qui n'en parle point, c'eſt-à-dire, vers l'an 1680. Quel ſpectacle ces ruches tranſparentes offrent à un obſervateur! Des mouches actives, & laborieuſes, ſans ceſſe occupées à différents travaux: des gâteaux de cire preſque paralleles entr'eux, & entre ces gâteaux une eſpace aſſez large pour que deux abeilles y puiſſent paſſer ſans embarras; c'eſt une eſpéce de ville, dont les maiſons ſont les alvéoles, ville partagée en quelque ſorte par des places, par de grandes & de petites ruës. M. de R. a inventé pluſieurs ſortes de ruches tranſparen-

tes, favorables à la curioſité des obſervateurs, & il en donne la deſcription.

Il y a dans chaque ruche une mouche, comme l'on ſçait, qui ſemble dominer ſur les autres, & à qui les Anciens ont donné le nom de Roi. Depuis plus de cent ans, les obſervations ont fait connoître que cette mouche royale eſt une femelle, & que c'eſt plûtôt le nom de Reine qui lui convient : mais qu'eſt-ce que cette Reine ? C'eſt une mouche prodigieuſement féconde : voilà toute ſa royauté. Son peuple, au moins ſon peuple mâle, eſt compoſé de ſes amans, ſi on peut leur donner ce nom : ſes autres ſujets ne ſont ni mâles ni femelles. C'eſt à cette Reine que doivent la vie toutes les nouvelles Mouches qui naiſſent dans une ruche. Une ruche contient donc trois ſortes de mouches ; 1°. l'Abeille Reine, ou la mere des abeilles, avec quelques femelles en fort petit nombre qui y reſtent peu de tems ; 2°. les Fauxbourdons appellés *Fuci* par les Anciens ; ce ſont les Mouches mâles ; 3°. les Abeilles qui n'ont point de ſexe, comme je l'ai dit. Celles-ci ſont deſtinées aux travaux de l'intérieur de la ruche, à la récolte du miel & de la cire, & à mettre cette

derniere en œuvre. Enfin elles ſont chargées du ſoin d'élever les petits Inſectes, qui, comme elles, doivent devenir mouches dans la ſuite. L'Auteur les appelle Abeilles *ouvrieres*. Quant aux mâles, on en compte ſouvent pluſieurs centaines dans une ruche, & quelquefois juſqu'à mille ; mais ils n'y reſtent pas long-tems, comme je le dirai dans la ſuite.

L'Abeille mere, qui eſt la ſeule femelle dans une ruche, au moins durant la plus grande partie de l'année, eſt plus longue, mais moins groſſe que les mâles. Ses aîles ſont très-courtes à proportion de la longueur de ſon corps ; au lieu que celles des abeilles *ouvrieres*, & celles des mâles ſont fort longues. Du reſte, il eſt bien difficile de voir la Reine Abeille. Il faut pour cet effet avoir non-ſeulement des ruches tranſparentes, mais encore épier les momens favorables.

Il vient un tems, où les mouches s'étant beaucoup multipliées dans une ruche, & s'y trouvant trop à l'étroit, prennent le parti de ſe ſéparer pour aller fonder une colonie. Alors en moins d'une minute, une grande partie des mouches de la ruche prend l'eſſor, & va chercher une nouvelle habitation.

Elles vont ordinairement s'attacher à une branche d'arbre où elles forment un maſſif. L'Eſſain ſemble être conduit par ſa Reine, qui eſt l'unique femelle qui ſoit dans la troupe. Voici à ce ſujet une expérience curieuſe. M. de R. fit entrer (ce qui eſt aiſé) la plus grande partie de l'eſſain dans une ruche, & l'autre partie beaucoup plus petite dans une autre ruche. De cette maniére il y eut une ruche ſans femelle. Après que la grande agitation des abeilles renfermées dans la petite ruche eut ceſſé, M. de R. eut le bonheur de voir pour la premiere fois de ſa vie une Reine Abeille, qui ſe proménoit gravement ſur la baſe de la petite ruche. Elle marchoit ſeule d'un pas aſſez lent. Elle fit enſuite pluſieurs tours dans la ruche, & revint encore ſe promener ſur la baſe; alors douze ou quinze abeilles ſe rangerent autour d'elle, comme pour lui faire cortége. La Reine avec ſa ſuite alla ſe mêler dans la foule, puis revint ſe promener encore au bas de la ruche. A peine y fut-elle arrivée, qu'environ douze mouches ſe mirent à ſa ſuite. D'autres ne tarderent pas à s'avancer vers elle. Celles-ci ſe placerent en deux files ſur les côtés, pendant qu'elle continuoit ſa marche. D'autres qui venoient

à ſa rencontre, l'entouroient par devant. Sa cour groſſiſſoit de moment en moment. Bientôt il ſe fit autour d'elle une eſpéce de cercle, compoſé de plus de trente abeilles. Le rang de celles de devant s'ouvroit, à meſure qu'il en étoit beſoin pour lui laiſſer le paſſage libre. Quelques-unes s'approchoient d'elle plus que les autres. Elles la léchoient avec leurs trompes; d'autres étendoient leur trompe, & la préſentoient à la ſienne, pour lui offrir le miel dont elle étoit pleine. Quelquefois elle s'arrêtoit pour ſucer la trompe qui lui étoit préſentée, & quelquefois elle ſuçoit en marchant celle d'une autre mouche.

M. de R.. éloigna ces deux ruches l'une de l'autre, & donna aux mouches de la grande ruche la liberté de ſortir par les portes qu'il y fit ouvrir. Le lendemain il fit la même choſe par rapport aux mouches de la petite ruche. Celles-ci revinrent chargées de ces pouſſiéres jaunes qui ſont la matiére de la cire, & commencerent à travailler dans la ruche. Mais dégoûtées de leur nouvelle habitation, elles l'abandonnerent & lui préfererent un arbre. C'eſt envain qu'on les fit rentrer le ſoir dans la ruche: le lendemain la Reine ſortit, prit ſon vol, & à l'inſtant toutes les autres

mouches la ſuivirent. Elles allerent s'établir ſur une branche de pommier, & elles y formerent peu-à-peu un maſſif. M. de R. qui les ſuivit, obſerva que la Reine étoit toute ſeule ſur une feüille, à quelques pouces de diſtance de la branche où les autres mouches étoient attroupées. Lorſque le plus grand nombre des abeilles fut en repos ſur la branche, la Reine quitta la feüille, ſe joignit à elles, & bientôt d'autres Mouches l'environnerent, & la derobérent aux yeux de l'obſervateur. Ces mouches furent encore une fois remiſes dans leur ruche. Cependant celles de la grande ruche étoient ſans mere. Celle-ci ayant été approchée de la petite, elles faiſoient tous leurs efforts pour la rejoindre. M. de R. obſerva alors, & il l'a encore obſervé depuis, que tant que les abeilles ſont privées de leur Reine, c'eſt-à-dire, de leur Mere, elles ne travaillent point.

L'expérience rapportée par Swammerdam prouve bien l'amour qu'elles ont pour elle. Il attacha la mere d'un Eſſain par une de ſes jambes avec du fil à une longue perche. Tout l'Eſſain s'aſſembla auſſi-tôt autour de la perche. Par tout où on la portoit, l'Eſſain la ſuivoit. Après cela on ne trouve plus étrange, ce que le P. Labat rapporte dans le troi-

ſiéme Volume de ſa Relation de l'Afrique Occidentale, au ſujet d'un homme qui ſe diſoit le Maître des Mouches à miel. Elles le ſuivoient par tout, comme un troupeau ſuit ſon berger. Son bonnet en étoit couvert, ainſi que ſes épaules. Apparemment que cet homme tenoit la mere d'un Eſſain attachée par un fil a ſon coû, ou à ſon bonnet.

L'Auteur prouve par pluſieurs expériences qu'il a faites, qu'une mere étrangere donnée à des abeilles tirées de leur ruche, & privée un moment de leur propre mere, eſt auſſitôt reconnuë par elles pour leur Reine. Enfin les abeilles ont pour toute Mere des ſoins qu'elles n'ont pas les unes pour les autres. M. de R. a introduit dans une ruche pluſieurs Reines; elles y ont toutes été bien reçuës par les Abeilles *ouvrieres*, quoiqu'elles euſſent déja une Mere parmi elles. Ces mouches aiment celles qui ſont propres à multiplier leur eſpéce. Ce n'eſt que pour elles qu'elles travaillent; c'eſt pour loger leurs œufs, qu'elles forment avec tant de ſoin leurs alvéoles. Si leur mere eſt peu féconde; elles travaillent peu; ſi leur mere leur manque, elles ceſſent entiérement de travailler. M. de R. croit que ces Inſectes ſe plaiſent à être enſemble en grande

compagnie, & aiment avec paſſion la multiplication de leur eſpece, & que c'eſt ce qui les attache à leur Reine.

Deuxiéme Mémoire.

Il s'agit dans le ſecond Mémoire de la maniére dont les Abeilles vont faire dans les campagnes la récolte de la cire & du miel. Aucun Auteur, ſelon M. de R. n'a dit juſqu'ici préciſément ce que c'eſt que la matiére dont l'Abeille compoſe ſa cire, ni où elle la prend. Il croit, & il le prouve bien, que cette matiére eſt une pouſſiére qui eſt ſur les étamines des fleurs, c'eſt-à-dire, ſur leurs filets. Quand on a obſervé ces pouſſiéres au microſcope, on reconnoît que les pouſſiéres des étamines d'une même plante ſont toutes des grains d'une même figure, & que des plantes de différens genres ont des pouſſiéres différemment configurées, comme M. Geoffroi nous l'a appris dans un Mémoire inſeré parmi ceux de l'Académie en 1711. Ces grains dans la plupart des plantes ſont faits en boule ou en ovale.

L'abeille qui entre dans une fleur bien épanoüie, frotte pluſieurs parties de ſon corps contre ces pouſſiéres. L'abeille, dont le corps eſt velu, devient ainſi toute couverte d'une poudre jaune, quelquefois rouge, ſuivant la couleur des pouſſiéres. Ordinairement avant de

retourner à ſa ruche, elle ſe nettoye avec des eſpéces de broſſes qu'elle a à ſes quatre jambes poſtérieures. Mais elle ne perd pas cette pouſſiére, elle la recueille avec ſoin ; elle en forme deux petites pelotes, & elle l'enferme dans deux cavités qui ſont à ces mêmes jambes poſtérieures & qui ſont bordées de longs poils ; ce qu'elle fait avec une extrême viteſſe.

Toutes les fleurs ont des eſpéces de glandes ou veſſies, pleines d'une liqueur douce. C'eſt-là que l'Abeille va chercher celle dont elle compoſe ſon miel. Elle l'ajuſte avec ſa trompe, dont M. de R. fait ici une ſçavante deſcription. Il ne s'étend pas moins ſur la façon dont les Abeilles s'y prennent pour ſucer la liqueur miellée.

Troiſiéme Mémoire.

Je paſſe au troiſiéme Mémoire qui traite des aiguillons des Abeilles, de leurs combats, & des différences remarquables entre les parties extérieures des Abeilles *ouvrieres*, & les parties extérieures des mâles & des femelles. L'aiguillon des abeilles eſt ici décrit avec la plus ſcrupuleuſe exactitude. On y donne auſſi pluſieurs obſervations ſur la picûre venimeuſe de ces mouches qui a coutume de leur couter la vie ;

picûre très-douloureuſe pour certaines perſonnes & qui ne l'eſt point du tout pour d'autres, à qui elle ne cauſe pas la moindre enflure. Il en eſt ainſi de la picûre des Couſins. C'eſt ſurtout à l'égard des abeilles mâles, c'eſt-à-dire, des fauxbourdons, que les abeilles font uſage de leur arme. Quand ces mâles n'ont encore que la forme de ver, les abeilles ont pour eux les mêmes ſoins qu'elles ont pour les autres vers, qui après leur métamorphoſe ſeront leurs ſemblables. Lorſqu'ils ſont devenus aîlés, elles continuent de les bien traiter. Mais des jours arrivent qu'elles leur font la plus cruelle guerre. Quoique ceux-ci ſoient plus gros, comme ils ſont ſans armes, elles en triomphent aiſément, & ſe ſervent de leur fatal aiguillon pour en faire un grand carnage, comme il ſera expliqué dans la ſuite.

Les Abeilles *Ouvrieres* ſe livrent auſſi des combats aſſez fréquemment. Non-ſeulement elles poignardent ſans pitié les étrangeres qui oſent s'introduire dans leurs ruches, mais il s'éleve ſouvent entr'elles des querelles domeſtiques qui les mettent en fureur & donnent lieu à de terribles combats. M. de R. témoin digne de foi, raconte ce qu'il a vû arriver dans ces ſortes de guerres. Ce ne

ſont pas ſeulement des duels ou même des aſſaſſinats, ce ſont des batailles. On peut dire que peu de Militaires parlent avec autant d'exactitude des ſiéges & des combats qu'ils ont vûs, que M. de R. parle de la façon courageuſe & adroite dont les Abeilles s'attaquent & ſe défendent avec leur aiguillon meurtrier. Ce n'eſt point un Gazetier, c'eſt un Hiſtorien abondant & agréable, qui ſçait peindre avec force, & détailler avec ordre toutes les circonſtances d'une action qui s'eſt paſſée ſous ſes yeux ſecondés d'une loupe fidéle. Dans ce Mémoire où il s'agit des *aiguillons* des abeilles, l'Auteur ne manque pas d'examiner la queſtion, ſi la Reine des Abeilles a un aiguillon. On a cru durant bien des ſiécles que ce prétendu Roi n'en avoit point. M. de R. a obſervé que la Reine Abeille en a un plus aigu & plus long que les autres. Pour rendre l'obſervation complette, il a été peut être tenté de s'en faire piquer. Mais il nous dit ailleurs qu'il n'eſt pas de ceux pour qui ces picûres ſont indifférentes.

Quatriéme Mémoire.

Dans le quatriéme Mémoire, il s'agit des *Gâteaux de Cire.* On y apprend, comment les Abeilles parviennent à les conſtruire ; comment elles changent en

véritable cire les pouſſiéres d'étamines ; comment elles rempliſſent de miel les alveoles & comment elles l'y conſervent. Ce ſont des détails dans leſquels je ne puis entrer ici. M. de R. croit que pour multiplier la cire, il ne ſeroit pas impoſſible d'apprendre à en faire. Il faudroit pour cela recueillir des pouſſiéres d'étamines, recolte que les enfans de la campagne pourroient faire. Mais comment convertir ces pouſſiéres en cire ? L'Auteur propoſe ſur ce ſujet des tentatives qu'il a faites, perſuadé avec raiſon que les pouſſiéres des étamines des fleurs, ſont de la cire brute. Mais les hommes n'ont-ils pas aſſez de quoi s'occuper à des travaux utiles ? Les enfans de la campagne qui ſeroient capables de ſervir à l'opération dont il s'agit, ſont-ils d'ailleurs ſans occupation ? Cette opération n'exigeroit-elle pas une adreſſe que les enfans n'ont guéres ? Ainſi laiſſons aux abeilles leur métier naturel, & ne nous en mêlons que pour en profiter. Du reſte c'eſt M. Maraldi, & Swammerdam qui ont eu les premiers cette idée de convertir la cire brute qui eſt ſur les fleurs en vraie cire, à l'imitation des abeilles. M. de R, après s'être aſſez étendu ſur cette article, fait voir tant de difficultés dans cette

opération, qu'il conclut lui-même que faire de la vraie cire avec les pouſſieres des étamines des fleurs ſeroit une choſe auſſi difficile, que le ſeroit de faire du chyle avec nos mains.

L'Auteur après avoir prouvé que les abeilles mangent de la cire brute, c'eſt-à-dire, de la pouſſiére des étamines des fleurs, fait voir que ce n'eſt pas leur ſeul aliment. L'abeille a deux eſtomacs. Sa trompe eſt une eſpéce de langue cartilagineuſe & veluë, qui après avoir ramaſſé de petites gouttes de miel ſur quelque fleur, les conduit à ſa bouche. Là ſe trouve une véritable langue plus courte & charnuë, qui pouſſe vers l'œſophage le miel qui lui a été apporté par la trompe. L'œſophage fait paſſer le miel qu'il a reçu dans le premier eſtomac, qui lorſqu'il eſt bien rempli, a la figure d'un veſſie oblongue. Après l'étranglement où ce premier eſtomac finit, commence le ſecond eſtomac. On trouve de la cire brute dans le ſecond eſtomac & dans les inteſtins; mais on ne trouve jamais que du miel dans le premier eſtomac. C'eſt de là que l'abeille fait ſortir le miel, en contractant cet eſtomac, comme font les animaux ruminans. Une cellule a une grande capacité, par rapport à ce qu'une abeille

peut y dégorger de miel en une seule fois : il faut plusieurs abeilles pour venir à bout de la remplir. Elles y entrent les unes après les autres, la tête la premiere.

» Ce n'est pas toujours, dit M. de R. » en portant son miel dans une cellule, » qu'une mouche s'en défait : souvent » elle en trouve le débit en chemin. » Quand elle rencontre de ses compa- » gnes qui ont besoin de nourriture, & » qui n'ont pas eu le tems d'en aller cher- » cher, elle s'arrête, elle redresse & étend » sa trompe, afin que l'ouverture par la- » quelle le miel peut sortir, se trouve » un peu par delà les dents. Elle pousse » du miel vers cette ouverture. Les au- » tres Mouches y portent le bout de leur » trompe & le sucent. La Mouche, qui » n'a pas été arrêtée en chemin, se rend » souvent aux atteliers des travailleuses, » c'est-à-dire, aux endroits où d'autres » abeilles sont occupées, soit à cons- » truire de nouvelles cellules, soit à po- » lir ou à border des cellules déja faites. » Elle leur offre du miel, comme pour » empêcher qu'elles ne soient dans la né- » cessité de quitter leur travail, pour » en aller chercher. » Je vous rendrai compte dans la suite des cinq autres Mémoires, où il n'y a pas moins d'ob- servations curieuses, de reflexions soli-

des, & d'agrémens, que dans ceux dont je viens de vous entretenir.

Eloge du P. Porée.

Vous avez ſans doute appris la mort du P. Porée, arrivée le onze du mois dernier, dans la ſoixante-cinquiéme année de ſon âge. Il étoit né à Caën, Ville féconde en Hommes illuſtres dans la Littérature. Après y avoir fait ſes études avec ſuccès au Collége des Jeſuites, il entra dans leur Ordre en 1671. à l'âge de ſeize ans. En 1708. il fut choiſi, pour ſuccéder preſqu'immédiatement au fameux P. Jouvenci, appellé à Rome: & il a rempli ce poſte durant trente-deux ans. Par ce digne choix, la Chaire de Rhétorique du Collége de Loüis le Grand, parut en quelque ſorte avoir conſervé ſon Profeſſeur ſi révéré. Même zéle, même piété, même application; mais plus d'eſprit, plus de génie, plus d'élevation dans le Succeſſeur; une Latinité moins élégante & moins pure, mais un ſtile plus vif, plus ingénieux, un ſtile que Sénéque, & Pline auroient peut-être envié. Je me ſouviens d'avoir autrefois eu avec lui un entretien, au ſujet du goût d'éloquence auquel il s'étoit fixé. » Il me ſeroit facile, me dit-il, de » prendre, comme un autre, le ſtile » nombreux & périodique de Ciceron.

» Mais dans mes diſcours publics j'ai à
» parler devant un Auditoire que ce ſtile
» ennuyeroit, ſi je l'employois. Je ne
» ſerois écouté & peut-être entendu
» que de peu de perſonnes. Le ſtile
» coupé me paroît le plus convenable
» pour les diſcours Académiques. Il eſt
» auſſi le plus propre à aiguiſer l'eſprit
» des jeunes gens & à exercer leur ima-
» gination. Il leur apprend à conſtruire
» leurs penſées avec art, & à ſymmétri-
» ſer leurs expreſſions. » Je lui répondis que ce goût d'éloquence ne formeroit jamais des Boſſuets ni des Bourdaloües, il en convint : mais il ajouta qu'il falloit commencer par former la jeuneſſe à un ſtile preſſé, vif, & un peu épigrammatique, avant de lui propoſer un ſtile grave, périodique, ſoutenu ; que les jeunes gens n'en étoient pas capables, & que d'ailleurs les ſujets, où ce genre convenoit, leur manquoient ; qu'en tâchant d'être nombreux & véhémens, ils feroient diffus & déclamateurs, cette éloquence n'étant bien ſouvent qu'un pompeux verbiage. Il me cita les harangues ennuyeuſement Cicéroniennes de Muret & de quelques autres, auſquelles j'oppoſai celles du P. Coſſart. Tel fut à peu près l'entretien que j'eus avec le P. Porée au ſujet

de ſon genre d'éloquence. Je ne le rapporte que dans le deſſein de le juſtifier, & de faire voir par quel motif il s'étoit voüé à cette façon d'écrire. Du reſte, quoique le ſtile du P. Porée approchât de celui de Pline & de Sénéque, je ne prétens pas dire qu'il étoit copiſte de ces deux Auteurs, & je conviens qu'il s'étoit fait un ſtile particulier conforme à ſa maniére ingénieuſe de penſer. Le P. Porée avoit trop de génie pour être ſimple imitateur.

Deux Jeſuites célébres par leur capacité, leurs talens, & leurs Ouvrages, ont nouvellement rendu au P. Porée, leur illuſtre Confrere, des honneurs funébres : Le P. Brumoi par une *Ode* Françoiſe, & le P. Bougeant par une *Lettre à M. l'Evêque de Marſeille*. Ces deux piéces ſont imprimées. La Lettre eſt ſemée de fort beaux traits, & ſi l'Auteur y ſort un peu du genre épiſtolaire, on ſent que c'eſt ſon ſujet qui l'a entraîné hors des bornes, & qui l'a élevé au ton de l'Oraiſon funébre : vous en allez juger.

»Le P. Porée fut ſans doute un des plus »beaux génies de ſon ſiécle, & c'eſt aux »beaux génies qu'il appartient unique»ment de ſe peindre eux-mêmes, je ne »dis pas dans un portrait étudié & tra-

» vaillé avec art, mais dans leurs pro-
» pres productions, miroir fidéle de
» leur eſprit, & dans ces ouvrages im-
» mortels, qui, après avoir fait l'admi-
» ration des contemporains, paſſent juſ-
» qu'à la poſtérité la plus reculée, pour
» en faire les délices & lui ſervir de mo-
» déle. Tels ſont les Ouvrages du P.
» Porée. C'eſt dans ce Recuëil qu'on ad-
» mirera cette fécondité ſurprenante,
» qui ſans s'épuiſer pendant plus de tren-
» te années d'un travail aſſidu, a pû pro-
» duire tant d'eſpéces différentes d'ou-
» vrages, & tant d'ouvrages de chaque
» eſpéce; cet heureux genie, qui em-
» braſſe avec un égal ſuccès tous les di-
» vers genres de Littérature, éloquence
» Latine & Françoiſe, Académique &
» Chrétienne, Poëſie morale & lyrique,
» comique & tragique; cette fineſſe de
» diſcernement, ce goût exquis & ſûr,
» qui dirigeoit tous ſes Ouvrages; ce
» naturel ingénieux qui donne du prix
» aux choſes les plus communes; cette
» nobleſſe de penſées & de réflexions,
» qui éleve l'eſprit au-deſſus des idées
» vulgaires; cette vivacité d'imagina-
» tion ſi riche en tableaux, en caractéres,
» qui tantôt par la force de ſes peintu-
» res fait parler les couleurs, & donne
» de l'ame aux objets les plus inſenſi-

» bles, tantôt adouciſſant les traits du » pinceau, répand ſur ſes compoſi- » tions un air d'élégant badinage, les » graces & l'enjouëment, ſans qu'on » ait jamais pû lui reprocher aucune de » ces négligences extrêmes, & pour ain- » ſi dire, de ces fragilités, auſquelles » l'eſprit & le génie ſont quelquefois ſu- » jets, encore plus que le cœur hu- » main.» Je n'ai pû abreger cette cita- tion, qui n'eſt preſque qu'une ſeule phraſe, dans un goût un peu oppoſé à celui de l'Orateur, dont elle fait l'élo- ge.

Voici un autre morceau qui n'eſt pas moins oratoire & éloquent. » Mais le » P. Porée ne fut-il pas du moins ſenſi- » ble à l'éclat de tant de ſuccès, dont il » voyoit ſes travaux couronnés, & ſon » cœur ne fut-il jamais touché de ce » murmure de loüanges & d'approba- » tions, qui flatte ſi agréablement l'o- » reille, & qui accompagnoit toutes ſes » actions publiques ? Ah ! M. le croi- » rions-nous, ſi nos yeux n'en avoient » été témoins ? Oüi, nous l'avons vû » ce célébre Orateur, & je crois le voir » encore, lorſqu'après avoir fait briller » ſon eſprit, & les graces inimitables » de ſa déclamation en preſence d'une » Aſſemblée auguſte & nombreuſe, il

» deſcendoit du char de triomphe avec
» une modeſtie, où l'affectation n'a-
» voit point de part, embarraſſé des ap-
» plaudiſſemens dont on le chargeoit,
» confus de ſa gloire, humilié de ſes
» ſuccès, ſe derobant avec précipita-
» tion à la vûë des hommes, pour aller
» oublier leurs éloges dans la ferveur de
» la priere, & cacher dans l'obſcurité
» de ſa retraite les lauriers dont il étoit
» couvert. »

Le P. B. donne une haute idée de la vertu, de la religion & ſi l'on peut uſer de ce terme, de la ſainteté du P. Porée. Ce portrait n'eſt point flatté. De ce côté-là le P. Porée fut un homme digne d'admiration, & eſt au-deſſus de tous les éloges. Le détail de ſa maladie & de ſa mort eſt très-touchant, & l'Auteur n'a pas oublié en cet endroit qu'il écrivoit une lettre. S'il me reſtoit de l'eſpace, je tranſcrirois avec plaiſir ce morceau ſimple, vrai, & ſupérieur à tout le reſte.

Recuëil de Lettres de M. Cuper.

Henri du Sauzet Libraire d'Amſterdam, propoſe par ſouſcription *Les Lettres de Critique, d'Hiſtoire & de Littérature, &c.* écrites à divers Sçavans de l'Europe, par feu M. GISBERT CUPER, *Bourguemaître de la Ville de Deventer*,

Député des Etats de la Province d'Over-Yssel, à l'Assemblée des Etats Généraux des Provinces unies des Païs-Bas, Conseiller Député de la même Province, & Député de leurs H. P. à l'Armée des Alliés en Brabant & en Flandres, en 1706. Ces Lettres pour la plûpart sont adressées à feu M. *La Croze*, célébre dans la République des Lettres, & on y en a joint plusieurs autres, écrites à MM. Basnage, Jurieu, Jean le Clerc, Martin, van Dalen, à D. Bernard de Montfaucon, &c. Toutes ces Lettres feront un Volume *in*-4°. d'environ cent feuilles.

» On peut assurer, dit l'Editeur, » que ce ne sont point ici des Lettres » remplies d'une érudition commune. » Tous ceux qui sont un peu au fait » de la belle Littérature, sçavent que » M. *Cuper* étoit un Sçavant, & un » homme du premier ordre. Tout le » monde sçait combien d'ouvrages uti- » les & remplis de la plus solide érudi- » tion il a mis en lumiére. » On peut » consulter sa vie dans *l'Histoire des* » *Hommes Illustres*, du P. Niceron; » Tome 6. page 90. Dans ces Lettres » ajoute l'Editeur, les Antiquaires trou- » veront de quoi se satisfaire sur diver-

» ſes Médailles rares, & ſur quelques » Antiquités de Tartarie, de Siberie, &c....

Par rapport au mérite typographique de cette Edition. » Le zéle de M. » *du Sauzet*, connu & eſtimé d'un » grand nombre de Sçavans, m'eſt un » ſur garand, dit l'Editeur, qu'il n'é» pargnera rien pour donner à mon Re» cuëil toute la beauté que l'impreſſion » peut lui procurer. Il enrichira l'Edi» tion de toutes les Médailles & autres » figures que j'ai pu recouvrer. »

Cet Editeur eſt M. *de Beyer*, petit-neveu de M. *Cuper*, homme très-conſidéré en Hollande, qui cultive les Lettres avec ſuccès, & plus eſtimable encore par ſon mérite perſonnel, que par ſa naiſſance.

On n'imprimera que cinq cens Exemplaires de ce Recuëil, qui contiendra onze Figures gravées & douze Medailles. Le prix de la Souſcription eſt de ſix livres dix ſols, dont on payera la moitié en ſouſcrivant. L'impreſſion ſur le grand papier Royal coutera dix florins. La ſouſcription qui eſt ouverte depuis le dix Novembre dernier, continuëra de l'être juſqu'au premier Avril de cette année, auquel terme on com-

mencera l'impreſſion. » On peut être » aſſuré (dit le Libraire dans ſon Aver- » tiſſement) qu'elle aura lieu, ſoit qu'il » y ait nombre de ſouſcriptions, ſoit » qu'il y en ait peu. Le Libraire n'a » garde de ſe propoſer pour modéles ces » Libraires qui n'ont que trop abuſé de » la confiance du Public, en vendant » pour la moitié du prix marqué les Li- » vres qu'ils ont imprimés par voie de » ſouſcription. Il n'imprimera que le » nombre marqué, il en maintiendra le » prix, & enfin l'Edition aura lieu, » même indépendamment de la ſouſ- » cription. Il eſpere de la délivrer un an » après l'expiration du terme marqué » pour la ſouſcription.» On ſouſcrira à Amſterdam, chez Henri du Sauzet, & chez les principaux Libraires, tant de Hollande que des Païs étrangers. Cette Edition, à en juger par l'impreſſion du projet, ſera fort belle.

Je ſuis, &c.

Ce 18 *Fevrier* 1741.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXL.

Projet d'un nouveau Dictionnaire.

LA nation des Continuateurs d'ouvrages célébres dont le débit a été heureux, eſt téméraire & entreprenante. Comment ne s'en eſt-il pas trouvé, qui après la mort de Bayle, ayent compoſé un ſupplément à ſon fameux Dictionnaire ? Combien Moreri n'a-t-il pas eu de Continuateurs ? C'eſt une eſpéce de problême que vous m'avez propoſé, Monſieur, & que je vais diſcuter à l'occaſion d'un *Nouveau Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, dont quelques Libraires de Hollande ont imprimé le projet. Peu de temps après la mort de cet illuſtre Philologue, divers Sçavans ſe propoſerent de travailler ſur le même plan, & chacun ſe chargea d'un certain nombre d'articles, pour en former

un ſupplément à ce grand ouvrage. Mais après ce beau projet on n'a vû paroître que les *Mémoires concernant la vie & les ouvrages de pluſieurs modernes*, par M. Ancillon, qui étoit de cette ſociété. Vous ſçavez qu'un certain Littérateur, plus connu par ſa charlatanerie, que par ſes Ecrits, avoit annoncé un Dictionnaire, qui devoit être le tombeau de celui de Bayle. Mais ſes magnifiques promeſſes n'ont abouti qu'à la compoſition de la vie d'un Sçavant Academicien, & qu'à citer glorieuſement dans ſon Hiſtoire des Journaux, un ouvrage, qui n'a jamais exiſté que dans ſon imagination.

Je ne ſuis pas ſurpris qu'une pareille entrepriſe ait été abandonnée par une ſociété qui n'étoit peut-être compoſée que de Sçavans. Elle eſt plus difficile qu'on ne penſe. Il faut expoſer en peu de mots les principales circonſtances de la vie d'un homme illuſtre, & certains faits curieux, dignes d'exercer la critique, & les développer dans des remarques. Ces éclairciſſemens demandent preſque une univerſalité de connoiſſances, une vaſte lecture, une mémoire heureuſe, la connoiſſance de pluſieurs langues, & des livres rares & ſinguliers, un bon goût d'érudition, un eſprit phi-

loſophique, une imagination vive & brillante, qui donne aux refléxions, aux faits, aux paradoxes, à la critique & au ſtyle un tour agréable & original. Trouve-t-on beaucoup de perſonnes, qui, comme Bayle, réüniſſent tous ces talens ? Mais qu'il eſt facile de ſe placer fierement à côté de Moreri ! Il n'y a qu'à compiler des faits vrais ou faux, les contes les plus frivoles. Combien de livres où l'on peut commodement puiſer ? Avec un peu de travail & de facilité d'écrire, on enfante ſans peine d'énormes volumes. Voilà, Monſieur, la ſolution de votre problême littéraire.

Mais ce projet qu'une ſociété d'Ecrivains François n'a pas éxécuté, a heureuſement excité l'émulation de quelques Ecrivains Anglois. Ils ont traduit en leur langue le Dictionnaire de Bayle, & l'ont enrichi non-ſeulement d'additions conſidérables à divers articles de ce fameux Ecrivain, mais encore d'un grand nombre d'articles nouveaux. Hiſtoire Sacrée, Profane, Eccleſiaſtique, ancienne & moderne, Rois, Miniſtres d'Etat, Théologiens, Philoſophes, Juriſconſultes, Médecins, Orateurs, Poëtes, Artiſtes célébres. Voilà les objets des ſçavantes recherches des Auteurs de ce Dictionnaire

Anglois, qui ſe ſont principalement attachés à faire connoître les grands hommes de leur Nation, & quelques François établis en Angleterre. M. Lockman qui paſſe pour un des meilleurs Ecrivains Anglois, eſt du nombre de ceux qui ont travaillé à ce Dictionnaire, imprimé à Londres en neuf volumes *in folio*.

C'eſt ce qu'il y a de neuf dans ce Dictionnaire qu'on ſe propoſe de traduire en François, de le réduire en un corps ſur le modéle de Bayle, & d'en former quatre volumes *in folio*, pour leſquels on ſouſcrit en Hollande, & chez les principaux Libraires de l'Europe. Le Traducteur qui a compoſé le projet de ce nouveau Dictionnaire promet, 1°. De traduire fidélement les articles nouveaux & les additions qui ſont dans l'ouvrage Anglois, de vérifier les citations, de rectifier celles que l'impreſſion a défigurées, & d'y mettre plus d'exactitude, en marquant les Editions qu'il aura conſultées. 2°. D'ajoûter ſoit dans le corps des articles, ſoit dans les remarques, des éclairciſſemens ſur la vie & les ouvrages des Sçavans, des faits omis par les Auteurs Anglois, des réfléxions ſur le caractere des perſonnes & ſur leurs opinions. On

y remarquera auſſi les fautes échapées à divers Auteurs, mais avec les égards & les ménagemens que ſe doivent les gens de Lettres. 3°. Le Traducteur donnera quantité d'articles nouveaux, qui ne ſe trouvent ni dans le Dictionaire de Bayle, ni dans celui des Auteurs Anglois. Il entre à ce ſujet dans un détail qu'on peut lire dans ſon projet. Il eſt étonnant que parmi les Sçavans & les illuſtres François dont il promet de parler, il n'y ait preſque que des François réfugiés. Boſſuet, Fenelon, Madame Guyon, Deſpreaux, Corneille, Racine, &c. figureroient bien dans un pareil ouvrage. Seroit-il impoſſible à un Ecrivain étranger de faire les recherches néceſſaires pour rendre ces articles curieux? 4°. Le Traducteur ſe propoſe d'examiner, tant pour l'hiſtorique que pour le dogmatique, certains articles de M. Bayle, ſur les *Adamites*, les *Turlupins*, les *Manichéens*, &c. Il ne nous dit pas s'il profitera du grand ouvrage de M. de Crouſaz contre Bayle. Enfin il n'oubliera rien pour rendre l'ouvrage digne de l'approbation du public, & pour l'aſſortir au titre de *Dictionnaire Critique & Hiſtorique*. Il donne enſuite trois articles traduits de l'Anglois, ou il y a quelques additions tant

dans le corps de l'hiſtoire, que dans les remarques; il y a joint un article de ſa façon, ſur Jacques d'*Albon*, Marêchal de Saint André. Cet eſſay ne peut que prévenir avantageuſement les Lecteurs. Il me ſemble que l'Auteur dont le ſtyle m'a paru clair, prend aſſez bien le ton de ſon modéle. J'ai été étonné que l'Auteur qui a fait une eſpéce de Diſſertation, à l'occaſion du preſſentiment que le Marêchal de Saint André, eut de ſa mort, n'ait point parlé du démon de Socrate, qui, ſelon l'Abbé Fraguier n'étoit autre choſe qu'un avertiſſement preſque divin, qui l'éclairoit en certaines occaſions. Peut-être que cette opinion auroit été une ſource de diſcuſſions critiques. Cette érudition auroit été auſſi ſolide, que celle qu'il a puiſée dans Robinſon.

Le prix de l'ouvrage entier eſt de quarante florins; ſçavoir, dix en ſouſcrivant; & autant à meſure qu'on reçoit le premier, le ſecond, & le troiſiéme volume. On ne payera rien en recevant le quatriéme.

Recuëil de pieces d'Hiſtoire & de Littérature.

Le quatriéme Tome du *Recueil de Piéces d'Hiſtoire & de Littérature*, imprimé chez Chaubert 1741, *in douze*. offre la variété, annoncée dans le titre.

Vous lirez, Monſieur, avec plaiſir les recherches du Pere Oudin, Jéſuite, ſur les *Ambrons*, & ſes doctes conjectures. Quelques critiques ont pris le nom d'*Ambron* pour une injure, & ceux qui le portoient pour une troupe de brigands; d'autres ont dit en général que les Ambrons étoient un peuple de la Gaule Narbonnoiſe. Le Pere Oudin, éclairé par certains faits inconteſtables & finement combinés, me paroît avoir heureuſement conjecturé que les Ambrons ſont les mêmes que les Sebuſiens, nation Belliqueuſe, exceſſivement jalouſe de la liberté & de l'indépendance, & qui pouvoit armer juſqu'à trente mille hommes. Ce furent les Ambrons qui, dans le ſeptiéme ſiécle de Rome, exciterent les Helvetiens, & les Tiguriens à ſe liguer avec eux contre les Romains, prêts à les ſubjuguer, & ſur leſquels ils remporterent deux célébres victoires. Le ſçavant Jéſuite a expoſé les exploits de ces différens peuples, & a fait des portraits de quelques Généraux Romains, qui font voir qu'il a étudié l'Hiſtoire en homme d'eſprit & de goût. Il y a d'ailleurs dans cet écrit quelques points de critique, dont la diſcuſſion ſera utile aux Ecrivains de l'Hiſtoire Romaine, & aux Commentateurs de

Tite-Live. Il vous ſera aiſé d'y remarquer plus de fineſſe & d'agrément que dans la plûpart de ces ouvrages, qui ne ſont que de travail & d'érudition.

Je ſuis preſque diſpenſé de vous parler des *Conſidérations ſur la vie de Cicéron*, traduites de l'Anglois, après vous avoir entretenu de l'original. * La lecture de la Traduction m'a donné lieu d'obſerver que l'Auteur Anglois a ſinguliérement apprécié le talent politique de ſon Héros. En même tems qu'il blâme l'uſage qu'il en a fait, il ſoutient que ſi l'amour du bien public l'avoit toujours dirigé, il auroit arrêté les funeſtes effets de l'ambition d'Antoine, de Céſar, & d'Auguſte. Il y a peut-être de l'excès dans ces deux jugemens. » Il me ſemble, dit l'Editeur, que le Philoſophe » appliquéà diſcerner le vrai mérite des » grands hommes, me ſçaura bon gré » d'avoir traduit de l'Anglois les con- » ſidérations ſur la vie de Cicéron. Je » conviens que l'homme d'état y eſt un » peu rabaiſſé; mais Cicéron eſt ſi grand » du côté de l'eſprit, que ſa gloire ne » ſçauroit être flétrie pour avoir mon- » tré une politique incertaine. Peut-

* Page 110. du Tome II.

» être que l'Auteur Anglois eſt un Ré-
» publicain trop rigide, & que ſon ima-
» gination ſombre lui répréſente comme
» un crime, ce qui dans le fond n'eſt
» qu'une faute excuſable; d'ailleurs ne
» pouvant pas connoître tous les motifs
» qui ont produit les démarches de Ci-
» céron, comment pourrions-nous en
» juger d'une maniére ſûre? »

Vous ſçavez que l'Abbé de S. Réal, dont le pinceau eſt plus fort que délicat, s'eſt attaché à peindre quelques grands hommes de l'antiquité. Dans ſon *Céſarion*, il a extrêmement maltraité Pomponius Atticus, ſi célébre par ſes liaiſons avec les plus illuſtres perſonnages de ſon ſiécle. Selon lui, Atticus étoit un Publicain intéreſſé, qui avoit augmenté ſon bien par les uſures les plus baſſes, ſans aucune des qualités qui font l'ami ſolide & eſſentiel, ſe pliant aux caracteres les plus oppoſés, également ami des bons & des mauvais Citoyens, ſe mettant par ſa neutralité au-deſſus de tous les événemens, & cultivant toutes ſes amitiés par un uſage admirable de ſes grands biens, qui le faiſoit paroître également déſintéreſſé & officieux. L'Abbé de Saint Réal, allégue quelques endroits de Ciceron, pour juſtifier ces traits odieux. Fier d'un tel ga-

rant, il a traité ſans ménagement Cornelius-Nepos, le Panégyriſte d'Atticus. Cette double critique lui attira la lettre, réimprimée dans le recüeil dont il s'agit, dans laquelle on réfute avec une agréable vivacité, quelques raiſonnemens de cet écrivain. Dans les notes ſur les deux premiers Livres des Lettres de Ciceron à Atticus, il a reconnu ſincérement qu'il avoit eu tort d'ériger Atticus en Publicain ou Fermier de la Republique; mais il ſoutient qu'il a été plus habile homme qu'honnête homme, & qu'il négocioit beaucoup en argent. M. l'Abbé Mongault, dans la Préface du ſecond Volume de ſa Traduction des lettres à Atticus, eſt entré dans l'idée de Saint Réal & l'a plus finement développée; mais ſans oublier les heureuſes qualités d'Atticus, qui pouvoient rendre ſon commerce agréable. C'eſt ſur quelques endroits enveloppés de Ciceron que ces deux habiles Traducteurs s'appuyent pour faire le procès à Atticus. Mais l'autorité de Cornelius-Nepos, qui parle ſi avantageuſement & ſi clairement de ſa probité, & de ſa fidélité dans l'amitié, ne peut-elle pas contrebalancer un témoignage équivoque & douteux?

L'éditeur, ſans donner ouvertement

la préférence à l'une de ces opinions ; ſe contente de dire qu'on verra avec plaiſir la différente maniére de penſer de Saint Réal & de l'Auteur de la Lettre, ſur le caractere d'un des plus adroits politiques de l'ancienne Rome. » La réputation des grands hommes, » ajoûte-t-il, eſt quelquefois la matiére » d'un problême, & plus ſouvent le » joüet de la paſſion & de la mauvaiſe » humeur ; mais en général nous ju- » geons avec plus d'impartialité les » perſonnages illuſtres de l'antiquité. » Ceux qui dans ces jugemens aiment » un air de Tacite, ſe déclareront pour » l'Abbé de Saint Réal : mais l'Auteur » de l'Apologie trouvera peut-être » créance auprès des perſonnes qui, » ſans s'ériger en ſcrutateurs des cœurs, » s'en rapportent au témoignage de » l'Hiſtoire.

A la ſuite de cette Apologie d'Atticus on trouve quelques Lettres de feu M. Atterburi, Evêque de Rocheſter, à M. le Marquis de Caumont d'Avignon. Si vous aviez connu cet illuſtre Anglois, vous retrouveriez dans ces Lettres, cette imagination vive & brillante, ce goût exquis de littérature, cette politeſſe, & cette liberté de penſer qui ſe faiſoient ſentir dans ſes converſations, dont

nous avons joüi à Paris, où il eſt mort en 1733. La premiere Lettre roule ſur l'origine de la rime. L'Evêque de Rocheſter étoit perſuadé que les Provençaux & les Italiens avoient tranſporté la rime dans leurs vers, à l'imitation des Moines qui l'avoient introduite dans la Poëſie Latine, entraînés par l'exemple des Gots & des Vandales, qui envahirent l'Italie & les autres parties méridionales de l'Europe. *Olaüs Wormius*, Ecrivain ſçavant & d'une grande autorité, aſſure qu'on trouve encore en Dannemarck des morceaux de Poëſie rimée en langue vulgaire, qui ont plus de douze cens ans d'antiquité. Cependant il eſt plus vraiſemblable, ainſi que M. l'Abbé Maſſieu l'a obſervé, que la rime nous a été apportée par les Maures.

L'Evêque de Rocheſter faiſoit beaucoup de cas du ſyſtême intellectuel de Cudworth. Voici comme il en parle dans une de ſes Lettres. » Vous me » demandez, dit-il, ce que je penſe de cet » ouvrage ; il y a déja pluſieurs années » que je l'ai lu, enſorte que je ne con- » ſerve qu'une foible idée des matiéres » qui y ſont traitées. Je me ſouviens ce- » pendant qu'en le liſant, il me parut » écrit avec une grande force de juge-

» ment rempli d'érudition ; en un mot, » un chef-d'œuvre dans ſon genre. Tel » eſt auſſi le ſentiment de mes compa- » triotes, qui ont ſollicité, mais en » vain, le fils de l'Auteur de donner la » ſeconde partie de cet ouvrage qui eſt » entiérement achevée. »

Une goute preſque continuelle avoit jetté l'Evêque de Rocheſter dans un abattement extrême, dont il fait des peintures bien vives. « Je ſuis, » dit-il *, pareſſeux à écrire ; ma vieil- » leſſe, pouſſée juſqu'à ſoixante & dix » ans, & ma mauvaiſe ſanté, augmen- » tent tous les jours cette pareſſe. Me » voilà bientôt au bout de ma carriere ; » le peu de tems qui me reſte, après ce- » lui que je donne à mes petites affaires, » eſt employé à ſoutenir ma foible ma- » chine. Mon eſprit chancele avec mes

* Piger ad Scribendum ſum, eamque & ſenectus jam provecta ad annum ſeptuageſimum, & ſenectutis comes mala valetudo, augent in dies pigritiem. Vitæ jam prope decurſæ inſtat terminus, & quod ſupereſt temporis, poſt tran acta, quæ neceſſariò incumbunt, negotiola, ægro plerumque corpori curando inſumitur. Mens ipſa unà cum pedibus claudicat, neque officio ſuo jam vividè atque alacriter, ut ſolebat, fungitur. Vini, ſi quid erat in dolio, effluxit atque è fecibus nunc ipſis hauritur quoties ſcribo.

» pieds, & ne fait plus ſes fonctions » avec la même vivacité & la même » promptitude. Le vin qu'il y avoit » dans le tonneau, s'eſt écoulé, & c'eſt » dans la lie même que je puiſe toutes » les fois que j'écris. »

L'Evêque de Rocheſter connoiſſoit & eſtimoit beaucoup nos bons Auteurs. Nous l'avons entendu, loüer l'hiſtoire ancienne de M. Rollin, & le théatre des Grecs du P. Brumoy. Voici ce qu'il dit de M. Folard. * « Je fais beaucoup » de cas de M. Folard & de ſon Livre. » Je l'ai eu quelquefois pour convive, » & je lis ſes commentaires ſur Polybe » avec plaiſir, quoique je ne ſçache pas » le métier de la guerre. L'ouvrage & » l'Auteur ont un air d'antiquité; l'un » & l'autre diſent avec liberté ce qui » paroît vrai; & c'eſt pour cette raiſon » qu'ils me plaiſent. »

M. le Marquis de Caumont avoit demandé à l'Evêque de Rocheſter la cau-

* Et ſcriptum à Folardo Librum multi facio & ipſum Scriptorem: hunc in mensâ aliquando habui, illum in ſcrinis nunc habeo, & non ſine jucunditate aliqua, quoad lectori licet iſtarum artium plane rudi, pervolvo. Et author ipſe & quod edidit opus, antiquum ſapit; ab utroque quæ vera viſa ſunt, liberrimè dicuntur; utrumque igitur & hac & illâ ex cauſâ gratum habeo.

ſe de la diſgrace d'un fameux Ecrivain. Voici ce qu'il lui répond. * « Je ſuis » touché du malheur de .... que je » regarde comme un homme de mérite. » J'en ignore la ſource : Eſt-ce ſa pro- » pre erreur ou celle d'autrui qui l'y a » plongé ? C'eſt ce que je ne me ſoucie » pas de ſçavoir. Je ſuis étranger, je ne » me mêle point de pareilles affaires. » Par rapport au ſujet dont il s'agit, je » vous répondrai ce que dit Cicéron » dans une Lettre à Atticus, où après » avoir parlé d'une converſation délica- » te qu'il avoit euë avec les partiſans » de Céſar, il ajoute : *J'ai pris dans » cette occaſion votre éloquence pour mo- » dèle, car, j'ai gardé un ſilence profond.* »

Il n'y a pas moins de ſolidité dans le jugement qu'il porte de l'Horace gravé à Londres. Il n'y trouve qu'un luxe d'oſtentation, inutile aux gens de Let-

* N.** quem uti virum egregium ſuſpicio, infortunii moveor. Unde ortum traxerint, quo è fonte manarint, an ea alieno errori debuerit, an ſuo, ſtudiosè non quæro. Peregrinus ſum, iſtius modi me rebus haud ingero. Ad ea itaque quæ hac te reſcribis, nihil reſcribo, præter quàm id quod à Cicerone dictum eſt, in quadam ad Atticum Epiſtolâ, ubi Colloquii cujuſdam ancipitis ac periculo proximi, quod cum Julii Cæſaris aſſeclis habuerat, mentione factâ hæc adjicit. *Ibi ego de tuâ aliquid ſumpſi eloquentiâ, nam tacui.*

tres. Il auroit voulu qu'on eût plûtôt gravé le fameux manuſcrit Aléxandrin, qui paſſe avec raiſon pour le plus ancien manuſcrit Grec de la Bible qui ſoit aujourd'hui dans le monde. Le caractére commence à s'effacer, & n'eſt preſque plus liſible pour les yeux les plus pénétrans. Le docte Grabe avoit fait tout ſon poſſible pour faire repréſenter fidélement ce manuſcrit par le ſecours du burin; mais perſonne ne voulut entrer dans cette dépenſe; enſorte qu'il fut obligé de l'imprimer. * « Ce que n'a

* Quod non licuit Grabio, licebit nunc fortaſsè Editoribus Horatii, cujus tamen Carmina ac Sermones, cum multis in locis ita vitiata ſint, ut de verâ eorum lectione dubitent viri doctiſſimi, inſulſum mihi videtur ea tabulis aheneis tamquam ab omnibus probata mandare, de quibus lis erit apud Poſteros rectè ne an ſecus ſe habeant. Quæ ad margines, in fronte, atque in calce cujuſque paginæ apponuntur emblemata, nullius penè frugis ſunt; oculos lectorum erudientium lædunt, potiuſquàm delectant; librum ipſum non ornant, ſed onerant: Videtur mihi Horatius eo modo editus, eſſe inſtar fœminæ pulcherrimæ, quæ fuco illita, gemmis & margaritis onuſta, veſtibuſque pretioſiſſimis, laxis & undique diffluentibus induta in publicum prodit; tantoque magis oculis eruditis diſplicet, quanto minus conſpicitur: Scilicet *pars minima eſt ipſa puella ſui.* Meminiſſe debuerunt tales Chalcographiæ amatores præcepti illius Horatiani *Ambitioſa reſcindes ornamenta.*

» pu faire Grabe, ajoute-t'il, ne ſera » peut-être pas impoſſible aux Editeurs » d'Horace; mais pluſieurs endroits de » ce Poëte ſont ſi corrompus, que les » plus ſçavans ne ſçavent quelle leçon » adopter; n'eſt-il pas ridicule de gra- » ver ſur l'airain, comme approuvées » de tout le monde, des choſes ſur leſ- » quelles la poſtérité diſputera? Les » embelliſſemens dont chaque page eſt » remplie, ne ſont d'aucune utilité; au » lieu de plaire aux yeux des lecteurs » ſenſés, ils les bleſſent, ils n'ornent » pas l'ouvrage, mais le ſurchargent: » Horace dans cet état me paroît ſem- » blable à une femme qui ſe montre en » public, couverte de fard, chargée de » diamans & de pierres précieuſes, avec » une robe magnifique, ample & traî- » nante: Elle déplaît d'autant plus à » des yeux fins, qu'on la voit moins; » elle eſt *la moindre partie d'elle-même.* » Ces amateurs de gravûre auroient dû » ſe ſouvenir de ce précepte d'Horace: » *Vous retrancherés tous les ornemens am-* » *bitieux.* »

Le diſcours d'Iſocrate à Démonique ſur la conduite d'un honnête homme dans tout le cours de ſa vie, traduit par l'Abbé Regnier des Marais, eſt trop

connu pour m'y arrêter. C'eſt un extrait de la morale de l'ancienne Gréce, qui ſous un air de ſimplicité & de négligence, eſt bien propre à faire ſur l'eſprit une impreſſion vive & durable. Un Auteur moderne l'a donné pour un *morceau d'éloquence*; j'aimerois autant dire que le *Manuel d'Epictete* eſt l'ouvrage d'un Orateur.

Il eſt étonnant que parmi les commentateurs de Deſpréaux, aucun n'ait connu ni la premiere édition de la Préface de ſon Ode ſur la priſe de Namur, ni la réponſe de Perrault à cette Préface. Ils n'auroient pas manqué, s'ils avoient vû ces piéces, de tirer de la premiere un trait particulier, & d'imprimer la réponſe du partiſan des modernes contre les anciens. Ce n'eſt pas la piéce la moins curieuſe de ce recuëil, que ſa Lettre à Deſpréaux. Il fait voir clairement que ſon adverſaire lui a imputé bien des choſes qu'il n'a jamais dites, & qu'il a exaggeré la cenſure de quelques Poëtes de l'antiquité. Il ſe donne pour l'écho de Scaliger, d'Eraſme & de Bacon. A l'égard de Pindare, il répete ce qu'il en a dit dans ſes paralléles; & défie Deſpréaux de lui répondre; défi qui a été accepté, comme on

peut voir dans les refléxions qui ſont à la ſuite de la traduction de Longin.

Perrault paroît bien piqué de ce que Deſpréaux lui reproche d'être *un homme ſans aucun goût*. Voici comme il ſe juſtifie. « Eſt-il poſſible qu'un homme » dont les ouvrages ont reçû de l'ap» plaudiſſement plus d'une fois dans » l'Académie Françoiſe, n'ait point de » goût? J'ai honte de parler de moi ſi » avantageuſement. Le jour qu'on y » lut le Poëme du ſiécle de LOUIS LE » GRAND (cet ouvrage vous bleſſa trop » pour l'avoir oublié.) Vous le bla» mâtes hautement, & même d'une ma» niere un peu ſcandaleuſe, pendant » que l'aſſemblée compoſée des Acadé» miciens & de ce grand nombre de » gens d'eſprit qui ont accoûtumé de s'y » rendre dans les jours de cérémonie, » témoignoit en être ſatisfaite. Voulez» vous qu'on croye qu'il n'y avoit que » vous ſeul qui eût du goût, & que tou» te la compagnie n'en eût point, non » plus que l'Auteur de l'ouvrage? » C'eſt ce beau Poëme qui commençoit par ces vers:

La docte antiquité fut toujours vénérable
Je ne la trouve pas cependant adorable.

Tout le reſte du Poëme eſt dans le même goût, & fait voir celui de l'Auteur, qui s'offenſe avec raiſon de ce que Deſpréaux l'attribuë à une eſpéce de biſarrerie d'eſprit, *qu'il a, dit-on, commune avec toute ſa famille.* Il en a pris occaſion de parler avantageuſement de ſa famille & de ſon frere le Médecin. Ces détails ont donné lieu à Deſpréaux de donner dans ſa premiere refléxion critique l'épithéte de *bourgeoiſe* à cette Lettre. On doit le loüer d'avoir ſupprimé dans la ſuite l'injure perſonnelle qu'il avoit dite à tous les Perraults.

Du reſte, Perrault déclare que pour le rendre admirateur de Pindare, il lui faut des raiſons. Il ſoutient que l'intelligence du grec eſt néceſſaire pour ſentir les beautés de l'expreſſion; mais qu'une bonne traduction ſuffit pour juger des beautés qui ſont dans le ſens; il ajoute quelques détails que je ſuis obligé d'omettre. M. de la Mothe s'eſt appuyé des mêmes raiſons pour juger Homere. Mais outre qu'on ne doit pas appliquer la régle & le compas à des ouvrages de poëſie, où il s'agit principalement de peindre, il faut bien connoître les mœurs & les

uſages des ſiécles où ils ont été compoſés. Sans cette connoiſſance on court riſque de ſe méprendre & de ramener tout à nos uſages modernes & à notre façon arbitraire d'apprétier pluſieurs choſes ; ce qui eſt viſiblement contraire à l'équité & à la raiſon.

Perrault n'a rien oublié pour donner un air de ridicule au zéle de Deſpréaux pour Pindare. Il ajoute que la colere du ſatirique n'a pas pour objet le crime de leze-antiquité ; mais qu'il n'a pû lui pardonner l'apologie de Chapelain, de Cotin, de Caſſagne, &c. & d'avoir dit que les ſatiriques modernes auroient mieux fait d'imiter Martial, qui n'a point nommé de perſonne effective dans ſes Epigrammes médiſantes, que d'avoir ſuivi Horace qui nomme les perſonnes qu'il maltraite dans ſes ſatires. Il faut avoüer que Perrault à l'avantage de la douceur, de la modération & de la politeſſe, dans cette diſpute, où le bon droit eſt entiérement du côté de Deſpréaux.

Le paralléle de l'Ode de Chapelain m'a paru biſarre & chimérique. Il y a dans l'une & l'autre piéce des beautés d'un caractére différent, qui

par conſéquent ne doivent pas être rapprochées.

Le compliment que fit M. Deſlandes, Commiſſaire Général de la Marine à Meſſieurs de l'Académie de la Rochelle, le jour qu'il y fut reçu, m'a paru tourné avec autant d'eſprit que de politeſſe. Il y fait ſentir à quel titre les Académies de Province peuvent être utiles. Il a trouvé l'art de donner un air de panégyrique à une excellente critique.

Enfin dans la Diſſertation ſur l'hiſtoire de Sainte Urſule & des onze mille Vierges, l'Auteur après avoir renverſé diverſes opinions fabuleuſes, ſoutient que tout ce que nous ſçavons de certain ſe réduit au témoignage de Wandalbert, qui, ſans nommer Sainte Urſule, parle de pluſieurs mille Vierges qu'on honoroit à Cologne, & qui ſouffrirent ſous Attila Roi des Huns en 451. Il eſt étonnant que les Docteurs de Sorbonne ayent choiſi une troupe de Saintes de contrebande, tandis qu'ils en avoient tant d'autres à choiſir de bon alloi ? Je ne ſuis que l'écho d'Adrien de Valois page 49. du *Valeſiana*.

Le ſuccès des Livres de piété compoſez par le feu Pere Avrillon, célébre Prédicateur de l'Ordre des Minimes, ne peut que prévenir en faveur des *Penſées ſur differens ſujets de morale* du même Auteur, qu'on trouve chez Pierres Libraire, ruë Saint Jacques, *in*-12. 1741. Il faut qu'il y ait des moraliſtes pour toutes ſortes de Lecteurs. Paſcal, Malebranche, Nicole, du Guet, &c. ſe font lire avec empreſſement, par des eſprits élevés, qui veulent trouver des raiſonnemens mis dans un beau jour, & dans un ſtyle fin & délicat. Mais le gros des hommes s'accommode mieux d'une morale moins ſublime, plus affectueuſe & plus patétique, qui ſaiſit encore plus le cœur que l'eſprit. Tel eſt le caractére de la morale du Pere Avrillon; il fait des peintures vives de la vertu & du vice; ſouvent le Prédicateur efface le moraliſte. Le zéle de la converſion des pécheurs le dévore, il cherche partout à les ramener à Dieu, & par ſes peintures il donne de l'éclat à ſes raiſonnemens, appuyez de beaux paſſages de l'Ecriture & des Peres. Les divers articles qui compoſent ce Volume, devoient entrer dans un Dictionnaire moral, que

Penſées morales.

ſa vieilleſſe & ſes infirmités ne lui ont pas permis d'achever. On a mis au commencement de ce Volume la vie du Pere Avrillon & la liſte de ſes ouvrages ; elles donnent une haute idée de ſes talens & de ſa piété. Heureux les Prédicateurs qui atteſtent par la régularité de leur vie la ſainteté de la morale chrétienne qu'ils annoncent !

Oeuvres d'Origéne.

De Bure l'aîné, a mis en vente le troiſiéme Volume des Oeuvres d'Origéne, recuëillies par Dom Charles Delaruë, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, qui eſt mort peu de tems après l'avoir achevé. Dom Charles-Vincent Delaruë ſon neveu, Religieux de la même Congrégation, a eu ſoin de l'édition. Il a imprimé à la fin de la Préface, une abregé de la vie de ſon oncle, ſi recommandable par les qualités du cœur & de l'eſprit.

Je ſuis, &c.

Ce 25 Février 1741.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXLI.

L'Hiſtoire littéraire de la France, compoſée par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, n'eſt pas un aſſemblage de paſſages, copiés au hazard, obſcurément cités, & où le plagiaire, malgré quelques changemens de mots, ſe trahit lui-même. C'eſt ici, Monſieur, un Livre entiérement neuf & original dans ſon eſpéce; le ſtyle, le fond des recherches, tout appartient à ces Auteurs. Vous ſçavez que leur but eſt d'expoſer les principales circonſtances de la vie des Gens de Lettres, de tracer le portrait de leur eſprit & de leur cœur, de faire connoître leurs talens, leurs ouvrages, & les différentes éditions qu'on en a faites, d'en fixer le mérite, d'apprécier les

Hiſtoire littéraire de la France.

jugemens des critiques, de ne rien dire qui ne ſoit tiré des Auteurs originaux, enfin de faire un ſçavant tableau de la littérature de chaque ſiécle. L'idée que je vous ai donnée de quelques Volumes a dû vous convaincre de l'heureuſe exécution de ce projet, auſſi utile que glorieux à la Nation. Il s'agit aujourd'hui du Tome V. qui acheve la ſuite du neuviéme ſiécle de l'Egliſe.

En vous rendant compte * du Diſcours ſur l'état des Lettres en France durant le neuviéme ſiécle, je vous ai fait obſerver que le génie dominant de ce tems-là, par rapport à la littérature, étoit une érudition brute, mal digerée, ſans choix, ſans arrangement, où l'on ne voyoit qu'un amas confus d'extraits & de paſſages des anciens. On n'étoit frappé ni de la juſteſſe de leurs penſées, ni de la ſolidité de leurs raiſonnemens, ni du choix des expreſſions. C'étoit un ſtyle dur, embarraſſé, obſcur & rampant; défauts qui ſe trouvoient également dans la poëſie & dans la proſe. Il y eut pourtant des Poëtes qui firent quelques vers heureux, & dignes d'un ſiécle plus délicat. L'hiſtoire même fut traitée d'une maniere élevée. Parmi les

* Tome XIII. page 145.

Ecrivains Eccléſiaſtiques, les uns s'attacherent à expoſer le ſens littéral de l'Ecriture, d'autres firent de ſolides Traités dogmatiques & moraux. Pauvres de leur propre fond, ils ſçurent s'approprier avec tant d'art les penſées & les raiſonnemens d'autrui, que tout y paroît couler de ſource. Le polémique fut manié avec autant de force que d'agrément. Mais un petit nombre d'Ecrivains a droit à ces loüanges.

Ce qui fait voir que le neuviéme ſiécle ne fut pas dépourvû de lumiere, c'eſt que les matieres les plus métaphyſiques y furent agitées, la viſion de Dieu par rapport aux créatures, l'enfantement de la Sainte Vierge, la proceſſion du Saint-Eſprit, la Tranſubſtantiation, & ſurtout les queſtions de la Prédeſtination & de la Grace, que Gotheſcalc remua avec tant de vivacité. On connut encore aſſez bien dans ce ſiécle les bornes de la puiſſance temporelle & ſpirituelle. Mais il ſuffit d'expoſer d'une maniere générale le ſujet de tant de diſputes, auſquelles la Religion s'intéreſſe d'une maniere particuliere. Je vais maintenant toucher quelques articles concernant les Belles-Lettres, ſujet que nous nous ſommes principalement propoſés de traiter dans

nos feüilles. J'y joindrai pourtant quelques autres traits ſinguliers.

Le principal Auteur de cet ouvrage donne avec raiſon une idée avantageuſe de l'Hiſtoire univerſelle de Fréculfe Evêque de Liſieux. On y trouve beaucoup d'art & un fond d'érudition, peu commune dans ce ſiécle. Cet Evêque a ſçu fondre toute l'hiſtoire ſainte & profane, & en faire un tiſſu intéreſſant, ſemé de courtes & judicieuſes réflexions. C'eſt à la vérité un Ecrivain inférieur à Sulpice Sévere, par rapport au tour de la narration; mais ſi elle n'a pas les agrémens de cet Hiſtorien Eccléſiaſtique, elle plaît par la variété des faits, & par la préciſion & la noble ſimplicité. Outre cela, il peint aſſez bien les Sçavans & les Artiſtes célébres. Je ne parle ici que de la premiere partie de ſon Hiſtoire, qui commence à la création du monde, & finit à la naiſſance du Sauveur. Le docte Bénédictin après avoir fait connoître ce morceau de l'Hiſtoire de Fréculfe, ajoute: « Tel eſt le plan » de la premiere partie ſur lequel il tra» vailla. Plan vaſte & magnifique, mais » qui outre des recherches preſque infi» nies, une lecture prodigieuſe & un » travail immenſe, demandoit encore » plus de goût & plus de critique qu'il

» n'y en avoit au tems de Fréculfe. » Plan au reſte ſur lequel deux des plus » grands hommes du ſiécle (MM. Boſ- » ſuet & Rollin) ont travaillé avec au- » tant de gloire que de ſuccès. » Mais ce canevas paroît avoir été différemment brodé par ces trois illuſtres Ecrivains. Fréculfe ne s'eſt propoſé que d'écrire une Hiſtoire générale, & de faire des réflexions à l'occaſion des plus célébres événemens. Les vûës de M. Boſſuet ſont plus grandes : des événemens de l'Hiſtoire Univerſelle, il éléve ſes Lecteurs à la ferme conviction d'une ſeule Religion ; c'eſt à quoi ſe rapportent toutes ſes idées, toujours ſublimes & magnifiques. M. Rollin a ſuivi dans ſon Hiſtoire ancienne, le goût moral de Fréculfe ; mais ſes réflexions ſont plus fréquentes & plus longues. D'ailleurs il ne s'eſt pas mis en peine de lier les faits hiſtoriques ; peut-être que ſon plan ne le lui permettoit pas.

Raban Archevêque de Mayence, eſt un des plus fertiles Ecrivains de ce ſiécle. Il a un ſentiment aſſez particulier ſur les Démons. Il croit qu'il y a parmi eux des chefs, qui ont ſous eux pluſieurs ſuppôts ou agens. Car il ne faut pas croire, dit-il, que ce ſoit le même eſprit de fornication ou de colere, qui

tente un tel homme en Bretagne, & un autre aux Indes. Mais je penſe qu'il y a un chef de fornication, d'autres d'orgüeil, de colere, d'avarice, qui ont divers agens, qui tentent les hommes & les portent au mal.

Vous ſçavez que le Livre de Ratramne, *du Corps & du Sang du Seigneur*, eſt un problême Théologique. Les uns l'ont trouvé contraire à la doctrine de l'Egliſe, ſur la réalité & la tranſubſtantiation; d'autres l'ont jugé entiérement orthodoxe; opinion ſuivie par le ſçavant Bénédictin. Nous avons expoſé ailleurs les raiſons qu'il y a de croire que ce fameux Traité eſt de Jean Scot *, ou Erigéne.

Le même Ratramne a compoſé une Lettre ſur les Cynocephales ou Monſtres qui ont une tête de chien avec leur aboïement, & dont les autres parties reſſemblent à celles du corps humain. S. Rembert, qui prêchoit l'Evangile dans le Nord, lui écrivit que ces Monſtres connoiſſoient preſque les loix de la ſociété, qu'ils cultivoient la terre, qu'ils s'habilloient comme les autres hommes, qu'ils avoient ſoin de cacher les parties qui diſtinguent les ſexes, &

* Tome IX. page 362.

qu'ils élevoient & apprivoiſoient des animaux domeſtiques. Ce Saint Miſſionnaire demanda à Ratramne s'il falloit mettre ces monſtres au nombre des bêtes. Ratramne, en ſuppoſant mal-à-propos la vérité de ces faits, aſſure que la raiſon humaine y a plus de part que l'inſtinct des animaux. Il laiſſe néanmoins à chacun la liberté de penſer ce qu'il voudra. Comme il eſt incertain que Saint Rembert ait vû lui-même les Cynocephales; le judicieux Bénédictin conjecture que l'Apôtre du Nord, trompé par quelque voyageur, qui avoit pris les Lapons pour ces monſtres, lui avoit donné lieu de les confondre.

Un Ecrivain a eu le front de reprocher au ſçavant Bénédictin, de ne mettre pas aſſez de critique dans ſon ouvrage. Elle s'offre dans chaque page, où l'on remarque en même tems ſon attention à arrêter le Lecteur ſur tout ce qui peut l'inſtruire utilement. Ainſi à l'occaſion de la Relation d'un voyage à la Terre-Sainte par un Moine François nommé Bernard, il fait cette judicieuſe remarque: « Lorſque Bernard mit la main à » ſon Itineraire, on n'avoit point en» core fabriqué la Légende de Saint La» zare de Béthanie, qui le fait venir

» avec ſes ſaintes Sœurs dans les Gau-» les, & qui l'établit premier Evêque » de Marſeille. La tradition portoit » alors au contraire, qu'il l'avoit été à » Ephéſe pendant quarante ans. » Il eſt vraiſemblable que quelques Reliques de S. Lazare, apportées de l'Orient du tems des croiſades, ont donné lieu d'imaginer la pieuſe fable de la navigation de Lazare & de ſes Sœurs.

Parmi les Poëtes du neuviéme ſiécle, Wandalbert, Moine de Prom au Diocèſe de Tréves, tient un rang diſtingué. L'Auteur parle avec de grands éloges d'un poëme en vers héroïques, où Wandalbert explique les ſignes du Zodiaque, & donne l'étymologie du nom de chaque mois. Il y décrit enſuite les travaux de la campagne qui conviennent à chaque ſaiſon : les tems propres à la chaſſe, à la pêche, à la culture des arbres, &c. En parlant de la vendange au mois d'Octobre, il dit qu'on avoit coûtume de faire cuire à petit feu du vin nouveau, & qu'on en répandoit enſuite l'écume ſur tout le vin, afin de le rendre plus clair & lui conſerver ſa douceur. Dans un autre Poëme du même goût que le précédent, & qui eſt intitulé : *Horologium per duodecim menſium punctos*, Horloge ſolaire

pour chaque mois, il donne des régles pour connoître les différentes heures du jour de chaque mois, par la grandeur ou la petiteſſe de l'ombre des corps. Cependant malgré le talent de ce Moine pour la verſification, elle ſe reſſent beaucoup du mauvais goût de ſon ſiécle. Il eſt meilleur proſateur que Poëte.

L'article le plus curieux de ce Volume, eſt celui d'Hincmar Archevêque de Reims, qui dans le neuviéme ſiécle joüa un ſi grand rôle. L'homme, l'Auteur, le Prélat, le politique y ſont peints avec les couleurs de la vérité. On apperçoit en lui un eſprit vif, pénétrant, étendu, capable des plus grandes choſes; une ſupériorité de connoiſſances, une régularité dans les mœurs, qui l'élevoient au-deſſus des autres Evêques, & qui lui attiroient le reſpect des Papes & des Rois. Mais on y découvre en même tems un caractére altier, inflexible, même cruel, ruſé, partial & entreprenant; une politique qui ſe croyoit tout permis pour venir à bout de ſes deſſeins. Il étoit ami vif & ardent, mais dangéreux ennemi; & pour tout dire en un mot, il avoit de grandes vertus & de grands défauts. Sa fermeté

à ſoutenir les droits de l'Egliſe Gallicane, lui a donné un grand relief. On peut voir dans l'ouvrage dont il s'agit, quel fut le caractére de ſon érudition. La ſcience de la diſcipline de l'Egliſe paroît avoir été ſon étude favorite ; auſſi l'a-t'il cultivée avec ſuccès. Il fut ennemi déclaré des opinions dures de Gotheſcalc.

Projet de ſouſcription.

M. Thomas Carte, célébre Ecrivain Anglois, connu en France ſous le nom de Philips, a propoſé par ſouſcription le *Catalogue des Rôles Gaſcons, Normands & François, dépoſez à la Tour de Londres*, en deux Volumes *in-folio*. Pour connoître l'importance de cette entrepriſe, il faut d'abord vous repréſenter, Monſieur, combien il eſt avantageux aux Provinces, autrefois ſoumiſes à des Princes étrangers, d'avoir les Chartes qui appuyent leurs droits & leurs priviléges. Ces Princes ou Seigneurs étrangers, ſous le titre de Vaſſaux du Roi, exerçoient preſque ſur elles toutes les parties du pouvoir ſouverain. C'eſt à l'époque de cette eſpéce de démembrement de la ſouveraineté, que ſe rapporte l'origine de l'héredité des Fiefs, des Seigneuries, des nouvelle Charges, de l'affranchiſſement de

Communes, de l'incorporation des Communautés avec les Villes, des nouveaux Priviléges, en un mot de tout ce qui ſert de titre & de fondement aux droits, dont joüiſſent aujourd'hui les différens Ordres du Royaume.

Les Chartes, où étoient contenus ces droits, émanoient de l'autorité de ces Princes ou Seigneurs étrangers, qui les faiſoient dépoſer dans leurs Archives. C'eſt ainſi que les Ducs de Normandie, devenus Rois d'Angleterre, eurent ſoin de faire porter à Londres les Chartes les plus importantes, concernant les Duchés de Normandie & de Guyenne & les autres Seigneuries, ſituées dans la partie Occidentale de la France, depuis le Comté de Ponthieu juſqu'aux frontieres de la Navarre, dont ils étoient les Maîtres. Après la réunion de ces différentes Seigneuries à la Couronne de France, toutes ces chartes qui ſont en latin & au nombre de vingt mille, ſont reſtées en Angleterre, & on les conſerve dans les Archives de la Tour de Londres.

On a ſenti en pluſieurs occaſions la néceſſité de conſulter ces titres pour décider des procès très-importans. L'uſage qu'on a fait d'un petit nombre de ces piéces, imprimées dans les Actes

de Rymer, prouve assez combien il importe d'avoir une connoissance exacte de toutes les autres, qui ont été inconnuës à ce fameux compilateur. Mais que de difficultés, lorsqu'on a voulu avoir quelqu'une de ces piéces ! Sans parler de la dépense qui est très-considérable, puisque pour avoir la simple permission de foüiller, il en coûte une pistole par jour, indépendamment des autres droits, on ne trouve pas aisément des gens exercés à lire les anciennes chartes. Un autre embarras encore plus grand, c'est que ces vingt mille chartes sont sur des feüilles de parchemin, cousuës ensemble & divisées en rôles ou volumes, dont chacun contient celles qui avoient été expédiées pendant six mois ou pendant une année. En donnant ces rolles au Garde des Registres publics, on mettoit une étiquéte à chaque charte, où étoit marqué le titre & la datte de la piéce, & les noms des Villes & des personnes qui y avoient intérêt. Ces étiquétes ont été transcrites, & forment un Recuëil en quatre gros Volumes *in-folio* ; mais il est bien difficile de s'en servir ; les noms sont latinisés, presque estropiés, ou si mal écrits, que non-seulement la personne qui cherche ; mais même le Garde des

Archives pour qui la France eſt un pays inconnu, ne reconnoît pas le titre de la charte, qu'il eſt d'ailleurs preſque impoſſible de découvrir quand on n'en a pas la datte.

M. Carte à qui la République des Lettres eſt redevable de la nouvelle Edition de l'Hiſtoire de M. de Thou, s'eſt propoſé de rendre extrêmement facile aux François la recherche de ces chartes. Obligé de foüiller dans les différentes archives d'Angleterre, pour y trouver les mémoires dont il a beſoin pour la nouvelle Hiſtoire de ſon pays à laquelle il travaille, il a eu ſoin de faire copier exactement toutes les étiquétes des chartes concernant les Gaſcons, les Normands & les François, & d'en former un Catalogue. Outre le grand jour que ces chartes répandront ſur l'Hiſtoire de France, elles fourniront des preuves de l'illuſtration de pluſieurs Maiſons; & mettront les différens Ordres du Royaume, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, à portée de connoître l'origine certaine de pluſieurs droits, dont ils ne joüiſſent que ſur la foi d'une poſſeſſion, qu'il n'eſt pas toujours facile de prouver.

Ce Catalogue des Rolles Gaſcons,

Normands & François, contient les titres, & les dattes d'environ vingt mille chartes. C'eſt tout ce qu'il y a dans la Tour de Londres. Pour rendre ce Catalogue plus utile, l'Editeur y joindra deux Tables alphabétiques, l'une des noms, des lieux; & l'autre des perſonnes; en prenant la précaution d'ajouter les noms modernes aux anciens; par ce moyen il n'y aura ni équivoque ni obſcurité.

« La datte de la piéce, le numero » ſous lequel elle eſt cottée dans le Rol- » le & le titre de chaque Rolle qui ſe- » ront marqués dans le Catalogue, » mettront en état, dit le ſçavant Edi- » teur, de conſulter la charte originale » dans les Archives, promptement & » facilement; & ceux qui auront beſoin » d'une copie authentique de la charte, » pourront la recevoir d'Angleterre » avec autant de diligence que la répon- » ſe à une Lettre, écrite par la voye or- » dinaire de la Poſte. » Il eſt bon d'avertir que les peines de la recherche étant ôtées par le moyen de ce Catalogue qui ſera extrêmement utile aux Juges & aux Avocats, les frais qu'il faudra payer en Angleterre, ſeront preſque réduits à rien.

M. Carte, dont la probité & la candeur ſont connuës d'un grand nombre de gens de Lettres, aſſure qu'il offre ce Catalogue à la France, comme un tribut de ſa reconnoiſſance, pour la facilité & la politeſſe avec laquelle les Sçavans du Royaume lui ont communiqué leurs richeſſes littéraires. Mais comme un ouvrage de cette nature ne peut avoir un ſuccès rapide, il propoſe le moyen de l'imprimer d'une maniere qui ne lui ſera pas à charge, ni au public, c'eſt-à-dire, par la voye de la ſouſcription. Il promet de n'en tirer qu'un très-petit nombre d'Exemplaires au-delà de ceux pour leſquels on aura ſouſcrit, aux conditions ſuivantes.

L'Ouvrage ſera imprimé en deux Volumes *in-folio*, ſur du papier & avec des caractéres, conformes à la feüille qui contient un petit eſſai de cet ouvrage, qui eſt joint au projet.

Le prix ſera de trente-ſix livres en feüilles, ſçavoir dix-huit livres en prenant la ſouſcription, & le reſtant en recevant l'Exemplaire de ce Catalogue. Les ſouſcriptions ne ſeront reçûës que juſqu'à la fin du mois de Juin de cette année.

On ſouſcrit à Paris chez Jacques

Barois fils, Quay des Auguſtins, & chez les principaux Libraires des Villes de France & des Pays étrangers.

Bibliothéque Botanique.

M. Seguier de Nîmes, qui a accompagné le Marquis Maffei dans ſes voyages à Paris, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, a fait imprimer à la Haye chez Jean Néaulme un Volume *in*-4°. intitulé : *Bibliotheca Botanica* *, &c. Bibliothéque Botanique ou Catalogue des Auteurs & des Ouvrages qui traitent des plantes, de leurs vertus, de l'agriculture & du jardinage. Il y a joint la Bibliothéque d'Ovide Montalbani, qui étoit devenuë extrêmement rare. On trouve cet ouvrage à Paris chez Loüis-Hippolyte Guérin.

Depuis que l'étude de la Botanique a été cultivée avec tant d'ardeur, il eſt ſi difficile de connoître tous les Livres

* Bibliotheca Botanica, ſive Catalogus Auctorum & Librorum omnium qui de re Botanicâ, de medicamentis ex vegetabilibus paratis, de Re Ruſticâ & Horticulturâ tractant, à Joanne-Franciſco Seguierio *Nemauſenſe* digeſtus. Acceſſit Bibliotheca Botanica Jo. Ant. Bumaldi, ſeu potiùs Ovidii Montalbani Bononienſis. Hagæ-Comitum apud Joannem Neaulme, 1740. *in*-4°.

qui y ont rapport, qu'on ne ſçait très-ſouvent s'il en eſt quelqu'un où l'on trouve la deſcription de telle ou telle plante. Frappé de cet embarras, M. Seguier a cru qu'il feroit plaiſir à tous les amateurs de Botanique & aux Gens de Lettres, ſi dans un ſeul volume il pouvoit donner une exacte connoiſſance de tous les livres écrits ſur cette matiere. C'eſt ainſi qu'il s'explique au commencement de ſa Préface. Il nous apprend que ſes amis & ſes compatriotes s'étonnent de ce que de Juriſconſulte il eſt devenu Botaniſte. Voici l'hiſtoire de cette ſinguliere métamorphoſe. Uni par les liens de l'amitié avec M. Bauxi Médecin de Nîmes qui avoit un jardin de plantes très-rares, il voulut en connoître les vertus. Sa curioſité le porta bientôt à parcourir avec ce Botaniſte le terroir de Nîmes, pour obſerver les plantes qui y naiſſent d'elles-mêmes. Il devint enſuite à Montpellier diſciple de M. Chicoyneau, aujourd'hui premier Médecin du Roi; & lorſqu'il fut à Paris, il aſſiſta aux Leçons de M. Antoine Juſſieu, Profeſſeur de Botanique au Jardin du Roi. Outre cela, il examina pluſieurs fois avec une grande attention la ſuite immenſe de plantes, deſſinées

& repréſentées avec leurs couleurs naturelles, par Nicolas Robert, Jean Joubert & Claude Aubriet. C'eſt Gaſton de France qui a eu la premiere idée d'une ſi belle collection, augmentée ſous les regnes de Loüis XIV. & de Loüis XV. Il y a trois ans que ce précieux tréſor étoit dans une ſi grande confuſion, que pour montrer aux curieux certaines plantes, il falloit feüilleter tous ces volumes. Graces aux ſoins de M. Seguier, nous avons un Catalogue de ces plantes, rangées ſuivant la méthode de M. Tournefort, avec leurs différens noms, & une liſte d'Auteurs Botaniſtes. Surpris & fâché qu'il n'y eût point de Bibliothéque Botanique pour lui rendre plus facile cette derniere partie de ſon travail, M. S. conçut alors le deſſein de la faire lui-même. Dans cette vûë, il a mis à contribution les Livres, les Catalogues, & une infinité de Journaux; & avec ces ſecours, il a heureuſement exécuté cet utile projet. Voilà bien des titres de Botanique.

Cette ſcience a pour objet la connoiſſance des plantes & leurs vertus. C'eſt donc à ces deux objets que ſe rapportent tous les livres que nous avons. Ceux qui traitent de la connoiſ-

ſance des plantes, compoſent la premiere partie de ce ſçavant & curieux Catalogue; & les ouvrages qui en expliquent les vertus, ſont compris dans la ſeconde. L'Auteur a même pris ſoin de faire connoître les écrits des anciens, qui ſe ſont perdus. Il a cru que la culture qu'on donne aux plantes étrangeres, & à celles qui produiſent des graines, l'obligeoit de parler des ouvrages, concernant l'agriculture & le jardinage; c'eſt la matiere de la troiſiéme partie de ſon Catalogue. Il avoit eu deſſein de mettre au commencement l'hiſtoire de la Botanique; mais il l'a abandonnée, ſe rappellant que M. Tournefort l'avoit écrite. Il s'eſt donc borné à décrire l'origine & le progrès de l'agriculture, ſujet qui n'avoit pas encore été traité. Il a de plus enrichi ſon Catalogue d'une liſte exacte de toutes les éditions & de tous les commentaires de Pline le Naturaliſte, & de toutes les plantes deſſinées par Robert, Joubert & Aubriet, & gravées par Chatillon & Boſſe, dont les deſſeins & les planches ſont conſervées dans la Bibliothéque du Roi. La liſte de ces plantes n'avoit jamais été imprimée. Enfin il y a des tables extrêmement

commodes & utiles. M. Seguier termine le plan de ſon Catalogue, en reconnoiſſant * qu'il a de grandes obligations à pluſieurs Sçavans illuſtres, mais ſurtout au Marquis Maffei, que j'honore, dit-il, comme mon pere, & qui après m'avoir choiſi pour le compagnon de ſes voyages en France, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, a voulu à ſon retour me loger chez lui, & m'a procuré la connoiſſance & l'amitié des Gens de Lettres.

M. Seguier juge enſuite avec beaucoup d'impartialité les divers faiſeurs de Catalogues de Livres Botaniques. L'extrême rareté de l'excellente Bibliothéque Botanique d'Ovide Montalbani (qui a pris le maſque de Jean-Antoine Bumaldi) l'a déterminé, comme j'ai dit, à la réimprimer, avec la liſte des herbes, compoſée par cet Auteur. M. Charles Linneus, Médecin Suédois,

* Doctis & illuſtribus viris pluribus ſummâ devincior gratiâ, nulli vero magis quam Ill.viro Marchioni Maffeio, quem tanquam patrem colo, & qui dum iter per Gallias, Angliam, Bataviam & Germaniam faceret, comitem, *domique* redux conturbernalem me eſſe juſſit, mihique ad viros litteratos aditum præbuit, eorumque benevolentiam conciliavit.

eſt le dernier de ces Bibliothécaires de Botanique. Il imprima ſa Bibliothéque en 1736; le plan de cet ouvrage & les mépriſes ſingulieres qu'on y trouve, n'en donnent pas une idée avantageuſe. Cet Auteur attribuë à Antonius Muſa Médecin d'Auguſte, un ouvrage du quinziéme ſiécle, compoſé par Antoine Muſa Braſavolo, Médecin de Ferrare. Parmi les commentateurs de Pline, il ne nomme pas le Pere Hardoüin. Il annonce comme imprimée à Conſtantinople la Diſſertation de Spon ſur le Thé, dans un tems où l'Imprimerie n'avoit pas encore été introduite dans cette Ville. Enfin il appelle *Semiramis* les Jardins ſur des terraſſes, *Tantales* ceux des grands Seigneurs, & *Paradis* les Jardins où il y a toute ſorte d'arbres. Voilà dequoi augmenter le Dictionnaire des Prétieuſes.

C'eſt par les noms des Auteurs que M. Séguier a diſpoſé ſon Catalogue alphabétique. Il marque quelquefois leur patrie, & les dattes de leur naiſſance & de leur mort. Les ouvrages Anonymes, dont il n'a pû découvrir les Auteurs, forment une liſte particuliere. On apperçoit partout une

grande exactitude, fruit d'une recherche laborieuſe ; les differentes éditions & traductions ſont fidélement indiquées, auſſi bien que les Bibliothéques, les Catalogues, & les Journaux que M. Séguier a conſultés. Mais il y a un travail qui lui appartient plus particuliérement ; il s'eſt donné la peine de parcourir tous les livres, où il a cru trouver des morceaux de Botanique, que ſans lui on ne connoîtroit peut être pas.

Pour juger du mérite de ſa Bibliothéque ; il n'y a qu'à comparer la liſte des ouvrages de quelque Botaniſte célébre, avec celle qu'en a donnée un autre Bibliothécaire, par exemple, le Pere Nicéron. Je ſuis bien ſûr que du côté de l'exactitude & du nombre, on trouvera M. Seguier infiniment ſupérieur. J'aurois voulu que ce dernier Ecrivain nous eût appris les raiſons qui l'ont déterminé à ne pas ſuivre l'opinion commune ſur la mort de Pierre Belon. Il aſſure qu'il eſt mort à Rome l'année 1555, âgé de ſoixante-cinq ans ; tandis que le Pere Nicéron, qui cite ſes garans, dit qu'il fut aſſaſſiné près de Paris par un de ſes ennemis l'an 1564. âgé d'environ quarante-ſept ans. Il me

ſemble que M. Seguier auroit dû ne pas laiſſer ignorer les preuves de ſon opinion.

Il s'eſt abſtenu de porter des jugemens ſur tous ces Livres. : en quoi l'on ne peut que loüer ſa prudence & ſa droiture. La vie entiere d'un homme ne pourroit pas ſuffire pour lire la plus grande partie de ces ouvrages. Si ce Catalogue avoit été dreſſé par quelque charlatan, il n'auroit pas manqué de l'orner des jugemens, que ſon imagination lui auroit offerts. Une douzaine de qualifications en bien & en mal, auroit été tout le ſel de ſa critique. Je parlerai une autrefois de la Diſſertation hiſtorique de M. Seguier ſur l'agriculture.

Il n'a peut-être pas ſçu qu'il y a une Médaille de Monſieur Gaſton de France, frere unique de Loüis XIII. laquelle n'a pour revers que ces mots de l'Evangile : *pluſquàm Salomon hic*, pour faire alluſion à la connoiſſance des plantes, en laquelle ce Prince excelloit auſſi bien que Salomon. Un monument ſi glorieux à la Botanique ne devoit pas être oublié dans la Préface de la Bibliothéque de M. Seguier.

Supplément à la Méthode pour étudier l'Hiſtoire.

On vend chez Rollin & de Bure l'aîné, ſur le Quay des Auguſtins, le *Supplément de la Méthode pour étudier l'Hiſtoire, avec un Catalogue des principaux Hiſtoriens, & des remarques ſur la bonté & le choix de leurs éditions*, par M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy, en un vol. *in*-4°. & trois volumes *in*-12. Le pays de l'Hiſtoire eſt ſi vaſte qu'il y a ſouvent de nouvelles découvertes à y faire. Il n'eſt donc pas étonnant que le ſçavant Auteur de cette *Méthode* l'ait ſi conſidérablement augmentée. Le Catalogue des Hiſtoriens offre beaucoup d'anecdotes curieuſes, & divers traits ironiques & badins, propres à chatoüiller la malignité du Lecteur. On ſçait que M. Lenglet aime à s'égaïer lorſqu'il en trouve l'occaſion.

Je ſuis, &c.

Ce 4 Mars 1741.

ERRATA.

Lettre CCCXXXVI. page 130. lig. 18. auſſi cruellement, *liſez* cruellement.

Lettre CCCXXXIX. p. 208. lig. 10. en 1671. *liſez*, en 1692.

Lettre CCCXL. pag. 232, à la pénultiéme ligne, *reſcindes*, liſez, *recides*.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXLII.

JE reviens avec plaiſir, Monſieur, à ce Livre nouveau ſur la Finance, dont je vous ai déja entretenu *, je veux dire, à l'*Examen des Réflexions politiques de M. du Tot.* Je ſuis reſté à l'endroit où l'Auteur fait voir que le ſyſtême du Sieur Law, pernicieux dans ſon principe, portoit en lui-même les cauſes de ſa ruine, & que ce n'eſt ni au caprice du public, ni aux vûës des *perſonnes mal intentionnées*, qu'il faut attribuer ſa chute & tous les maux qu'il a cauſés, mais au Sieur Law ſeul, à ſon plan, à ſes vûës, à ſes conſeils, à ſes opérations. C'eſt ce qui eſt expoſé dans un curieux détail, dont je vais donner le précis. Je ne ſuis ici que l'écho de l'Auteur.

Examen des Réflexions politiques de M. du Tot.

* Lettre 334.

Pour augmenter l'opinion des profits de la Compagnie des Indes, & pour faire hauſſer rapidement les actions, l'Arrêt du Conſeil du 25 Juillet 1719, céda à la Compagnie *le bénéfice ſur les monnoyes* pendant neuf années, au moïen de 50 millions, qu'elle ſeroit tenuë de payer en 15 mois au Tréſor Royal. On déclaroit dans l'Arrêt, que durant les neuf années de l'aliénation, il ne ſeroit fait ni augmentation dans le prix des eſpéces, ni affoibliſſement dans leur titre. Mais cet article ne fut point du tout obſervé. Cette ceſſion fit hauſſer les actions juſqu'à mille livres, ce qui donna lieu de créer vingt-cinq millions de nouvelles actions au même prix. On promit par un autre Arrêt du 27 Juillet de donner aux actionnaires douze pour cent de bénéfice par an. Mais quel gain la Compagnie avoit-elle fait juſqu'alors pour promettre ce dividende ? C'étoit un piége du Sieur Law, pour faire hauſſer de plus en plus le prix des actions.

Autre opération bien plus bizarre. On réſilie le bail des Fermes, & on le donne à la Compagnie pour neuf années, au moyen de cinquante-deux millions par an. Bien plus, on réunit à la Compagnie pluſieurs autres revenus du

Roi ; enſorte qu'elle ſe trouve chargée de percevoir tous ceux de l'Etat. Sur quoi notre Auteur fait cette réflexion. « Où M. Law, étranger comme il l'é-» toit, avoit-il puiſé les connoiſſances » néceſſaires, je ne dis pas pour diriger » les Fermes générales, mais pour ju-» ger ſi elles ſeroient bien dirigées ? » D'ailleurs convient-il à une Compa-» gnie de Commerce de devenir Finan-» ciere ? . . . Auſſi pendant le bail de la » Compagnie, qui ne dura gueres plus » d'un an, les Fermes furent-elles rui-» nées pour pluſieurs années. » Cependant M. du Tot a donné des éloges à cette réunion des revenus du Roi à la Compagnie des Indes. On fait voir ici qu'elle n'étoit avantageuſe ni au Roi, ni aux peuples, & l'on fait ſentir le danger de tant de réunions, pour la Compagnie même.

On rappelle de même toutes les autres opérations du Sieur Law, par rapport aux variations des monnoyes, pour fortifier le crédit du papier par le mépris de l'or & de l'argent ; & on reproche au Défenſeur du ſyſtême, d'avoir ſupprimé dans ſon Livre toutes ces variations, qui mettoient des diſproportions inoüies & pernicieuſes entre les nouvelles & les anciennes eſpéces,

& entre les eſpéces d'or & d'argent. Cependant M. Law ne put venir à bout d'avilir ces précieux métaux, & pluſieurs actionnaires réaliſérent habilement leurs tréſors de papier; ce qui n'empêcha pas les actions de monter à 5000 livres. « M. Law ſaiſit le mo» ment de cette fureur d'avarice, mo» ment qu'il avoit préparé lui-même par » ſes opérations publiques, & par ſes » pratiques ſecrettes. » Il fit autoriſer par les Arrêts du Conſeil la création de 160 millions d'actions nouvelles, qui ſeroient acquiſes ſur le pied de 5000 liv. chaque action. « Il y eut alors un » délire général dans la Nation; toutes » les profeſſions furent abandonnées; » on courut ſe dévoüer à l'agiotage. Les » gens de Province, ceux des pays E» trangers, tout fondit à Paris, pour » s'enrichir par le négoce des actions. » Ce négoce effectivement ouvroit deux » portes à l'opulence; l'une qui n'avoit » rien de contraire à l'honneur, puiſ» qu'il ne s'agiſſoit que d'acheter des » actions ou des ſouſcriptions & de les » garder; l'autre dèshonorante & illi» cite, en fomentant de grandes varia» tions dans leur prix, ou en profitant » de ces variations continuelles, pour » en vendre & pour en acheter. C'eſt

» par l'un ou l'autre de ces moyens, & » le plus ſouvent par les deux enſem- » ble, que beaucoup de gens ſont par- » venus de l'état le plus obſcur & le » plus miſérable à la fortune la plus » brillante. »

On ſuit l'Apologiſte dans tous ſes raiſonnemens ſpécieux ſur le ſyſtême de Law, & on prétend que ce ſont autant de paralogiſmes. Comment, dit-on, cet Auteur a-t'il pu entreprendre de juſtifier un ſyſtême, dont le premier but a été de rüiner tous les créanciers de l'Etat, & qui par contre-coup devoit bouleverſer toutes les fortunes. Toutes les opérations du ſyſtême ne furent que des embuches. « M. Law » feint que la Compagnie prête de » grands fonds au Roi, qui les em- » ploye au rembourſement des dettes » publiques, & ce ſont des fonds pui- » ſés dans la Banque. Il porte ſucceſſi- » vement les actions juſqu'à dix mille » livres, quoique dans l'origine elles ne » fuſſent que de 500 livres. Il en con- » fond lui-même tous les différens prix. » Par cette conduite les premiers ac- » tionnaires deviennent d'une opulence » prodigieuſe. Il y a des Souverains » moins riches qu'eux. »

L'Arrêt du 21 Décembre 1719, fixa

la valeur du billet de Banque à cinq pour cent au-deſſus de celle de l'argent courant. « On ne devoit pas craindre, » dit l'Auteur, que la Banque s'épuisât » d'une monnoye dont la matiere eſt ſi » facile à fournir au balancier. » Le même Arrêt ordonna que toutes les impoſitions ſeroient payées en billets de Banque, qui étoient vendus à la Banque cinq pour cent plus que leur valeur numéraire. C'étoit par conſéquent augmenter toutes les impoſitions d'un vingtiéme. Par un autre article du même Arrêt, l'or & l'argent furent preſque entiérement proſcrits. L'article quatre, qui ordonnoit que les payemens des Lettres étrangeres ſeroient faits en billets de Banque, fut la rüine du change & du commerce. Quelles bévûës du Sieur Law, qu'un abîme faiſoit tomber chaque jour dans un autre abîme, & dont la conduite n'étoit qu'une inſtabilité perpétuelle ! Enfin on permet de faire ſortir hors du Roïaume les eſpéces anciennes & nouvelles, & les matieres d'or & d'argent ; *étant plus avantageux à l'Etat que les Sujets de Sa Majeſté les faſſent valoir dans les pays étrangers, que de les retenir dans le Roïaume ſans circulation.* Ce ſont les termes de l'Arrêt du 22 Janvier 1720.

Celui du 27 Février défendit de garder plus de 500 livres en eſpéces, à peine de confiſcation de ce qui ſeroit trouvé d'excédent & de dix mille livres d'amende. « La rigueur & la nouveauté » d'une pareille défenſe mirent l'allarme parmi tous les Sujets. Pluſieurs » entraînés par la crainte d'être dénoncés, porterent à la Banque ce » qu'ils avoient d'argent ; pluſieurs » auſſi riſquerent la déſobéïſſance. On » fit des recherches exactes dans les » maiſons. Les délateurs furent écoutés ; le domeſtique fut redoutable au » maître, le frere fut ſuſpect au frere, » & le fils au pere. La défiance rompit » l'union des familles, & mit les citoyens en garde les uns contre les autres. La terreur redoubla par les condamnations que divers Arrêts du Conſeil prononcerent contre ceux qui furent trouvés en contravention. » Malgré ces biſarres moyens de conſerver l'or & l'argent dans la Banque, & d'y en attirer, elle tariſſoit de jour en jour. Les idées que ces opérations avoient répanduës dans le Public y faiſoient accourir avec empreſſement ; les uns intimidés par l'Arrêt, pour y porter leur or & leur argent, les autres plus éclairés ou plus hardis, pour s'y dé-

faire de leurs billets, & en tirer des richeſſes réelles. « La Banque étoit véritablement le tonneau des Danaïdes : » on ne pouvoit le remplir, parce qu'il » fuyoit ſans ceſſe. On a vérifié ſur les » Régiſtres du Tréſorier, qu'il en avoit » été enlevé 40 millions en eſpéces, » pendant le mois de Janvier & de Février de cette année 1720. »

On ſe ſouvient avec étonnement de la fameuſe Déclaration du 11e. Mars 1720, par laquelle il fut défendu à tous Sujets & Etrangers étant dans le Roïaume, de garder, paſſé le premier Mai ſuivant, aucunes eſpéces ni matieres d'or, & paſſé le premier Décembre aucunes eſpéces ni matieres d'argent, à l'exception des ſixiémes & douziémes d'écus, &c. à peine de confiſcation deſdites eſpéces & de tous les effets mobiliers des particuliers & Communautés, qui ſeroient trouvés en contravention. Par la même Déclaration, on ordonna une diminution ſucceſſive des eſpéces d'or, dont le cours ſeroit abſolument interdit au premier Mai ſuivant, & qui ne ſeroient reçûës que dans les Hôtels des Monnoyes juſqu'au dernier jour du même mois ; paſſé lequel jour, elles n'y ſeroient plus reçûës ni expoſées dans aucun payement, à peine de

confiſcation, & même des effets mobiliers qui ſe trouveroient en la poſſeſſion des contrevenans. La même choſe fut réglée pour les eſpéces d'argent, excepté que le terme de leur proſcription fut fixé au premier Janvier de l'année ſuivante.

Voici comme parle M. du Tot au ſujet de cette Déclaration. « Pour accoutumer, dit-il, le Public à commercer avec les billets, & pour empêcher qu'on ne fît des amas d'or conſidérables, on en défendit l'uſage ... On défendit même aux Officiers des Monnoyes de ſouffrir qu'à l'avenir il fût fabriqué aucunes eſpéces d'or. L'Auteur du ſyſtême ſçavoit très-bien que ce métail étoit aimé, qu'il étoit aiſé à garder, qu'il circuloit bien moins que l'argent, & qu'étant une fois caché il devenoit inutile au commerce. C'eſt pourquoi il vouloit le ſupprimer. » Avec des raiſons de cette force, on peut faire l'éloge de la peſte. L'effet que produiſit cette Déclaration, fut de faire porter à la Banque durant le mois de Mars environ 45 millions, ſuivant M. du Tot qui y étoit employé. Cependant le plus grand nombre des Sujets ſentit le piége, & conſerva ſon or & ſon argent. « Il auroit fallu perſuader,

» dit l'Auteur fort judicieuſement, que » ce fût véritablement un crime que » d'en garder. Les Loix pénales qui » portent à faux, n'ont guéres d'exécu- » tion, & c'eſt compromettre l'autorité » ſouveraine, que d'en établir de pa- » reilles. »

Le 19 Mars, il fut défendu par un autre Arrêt, de faire entrer dans le Roïaume pendant tout le cours de l'année aucunes eſpéces, ni matieres d'or & d'argent, à peine de confiſcation, & de dix mille livres d'amende. « Quelque » biſarre, quelque pernicieuſe que pa- » roiſſe une telle défenſe, il étoit natu- » rel & conſéquent qu'elle partît d'une » main, qui avoit répudié ces deux mé- » taux, & qui les avoit relégués chez » l'Etranger. »

L'Auteur finit ici ſon premier Volume, en remarquant que le Sieur Law porta lui-même les derniers coups au crédit public, & qu'il précipita le premier la décadence du billet de Banque & de l'action, changeant ſans ceſſe de projets & d'idées, tournant de cent façons les débris de ſon extravagant ſyſtême, & faiſant mille efforts inutiles, pour relever un édifice écroulé.

Au commencement du Tome ſuivant, on voit les malheureux effets de

la chute inévitable du ſyſtême, l'excès inſoutenable du crédit public ; le billet de Banque réduit à la moitié par l'Arrêt du 21 Mai 1720, dont le Sieur Law fut l'Auteur inconteſtable ; le rétabliſſement du même billet dans ſa valeur entiere ; le diſcrédit réciproque du billet de Banque & de l'action, ſuite néceſſaire de la réduction du 21 Mai ; les monnoyes portées juſqu'à 120 livres le marc d'argent ; le renchériſſement prodigieux des marchandiſes & denrées ; l'établiſſement des Comptes en Banque & leur réduction au quart ; tout l'or & l'argent enlevés de la circulation ; le papier ſans valeur, les dettes publiques multipliées ; l'abondance fictive du ſyſtême évanoüie, & pour tout fruit une miſére effective & générale.

M. D. T. dans ſon Livre, attribuë la chûte du ſyſtême de Law à ſes *ennemis*, *à une cabale puiſſante*, à une eſpéce de conſpiration *formée pour renverſer le ſyſtême*, enfin *au corps de l'ancienne finance*, & à la *Robe*, qui, ſelon lui *ſe réunirent dans ce deſſein.* L'Auteur de l'*Examen*, après avoir refuté vivement un diſcours de cette eſpéce, fait connoître ſenſiblement que ce malheureux & odieux ſyſtême, compoſé de piéces mal aſſorties, eſt tombé de lui-même.

Le Sieur Law, dans les motifs de l'Arrêt du 24 Octobre 1720, convient lui-même de l'irrégularité de toutes les opérations précédentes.

Cependant (dit l'Auteur) M. du T. « s'eſcrime de toutes ſes forces pour » défendre une cauſe abandonnée, & » pour faire regretter à la Nation un » fatal projet qui a fait ſa ruine. C'eſt » envain qu'il proteſte de la pureté de » ſes intentions. C'eſt envain qu'il dé- » clare que la reconnoiſſance n'a point » de part à ſon apologie du ſyſtême & » de M. Law, & qu'il n'a été favoriſé » ni de l'un ni de l'autre. On ne refuſe » pas de croire qu'il n'a pas profité des » occaſions que tant de Caiſſiers & » Commis de la Banque ont eues de » s'enrichir, ou du moins de ſe mettre » à leur aiſe. Il eſt facheux qu'il n'en » perſuade pas mieux la bonté du ſyſ- » tême, ne pouvant adopter le ſeul mé- » rite que ſon ouvrage étoit capable de » lui procurer, qui eſt celui de la re- » connoiſſance. »

L'Auteur (p. 138. tom. 2.) peint le déſordre & le cahos des affaires du Royaume, après la déroute du ſyſtême & la retraite du Sieur Law. Malgré la rareté des eſpéces, & le défaut de circulation, les denrées étoient à un

prix exceſſif, à cauſe de la hauteur des monoyes. Tous les ouvriers étoient ſans travail, les manufactures, le commerce, l'induſtrie dans l'inaction; les billets de Banque & tous les autres effets dont le Public étoit ſurchargé, n'avoient, pour ainſi dire, aucune valeur. Une pauvreté réelle faiſoit languir tous les citoyens, tandis qu'il y en avoit ſeulement quelques-uns qui régorgeoient de toutes ſortes de richeſſes. Les caiſſes du Roi étoient vuides; & Sa Majeſté n'ayant que des Sujets la plûpart ruinés, ſe trouvoit ſans revenus. Cependant la ſolde des troupes étoit augmentée. « Quoique le préſent » fut horrible, l'avenir paroiſſoit de» voir être encore plus affreux. Les » dettes publiques étoient plus que » doublées. La confuſion qui s'y trou» voit, ne cauſoit pas moins d'embar» ras que l'impuiſſance de les acquitter, » & l'on ne concevoit pas comment » parmi cette multitude de citoyens » qui préſentoient les mêmes titres de » créances, il ſeroit poſſible de diſtin» guer les droits légitimes, & de leur » donner la préference ſur ceux qui ne » l'étoient pas. La libération des Dé» biteurs étoit le ſeul bien que le ſyſtê» me avoit produit. Mais elle avoit en-

» traîné la ruine des créanciers, & l'é-
» puiſement de tout le Royaume. »

On fait voir (p. 146.) que les dettes publiques avoient été plus que doublées par l'effet du ſyſtême. C'eſt un calcul qu'il faut voir dans le Livre. Il ſuffit de dire ici, que ſelon ce calcul tiré de piéces autentiques (tel que l'Arrêt du 12 Octobre 1719, & le Procès verbal général des caiſſes du Viſa) les arrérages des dettes publiques, après le ſyſtême, montoient à plus de 99 millions; au lieu qu'auparavant il n'y en avoit que pour 60 millions, qu'il étoit même facile de réduire à 37 millions 500 mille livres, par la diminution du denier d'intérêt à 2 $\frac{1}{2}$ pour cent. D'où l'on conclut que le ſyſtême, en doublant d'un côté les capitaux, a de l'autre augmenté des deux tiers en ſus les arrérages, non-obſtant la réduction du denier d'intérêt.

Je réſerve pour une des Lettres ſuivantes ce qui concerne les autres ſuites du ſyſtême; ſçavoir, le *Viſa* de 1721, avec la *décharge*, *libération*, & *ſeconde fondation* de la Compagnie des Indes. Juſqu'ici c'eſt une hiſtoire exacte & raiſonnée du ſyſtême de Law. Les faits étonnans que cette hiſtoire préſente, joints à pluſieurs raiſonnemens clairs

& ſolides, rendent la lecture de cet ouvrage intéreſſante, d'autant plus qu'il eſt écrit avec autant de préciſion & de juſteſſe, que de force & d'élégance.

Il a paru l'année derniere, chez Cailleau ruë S. Jacque, une petite Rélation intitulée : *Hiſtoire de la derniere révolution arrivée dans l'Empire Ottoman le 28 Septembre 1730, par le Sieur* de Crouzenac, *Gentilhomme Gaſcon; avec quelques obſervations ſur l'état des affaires de Maroc.* Ce qui concerne ici la révolution de 1730, eſt conforme à toutes les Rélations qui ont paru dans le tems ſur cette matiere : ainſi je n'en dirai rien, ſi ce n'eſt que l'Auteur parle comme témoin oculaire. La confuſion des affaires ayant donné lieu de dépoſer alors le Patriarche de l'Egliſe Grecque, le nouveau Sultan en inſtitua un autre par des Lettres Patentes, dont on trouve ici la teneur, qui eſt curieuſe. « Le » Métropolitain, dit le Sultan, qui a » en ſes mains ce bienheureux comman» dement de l'Empire, eſt par la vertu » de ces Patentes, créé Patriarche Oe» cuménique du trône Pontifical de no» tre Ville d'Aléxandrie .... Nous lui » commandons d'aller être Patriarche

Rélation d'un Gentilhomme Gaſcon.

» de tous les Grecs, qui relevent de la » Juriſdiction dudit trône Patriarchal, » & qui vivent ſelon leur ancienne » coutume, en obſervant leurs céré- » monies .... Voulons que tous les » Grecs de ce reſſort reconnoiſſent le- » dit Métropolitain pour leur Patriar- » che; que dans toutes les affaires qui » reléveront de lui, & appartiendront » à ſa charge, on s'adreſſe à lui, ſans » ſe détourner des ſentences légitimes » qu'il aura renduës. » Le Sultan lui donne enſuite le pouvoir d'établir des Prêtres, des Moines, des Métropolitains, des Evêques; de les dépoſer, de les dégrader, & de les mortifier, s'il juge qu'ils l'ayent mérité; il leur défend d'exercer leurs fonctions ſans la permiſſion & contre la volonté du Patriarche. Il veut que tout Teſtament qui ſera fait en faveur de quelques pauvres Egliſes par quelque Prêtre mourant, ſoit bon & valide, ſi le Patriarche le juge ainſi: « Que s'il arrive que » quelque femme Chrétienne, de la Ju- » riſdiction de ce Patriarche, quitte ſon » mari, ou qu'un mari quitte ſa femme, » perſonne autre que lui ne pourra lui » accorder le divorce, ni ſe mêler de » cette affaire. » Enfin il le déclare poſſeſſeur légitime de toutes les terres,

vignes, jardins, prairies, & autres domaines de ſon Egliſe, que poſſedoit ſon Prédéceſſeur avec tous ſes priviléges.

L'Auteur rapporte enſuite la Lettre impérieuſe & ménaçante, écrite vers ce tems-là, par un Bacha de la Mer, qui avec trois Sultanes, s'approcha de Malthe par l'ordre du nouveau Capitan Bacha, pour réclamer au nom du Grand-Seigneur tous les Eſclaves Turcs. Voici la réponſe judicieuſe & polie du Grand-Maître & de ſon vénérable Conſeil. « Très-excellent Sei-» gneur, la Lettre que votre Excellence » nous a fait rendre, a été lûë devant » notre Conſeil. Nous y avons admiré » le zéle du Grand-Seigneur votre puiſ-» ſant Monarque; nous loüons le deſ-» ſein qu'il a eu en envoyant votre Ex-» cellence dans ces mers, pour deman-» der la reſtitution de tous les eſclaves » Turcs qui ſont dans cette Iſle, & » dans tous les autres lieux de notre » dépendance. Votre Excellence ſçaura » ſans doute que les loix de notre Inſ-» titut ne nous engagent point à faire » des eſclaves, mais à aſſurer avec tou-» tes nos forces, la navigation & le » commerce des Chrétiens. S'il arrive » qu'en faiſant nos courſes, nous ren-

» contrions quelques Corſaires, nous » les faiſons eſclaves, comme ayant été » pris ſelon les loix militaires. » Le Grand-Maître propoſe enſuite l'échange des eſclaves Turcs contre les eſclaves Chrétiens détenus en Turquie. Le Bacha ayant reçû cette réponſe avec des rafraîchiſſemens que le Grand-Maître lui envoya, leva l'anchre & remit à la voile. L'Auteur ajoute que cette ridicule expédition attira au nouveau Capitan Bacha, ou Amiral, des railleries piquantes à Conſtantinople.

L'Auteur donne enſuite la relation de ſon voyage à Maroc, & fait une deſcription fort avantageuſe de cette grande Ville, où il y a des Hôtels magnifiques, & où le Palais du Roi eſt fort grand & fort beau. Maroc, ſelon lui, contient environ 400 mille habitans. Il n'y a qu'un ſeul Juge dans cette Ville, qui marche toujours avec ſes Huiſſiers armés de bâtons & de ſabres. Si quelqu'un a commis quelque crime, il a ſur le champ la tête coupée dans le lieu où il eſt trouvé. Telle eſt la police de ce pays barbare, où l'accuſation tient ſouvent lieu de conviction, & où le caprice d'un ſeul homme décide de la vie, de la liberté & de la fortune des Sujets. Quel contraſte de cette police

avec celle de la Chine, où aucun Mandarin de Province n'a pouvoir de vie & de mort, & où toutes les Sentences portées contre les coupables, ſont examinées ſucceſſivement par pluſieurs Tribunaux, & ne ſont exécutées qu'en vertu du Jugement en dernier reſſort d'un Tribunal ſuprême, qui eſt dans la Capitale de l'Empire !

L'Auteur aſſure avoir vû à Maroc un chien enfermé avec pluſieurs lions, auſquels il avoit été livré pour pâture : il dit que le principal de ces lions avoit d'abord pris ce chien ſous ſes pattes pour le dévorer ; que le chien s'étoit mis à flatter le lion, & à lui lécher doucement une galle ſous la gorge ; que le lion reconnoiſſant n'avoit jamais fait de mal au chien, & l'avoit même défendu contre les autres lions ; & que depuis ſept ans il vivoit en ſi grande union avec eux, qu'il leur arrachoit quelquefois de la gueule un morceau de leur pâture ; qu'il tâchoit de les ſéparer lorſqu'ils ſe battoient, & que ſes hurlemens avoient coutume de les calmer.

Opération Céſarienne.

Il m'eſt tombé entre les mains le Récit imprimé d'une opération ceſarienne faite avec un heureux ſuccès le 11e. de

Juin 1740, à une femme de 36 ans, demeurante à Paris ruë Guenegaud. Cet événement eſt d'autant plus intéreſſant, que l'opération ceſarienne a été rarement pratiquée ſur un corps vivant. Cette femme, dit-on dans ce Récit qui paroît ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, n'a que trois pieds & demi de hauteur, & eſt toute rachitique. Avant de procéder à cette opération, dix Chirurgiens aſſemblés chez la malade ſignerent une délibération ſur la néceſſité de lui faire l'opération ceſarienne, & eurent la précaution d'y faire conſentir la femme, le mari, & tous les aſſiſtans. Le ſuccès de cette opération fait beaucoup d'honneur à la célébre Chirurgie de Paris, & en particulier à M. Soumain. Elle n'a duré que ſix minutes; & la femme depuis ſa guériſon a dit que les douleurs qu'elle avoit ſouffertes inutilement pour accoucher, avoient été beaucoup plus vives & moins ſupportables que celles qu'elle avoit ſenties dans l'opération. L'enfant dont elle a été délivrée, a vêcu dix jours. Dans l'Aſſemblée publique de l'Académie Royale de Chirurgie de l'année derniere, on lut l'*Hiſtoire de l'opération ceſarienne en général*, par M. Simon, jeune Chirurgien de Paris. On fait eſpérer que

dans celle qui ſe tiendra cette année le Mardi d'après la Trinité, on y lira un Mémoire fidéle, touchant l'opération faite ſur la femme de la ruë Guenegaud, & on aſſure qu'il contiendra un détail plus exact & plus inſtructif que celui que l'on voit dans cette petite feüille.

Cabinet de M. Crozat.

On trouve chez Pierre-Jean *Mariette*, ruë S. Jacque, aux Colomnes d'Hercule, une *Deſcription ſommaire* des deſſeins des Grand-Maîtres d'Italie, des Païs-bas, & de France, du Cabinet de feu M. Crozat, avec des refléxions ſur la maniere de deſſiner des principaux Peintres. Ce petit ouvrage, ſçavant & curieux dans ſon genre, eſt de M. *Mariette* même, l'un des hommes de France le plus verſé dans ces matieres. Il nous apprend, dans un avis qui eſt au commencement de la *Deſcription*, que les tableaux de M. Crozat ſont au nombre de 400, & que les ouvrages de ſculpture ne ſont ni moins nombreux ni moins conſidérables. Outre de précieuſes ſtatuës de marbre & des buſtes auſſi rares, on admiroit dans ce Cabinet des bronzes de toute eſpéce, & de merveilleux modéles en terre cuite de Michel-Ange, de Paul Veroneſe,

de François Flamand, de l'Algarde, du Bernin, de Melchior Caffa, d'Anguier, de le Gros. M. Croſat s'étoit fait encore un très-grand recueïl d'eſtampes de tous les Maîtres, tant anciennes que modernes, & il ne lui manquoit aucun des Livres, qui traitent des Arts dépendans du deſſein. Il avoit formé une collection immenſe de pierres gravées, & avoit raſſemblé 19 mille deſſeins. A l'exception des pierres gravées, toutes ces raretés ſont aujourd'hui entre les mains de M. le Marquis du Châtel, à qui M. Crozat les a léguées.

L'objet de M. Mariette dans cette Deſcription, eſt la partie du cabinet de M. Crozat, dont il a ordonné la vente par ſon Teſtament, & dont il a voulu que le prix fût diſtribué aux pauvres, c'eſt-à-dire, les pierres gravées, les deſſeins, & les planches & eſtampes qu'il avoit fait graver. M. le Duc d'Orléans à acheté les *pierres gravées.* Il ne reſte à vendre que les *deſſeins*, les *planches* & les *eſtampes.* M. Mariette fait l'hiſtoire de l'acquiſition des *deſſeins* de M. Crozat : ce qui lui donne lieu de citer les curieux qui ſe ſont diſtingués, & de faire en paſſant leur éloge. Par exemple, « *le nom de M. Jabach ſubſiſtera pendant long-tems avec honneur*

» *dans la curioſité.* MM. Bourdaloue, de » Montarſis, de Piles, Girardon, *tous* » *noms célébres dans la curioſité*, &c. » Que d'autres noms encore je pourrois vous citer, ſi vous étiés initié dans la *curioſité.* « Au reſte, dit M. Mariette, « ce ne ſont pas des deſſeins achetés un » à un; ce ſont des cabinets entiers, & » des cabinets de la premiere réputa- » tion, qui ſe ſont réunis chez M. Cro- » zat, & qui ont fait du ſien le plus » grand cabinet de deſſeins, qui, on » oſe le dire, ait jamais été. »

On voit ici le catalogue de toutes ces piéces, & ſur chaque article des réflexions, qui rendent la lecture du catalogue utile & agréable. La modeſtie de l'Auteur n'eſt pas moins remarquable que ſa capacité ſur ces matieres. A la ſuite des deſſeins, on trouve un détail des planches que M. Crozat a fait graver, & le nombre d'exemplaires qui reſtent de ces éditions. On indiquera la vente par des Affiches.

On ne peut lire ſans étonnement le catalogue des *pierres gravées*, dont M. le Duc d'Orléans vient de faire l'acquiſition. Cette *Deſcription*, quoique ſuccincte, donne l'idée d'un des plus ſinguliers aſſemblages de pierres antiques qui ait jamais été formé, & dont la

plûpart viennent du cabinet de la Reine Chriſtine de Suéde. Au reſte, cette partie eſt fort au-deſſus de toutes les autres curioſités de l'inventaire de feu M. Crozat ; & il eſt heureux pour la France, qu'un grand Prince ait bien voulu lui conſerver ce précieux tréſor. Il ſeroit à ſouhaitter qu'une main habile prît la peine de nous donner une deſcription ſçavante de ces pierres : M. Mariette n'en a donné qu'un ſimple catalogue.

Examen des Leçons de M. de Moliere.

M. *Sigorgne*, jeune Eccléſiaſtique, vient de publier un Volume *in*-12. de 452 pages, intitulé : *Examen & Refutation des Leçons de Phyſique, expliquées par M. l'Abbé de Moliere au Collége Royal de France.* A Paris, chez Jacque Clouzier, ruë S. Jacque 1741. M. Sigorgne, Ecrivain auſſi poli que Phyſicien profond, donne de juſtes éloges à ſon adverſaire dans la Préface de ſon Livre, que je n'ai pas encore lû, mais dont la capacité & la juſteſſe d'eſprit de l'Auteur, que je connois, annoncent la ſolidité.

Je ſuis, &c.

Ce 11 *Mars* 1741.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXLIII.

VOici, Monſieur, la ſuite du ſçavant ouvrage de M. de Réaumur ſur les Abeilles. Il s'agit dans le cinquiéme Mémoire de la fécondité de la mere abeille : l'automne & l'hyver, ſont des ſaiſons funeſtes pour ces mouches, ainſi que pour toutes les autres. Une ruche, qui au milieu de l'été ſembloit contenir à peine toutes celles qui l'habitoient, paroît ſouvent déſerte à la fin de l'hyver. Mais vers le commencement de Juin, cette même ruche ne ſuffit plus à toutes celles qui y ſont nées : elle peut fournir un eſſain compoſé de pluſieurs milliers de mouches, & reſter encore peuplée. Cette multiplication admirable n'eſt dûë qu'à une ſeule mouche.

Cinquiéme Mémoire ſur les Abeilles.

Parmi les anciens, Pline & quelques-autres Auteurs ont ſoupçonné que ce qu'on appelloit le Roi des Abeilles, étoit une femelle, & qu'elle engendroit d'autres mouches qui devoient regner après elle. D'un autre côté les anciens croyoient que les abeilles, comme tous les inſectes, pouvoient être engendrées par la corruption. Virgile, dans ſa Fable d'Ariſtée, les fait naître de la chair corrompuë d'un taureau. Enfin il y a peu de matieres, ſur leſquelles on ait débité plus d'opinions fauſſes, que ſur le ſexe des abeilles & ſur leur façon d'engendrer. Des Auteurs modernes mêmes ont avancé à ce ſujet des extravagances.

Dans le compte que je vous ai rendu des quatre premiers Mémoires, vous avez vû qu'il n'y a que la ſeule Reine des abeilles qui ſoit feconde, & que les autres ou ſont des mâles, ou n'ont point de ſexe. C'eſt ce que M. de Reaumur a vérifié par des obſervations déciſives. La mere Abeille ſe tient ordinairement dans quelqu'un des eſpaces qui ſont entre les gâteaux de cire: ſi elle en ſort & ſe montre ſur leur ſurface extérieure, ce n'eſt que lorſque pluſieurs des cellules ſont vides, afin d'y pondre des œufs; après quoi elle ſe retire. Il n'y a

qu'un œuf dans chaque alveole, qui y eſt collé au fond. Lorſqu'un eſſain d'abeilles eſt nouvellement logé dans une ruche, elles y travaillent d'abord avec une extrême ardeur. Elles ſemblent ſçavoir que leur Reine eſt preſſée par le beſoin de pondre, & qu'il faut une cellule pour chaque œuf. Les Abeilles ouvrieres, quelque diligentes qu'elles ſoient, ont bien de la peine à ſuffire à la fecondité de leur mere, qui eſt obligée d'aller quelquefois dépoſer ſes œufs dans des cellules à peine ébauchées. Pour obſerver cette opération, ainſi que pluſieurs autres, il eſt à propos de loger un nouvel eſſain dans une ruche vitrée, & d'obſerver dans le mois de Mai, ſurtout depuis ſept heures du matin juſqu'à dix. On voit alors les mouches faire leur cour à leur ſouveraine, rangées autour d'elle en cercle & ayant la tête tournée vers elle. L'occupation de cette reine, dans le tems de ſa promenade, eſt de viſiter les cellules & d'inſérer ſucceſſivement ſa tête dans l'ouverture de pluſieurs. Quand la cellule lui a paru vide & nette, elle ſe retourne & y entre à reculon; de maniere que l'œuf qu'elle y va dépoſer, puiſſe être appliqué au fond par le bout, & s'y coller contre la

cire : ce qui ſe fait en un inſtant. Elle ſort auſſi-tôt & va faire la même opération dans une cellule voiſine, & ainſi de cellule en cellule. Elle pond de cette maniere dans preſque tous les mois de l'année. Lorſque la mere a pondu cinq ou ſix œufs, elle ſe repoſe ; & pendant ce tems-là, il y a autour d'elle des abeilles qui la nétoyent avec leurs trompes, la careſſent, & lui offrent du miel.

Pour prouver que tous les œufs dépoſez dans les alveoles y ont été pondus par l'abeille mere, & non par les abeilles ouvrieres, comme quelques-uns l'ont cru, il n'y a qu'à remarquer les cellules dans leſquelles on a vû pondre une mere. Des œufs, qu'elle aura laiſſez dans les cellules d'une grandeur ordinaire, naîtront des vers, qu'on verra dans la ſuite ſe transformer dans des abeilles ouvrieres, & de la plus petite taille. La longue abeille eſt donc la mere de ces petites abeilles. Ainſi c'eſt vainement qu'on a prétendu que de la reine abeille naiſſent des reines ſeulement, & que les abeilles ouvrieres donnent naiſſance à leurs ſemblables. Pour achever de détruire cette opinion, M. de Reaumur a examiné la conſtruction du corps de ces dernieres, & il a

tiré de ſon obſervation une preuve anatomique, ſuffiſante pour ſe convaincre que les abeilles ouvrieres n'ont point de ſexe, & n'engendrent point.

Une autre choſe digne de remarque eſt qu'il y a des cellules plus grandes que les autres. Celles-là ſont réſervées pour les œufs, d'où doivent ſortir les vers qui ſe transforment en groſſes mouches, c'eſt-à-dire, en abeilles mâles ou fauxbourdons. « Cette mouche, dit » M. de Reaumur, ſemble avoir des » connoiſſances bien ſingulieres, que je » lui ai entendu envier par des Dames. » Elles étoient choquées & ſe plaignoient de ce que la mere abeille ſemble ſçavoir quelle ſorte de mouche » doit naître de l'œuf qu'elle doit mettre » au jour, puiſqu'elle ſe donne bien » de garde de poſer dans une cellule à » mâle, dans une grande cellule, un » œuf d'où il ne doit venir qu'une abeille ordinaire, & qu'elle ne laiſſe jamais dans une petite cellule un œuf » qui doit donner un fauxbourdon. » Les Dames, dont je parle, trouvoient mauvais que la nature eût ſi » bien inſtruit de ſimples mouches, » pendant qu'elle leur laiſſe ignorer, de » quel ſexe eſt l'enfant qu'elles doivent » mettre au jour. » L'Abeille mere ſent

que l'œuf prêt à ſortir de ſon corps eſt plus gros que les autres, & c'eſt ce qui la porte à le dépoſer dans une plus grande cellule.

Outre ces deux ſortes d'œufs, la mere abeille en pond encore, d'où doivent naître des mouches comme elle. Le nombre des meres qui naiſſent dans une ruche, eſt ſouvent beaucoup plus grand que celui des eſſains qui en ſortent. Car la mere abeille pond quelquefois quinze ou vingt de ſes ſemblables; mais quelquefois elle n'en pond que trois ou quatre, & quelquefois elle n'en pond point du tout. Dans ce dernier cas, la ruche ne donne point d'eſſain. Ce qu'il y a d'admirable, eſt que les mouches ouvrieres conſtruiſent des alveoles d'une figure particuliere, pour les œufs d'où doivent naître ces abeilles reines; elles ne font point alors des alveoles héxagones, mais ronds & oblongs. M. de Reaumur appelle ces alveoles des cellules royales.

Mais comment ſe comporte une mere abeille, qui ſe trouve ſeule de ſon ſexe dans ſa ruche, avec ſept à huit cens & quelquefois plus de mille mâles? En faut-il tant pour une ſeule femelle? Comment eſt-elle fecondée par ces mâles? Swammerdam a cru que l'embryon

étoit dans l'œuf de la femelle, & qu'il n'y pouvoit croître qu'après avoir été vivifié par le mâle ? Mais comment s'y prend le mâle pour cette vivification ? Quelques-uns ont dit avec Ariſtote, que les œufs de l'abeille femelle étoient fecondés, comme on croit communément que le ſont ceux des poiſſons ; c'eſt-à-dire, qu'après avoir été pondus, ils ſont arroſés par les mâles d'un lait qui a la vertu de les vivifier. Mais les obſervations exactes prouvent le contraire par rapport aux œufs des abeilles. Swammerdam, grand Anatomiſte, prétend que l'embryon eſt toujours renfermé dans l'œuf de la femelle ; que la liqueur laiteuſe du mâle n'eſt point portée juſqu'aux œufs d'une femelle de quelque eſpéce que ce ſoit ; & que les œufs ne ſont fecondés que par la vapeur, que par l'eſprit de cette liqueur, & il a tâché de le prouver par beaucoup d'accouplemens d'animaux de pluſieurs eſpéces différentes. Cette opinion eſt aſſez vraiſemblable. Mais il ſoutient ridiculement, que la mere Abeille eſt fecondée par la ſeule odeur qui s'exhale du mâle, ſans aucune jonction. M. de Reaumur rejette cette conjecture de Swammerdam, & il croit

qu'il ſe fait un accouplement réel des abeilles femelles avec les mâles. Les expériences qu'il rapporte le prouvent aſſez bien : mais celles qu'il n'a point faites, & qu'il conſeille de faire, le prouveroient encore mieux.

Il explique enſuite d'une maniere plauſible, & conformément à ſes obſervations, comment tant de mâles avec une ſeule femelle ne cauſent point de déſordre dans une ruche. « Il eſt hors » de doute, dit-il, que dans la ruche la » femelle fait les avances aux mâles qui » lui plaiſent, comme je l'ai vû faire » dans les poudriers. C'eſt à elle à les » tirer de leur état d'indolence & de » froideur. . . . Elle pouſſe même les » careſſes juſqu'à ce que nous appelle- » rions plus qu'indécence : elle prend, » par rapport à ſon mâle, la poſition » dont ſont en poſſeſſion les mâles des » autres femelles. » Dès qu'il a été établi, ajoute-t'il, qu'une ſeule femelle habiteroit avec un millier de mâles, il devoit l'être que ces mâles, n'auroient pas trop d'ardeur pour elle : elle n'auroit aucun repos, ſi tous la recherchoient. « Elle vit tranquille au milieu » de ces mâles indolens, parmi leſquels » elle choiſit ceux qui lui paroiſſent

» les plus aiſés à animer. Elle les tire » de leur état de froideur par ſes agace- » ries. »

Mais la mere abeille n'a beſoin de vivre que quelques ſemaines avec des mâles. Le tems vient où ils lui ſont indifférens & inutiles, auſſi bien qu'aux femelles nouvellement nées dans la ruche. Alors les abeilles ouvrieres leur déclarent la plus cruelle guerre. Leur nombre toujours ſupérieur, & leurs terribles poignards ne permettent pas à ces pauvres mâles de leur réſiſter. Tant que ces jours de carnage durent, elles ne ceſſent de tuer, & de traîner hors de la ruche les cadavres des vaincus. Les mâles même, qui ne ſont pas encore parvenus à l'état de mouche, & qui ſont encore ſous la forme de ver ou ſous celle de nymphe, ne ſont pas épargnez. On les égorge pour ainſi dire au berceau. Ainſi périt toute la race maſculine d'une ruche, & la mere abeille reſte neuf à dix mois ſans aucun mâle.

Pour pouvoir certifier qu'il n'y a qu'une ſeule mere dans une ruche pendant plus d'onze mois de l'année (parce qu'autant qu'il naît de meres, autant il en ſort d'eſſains) & qu'il n'y a pas un ſeul mâle pendant 9 à 10 mois; il faut: Sixiéme Mémoire.

abſolument en avoir examiné toutes les mouches une à une en differentes ſaiſons de l'année. M. de Reaumur en indique pluſieurs moyens, dont le meilleur eſt de les plonger toutes dans l'eau ; enſorte qu'elles paroiſſent noyées. « J'ai plongé, dit-il, des ru-» ches ſous l'eau : toutes leurs abeilles » y ont paru noyées, incapables de » mouvement ; on les a pêchées enſuite » avec des écumoires : ainſi toutes les » mouches d'une ruche, très-actives » quelques heures auparavant, ont été » miſes par tas, ou étenduës ſur une ta-» ble. » De cette maniere, M. de R. put aiſément les examiner toutes, comme ſi elles euſſent été véritablement mortes. Après avoir trouvé la mere, & s'être aſſuré qu'il n'y en avoit qu'une ſans aucun mâle, il les fit eſſuyer, les mit dans des poudriers, il les approcha du feu pour les réchauffer, & les mit enfin en état d'entrer dans une autre ruche, & d'y recommencer leurs travaux. Il aſſure qu'il a fait cette opération pluſieurs fois avec ſuccès ; mais quelquefois auſſi il s'y rencontre des inconvéniens, qu'il a ſoin d'expoſer. Il traite auſſi dans ce ſixiéme Mémoire, des moyens de faire paſſer les abeilles d'une ruche dans une autre.

Un Naturaliſte, tel que M. de Reaumur, ne tarit point ſur un ſujet auſſi digne de notre curioſité, que l'hiſtoire des abeilles. Il retourne donc dans le ſeptiéme Mémoire, aux œufs de la mere abeille. Il nous apprend qu'ils ont chacun une figure oblongue & arondie, un peu plus groſſe par un bout que par l'autre : qu'il n'y en a ordinairement qu'un dans chaque cellule ; que cependant il en a quelquefois vû pluſieurs dans la même, parce que l'activité des ouvrieres n'avoit pu égaler la fecondité de la mere ; qu'en ce cas elles ont ſoin d'ôter les œufs ſurnuméraires, & de ne laiſſer dans la cellule que l'œuf du fond, dont le ver doit dans la ſuite remplir toute la capacité de cette cellule : qu'un jour ou deux après que cet œuf a été poſé, un ver en ſort, ver qui eſt bientôt l'objet des tendres ſoins des abeilles ouvrieres. Chaque jour & à pluſieurs repriſes, elles lui fourniſſent l'aliment qui lui eſt néceſſaire. Elles tiennent le fond de ſa cellule couvert d'une couche d'une eſpéce de bouillie blanche dont il ſe nourrit, & ſur lequel il ſe roule en anneau. En moins d'une ſemaine, il parvient à ſon dernier dégré d'accroiſſement. Les ouvrieres ceſſent alors de lui porter de la nourriture,

Septiéme Mémoire.

Elles murent la porte de ſa cellule avec de la cire, & le laiſſent ſeul dans ſa loge. Là après avoir tapiſſé de ſoye les murs de ſa priſon, il ſe change en nymphe. Environ au bout de deux ſemaines, l'abeille dégagée de ſes envelopes de nymphe, eſt en état de ſe montrer au grand jour; elle rompt avec ſes dents la porte de ſa priſon, & en ſort toute humide. Eſſuyée ſur le champ par d'officieuſes mouches, bientôt elle fait uſage de ſes aîles; dès le même jour elle ſort de ſa ruche avec les autres abeilles, & va faire comme elles des récoltes de cire & de miel.

Huitiéme Mémoire. Je paſſe au huitiéme Mémoire, où il s'agit des *Eſſains*. Au milieu du printems, le nombre des abeilles s'étant extrêmement multiplié dans une ruche (car durant toute l'année, il en naît ſucceſſivement pluſieurs dans chaque cellule) l'habitation devient trop petite pour un peuple ſi nombreux. Alors une grande troupe abandonne ſa patrie, pour aller chercher ailleurs un établiſſement, & fonder une colonie. On voit ici ce qui précede & annonce leur ſortie, comment elle ſe fait, & ce qu'elles deviennent. Malgré le grand nombre des abeilles qui habitent une ruche, il n'en

ſortiroit aucun eſſain, ſi toutes les mouches nouvellement nées étoient des ouvrieres. Celle-ci veulent avoir à leur tête une Reine, qui même ait été fecondée. Elles ne partent qu'à ce prix. Mais dès qu'il y a des femelles nées, & que les nouveaux mâles les ont miſes en état d'avoir de la poſtérité, il ſe forme alors un parti dans la république pour abandonner l'habitation, quand même elle ſeroit médiocrement peuplée. Voilà les ſignes qui annoncent leur départ. On entend des bourdonnemens dans la ruche plus forts qu'à l'ordinaire, le ſoir & la nuit. Il eſt quelquefois annoncé, le matin du jour où il ſe doit faire l'après midi, par un ſigne digne d'être remarqué. Si le tems eſt beau, & que cependant il y ait peu de mouvement aux portes d'une ruche qui fourmille de mouches, ſi peu de celles qui reviennent des champs rapportent de la cire brute, on peut compter que le complot eſt formé, & que dans la journée il en ſortira un eſſain. Les mouches qui doivent abandonner la ruche l'après midi, ne daignent pas travailler le matin, & celles qui y doivent reſter, attendent pour s'occuper à l'ordinaire, que leurs compagnes ſoient parties. Le moment du départ arrive, quand la chaleur du jour eſt

devenuë plus grande. Alors, en un inſtant, des abeilles en ſortent en foule, & rempliſſent l'air des environs. Après avoir voltigé durant quelques minutes au-deſſus d'un arbre, elles ſe réuniſſent autour de ſes branches, d'où on les fait tomber dans une ruche. Cette opération eſt le ſujet de l'élégante vignette qui eſt au commencement du premier Mémoire de ce Volume.

Quelquefois pluſieurs femelles nouvellement nées ſe trouvent dans une ruche, quand l'eſſain en ſort. Alors deux, trois, & quelquefois quatre de ces femelles ſe mettent de la partie. En moins d'un jour les ſurnuméraires ſont miſes à mort. Les aſſociées pour la nouvelle colonie ne veulent qu'une reine, & elles conſervent, ſelon l'Auteur, celle qui eſt la plus prête à avoir de la poſtérité; auſſi dès le premier ou le ſecond jour que la nouvelle république eſt établie dans une ruche, cette reine dépoſe des œufs dans les nouveaux alveoles. Celles qui ont été immolées, n'étoient pas en état d'en faire autant. M. de Reaumur ayant ouvert le corps de pluſieurs de celles-ci, n'y a pu appercevoir des œufs d'une groſſeur ſenſible. Les femelles nouvellement nées qui ſont reſtées dans l'ancienne ruche, ſont traitées

comme les furnuméraires de l'eſſain. La vie eſt cependant conſervée quelquefois à deux ou trois jeunes femelles, quand la ruche peut fournir autant d'eſſains.

Dans le neuviéme & dernier Mémoire, l'Auteur examine les moyens de multiplier les abeilles, & de profiter de leur induſtrie encore plus qu'on ne fait. Pour cet effet, il propoſe de mettre plus à profit le petit nombre d'abeilles femelles qui naiſſent chaque année dans chaque ruche. Il ſemble en effet, qu'on pourroit conſerver la vie à ces malheureuſes reines, & les empêcher d'être égorgées par les autres abeilles, en les retirant de la ruche auſſi-tôt après le départ du premier eſſain, & en leur donnant des ſujets, c'eſt-à-dire, en tirant en même tems de la ruche quelques centaines d'ouvrieres qu'on mettroit à la ſuite de chacune de ces reines, pour aller fonder une nouvelle colonie dans une autre ruche. Mais loin de multiplier les abeilles, une avidité mal entenduë a établi en diverſes Provinces l'uſage de faire mourir celles qui ſont parvenuës à bien remplir leur logement de cire & de miel. Il ſeroit aiſé, ſelon l'Auteur, de proſ- Neuviéme Mémoire.

crire par un réglement un uſage ſi contraire à l'intérêt public.

Mais ce qui fait le plus périr d'abeilles, eſt le froid & la faim. Tant qu'elles ne ſont qu'engourdies de froid, elles vivent ſans manger ; mais le trop grand froid leur ôte la vie. Si pendant l'hyver on les tient chaudement, elles mangent & conſument leurs proviſions avant le retour du printems, & alors la famine fait périr toute la ruche. M. de Reaumur propoſe un moyen de les faire ſubſiſter aiſément durant l'automne, & de les mettre en état de faire plus de proviſions pour l'hyver. C'eſt de tranſplanter les ruches, lorſque les bleds ſont coupés, dans des endroits où il y a des plaines & des bois, parce que dans ces endroits il y a des fleurs dans l'automne propres à la nourriture de l'abeille. On en uſe ainſi depuis long-tems en Egypte. Chez les Grecs on tranſportoit autrefois les abeilles en Attique, lorſqu'il n'y avoit plus de fleurs en Achaye. L'Auteur nous apprend que le Maître d'une Blanchiſſerie de cire établie dans la Beauce a renouvellé cet uſage, & que dans l'automne il fait tranſporter ſix à ſept cent ruches, ou dans d'autres endroits de la Beauce, ou dans l'Orléanois, ou dans la Sologne.

M. de R. à la fin de ce Mémoire, parle du produit d'une ruche, qui varie ſuivant les endroits plus ou moins favorables où les ruches ſont ſituées. La dépoüille d'une ruche, valeur moyenne, eſt arbitrée, dit-il, à deux livres de cire, & à vingt livres de miel. On peut joindre à ce produit celui de l'eſſain. Mais les abeilles rapportent bien plus dans les pays, où il y a des fleurs en abondance durant la plus grande partie de l'année.

LETTRE

De M. CREVIER, *aux Auteurs des Obſervations ſur les Ecrits Modernes.*

VOus avez, Meſſieurs, fort bien caractériſé l'Abbé de S. Réal, en lui attribuant un *pinceau plus fort que délicat.* Si votre objet avoit été de vous étendre ſur ſon ſujet, je ne doute pas que vous n'euſſiez ajouté, qu'en fait d'hiſtoire, il a un goût décidé pour le paradoxe. Je ne trouve en effet rien de comparable à l'idée qu'il a eüe de remettre en honneur le nom de Lépidus, l'un des plus minces génies que la fortune ait pris plaiſir à élever, & qui, dès qu'il ne fut plus ſoutenu par les circonſtances, & qu'il ſe trouva abandonné à lui-même, retomba dans le néant qui convenoit

à la médiocrité de ſon eſprit & de ſes talens. Je ne trouve, dis-je, rien de comparable à cette idée ſinguliere, que l'entrepriſe, non moins biſarre, de décrier l'un des plus honnêtes-hommes de l'antiquité. Vous voyez bien que je vous parle d'Atticus, & vous devinez aiſément que ces réflexions ſe ſont réveillées chez moi à l'occaſion de l'*apologie* de cet homme célébre, dont vous avez rendu compte derniérement dans une de vos feüilles hebdomadaires. J'ai lû cette piéce avec aſſez de ſatisfaction, quoique pour parler franchement, elle me paroiſſe en général demeurer au-deſſous du mérite de la cauſe qu'elle défend. J'y ai obſervé en particulier une omiſſion aſſez importante, à laquelle je vous prie de trouver bon que je tâche de ſuppléer.

Le premier procès que fait l'Abbé de S. Réal à la mémoire d'Atticus, roule ſur un différend entre cet illuſtre Chevalier Romain & Lucullus, que Cicéron, ami de l'un & de l'autre, ne vint à bout de terminer qu'avec une extrême peine. Nous ne ſçavons point au juſte quelle étoit la cauſe de cette broüillerie : nous ne ſçavons point non plus qui des deux avoit tort. Cicéron, en qualité de conciliateur, ne condamne ni l'un ni l'autre. Il nous apprend ſeulement qu'-

Atticus faiſoit toutes les avances pour la réconciliation, mais que Lucullus qui ſe prétendoit offenſé, demeura longtems inflexible. Ces procédés ne paroiſſent pas donner beaucoup de priſe ſur Atticus. On ſçait même que c'eſt une choſe ordinaire, que dans les démêlés qui naiſſent entre les hommes, ce ſont communément ceux qui ont la raiſon de leur côté, qui ſe montrent les plus traitables, & qui font les premiers pas d'autant plus volontiers, que pénétrés de leur bon droit, ils n'appréhendent point que cette démarche puiſſe être regardée comme l'aveu d'une faute qu'ils ayent commiſe. C'eſt une choſe curieuſe que de voir quelle dépenſe d'eſprit fait l'Abbé de S. Réal, quelle profondeur de réflexions il employe, combien il creuſe, combien il foüille dans le cœur d'Atticus, pour trouver dans une conduite ſi innocente & même ſi loüable, des ſoupçons, des ombres, des lueurs, qui puiſſent y donner un mauvais tour : Vaines & odieuſes ſubtilités, que j'aime mieux attribuer à l'envie de ſe diſtinguer par un opinion ſinguliere, qu'à une ſécréte malignité.

Mais voici dequoi démonter ſa plus forte batterie. Il n'allégue rien de plus capable de prévenir contre Atticus, que

ce qu'il lui fait dire par Cicéron. *Lucullus s'en trouvera mal, qui que ce ſoit qui ait le tort, de vous ou de lui.* L'Abbé de S. Réal fait ſur ces paroles un commentaire à perte de vûë : il y revient à deux fois comme ſur un texte triomphant. Mais à travers ces airs de triomphe, on ne laiſſe pas de ſentir quelque défiance, qui le tient un peu en échec. Il remarque lui-même que le diſcours de Cicéron à Atticus eſt étonnant, qu'il eſt offenſant pour ce dernier ; & il ne ſort de cet embarras, que par une de ces réflexions ſombres & creuſes, dont il avoit un fond inépuiſable.

Il eſt aiſé de le tirer de peine à moins de frais. C'eſt qu'il a mal pris le ſens de ſon original, comme vous allez vous en convaincre, Meſſieurs, dans le moment. Voici le texte de Cicéron, L. 1. ad Att. ep. 11. *Sed hæc aut ſanabuntur cum veneris, aut ei moleſta erunt, in utro culpa erit.* Un peu plus d'attention de la part de l'Abbé de S. Réal, & peut être un peu moins d'envie de trouver de quoi cenſurer Atticus, lui auroit fait appercevoir ſans peine que le ſens de ces paroles eſt celui-ci. *Mais ou vous accommoderez tout cela quand vous ſerez ici, ou celui des deux qui ſe trouvera en faute, en aura du déſagrément.* Paroles bien dignes

de Cicéron, & qui conviennent à un pacificateur équitable, qui ne font point de tort à Atticus, qui ſont pour lui un avertiſſement de ſe prêter de bonne-foi aux moyens de réconciliation, enfin qui lui préparent un motif de ſe conſoler, ſi l'opiniâtreté de Lucullus eſt invincible. Je me flatte, Meſſieurs, que c'eſt-là tout ce que vous voyez auſſi bien que moi dans le texte de Cicéron, & qu'en le comparant avec l'interprétation de l'Abbé de S. Réal, vous en conclués qu'avec beaucoup d'eſprit, avec l'intelligence de la langue de ſon Auteur, avec bien des connoiſſances, il eſt encore dangereux de ſe faire un ſyſtême, qui ébloüit la vûë ſur les choſes du monde les plus claires, & qui fait donner la torture aux textes pour les ramener à l'idée dont on eſt prévenu. J'ai l'honneur d'être, &c.

Expériences du Spécifique de M. Arnoult.

Je vous ai entretenu pluſieurs fois, Monſieur, du célébre ſpécifique du Sr. Arnoult contre l'apopléxie, & j'y ai été autoriſé par des témoignages autentiques; en voici un qui eſt ſupérieur à tous les autres : c'eſt celui de S. E. M. le Cardinal de Polignac, qui ne s'étant pas contenté de faire l'éloge du même reméde du Sr. Arnoult contre l'apopléxie dans une ſéance de l'Académie des

Belles-Lettres, a encore permis au Sr. Arnoult de rendre public les effets ſalutaires que le reméde a produits ſur pluſieurs Seigneurs de ſes parents & de ſes amis, auſquels S. E. avoit fait elle-même préſent de ce ſpécifique. Elle a bien voulu en donner ſon certificat ſigné de ſa main, qui eſt imprimé dans le Mercure du mois de Janvier de cette année.

M. l'Abbé Gautier Valabre, par ſa Lettre du 29 Juillet dernier écrite de Marſeille, marque que M. Betille ayant eu une attaque d'apopléxie, on lui mit ſur le champ un ſachet au col, que deux heures après il revint dans le même état où il étoit avant l'accident, & qu'il y avoit déja trois mois qu'il s'y maintenoit quand il écrivoit la Lettre. Que le P. Tardivy, Religieux Obſervantin de la même Ville, étant tombé en apopléxie, & étant perclus depuis près de trois ans, à l'âge de 65 ans, a eu recours au ſachet; que l'uſage qu'il en a fait, lui a rendu la liberté de porter la main gauche au-deſſus de ſa tête, & de s'en ſervir pour ſe tourner dans ſon lit, ce qu'il ne pouvoit faire auparavant; que l'uſage du ſachet lui a de plus procuré le ſommeil & l'appétit dont il étoit privé depuis ſon attaque. Le P. Tardivy a certifié ces faits & dans les mêmes

termes, par une atteſtation du 25 Juillet.

M. l'Abbé Gautier, marque encore qu'un ſachet ayant été mis au col de M. Gerbier, Profeſſeur des Gardes de l'Etendard pour les Mathématiques, qui étoit perclus de tout le côté droit, & avoit la langue liée, de maniere qu'on ne pouvoit entendre ce qu'il diſoit, la chaleur eſt revenuë ſi promptement au côté paralytique, que ſon poing qui étoit ſerré, s'ouvre, & qu'il s'exprime avec aſſez de facilité pour ſe faire entendre.

M. le Febvre l'aîné, Négociant à Lille, par ſa Lettre du 24 Janvier 1740, marque qu'il y a huit ans qu'il eut deux attaques d'apopléxie, & qu'il devint paralytique d'une jambe; que depuis huit ans qu'il fait uſage du ſachet du Sieur Arnoult, il ne lui eſt arrivé aucune rechute, & que de pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, auſquels il a procuré ce ſachet, après des attaques d'apopléxie, aucun n'a eu de rechute depuis qu'ils le portent.

M. de Theis, Subdélegué de Chaulny, & M. Tavernier, demeurant auſſi à Chaulny, M. de Motreux, Prêtre demeurant à Vire, M. Dieſme Avocat en Parlement à Avernes en Hainaut, M. de Chaſſaigne, Gentilhomme du Comté

de Bourgogne, par des certificats autentiques dont j'ai vû les originaux, atteſtent pluſieurs guériſons auſſi ſurprenantes, opérées par le ſachet du Sr. Arnoult. J'en ſupprime le détail qui ſeroit trop long; mais en voici deux qui me paroiſſent de conſéquence, & dignes d'attention.

M. Aubergeon Négociant, ruë des Barres à Paris, & M. de Sericourt Directeur des Aides à Auxerre atteſtent par leurs certificats, qu'ayant eû des attaques d'apopléxie, ils ont porté pendant pluſieurs années le ſachet du Sr. Arnoult, qui non-ſeulement les a guéris, mais les a même préſervés de rechutes; qu'ayant enſuite par erreur fait uſage d'un ſachet contrefait du Sr. Arnoult, ils ont eû des rechutes facheuſes, & qu'ils n'ont été ſoulagés qu'en reprenant le véritable ſpécifique contre ce mal. Pour éviter de pareils inconvéniens, le Sieur Arnoult m'a prié d'avertir que ſon reméde ne ſe diſtribuë que chez lui, ruë des Cinq Diamans à Paris; qu'il le délivre avec un imprimé ſigné de ſa main, & qu'il tient un Regiſtre très-exact de tous ceux à qui il le vend.

Je ſuis, &c.

Ce 18 *Mars* 1741.

OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXLIV.

ON m'avoit donné, Monſieur, une idée trop avantageuſe de quelques Lettres Angloiſes, ſur les traductions des Poëtes, & ſur l'art de la verſification de Virgile & de Milton. Leur Auteur, pour donner un exemple du ſtyle rapide, traduit les trois premiers vers de l'Iliade d'Homere. C'eſt avec le même diſcernement que pour faire connoître la majeſté du ſtyle de Virgile, il cite les premiers vers de ſon Eneïde. Qui ne ſçait cependant que l'un & l'autre n'ont fait qu'expoſer le ſujet de leurs Poëmes d'une maniere courte, ſimple & modeſte? Il eſt vrai que le début de l'Iliade eſt plus élevé que celui de l'Eneïde; mais l'art a obligé Homére de mettre quelque conformité entre ce commence-

Lettres ſur la verſification de Virgile & de Milton.

ment & la ſuite de ſon Poëme, qui n'eſt qu'un récit d'emportemens & de violences. Il y a encore de la biſarrerie à donner au ſtyle d'Homere le titre de rapide, d'une maniere excluſive. Ce grand Peintre varie ſon coloris & l'aſſortit aux différens ſujets qu'il traite. J'en dis autant de Virgile, dont la majeſté n'exclut ni la vivacité ni les graces. L'Auteur Anglois inſiſte en Scholiaſte ſur la beauté & la rapidité des premiers vers de l'Iliade, & ſur la majeſté de quelques vers de Virgile.

Je paſſe des diſcuſſions concernant la langue Angloiſe, parce qu'elles ne pourroient être entenduës que par des perſonnes qui la poſſédent parfaitement. Le but de l'Auteur eſt d'en faire remarquer certaines délicateſſes, & de la mettre de niveau avec les langues Grecque & Latine.

Pour bien développer la beauté de la verſification de Virgile, il a compilé *la Cerda*, *Pontanus*, *Pierius*, & ſurtout *Erythræus*, qui non-ſeulement a conſideré chaque vers, chaque pied, chaque mot, mais même chaque ſyllabe & chaque lettre. Ce biſarre examen paroît néceſſaire au Critique Anglois, pour bien juger de l'harmonie du vers, qui, ſelon lui, réſulte quelquefois d'une

ſeule lettre. C'eſt ainſi, pourſuit-il, que nous ſommes infiniment redevables à *Pierius* pour avoir rendu leur vraye beauté à certains vers de Virgile, & ſurtout à celui-ci.

Atque rotis ſummas levibus *pellabitur* undas.

Dans les éditions ordinaires on lit *perlabitur*: ce *per*, au lieu de *pel*, déchire l'oreille délicate du bel-eſprit Anglois.

Il fait conſiſter l'excellence de la verſification de Virgile dans la continuelle variété des pauſes, dans l'inverſion des phraſes, dans le rapport des ſons au ſens, dans le mélange des nombres ſinguliers & pluriels, dans la liaiſon énergique & majeſtueuſe des conjonctions *Que*, *Et*; dans l'ingénieux arrangement des termes, dans le changement de la prononciation ordinaire des mots, dans des vers d'une meſure ſinguliere, dans l'alluſion des expreſſions, & dans le retour des mêmes ſyllabes. Cependant cette curieuſe mécanique, qu'on tâche d'appuyer par des vers tirez de Virgile, eſt quelquefois bien idéale. Ces remarques rappellent les exclamations des Femmes ſçavantes de Moliere ſur le charmant *quoiqu'on die* du Sonnet de Triſſotin. L'Auteur Anglois trouve le même art dans quelques vers du

Prædium Ruſticum du Pere Vaniere.

L'obſervation la plus curieuſe regarde la rime. Il remarque que Virgile & Horace, loin de la fuir, l'ont quelquefois regardée comme un agrément. Les exemples qu'il cite, ne laiſſent aucun doute là-deſſus.

Poculaque inventis
Acheloia miſcuit uvis.

Et premere & laxas
Sciret dare juſſus habenas.

I nunc & verbis
Virtutem illude ſuperbis.

Ce ſont là trois vers de Virgile, où la rime eſt bien ſenſible. Elle ne l'eſt pas moins dans ces vers d'Horace :

Pone me pigris
Ubi nulla campis
Arbor æſtivâ
Recreatur aurâ,
Aut in umbroſis
Heliconis oris
Aut ſuper Pindo
Gelidove in Hœmo.

L'Auteur a tiré des Métamorphoſes d'Ovide quelques exemples ; mais il auroit trouvé des rimes plus riches dans ſes autres ouvrages. La rime eſt même une élégance dans le vers pentamêtre.

Il trouve enſuite la même excellence

de verſification dans Milton, & il tâche de la faire voir en détail, comme il a fait par rapport à Virgile. Mais il n'y a que des oreilles Angloiſes qui puiſſent ſentir cette prétenduë conformité, à laquelle vraiſemblablement les découvertes des Commentateurs du Poëte Latin ont donné lieu. C'eſt à l'occaſion de ce parallele, qu'il fait des réflexions ſur les traductions Angloiſes de Virgile. Il les eſtime ; cependant comme elles n'ont pas eu la même réputation que la traduction de l'Iliade par M. Pope, je conclus de-là que les Anglois n'ont gueres mieux traduit Virgile que nous. Nos foibles traductions de l'*Enéide* ont juſqu'ici relegué dans les Colléges ce chef-d'œuvre de Poëſie épique.

Voſſius a ſoutenu que notre langue Françoiſe étoit plus propre que l'Angloiſe pour les vers héroïques. Le critique Anglois entreprend de le réfuter ; & il remarque d'abord que ſa langue eſt abondante en Dactyles & en Spondées, & même en Iambes & en Troquées. Il entre enſuite dans des détails qui dépendent beaucoup de la prononciation des mots ; détails qui nous ſont étrangers. « Voſſius ne vint en Angle-» terre, dit-il, que dans un âge avan-» cé, & probablement il n'y parloit que

» le Latin & le François, ſans aucune » connoiſſance de la prononciation Angloiſe. Il y a certainement des pieds » & des nombres dans notre langue, » comme dans la latine, qui, à cet » égard, ſemble plus arbitraire que » l'Angloiſe. Pourquoi *ma* eſt-il bref » dans *manus* & long dans *manes?* Pourquoi l'*a* eſt-il long dans *amens* & bref » dans *amans ?* » Il n'a qu'à évoquer les mânes de Varron, pour être inſtruit de cette différence.

L'Auteur reproche à nos vers Alexandrins de n'avoir pas cette variété de pauſes, qui plaît dans les vers Grecs & Latins. Il y a long-tems que ce juſte reproche a été fait à notre verſification. Il cite Ronſard, qui trouve *trop de caquet* dans nos vers de douze ſyllabes, & joint à cette autorité celles de l'Hiſtorien de la Poëſie Françoiſe & de M. l'Abbé Gedoyn, qui trouvent ennuyeuſe cette continuelle égalité de nombre & de ſyllabes. Enſuite prenant le ton de critique, il attaque les deux premiers vers du Diſcours de Deſpréaux au Roi, qui lui paroiſſent former une eſpéce de Stance.

Jeune & vaillant héros,
Dont la haute ſageſſe,

N'eſt point le fruit tardif
D'une lente vieilleſſe.

« Sans inſiſter, pourſuit-il, ſur le *caquet* » qui ſe trouve dans ces deux vers célé- » bres, je demande ce qu'ajoute le mot » de *vaillant* à celui de héros, & le mot de » *haute* à celui de *ſageſſe*, & quelle dif- » férence il y a entre *tardif* & *lente* ? » L'Auteur Anglois doit-il pardonner à Virgile d'avoir dit dans ſon Eneïde :

Lanigeræ comitantur oves.

Qu'eſt-ce que le mot de *Lanigeræ* ajoute au mot *Oves* ? Ces épithétes n'augmentent pas l'image, mais ils en rehauſſent le coloris.

« Cette éternelle répétition de la même » pauſe, pourſuit-il, renverſe l'har- » monie. Ces trois pieds ſuivis de trois » autres dans un millier de vers, font » exactement la même muſique que les » cloches d'une Egliſe de Village, tin, » ton, tan. » Il prétend auſſi que nos vers de douze ſyllabes ſont trop longs.

Prévenu pour le vers de dix ſyllabes, il obſerve que ſi les François, à l'exemple de Ronſard dans ſa *Franciade*, s'y étoient appliqués, ils auroient pû perfectionner leur poëſie, qui cependant n'auroit jamais pû égaler la poëſie Angloiſe, 1°. parce que les ſons

de nos mots ne ſont pas auſſi forts ; 2°. à cauſe des articles qu'il faut néceſſairement joindre aux mots François, & qui rendent notre poëſie languiſſante ; au lieu que les Poëtes Anglois en ſont affranchis.

Ceux qui connoiſſent la langue Angloiſe, & qui ſçavent combien elle eſt rude, ſéche & dépourvûë d'harmonie, ne pourront s'empêcher de rire des paradoxes de l'Auteur. La Poëſie Italienne a des articles comme la Françoiſe ; notre Anglois oſeroit-il préferer la dureté & les ſifflemens de ſa verſification aux agrémens de la verſification Italienne ?

Scaligerana, Thuana, Perroniana, &c.

M. *des Maizeaux*, qui s'eſt particuliérement appliqué à l'hiſtoire des Livres & des Sçavans, a fait imprimer l'année derniere en Hollande divers Ouvrages, connus ſous le nom d'*Ana* *, en deux volumes *in*-12, & les a dédiés à M. *Mead*, célébre Médecin de Londres. Vous ſçavez, Monſieur, que la

* *Scaligerana*, *Thuana*, *Perroniana*, *Pithœana*, *Colomeſiana*, ou Remarques hiſtoriques, critiques, morales & littéraires de Joſ. Scaliger, J. Aug. de Thou, du Cardinal du Perron, de Fr. Pithou, & P. Colomié, avec les Notes de pluſieurs Sçavans. Amſterdam, 1740. 2. vol. *in*-12.

République des Lettres eſt redevable à M. Méad, de divers ouvrages rares & importans, entrepris ſous ſes auſpices. C'eſt M. Méad qui a encouragé la nouvelle édition de l'Hiſtoire de M de Thou : Hiſtoire qui eſt, dit M. des Maizeaux, l'admiration de toute l'Europe, & la gloire de la France. Voilà bien des motifs pour exciter la reconnoiſſance des gens de Lettres envers le Médécin Anglois.

« J'ai l'honneur (dit l'Editeur à M. » Méad) de m'acquitter de ce devoir, » en vous offrant un Recuëil des Con- » verſations de Joſeph Scaliger, de M. » de Thou, du Cardinal du Perron & » de Pierre Pithou. Les amis & les diſ- » ciples de ces grands hommes, qui » leur entendoient dire tous les jours » des particularités d'hiſtoire, de criti- » que & de littérature, curieuſes & in- » téreſſantes, les écrivoient pour leur » propre uſage, & en compoſoient des » Recuëils qui ſont venus juſqu'à nous. » Mais outre l'utilité qu'on peut tirer » de ces entretiens domeſtiques, on a » encore le plaiſir de voir que ces Sça- » vans s'y montrent dans leur naturel. » Ils nous diſent ce qu'ils penſent ſur » toutes ſortes de ſujets : il ſemble que » nous les entendons parler, que nous

»vivons avec eux, & que nous ſom-»mes dans leur confidence.» Les Anciens ne nous ont point laiſſé de pareils Recuëils. Il eſt vrai que les diſciples de quelques illuſtres perſonnages de l'antiquité, ont recuëilli ce qu'ils leur avoient oüi dire; mais ils ne ſont qu'Hiſtoriens, & ils ne les font point parler; au lieu que dans les Recuëils modernes, c'eſt Scaliger, c'eſt M. de Thou qui parle. L'Editeur remarque enſuite, que dans le *Scaligerana* & le *Perroniana*, on trouve pluſieurs choſes que Scaliger & le Cardinal du Perron auroient déſavoüées. Il les attribuë à l'admiration aveugle de leurs Diſciples; mais ce défaut, ſelon l'Editeur, eſt bien compenſé par le grand nombre d'obſervations ſolides & judicieuſes, qui ſont le fruit d'un ſçavoir immenſe. Auſſi des gens de Lettres diſtingués, ont parlé avec eſtime de ces Recuëils, & en ont bien ſçû profiter. M. des Maizeaux, regarde comme des marques de cette eſtime, les notes de quelques Sçavans, ſur les Recuëils dont il s'agit. A leur exemple, il les a ornés d'éclairciſſemens curieux & intéreſſans, qu'il lui auroit été facile, dit-il, d'augmenter avec le ſecours de la Bibliothéque de M. Méad. Il nous apprend que cet illuſtre Médecin a raſ-

ſemblé les meilleurs Livres & les plus curieux, en toute ſorte de ſciences, & qu'il poſſéde le fameux Livre de Servet *de la Reſtitution du Chriſtianiſme.* C'eſt le ſeul Exemplaire qui ait échapé aux flammes. On prétend que Servet a exactement décrit dans cet ouvrage la circulation du ſang, & que la gloire de cette découverte, bien approfondie lui appartient véritablement.

Quoique les deux *Scaligerana* ſoient le premier ouvrage de ce genre, cependant M. des Maizeaux, frappé ſans doute de leur médiocrité, les a réſervez pour le ſecond Volume. On trouve donc d'abord le *Thuana*, tel que le Sr. Buckley l'a imprimé dans ſa belle édition de l'Hiſtoire de M. de Thou, d'après le Mſſ. de Pierre du Puy. Il avoit déja été imprimé deux fois, en 1667. Dans la ſeconde édition, faite à Roüen par les ſoins de M. Daillé, les articles ſont rangés ſelon l'ordre alphabétique, qui ne ſe trouve pas dans le Manuſcrit original, fidélement repréſenté dans les éditions de M. *Buckley*, & de M. des Maizeaux. On y trouve quelques notes de MM. Daillé, & Duchat, & du moderne Editeur. Si le *Thuana* offre quelques traits curieux, il faut avoüer Thuana.

en même tems qu'il y a bien des choſes inutiles & peu intéreſſantes, & que nous n'aurions pas une grande idée de cet illuſtre Magiſtrat, ſi nous ne le connoiſſions que par les converſations qu'on rapporte de lui.

Perroniana. Le *Perroniana* m'a toujours paru plus avantageux à la mémoire du Cardinal du Perron. Le bon y domine, il y a pluſieurs traits d'une érudition curieuſe. On en fit une édition extrêmement fautive à la Haye en 1669; mais la même année il fut réimprimé plus exactement à Roüen avec le *Thuana*, par M. Daillé, qui diſtingua les notes d'Iſaac Sarrau, inſerées dans le texte de la premiere édition. On peut voir dans l'Avertiſſement qui précéde le *Perroniana*, le détail des autres éditions. Il me ſuffit d'obſerver, que celle de M. des Maizeaux eſt plus parfaite que les autres, & qu'elle eſt enrichie de ſes remarques, & de celles de MM. Sarrau, Daillé & Duchat. On attribuë le *Perroniana* à Chriſtophe du Puy, frere du fameux Pierre du Puy.

Comme ce Recuëil eſt extrêmement connu, il ſeroit inutile d'en découper quelques morceaux; il faut ſeulement vous donner nne idée des notes qui

ſont du même goût que les autres, répanduës dans ces deux Volumes. Elles ont pour but de faire connoître plus particuliérement certains Sçavans, de rectifier des faits altérez, de remarquer ceux qui ſont douteux & faux. Par exemple, on fait dire au Cardinal du Perron, qu'*aucun François Catholique ne peut révoquer en doute la Sainte Ampoulle, envoyée pour l'onction de Clovis, ſans ſe montrer impie envers ſa Patrie & ſa Religion.* M. des Maizeaux prend occaſion de faire cette note : « Il y a aujourd'hui peu de Sçavans en France, qui croyent l'hiſtoire de la Sainte » Ampoulle, mais la bienſéance ne » leur permet pas de ſe déclarer ouvertement. Voyez la *Diſſertation de* » *l'Abbé de Vertot au ſujet de la Sainte* » *Ampoulle* dans les *Mémoires* de l'Académie Royale des Inſcriptions & » Belles-Lettres, Tome II. Part. 2. » Mais un Ecrivain qui a fait au contraire tous ſes efforts pour prouver la vérité de l'hiſtoire de la Sainte Ampoulle, eſt-il un témoin propre à juſtifier l'incrédulité des Sçavans de France ſur ce point ? M. D. M. n'a cité qu'un Ecrivain plus Eſpagnol, que François.

Les faiſeurs de notes n'ont pas voulu

voir que l'écho de ce Cardinal a pû être quelquefois infidéle ; ils en ont pourtant pris occaſion de l'inſulter. Je ne citerai que le trait ſuivant : « Cela » étant un article de foi, que *les ames* » *des bons & des mauvais reſſuſciteront*, » nous n'avons que faire de prier Dieu » de les reſſuſciter. » Daillé, qui auroit dû avoir une idée plus avantageuſe de la théologie de ce Cardinal, l'apoſtrophe vivement. « Que veut dire ce » galimathias ? Et où eſt-ce que le » Cardinal a pû prendre cet article de » foi, que *les ames des bons & des* » *mauvais reſſuſciteront ?* C'eſt du corps » que nous croyons la réſurrection, » & non pas de l'ame qui eſt im» mortelle. » Au lieu de cette note inſultante, un eſprit impartial auroit dit que Chriſtophe du Puy ſommeilloit, en imputant une ſi groſſiere mépriſe à ce grand Cardinal.

On voit dans divers endroits qu'il avoit cultivé avec beaucoup de ſoin la poëſie & l'éloquence, & qu'il en parle quelquefois en homme d'eſprit & de goût. « Quand on loüe un Poë» te, dit-il, de ce que ſes vers ſont » bons, c'eſt-à-dire, qu'il n'a point » de jugement ; car un bon Poëme

» doit être bon en ſoi, & non en ſes
» parties. Quintilien diſoit, que *Ovi-*
» *dius laudandus erat in partibus.* En
» Homére, il faut loüer l'invention, le
» tems ne permettoit pas que l'œuvre
» pût tant ſe polir. » Le Cardinal, comme l'on voit, n'auroit pas placé au ſommet du Parnaſſe, ces Poëtes qui offrent à la vérité des vers harmonieux, & des beautés de détail, mais où il n'y a ni invention ni jugement.

Il eſt étonnant que le Cardinal du Perron, dont le ſtyle a beaucoup de force & de netteté, ait ſi mal jugé de Ronſard. Il aſſure qu'il a mis notre langue hors d'enfance. Mais ne ſembleroit'il pas plûtôt avoir entrepris de la rendre barbare. Que ſeroit-elle devenuë, ſi d'autres Poëtes tels que Deſportes, Bertaut, Malherbe ne lui euſſent donné de la clarté, de la douceur & de l'élégance ? Ce faux Panégyrique eſt un tribut que ce Cardinal a payé à ſon ſiécle, aveugle admirateur de Ronſard. Entraîné par le même préjugé, il aſſure que ce Poëte étoit *l'homme qui avoit le plus beau génie que Poëte ait jamais eu*, ſans excepter Homére & Virgile. C'eſt apparemment dans des Ouvrages tels que le *Perroniana*, qu'un fameux Ecri-

vain d'Italie a puiſé la même admiration pour ce ridicule Poëte.

On lit dans ce même Recuëil, que Jean de Serres étoit Catholique Romain, & qu'après avoir tenu pendant quelque tems ſon abjuration ſecrete, il ſe déclara. M. le Duchat s'inſcrit en faux contre ce fait. « Jean de Serres, duquel parlent ſouvent les notes ſur la » Confeſſion de Sanci, mourut en » 1598. Or, voici ce qu'en Août » 1597, il écrivoit à Caſaubon, page » 651, des Lettres de celui-ci, édition » de 1709. *At*, ce ſont ſes paroles, » *quantulus ſum, hos canos eidem Eccle-* » *ſiæ ſacro cui juventutis florem dedicavi,* » *donavi.* Qu'on juge après cela ſi du » Perron eſt croyable, lorſqu'on lui » fait dire qu'il a vû cet homme faire » abjuration de la Religion Proteſ- » tante. » Mais ne pourroit-il pas ſe faire que de Serres, après l'avoir abjurée s'y fut encore engagé ? M. Chevreau a plus juſtement relevé certaines opinions, & divers jugemens ſur des Ecrivains anciens & modernes. Voyez le *Chevræana.* Tome I.

Pithocana. Le *Pithoeana*, eſt l'ouvrage de François Pithou, célébre par ſon érudition.

M. la Croze le copia d'après le Manuſcrit original, & le donna à M. Teiſſier, qui l'imprima en 1704 à la tête de ſes *Nouvelles additions aux éloges des hommes ſçavans, tirés de l'Hiſtoire de M. de Thou.* L'Edition de M. des Maizeaux eſt plus correcte, & ornée de quelques notes. Il n'y a dans ce morceau qu'une érudition ſéche & ennuyeuſe, dont l'utilité n'eſt pas bien grande. Il me ſemble que cet Ecrit n'honore pas beaucoup François Pithou.

On lit avec plus de plaiſir le *Colomeſiana*; titre ſous lequel M. des Maizeaux a réuni le Recuëil de Particularités, & les mêlanges hiſtoriques de M. Colomiés. C'eſt peut être ce qu'il y a de plus intéreſſant dans ce Volume. Ce ne ſont point ici des faits ou des jugemens hazardés dans des converſations; l'Auteur a redigé avec ſoin ſes Mémoires, auſquels les notes de M. D.M. donnent un grand relief. A l'occaſion de ce que dit Colomiés de quelques fragmens de Tite-Live qu'on voyoit ſur un bâtoir, l'Editeur nous apprend un fait qui n'eſt pas moins ſingulier. « J'ai oüi dire que » le Chevalier Robert Cotton étant allé » chez un Tailleur, trouva qu'il alloit Colomeſiana.

» faire des méſures de la *Grande Char-*
» *tre* d'Angleterre en original avec les
» Seings & tous les Sceaux. Il eut pour
» quatre ſols cette rare Piéce, qu'on
» avoit cru ſi long-tems perduë, &
» qu'on n'eſpéroit pas de pouvoir ja-
» mais retrouver. »

Colomiés cite une Lettre de Baronius de l'année 1600, dans laquelle ce Cardinal remercie *Florimond de Remond*, de ce que par ſes ſoins la ſtatuë de la Papeſſe Jeanne, qui étoit dans l'Egliſe Cathédrale de Sienne au rang des Papes, avoit été renverſée. Il nous apprend en même tems qu'il oppoſa cette Lettre à M. de Launoy, qui, dans un de ſes ouvrages avoit avancé qu'en 1634, il avoit vû de ſes propres yeux la ſtatuë de la Papeſſe. Ce fameux Critique lui aſſura de nouveau le fait, & ajouta que les Siennois en avoient impoſé à Baronius. Cependant feu M. Salmon Bibliothécaire de Sorbonne, m'a proteſté qu'étant à Sienne, il avoit examiné ce qui en étoit, & qu'il ne reſtoit aucun veſtige de cette ſtatuë, enſorte qu'il étoit perſuadé qu'elle n'avoit jamais exiſté.

Scaligerana. M. des Maizeaux a imprimé une

longue Lettre à M. Moréhead, contenant l'Hiſtoire des *Scaligerana*. Je n'en tirerai que ce qu'il y a d'important, perſuadé que ces détails étendus, ſi agréables aux amateurs d'Hiſtoire littéraire, intéreſſeroient peu. Il y a deux *Scaligerana*; celui qui fut imprimé le premier en 1666, eſt le ſecond dans l'ordre des tems. Jean & Nicolas de Vaſſan, recuëillirent les converſations de Joſeph Scaliger, chez qui ils avoient demeuré quelque tems à Leide. De retour en France, où ils abjurerent la Réligion Proteſtante, ils communiquerent à Meſſieurs du Puy ce Recuëil, qui après avoir paſſé par pluſieurs mains, parvint enſuite à Iſaac Voſſius, & fut imprimé en Hollande d'une maniere peu exacte. M. Daillé, de qui Voſſius tenoit ce Manuſcrit, indigné de voir le *Scaligerana* ſi défiguré, le fit imprimer avec ſoin à Roüen, & y mit une Préface latine extrêmement curieuſe, qui diſparut dans les éditions ſuivantes. Il regarde comme une perfidie l'impreſſion de cette ſorte d'écrits. Quoi de plus injuſte, dit-il, que de publier ce que des gens de Lettres, qui s'entretiennent familiérement avec leurs amis, diſent librement & ſans examen,

& de l'immortaliſer par l'impreſſion ? Il traite cette ſcrupuleuſe attention à ramaſſer tout ce qui échape aux héros de la littérature, de reſpect ſuperſtitieux & d'*idolomanie*. Quel honneur a-t'on fait à Scaliger, dit-il, en imprimant tant de bagatelles, où l'on voit la malignité d'un eſprit noir, toute l'effronterie d'un médiſant, des inepties, des bouffoneries, des obſcénités & des fauſſetés ? Scaliger tranche partout du Thraſon, il parle de lui & de ſa famille avec fatuité. C'eſt un taureau qui frape de ſa corne tout ce qui ſe préſente ; avare de loüanges, prodigue d'injures, il inſulte & déchire tout le monde ; c'eſt un vrai cynique. De tout cela, M. Daillé conclud judicieuſement qu'il auroit fallu laiſſer dans l'obſcurité le *Scaligerana*. Vous voyez que cet critique eſt bien différent de la plûpart des Editeurs, qui s'incorporent avec leurs originaux, & leur voüent une admiration aveugle. Pour M. des Maizeaux, ſans donner dans un excès ſi déraiſonnable, il a eſſayé de faire l'apologie de Scaliger d'une maniere un peu enveloppée. « On lui a » reproché, dit-il, d'avoir maltraité » la plûpart des Auteurs tant anciens

» que modernes, & on a affecté de
» recuëillir les expreſſions groſſieres
» dont il s'eſt ſervi ; ſans conſidérer
» que de ſon tems les gens de Lettres
» ne s'exprimoient pas avec la même
» politeſſe qu'ils ſont à préſent : les
» termes durs & injurieux qu'ils em-
» ployoient ne ſeroient pas ſoufferts
» aujourd'hui. On prétend encore que
» Scaliger n'a pas rendu juſtice aux
» autres Sçavans, & qu'il y a eu peu
» d'équité dans les jugemens qu'il en
» porte : mais ne faudroit-il pas avant
» que de le condamner, apprendre le
» mérite de ces Sçavans, & le réduire
» à ſa juſte valeur ? Il y a plus lieu de
» croire que cet examen ſeroit plus fa-
» vorable à Scaliger qu'à ſes Cenſeurs.
» A l'égard de la hauteur avec laquelle
» on a dit qu'il les a traités, il ne faut
» pas être ſurpris, ſi la ſupériorité que
» lui donnoit ſon ſçavoir immenſe, lui
» a fait quelquefois prendre le ton de
» maître, & franchir les bornes de la
» modeſtie. Enfin, il faut ſe ſouvenir
» que ces reproches ſont fondés ſur ce
» qu'il diſoit dans ſes converſations
» domeſtiques, où il s'abandonnoit à
» la chaleur & à la fougue de ſon ima-
» gination. » Il ajoute que ſi l'on avoit

imprimé les converſations des Cenſeurs de Scaliger, on y auroit trouvé les mêmes traits, de malignité, de jalouſie & d'oſtentation, & que leur cenſure eſt peut être l'ouvrage de la vanité. M. des Maizeaux attaque en cet endroit M. Daillé & Vigneul Marville, mais ſurtout M. Chevreau, qui a fait un catalogue des injures les plus groſſieres de Scaliger.

J'oppoſerai ici à M. des Maizeaux, quelques objections que je le ſupplie de prendre en bonne part.

Le peu de politeſſe qui regnoit du tems de Scaliger, peut-elle ſervir de paſſe-port à ſes injures? Comment cet ingénieux Apologiſte pourroit-il ſauver tant de jugemens contradictoires? Pardonner à Scaliger ſes invectives atroces en faveur de ſa ſupériorité, n'eſt-ce pas outrer l'indulgence? n'eſt-ce pas encourager certains pédans féroces, à ſe faire un titre de leur ſupériorité imaginaire pour prodiguer les injures? La converſation autoriſe à la vérité une honnête liberté; mais cette liberté ne doit jamais dégénerer en invectives groſſieres & en calomnies. Ce n'eſt pas là le ton des perſonnes bien élevées. Il faut que M. des Maizeaux

ait une idée bien dèsfavantageuſe des Cenſeurs de Scaliger, qu'il croit capables des mêmes emportemens.

Malgré l'idée favorable que M. des Maizeaux a voulu donner du ſecond *Scaligerana*, bien des gens le regarderont encore comme une production indigeſte, où le bon eſt noyé dans une infinité de choſes inutiles. C'eſt un mauvais tour que M. Daillé a joüé à Scaliger, en réuniſſant ce que ce Critique avoit dit des mêmes perſonnes en différentes occaſions. Il a rapproché par-là diverſes contradictions, qui, éparſes dans le Volume, n'auroient pas frapé le commun des Lecteurs. M. des Maizeaux, partiſan de Scaliger, paroît un peu fâché de cet arrangement. Ce ſecond *Scaligerana*, eſt accompagné des remarques de MM. Sarrau, Daillé, Colomiés, le Clerc, le Duchat & des Maizeaux, qui a encore réimprimé les Préfaces latines des deux premieres éditions.

Le premier *Scaligerana*, fut imprimé en 1669 à Saumur, avec les remarques de Vertunien, Médecin de Poitiers, de François de Sigogne, & de Tanneguy le Févre, qui étoit l'Editeur. M. des Maizeaux y a joint quel-

ques remarques, & celles de Meſſieurs le Clerc & le Duchat, avec les Préfaces de Meſſieurs le Févre & Daillé. Ce premier *Scaligerana*, qui eſt tout latin, eſt plus eſtimé que le premier. Le ſçavoir en eſt plus ſolide & plus recherché. Il me ſemble que les érudits peuvent y glaner utilement. Au reſte, je renvoye au Livre même ceux qui ſeront curieux de la Généalogie des morceaux contenus dans ce Recuëil, ils peuvent ſervir à faire connoître le caractére des Sçavans qu'on y fait parler.

M. *de Mairan*, Sécretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, &c. vient de faire imprimer *in*-12. la *Diſſertation ſur l'eſtimation & la meſure des forces mouvantes*, qui avoit déja paru dans les *Mémoires de l'Académie*. Cette nouvelle édition ſe trouve chez Jombert, ruë S. Jacque.

Il paroît chez le même Libraire, une *Lettre* du même Auteur *à Madame* ***, ſur la Queſtion des *forces vives*, en réponſe aux objections qu'elle lui fait ſur ce ſujet, dans ſes *Inſtitutions de Phyſique*. Cet excellent Ecrit, eſt autoriſé d'une Approbation de l'Académie.

Je ſuis, &c.

Ce 22 Mars 1741.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXLV.

UN homme d'eſprit a publié l'année derniere la Vie de M. Hecquet *, célébre Médecin. A l'exemple de Plutarque, il n'a pas négligé, Monſieur, certains petits détails, qui peignent quelquefois mieux les hommes, que les actions les plus éclatantes. Mais principalement attaché aux grands traits, il a eu ſoin de les peindre avec force. Le Médecin laborieux & charitable, le Chrétien auſtére, l'Ecrivain infatigable, l'homme même y ſont fidélement repréſentés. Je vais vous tracer le plan de cette Vie, écrite avec beau- Vie de M. Hecquet.

* Cette Vie ſe trouve à la fin du troiſiéme Volume de la *Médecine des Pauvres*, chez la Veuve Alix.

coup de délicateſſe & d'élégance, & où l'amitié de l'Hiſtorien pour le Médecin, n'a point altéré les couleurs de la vérité.

Philippe Hecquet naquit à Abbeville, l'onziéme Février 1661. Après y avoir fait ſes premieres études, il vint faire ſon cours de Philoſophie à Paris. Son goût le portant enſuite à la Théologie, il fréquenta pendant deux ans les Ecoles de Sorbonne. Il n'eſt donc pas étonnant qu'il ſe ſoit mêlé de théologiſer. Mais à la perſuaſion d'un oncle Médecin, il ſe tourna du côté de la Médecine. Après y avoir étudié deux années à Paris, il alla prendre à Reims le Bonnet de Docteur, & revint à Abbeville où il avoit réſolu de ſe fixer. L'avidité de ſçavoir qu'il n'y put ſatisfaire, le ramena bientôt dans la Capitale du Roïaume. Sa capacité ne tarda pas à être connuë; mais troublé dans l'exercice de ſa profeſſion par la Faculté dont il n'étoit pas membre, & plus encore par ſa conſcience, qui lui faiſoit regarder cet exercice comme une uſurpation, il forma le deſſein de retourner dans ſa Patrie.

La Providence en ordonna autrement. Mademoiſelle de Vertus qui s'é-

toit depuis long-tems retirée à Port-Royal des Champs, le choiſit pour ſon Médecin, & l'engagea à remplaçer M. Hamon en cette qualité auprès des Religieuſes. Ce fut en 1688 qu'il alla s'établir à Port-Royal, dans le deſſein d'y paſſer le reſte de ſes jours. A l'exemple de ſon Prédéceſſeur, il prit un ſoin de tous les pauvres malades des environs; il faiſoit quelquefois quatre ou cinq lieuës à pied dans un jour; ſa vie étoit preſque un jeûne continuel; l'étude & la priere partageoient le tems qui lui reſtoit; à peine pouvoit-il ſe réſoudre à donner quelques heures au ſommeil. « Encore, dit l'Hiſtorien, ne fut-ce, » pendant plus d'un an, que ſur une » chaiſe, après avoir combattu de tout » ſon poſſible un beſoin qui n'eſt pas » moins impérieux que celui de la faim. » Une vie ſi pénitente & ſi laborieuſe, le réduiſit à l'extrêmité. A peine fut-il rétabli, qu'il eſſaya peu à peu de la reprendre. Mais ſa ſanté ſe trouva ſi fort altérée, que tous ſes amis l'exhorterent à revenir à Paris. La mort de Mademoiſelle de Vertus, arrivée le 21 de Novembre 1693, l'y détermina.

A ſon arrivée à Paris, il prit le parti de ſe mettre ſur les bancs, pour être Mé-

decin de la Faculté, & après trois ans employés aux exercices ordinaires, il reçut le Bonnet de Docteur. Il eſt aiſé de juger combien ce jeune aſpirant, inſtruit par l'expérience & par une longue étude, ſe diſtingua dans cette carriere. Quelle gloire pour ſes Maîtres d'avoir eu un tel Diſciple ! Ils ſe firent un devoir de le protéger. Mais perſonne ne l'aima plus tendrement que le célébre Raimond Finot, dont l'Hiſtorien fait un grand éloge, qui le venge glorieuſement de la ſatire.

On voit enſuite M. Hecquet être en même tems le Médecin de l'ame & du corps : il diſpoſe un grand Prince à mourir chrétiennement ; il fait obſerver exactement chez une Princeſſe la ſainte auſtérité du jeune du Carême. Médecin des Grands, il ne ſe ſert de ſon crédit, que pour procurer des graces à ceux qui leur ſont attachés. Deux converſions éclatantes dont il fut l'inſtrument, n'honorent pas moins ſa piété. Du reſte, il exerçoit ſon Art avec beaucoup de prudence. « Dans la penſée, dit ſon » Hiſtorien, que la multitude des remé- » des eſt ſouvent pernicieuſe, & que la » plûpart du tems la nature n'a beſoin » que d'être aidée, il étudioit à fonds le

» tempéramment de ceux qui ſe met-
» toient entre ſes mains : il examinoit
» avec l'attention la plus ſcrupuleuſe
» les ſymptômes des maladies. Attentif
» à ſuivre la nature pas à pas, ſes pre-
» miers ſoins étoient de prévenir les ac-
» cidens qui pouvoient ſurvenir. Il tra-
» vailloit enſuite avec plus d'aſſurance
» à combattre le mal dans ſa cauſe. C'eſt
» à cette méthode lente & raiſonnée,
» qu'il devoit l'heureux ſuccès de ſes
» cures. »

L'Hiſtorien s'eſt attaché à faire connoître les ouvrages de M. Hecquet. Il a cru avec raiſon, qu'une analyſe courte & vive ne ſeroit pas déplacée dans la vie d'un Médecin, dont les opinions repréſentent ſi bien le caractére. M. Hecquet ayant imprimé une Théſe ſur la Saignée, fut attaqué dans le Journal des Sçavans par M. Andri, l'un des Journaliſtes, qui ne lui épargna pas l'ironie. L'Auteur de la Théſe ne put la digérer, & compoſa une Réponſe, où l'Hiſtorien trouve *trop de vivacité*. «.Mais » il faut avoüer auſſi, ajoute-t'il, que » l'apparence de ton ironique qu'a l'ex- » trait, n'étoit que trop capable d'exci- » ter la bile d'un Auteur Picard.» Quand on voit un Ecrivain, ſi pieux, ſi auſté-

re, ne pouvoir ſupporter une critique, aſſaiſonnée du ſel de l'ironie, faut-il être ſurpris que d'autres Ecrivains en ſoient vivement irrités. Il faut que l'amour propre jette des racines bien profondes dans l'ame des Auteurs, puiſqu'une vie auſtére & pénitente, preſque égale à celle d'un Pere de la Trape, n'a pû en réprimer les ſaillies.

Un des plus célébres ouvrages de M. Hecquet, eſt ſon *Traité des Diſpenſes du Carême.* On y trouve des recherches extrêmement ſinguliéres. Mais ſa piété & l'idée d'une plus grande perfection ne l'ont-elles pas porté à des excès véritablement repréhenſibles ? L'Egliſe regarde comme des oiſeaux aquatiques & du même genre que les poiſſons, les Tortuës, les Loutres, les Macreuſes, les Pilets, les Blairies, &c. & en conſéquence elle en permet l'uſage. Appartient-il à un Médecin de décider que ce ſont-là de vrais oiſeaux, ou des animaux terreſtres, & d'en blâmer l'uſage dans le Carême ? Combien de Prêtres vertueux ne ſe font pas ſcrupule de prendre du tabac avant que de dire la Meſſe, & durant le jour en Carême : l'Egliſe n'en condamne point l'uſage. Cependant M. Hecquet ſoutient que le

tabac rompt le jeûne. Le reſpect pour la diſcipline préſente de l'Egliſe, qu'il n'appartient pas à un particulier de changer, auroit bien dû l'empêcher de ſoutenir ces pieux & biſarres paradoxes. Il a encore prétendu que les fruits, les racines, les herbages & les légumes, ſont la nourriture que l'eſtomac digére plus parfaitement, & dont le ſang s'accommode le mieux. Cet autre paradoxe doit vraiſemblablement ſon origine, du moins en partie, à la piété de celui qui l'a inventé. Il a voulu encourager les Chrétiens à obſerver réligieuſement le Carême, en leur montrant qu'il y alloit de l'intérêt de leur ſanté.

M. Andri oppoſa un Traité des alimens du Carême à l'ouvrage de M. Hecquet, qu'il ne ménagea nullement; enſorte qu'il n'y eut pas beaucoup d'union entre ces deux Médecins. Ce ne fut que plus de dix ans après ces diſputes qu'ils ſe réconciliérent. L'Hiſtorien nous apprend avec édification, que M. Andri *ſe prête avec le zéle le plus vif à tout ce qui peut faire honneur à la mémoire de ſon Antagoniſte.* On donne toujours une idée avantageuſe de ſon bon cœur, & on ménage en même tems les intérêts de ſa vanité, en relevant le mérite d'un

adverſaire, ſur lequel nous avons le plaiſir de penſer que nous ſommes ſupérieurs du côté de l'eſprit. Ce que je dis ne tend pas à diminuer la gloire de M. Andri ; mais uniquement à faire voir que les gens de Lettres, en ne conſidérant que ce que demande leur amour propre, ont intérêt à ne pas immortaliſer la haine que produiſent des diſputes pouſſées trop loin.

En l'année 1726, M. Hecquet ne pouvant preſque plus ſe ſervir de ſes jambes & de ſon bras droit, ſe conſacra totalement à la retraite, & prit un logement chez les Religieuſes Carmelites du Fauxbourg Saint Jacque, dont il étoit le Médecin depuis trente-deux ans. Il convint avec elles d'une ſomme qu'il leur donna, pour qu'elles ſe chargeaſſent du ſoin de le nourrir comme elles. Son appartement fut ouvert à tous ceux qui voulurent le conſulter, & ſurtout aux pauvres, pour leſquels il avoit toujours marqué tant de prédilection. Il les exhortoit à remplir leurs devoirs de Chretien, & fourniſſoit les moyens d'avoir des remédes à ceux qui ſe trouvoient dans l'impuiſſance de les acheter. L'étude de l'Ecriture-ſainte qu'il avoit toujours lûë toute entiere

dans le cours de chaque année, devint l'objet principal de ſon application ; il y joignit la récitation de tout l'Office de l'Egliſe, qu'il a dit pendant toute ſa vie avec la même exactitude qu'un bon Eccléſiaſtique. Il ne paſſoit auſſi jamais aucun jour ſans chercher dans les Livres de morale les plus eſtimés, dequoi nourrir ſa piété. Au milieu de tant d'occupations, il trouvoit encore du tems pour ſes travaux littéraires.

Ce fut dans le calme de cette ſolitude, qu'il compoſa le Livre intitulé : *Le Brigandage de la Médecine* ; ouvrage dont il ne trouva pas ſans doute les matériaux dans ſa pratique. Il n'a pas balancé à donner de la Médecine en général une idée très-déſavantageuſe, préferant le bien public à l'intérêt de quelques particuliers. Je ſçai que M. Hecquet a appliqué un titre auſſi odieux à la Chirurgie ; mais je ſçai en même tems qu'il écrivit contre la Médecine dans une paiſible ſituation d'eſprit, uniquement entraîné par l'amour de la vérité, & que ce ne fut que dans la chaleur d'une célébre diſpute qu'il ſe déchaîna contre la Chirurgie. Eſt-ce juger témérairement, que de dire que la paſſion s'en mêla, à l'inſçu de l'*Auteur*,

& qu'il crut pouvoir en conſcience donner à une profeſſion ennemie le titre injurieux qu'il donnoit à la ſienne propre ?

M. Hecquet nous fit auſſi l'honneur de nous attaquer, & l'on ſçait avec quel ſuccès. Nous ne crûmes pas devoir lui répondre, & nous ménageames ſon grand âge. Mais ſans m'étendre davantage ſur les travaux & les actions chrétiennes de cet illuſtre Médecin, je me contenterai de dire qu'il mourut le onze du mois d'Avril 1737, âgé de 76 ans, & que M. Rollin a compoſé ſon Epitaphe, qui a été miſe ſur ſon tombeau. Je n'ai fait que toucher légérement les ouvrages de M. Hecquet, parce que les matieres qui y ſont traitées, ne ſont intéreſſantes que pour peu de perſonnes.

LETTRE

De M. VAUCANSON, *à M. l'Abbé D. F.*

LEs nouveaux Automates, Monſieur, que je compte expoſer le Lundi de Pâques prochain, & auſquels ſera joint mon Flûteur, ſont 1°. un Canard, dans lequel je repréſente le

mécaniſme des viſcéres deſtinés aux fonctions du boire, du manger, & de la digeſtion; le jeu de toutes les parties néceſſaires à ces actions y eſt exactement imité: il allonge ſon cou pour aller prendre du grain dans la main, il l'avale, le digére, & le rend par les voyes ordinaires tout digeré; tous les geſtes d'un Canard qui avale avec précipitation, & qui redouble de viteſſe dans le mouvement de ſon goſier, pour faire paſſer ſon manger juſque dans l'eſtomac, y ſont copiés d'après nature: l'aliment y eſt digeré comme dans les vrais animaux, par diſſolution, & non par trituration, comme le prétendent pluſieurs Phyſiciens; mais c'eſt ce que je me réſerve à traiter & à faire voir dans l'occaſion. La matiere digerée dans l'eſtomac eſt conduite par des tuyaux, comme dans l'animal par ſes boyaux, juſqu'à l'anus, où il y a un ſphincter qui en permet la ſortie.

Je ne prétens pas donner cette digeſtion pour une digeſtion parfaite, capable de faire du ſang & des parties nourricieres pour l'entretien de l'animal; on auroit mauvaiſe grace, je crois, à me faire ce reproche. Je ne prétend qu'imiter la mécanique de cette action en trois

choſes, qui ſont 1°. d'avaler le grain ; 2°. de le macérer, cuire ou diſſoudre ; 3°. de le faire ſortir dans un changement ſenſible.

Il a cependant fallu des moyens pour les trois actions, & les moyens mériteront peut être quelque attention de la part de ceux qui demanderoient davantage. Ils verront les expédiens qu'on a employés pour faire prendre le grain au Canard artificiel, le lui faire aſpirer juſque dans ſon eſtomac, & là, dans un petit eſpace, conſtruire un laboratoire chymique, pour en décompoſer les principales parties intégrantes, & le faire ſortir à volonté, par des circonvolutions de tuyaux, à une extrêmité de ſon corps toute oppoſée.

Je ne crois pas que les Anatomiſtes ayent rien à déſirer ſur la conſtruction de ſes aîles. On a imité, os par os, toutes les éminences qu'ils appellent apophyſes. Elles y ſont réguliérement obſervées comme les differentes charnieres : les cavités, les courbes, les trois os qui compoſent l'aîle, y ſont très-diſtincts. Le premier qui eſt l'homerus, a ſon mouvement de rotation en tout ſens, avec l'os qui fait l'office d'omo-

plate ; le ſecond os qui eſt le cubitus de l'aîle, a ſon mouvement avec l'homerus, par une charniere, que les Anatomiſtes appellent par-ginglime ; le troiſiéme, qui eſt le radius, tourne dans une cavité de l'homerus, & eſt attaché par ſes autres bouts aux petits os du bout de l'aîle, de même que dans l'animal. L'inſpection de la machine fera mieux connoître l'imitation de la nature qu'un plus long détail, qui reſſembleroit trop à une explication anatomique.

Pour faire connoître que les mouvemens de ces aîles ne reſſemblent point à ceux qu'on voit dans les grands chefs-d'œuvres du Coq de l'Horloge de Lyon & de Straſbourg, toute la mécanique du Canard artificiel ſera vûë à découvert, mon deſſein étant plûtôt de démontrer, que de montrer ſimplement une machine. Peut-être que quelques Dames, ou des gens qui n'aiment que l'extérieur des animaux, auroient mieux aimé le voir tout couvert ; mais outre que cela m'a été demandé, je ſuis bien aiſe qu'on ne prenne pas le change, & qu'on voye tout l'ouvrage intérieur.

Je crois que les perſonnes attentives,

ſentiront la difficulté qu'il y a eu de faire faire à mon Automate tant de mouvemens differens ; comme lorſqu'il s'éléve ſur ſes pates, & qu'il porte ſon cou à droite & à gauche. Ils connoîtront tous les changemens des differens points d'appui ; ils verront même que ce qui ſervoit de point d'appui à une partie mobile, devient à ſon tour mobile ſur cette partie, qui devient fixe à ſon tour ; enfin ils découvriront une infinité de combinaiſons mécaniques.

Toute cette machine joüe ſans qu'on y touche, quand on l'a montée une fois.

J'oubliois de vous dire, que l'animal boit, barbotte dans l'eau, croaſſe comme le Canard naturel. Enfin j'ai tâché de lui faire faire tous les geſtes d'après ceux de l'animal vivant, que j'ai conſideré avec attention.

Le ſecond Automate, eſt le Joüeur de tambourin, planté tout droit ſur ſon pied d'eſtal, habillé en Berger danſeur, qui joüe une vingtaine d'airs, menuets, rigaudons ou contredanſes.

On croiroit d'abord que les difficultés ont été moindres qu'au *Fluteur* Automate ; mais ſans vouloir élever

l'un pour rabaiſſer l'autre, je prie de faire réflexion qu'il s'agit de l'inſtrument le plus ingrat, & le plus faux par lui-même ; qu'il a fallu faire articuler une flute à trois trous, où tous les trous dépendent du plus ou moins de force du vent, & de trous bouchés à moitié ; qu'il a fallu donner tous les vents différens, avec une viteſſe que l'oreille a de la peine à ſuïvre, donner des coups de langue à chaque note, juſque dans les doubles croches, parce que cet inſtrument n'eſt point agréable autrement. L'Automate ſurpaſſe en cela tous nos joüeurs de tambourin, qui ne peuvent remuer la langue avec aſſez de légereté, pour faire une méſure entiere de doubles croches, toutes articulées. Ils en coulent la moitié, & mon Tambourin joüe un air entier avec des coups de langue à chaque notte.

Quelle combinaiſon de vents n'a-t'il pas fallu trouver pour cet effet ? J'ai fait auſſi des découvertes, dont on ne ſe ſeroit jamais douté ; auroit-on cru que cette petite flutte eſt un des inſtrumens à vent qui fatiguent le plus la poitrine des joüeurs ?

Les muſcles de leur poitrine font un effort équivalent à un poids de

56 livres péſant, puiſqu'il me faut cette même force de vent, c'eſt-à-dire, un vent pouſſé par cette force ou cette péſanteur, pour former le *ſi* d'en haut, qui eſt la derniere note où cet inſtrument puiſſe s'étendre. Une once ſeule fait parler la premiere notte, qui eſt le *mi*: jugés quelle diviſion de vent il a fallu faire, pour parcourir toute l'étenduë du flageolet Provençal.

Ayant ſi peu de poſitions de doigts differentes, on croiroit peut-être qu'il n'a fallu de differents vents qu'autant qu'il y a de differentes notes: point du tout. Le vent qui fait parler, par exemple, le *re* à la ſuite de l'*ut*, le manque abſolument, quand le même *re* eſt à la ſuite du *mi* au-deſſus, & ainſi des autres notes. Qu'on calcule, on verra qu'il m'a fallu le double de differents vents, ſans compter les diéſes, pour leſquels il faut toujours un vent particulier; je vous avoüerai de bonne-foi, que je ſuis moi-même étonné de le voir joüer avec une combinaiſon ſi variée, & j'ai été plus d'une fois prêt à déſeſpérer de la réuſſite; mais le courage & la patience ont eu la victoire.

Ce n'eſt pas le tout: ce flageolet n'occupe qu'une main; l'Automate

tient de l'autre une baguette, avec laquelle il bat du tambour de Marſeille. Coups ſimples & doubles, roulemens variés à tous les airs, & accompagnant en meſure les mêmes airs qu'il joüe avec ſon flageolet de l'autre main. Ce mouvement n'eſt pas un des plus aiſés de la machine. Il eſt queſtion de frapper tantôt plus fort, tantôt plus vîte, & de donner toujours un coup ſec, pour tirer du ſon du tambour. Cette mécanique conſiſte dans une combinaiſon infinie de leviers & de reſſorts differens, tous mus avec aſſez de juſteſſe pour ſuivre l'air; ce qui ſeroit trop long à détailler. Enfin cette machine a quelque reſſemblance avec celle du Flûteur; mais elle a des moyens bien differens.

Je remets auſſi en vûë le *Flûteur*, habillé en Faune & corrigé, que bien des gens de conſidération ont envie de revoir.

Tableau de l'Empire Germanique.

Il eſt étonnant que l'Hiſtoire étant ſi cultivée en France, nous n'ayons en notre Langue aucune bonne Hiſtoire de l'Empire d'Allemagne. L'Ouvrage de *Heiſſ* eſt trop fautif, trop négligé, trop mal écrit, pour avoir pu décou-

rager nos Auteurs ; peut-être a-t'on cru fauſſement que cette matiere étoit auſſi peu intéreſſante qu'elle étoit difficile à traiter. Quoiqu'il en ſoit, les conjonctures préſentes ont réveillé à cet égard le zéle & l'émulation, & je connois un homme d'eſprit, qui prépare un fort bon ouvrage ſur ce ſujet. Il a paru depuis quelque mois un Ecrit inſtructif & de ſaiſon, touchant le gouvernement de l'Allemagne, les Electeurs Eccléſiaſtiques & Séculiers, leurs droits, les Princes & Colléges de l'Empire, l'élection de l'Empereur ; les anciens pactes entre les deux branches d'Autriche ; le Teſtament de Ferdinand I. Empereur, en faveur de ſa fille Anne, mariée à Maximilien Duc de Baviere ; les Etats héréditaires de la Maiſon d'Autriche en Allemagne ; les droits de la Couronne de Bohême, dont le Roi eſt Electeur né, &c. Cet Ecrit eſt intitulé *Tableau de l'Empire Germanique*, en deux parties, *in*-12. 1741. La premiere partie eſt tirée du ſecond Tome *in*-4°. de *Heiſſ*, où la même matiere eſt traitée avec peu d'ordre & de netteté, & beaucoup de ſuperfluités & d'erreurs. Le Livre de Wicquefort, & quelques autres Livres peu

connus ont auſſi fourni les matériaux de cette premiere partie, à la tête de laquelle on a placé l'arbre généalogique des ſeize Princes de la Maiſon d'Autriche, qui ont été aſſis ſur le Trône Impérial. Cette généalogie éxacte ſervira à rectifier la faute groſſiere qui ſe trouve dans toutes les éditions de Moréri, même dans celles de Hollande, où l'on met vingt-quatre Empereurs de la Maiſon d'Autriche.

Cette premiere partie, quoique fort ſuccincte, renferme tout ce qu'il eſt important de ſçavoir ſur le gouvernement de l'Allemagne, & ſur les plus illuſtres Maiſons de l'Empire; ſur les Diétes, ſur la difference des Tribunaux, principalement ſur les deux grands Tribunaux, appellés la Chambre Impériale de Wetzlar, & le Conſeil Aulique de l'Empereur; au-deſſus deſquels ſont les Diétes de l'Empire, où l'on peut ſe pourvoir contre les Arrêts de ces Cours, lorſqu'il s'agit de fiefs immédiats de l'Empire, & d'autres cauſes très-importantes. On apprend auſſi dans cet ouvrage, ce que c'eſt que le droit d'*Auſtregues* ou d'Arbitrage, qui eſt en uſage en Allemagne. Dans toutes ces Juriſdictions, dans celle-même des

Auſtregues, on ne plaide que par écrit. Les droits & priviléges du Collége Electoral, des Princes & Etats immédiats de l'Empire, & des Villes Anſéatiques ſont ici expoſés. En un mot, tout ce qui concerne les affaires d'Allemagne, eſt mis ici dans le plus grand jour, dont un ouvrage court & léger ſoit ſuſceptible. On a joint à cette expoſition pluſieurs piéces, qui avoient déja été imprimées, ſoit dans le ſecond & troiſiéme Tome de Heiſſ, ſoit dans le Livre des *Intérêts des Princes*, & que le Lecteur retrouve ici en leur place. Il a paru vers le même tems un autre Ouvrage ſur le même ſujet, mais traité un peu différemment.

Ecrit de Chirurgie.

Quoique les principes & les régles de la Chirurgie ſoient infaillibles, ceux qui ſe diſtinguent dans l'exercice de ce bel Art, ne laiſſent pas d'être quelquefois partagés par rapport aux differentes méthodes des opérations.

Je vous ai entretenu l'été dernier d'une Lettre de M. *Bagieu* contre M. *la Faye*, l'un & l'autre Chirurgiens de Paris, au ſujet de la nouvelle Lithotomie de M. *Foubert* leur célébre Confrere. Il eſt inutile de rappeller ici le

ſujet de la diſpute que vous trouverez dans la Lettre 324.* Cet Ecrit de M. Bagieu a donné lieu à une Réponſe en faveur de M. la Faye, contre la Méthode de M. Foubert, ſous le titre d'*Obſervations critiques, &c.* par M. *Coghlan* Chirurgien Major du Régiment de Bulkeley. (A Paris, chez la Veuve Piſſot, *in*-8°. 1741. pp. 45.) Ce petit Ouvrage commence par juſtifier ce que M. la Faye avoit dit de M. Morand, qui peut paſſer pour le véritable reſtaurateur de la Taille latérale en France, ſans préjudicier à la gloire de Meſſieurs Garengeot & Perchet. Ces deux Chirurgiens l'ont, dit-on, pratiquée à Paris, ſur un ſujet vivant dans ces derniers tems, avant M. *Morand*, qui y étoit préſent, & qui lui-même applaudit alors à leur entrepriſe. Mais comme leur opération n'étoit encore qu'une eſpéce de tentative, & une expérience particuliere, on a pu ſans leur faire tort, donner de juſtes éloges à M. Morand, qui après avoir fait le voyage d'Angleterre pour y voir opérer le fameux *Cheſelden*, ſuivant la méthode latérale, a

* *Obſervations ſur les Ecrits Modernes*, T. 22. page 202.

certainement répandu à ſon retour plus de lumieres en France, qu'il n'y en avoit alors au ſujet de cette méthode, dont un Hermite François, nommé *Frere Jacque* fut autrefois l'inventeur, & qu'il porta en Hollande, où elle a été extrêmement perfectionnée par le célébre *Raw*. Pratiquée depuis en Angleterre avec un grand ſuccès par M. Cheſelden, elle en a été, pour ainſi dire, rapportée dans ſon Pays natal par M. Morand *, qui l'y a enſeignée, exercée publiquement, & accreditée. On ne nie point dans ce nouvel Ecrit, que Meſſieurs Garengeot & Perchet n'ayent retrouvé d'eux-mêmes, & ſans ſortir de Paris, la méthode perduë du frere Jacque ; mais les adverſaires ne doivent pas nier auſſi que le voyage de Monſieur Morand en Angleterre n'ait été très-avantageux, ſoit pour la perfection, ſoit pour la réputation de cette méthode.

M. Bagieu s'étoit plaint dans ſa Lettre, de ce que M. la Faye, en parlant, dans ſes *Remarques ſur le Traité des Opérations de Dionis*, de la mé-

* Voyez un Mémoire très-curieux ſur ce ſujet dans les Mémoires de l'Academie des Sciences, 1731.

thode particuliere & nouvelle de M. Foubert *, n'avoit employé que trois lignes pour en expoſer les avantages, & avoit conſacré une page à repréſenter ſes inconvéniens. « Si les trois li-» gnes, dit-on ici, préſentent claire-» ment tout ce qu'il peut y avoir d'utile » dans la méthode de M. Foubert, ſi » l'avantage qu'il ſupprime, n'eſt avan-» tage que dans l'idée des partiſans de » cette méthode; enfin ſi la page en-» tiere des inconvéniens ſuffit à peine » pour les faire entrevoir, que devient » l'accuſation? » L'Auteur entreprend dans cette Lettre de prouver ces trois points, & renvoye aux Diſſertations de Meſſieurs *Keſſelrings* & *Gonzius*, qui ont, dit-il, développé bien plus au long tous les inconvéniens de la méthode de M. Foubert. Cet Ecrit n'eſt intéreſſant que pour ceux de l'Art.

Traduction de Tite-Live.

Monſieur Guérin, ancien Profeſſeur d'Eloquence dans l'Univerſité de Paris, a enfin achevé de publier la Traduction de l'Hiſtoire Romaine de Tite-Live, en dix Volumes *in*-12,

* Cette nouvelle Lithotomie eſt expliquée fort clairement dans la Lettre 324. Tome 22, page 102.

où eſt compriſe la Traduction de la ſeconde Décade, ſuppléée par Freinshémius. Ainſi nous avons à préſent une Traduction fidéle, exacte, & qu'on peut lire avec ſatisfaction, des trente-cinq Livres qui nous reſten tdu grand Ouvrage de Tite-Live, & des *Supplémens* de Freinshémius pour la ſeconde Décade. Ce qui fait en tout quarante-cinq Livres. Il reſte encore un bien grand nombre de Livres de ces Supplémens à traduire, ce que je crois que perſonne n'entreprendra jamais. Je ne ſçai pourquoi l'on a mis, *tome* 1. au frontiſpice de la ſeconde Décade.

Je ſuis, &c.

Ce 27 Mars 1741.

Faute à corriger dans la feüille CCCXLIII.

Page 306 & ſuivantes, *liſez* Lucceius, *au lieu de* Lucullus.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de M. le Chancelier, le Tome XXIII. des *Obſervations ſur les Ecrits Modernes*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impreſſion. A Paris, ce 26 Mars 1741.

Signé, MAUNOIR.

De l'Imprimerie de Joseph Bullot, 1741.

A01 1466757